
U d'/of OTTAWA
39003002772159

6-6-50

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesrudimentsdelh03doma

LES RUDIMENS
DE
L'HISTOIRE.

TOME TROISIÈME.

LES RUDIMENS
DE
L'HISTOIRE,
EN TROIS PARTIES SCOLASTIQUES:

PAR M. DOMAIRON,

Ancien Professeur des Belles-Lettres, à l'École militaire de Paris; Inspecteur général de l'Instruction publique.

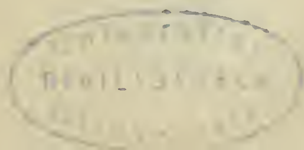
CINQUIÈME ÉDITION.

TROISIÈME PARTIE.

A PARIS,

Chez DÉTERVILLE, Libraire, rue Haute-Feuille, N.° 8.

1822.



D
20
D65R8
#3
1822

LES RUDIMENS
DE
L'HISTOIRE.

SUITE
DES PEUPLES MODERNES
DE L'EUROPE.
II.
FRANCE.

La France étoit anciennement appelée *Gaule*, du nom des Gaulois, ses premiers habitans. Elle comprenoit tout le pays qui s'étend entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées, la mer Méditerranée et les Alpes. Les Celtes, peuples qui habitoient les bords de la mer Adriatique, et qui s'étendoient jusqu'à la Thrace, se répandirent dans la Gaule, et y occupèrent plusieurs provinces. Bientôt les Gaulois, mêlés et confondus avec eux, furent divisés en plusieurs

peuples, qui, ayant chacun leur chef, revêtu d'une autorité souveraine, formèrent autant d'Etats particuliers et indépendans. Environ soixante ans avant la naissance de Jésus-Christ, Jules-César fit, comme je l'ai dit ailleurs, la conquête de toute la Gaule, qui devint une province de la république romaine. Quelques siècles après qu'Auguste eut reçu le premier le septre impérial, les barbares du nord de la Germanie se jetèrent en essaims sur les frontières de cet Empire du monde, et les envahirent. On vit alors, dans la Gaule, les Visigoths fonder un royaume depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées; les Bourguignons y élevèrent une monarchie dans cette province qui porte encore leur nom, et plusieurs autres peuples y formèrent divers petits Etats.

Les Francs firent aussi de fréquentes irruptions dans ce pays, et y entrèrent en plus grand nombre, vers l'an 420, sous la conduite de leur roi *Pharamond*. Il y a des auteurs qui prétendent que ce prince fut repoussé et contraint de repasser le Rhin. Mais on ne conteste guères que *Clodion*, son fils et son successeur, dit *le Chevelu*, n'ait possédé dans la Gaule un royaume, dont Tournai étoit la capitale. Après sa mort,

Mérovée, prince du sang des rois francs, lui succéda ; et c'est de son nom que la première race des rois de France a été appelée *Mérovingienne*. Il s'unit aux Romains de la Gaule, pour combattre le fameux Attila qui assiégeoit la ville d'Orléans, et qui fut ensuite complètement défait dans les plaines de Châlons, en Champagne. Ce roi des Francs eut pour successeur son jeune fils *Childéric*, détrôné peu de temps après par ses propres sujets, qui se donnèrent pour maître Egidius, commandant des troupes romaines dans la Gaule, mais qui bientôt, opprimés par la tyrannie du nouveau roi, rappelèrent et rétablirent leur souverain légitime. Les Francs n'eurent pas lieu de se repentir de l'avoir fait. Childéric, en les rendant heureux par la sagesse de son gouvernement, fit éprouver, en diverses occasions, aux Romains et aux Saxons, les effets de sa valeur et de son habileté dans la guerre. Il fut enterré à Tournai, où l'on découvrit son tombeau, en 1653, en travaillant aux fondemens d'une église paroissiale de cette ville. On y trouva, entr'autres ornemens et curiosités antiques, un grand anneau d'or, sur lequel étoit son portrait, avec ces mots : *Childericus rex*.

Clovis, son fils, regardé comme le fondateur de la monarchie française, lui succéda en 481, à l'âge de quinze ans. Il en avoit à peine vingt, lorsqu'entraîné par son courage et l'ambition de s'agrandir, il marcha droit à Soissons, une des plus belles et des plus fortes places des Romains, les vainquit en bataille rangée, fit décapiter leur général *Siagrius*, anéantit leur domination dans la Gaule,, et soumit tout le pays jusqu'à la Seine. Il s'appliqua ensuite, durant trois ou quatre années de paix, au gouvernement politique de son nouveau royaume, et épousa Clotilde, princesse chrétienne, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons.

An de J. C. 486.

Les Allemands ayant fait des incursions dans la Gaule, pour s'y établir, Clovis les tailla en pièces à Tolbiac, près de Cologne. Il s'étoit vu au moment de perdre la bataille. Mais il invoqua le vrai Dieu, que Clotilde lui avoit fait connoître; et il ne tarda pas ensuite à embrasser le christianisme. Il fut alors le seul prince catholique, tous les autres étant, ou idolâtres, ou ariens, ou eutichéens. Aussi le pape Anastase II lui donna, dans la lettre qu'il lui écrivit, le nom de *Fils aîné de l'Eglise.*

Gondegésile étoit en guerre avec son

frère aîné Gondebaud, qui vouloit le dépouiller de ses possessions. Clovis, dont il implora le secours, marcha contre le roi bourguignon, le battit et le rendit son tributaire. Il porta ensuite ses armes contre Alaric, roi des Visigoths ; le tua de sa propre main, à la bataille de Vouillé, près de Poitiers, et conquit tout le pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Après cette victoire, il reçut à Tours les ambassadeurs d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui envoyoit les marques et les ornemens de la dignité de patrice et de consul, qualités dont les princes de ce temps-là se sentoient fort honorés. Arrivé à Paris, il en fit la capitale de sa nouvelle monarchie.

Cependant l'armée des Francs, restée en Provence, faisoit le siége d'Arles. Elle y fut battue par Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie. Cette défaite, en obligeant Clovis à conclure la paix, lui fit perdre quelques-unes de ses conquêtes dans la Provence et dans la *Septimanie*, qui est aujourd'hui le Languedoc. Il fut dédommagé de cette perte par le succès de son expédition dans la Bretagne, dont il soumit une grande partie à sa domination ; mais il flétrit la gloire de son règne en faisant périr

plusieurs petits souverains, pour s'emparer de leurs Etats, dont quelques-uns, possédés par les princes de sa maison, étoient enclavés dans son royaume. On a dit, pour le justifier, que ces petits rois, jaloux de sa puissance, ne cessoient de tramer des complots contre lui. Quoi qu'il en soit, la conduite de Clovis à leur égard ne peut être regardée que comme celle d'un usurpateur non moins injuste que sanguinaire.

Ce conquérant de la Gaule laissa aux peuples qu'il s'étoit assujétis la liberté de suivre leurs lois. De-là vint cette diversité de coutumes, qui augmenta sous le gouvernement féodal. Il rédigea la loi *salique*, qui porte que, *pour ce qui est de la terre salique, la femme n'ait nulle part à l'héritage ; mais que tout aille aux mâles*. Les terres *saliques* étoient non-seulement celles que possédoient les nobles de la nation, appelés *saliens*, mais encore toutes les terres des conquêtes.

Clovis, victorieux dans toutes les parties de la France, protégea l'Eglise, et confirma le concile d'Orléans, où, entr'autres choses, on ordonna les trois jours d'abstinence que nous observons sous le nom de *rogations*, avant la fête de l'Ascension. On trouve dans les dé-

crets de ce concile, suivant le président *Hénault*, les vrais principes du droit de *régale*, c'est à-dire du droit qu'ont toujours eu les rois de France de percevoir les revenus des évêchés vacans, et de nommer, pendant la vacance, aux bénéfices dépendans de l'évêque.

Après la mort de Clovis, le royaume, qui prit alors le nom de *France*, fut, selon l'usage de ces temps-là, partagé entre ses quatre enfans. *Childebert I*, fut roi de Paris; *Clodomir*, roi d'Orléans; *Thierri I*, roi d'Austrasie, dont Metz étoit la capitale, et *Clotaire I*, roi de Soissons. A un très-petit nombre d'années paisibles, succédèrent entre les frères régnans des guerres allumées par l'ambition, la vengeance, la haine, et accompagnées des cruautés les plus atroces. Clodomir, ayant été tué dans une bataille contre les Bourguignons, laissa trois enfans, que Clotilde, sa mère, se chargea d'élever. Childebert et Clotaire engagèrent la princesse à les leur envoyer. A peine les jeunes princes eurent paru en leur présence, que le féroce Clotaire poignarda l'aîné, et massacra le second sur le corps de son frère. Le troisième eut le bonheur d'échapper aux fureurs de ce prince inhumain, et alla se consacrer au service des au-

An de J. C. 511.

tels. Il s'appeloit *Clodoalde ;* et on l'honore aujourd'hui sous le nom de *Saint-Cloud.*

Childebert et Clotaire firent l'entière conquête du royaume de Bourgogne, fondé dans la Gaule depuis près de cent vingt ans, et se le partagèrent. Thierri étoit alors occupé à soumettre l'Auvergne, province de son domaine qui s'étoit révoltée. Il mourut en 534, laissant son trône d'Austrasie à son fils *Théodebert*, l'un des princes les plus estimables de son temps, et qui avoit accompagné ses deux oncles dans leur expédition de Bourgogne. Les trois monarques français ne furent pas longtemps en paix ; mais la guerre qu'ils se firent fut de peu de durée. Childebert et Clotaire s'unirent même ensemble, et allèrent faire des courses en Espagne contre les Visigoths. Théodebert passa en Italie, où il conquit une partie de la Ligurie. Il venoit de se lier avec Totila, roi des Ostrogoths, contre l'empereur d'Orient, lorsqu'il mourut en 548. *Théodebalde* ou *Thibaut*, son fils, lui succéda sur le trône d'Austrasie. Celui-ci étant mort quelques années après, Clotaire s'empara de son royaume, sans que Childebert osât y mettre le moindre obstacle. Mais bientôt,

Chramme, un des fils de Clotaire, s'étant révolté contre son père, le roi de Paris donna des secours au rebelle, et se joignit même ouvertement à lui.

Sur ces entrefaites, Childebert mourut; et *Clotaire* devint seul maître de toute la monarchie. Son fils Chramme se soumit, et obtint sa grace. Mais il se révolta de nouveau, soutenu de Conobre, comte de Bretagne, feudataire de Clotaire. Le roi de France marcha contre eux, et tailla leur armée en pièces. Chramme, obligé de fuir, se retira, avec sa femme et ses enfans, dans une chaumière, où Clotaire les fit tous brûler. Il mourut lui-même l'année suivante, après un règne de cinquante-un ans. An de J. C. 558.

Ce monarque laissa quatre enfans: *Caribert*, roi de Paris; *Gontran*, roi d'Orléans et de Bourgogne; *Sigebert I*, roi d'Austrasie, et *Chilpéric I*, roi de Soissons. Quatre ans après, Caribert étant mort sans enfans, ses trois frères partagèrent sa succession, et convinrent de posséder la ville de Paris par *indivis*, sous la condition qu'aucun des trois princes n'y entreroit sans le consentement des deux autres. Cependant Chilpéric est mis, par la plupart des historiens, au rang des rois de Paris. 562.

Sigebert et Chilpéric épousèrent deux princesses, filles d'Athanagilde, roi des Visigoths; le premier, Brunehaut, la cadette; le second, Galsuinde, l'aînée. Mais, quelque temps après, celle-ci fut trouvée morte dans son lit; et le soupçon de cette mort tomba sur Frédegonde, née d'une famille obscure, et maîtresse de Chilpéric. Ce soupçon se confirma, lorsqu'on vit ce prince épouser Frédegonde. Brunehaut, pour venger la mort de sa sœur, fit armer Sigebert, son mari, et Gontran, contre Chilpéric, qui perdit une partie de ses Etats, et n'obtint la paix qu'en cédant à Brunehaut les domaines qu'il avoit donnés à Galsuinde pour sa dot.

Mais bientôt la guerre se ralluma entre Sigebert et Chilpéric, et plus vivement encore entre Brunehaut et Frédegonde, toutes les deux dévorées d'ambition, pleines de vices, et coupables de mille excès, qui leur ont mérité l'exécration de tous les siècles. Chilpéric, apprenant la défaite de son fils Théodebert, tué dans un combat, et abondonné lui-même de tous les siens, eut à peine le temps d'aller s'enfermer dans Tournai. Sigebert, pressé, par sa femme Brunehaut, de consommer la ruine de son frère, s'empara de tous ses Etats, et

avoit déjà mis le siége devant cette ville, lorsque deux assassins envoyés par Frédegonde lui ôtèrent la vie dans son camp, en 575. Alors Chilpéric, profitant de la mort de son ennemi, fit arrêter Brunehaut, avec son fils *Childebert II* et ses deux filles, qu'il relégua à Rouen. Mais le duc Gondebaud trouva le moyen de conduire le jeune prince à Metz, et de l'y faire couronner roi d'Austrasie. En ce même temps, Mérovée, fils du premier lit de Chilpéric, devenu amoureux de Brunehaut, délivra cette princesse, qu'il épousa. A cette nouvelle, Chilpéric vola à Rouen, pour punir l'un et l'autre de leur témérité. Mais les deux époux, s'étant réfugiés dans une église, ne voulurent en sortir qu'avec l'assurance qu'ils auroient la vie sauve. Brunehaut fut renvoyée en Austrasie, et Mérovée enfermé dans un monastère, où il mourut.

Frédegonde avoit eu trois fils de Chilpéric. Une dyssenterie, qui vint désoler la France, les lui enleva; et, cette méchante femme, accusant Clovis, dernier fils du premier lit de son mari, de les avoir empoisonnés, le fit assassiner. Le jeune Childebert se lioit alors avec Gontran contre Chilpéric. Il se lia ensuite avec Chilpéric lui-même contre

Gontran ; et ces trois princes se firent une guerre sanglante. Une paix passagère venoit de la terminer, lorsque Frédegonde et Landri, son amant, maire du palais, firent assassiner Chilpéric, en 584, à Chelles, près de Paris, au moment où il revenoit de la chasse. Il laissa un fils nommé *Clotaire*, âgé de quatre mois, qui lui succéda sur le trône de Soissons.

Gontran, loin de profiter de la mort de Chilpéric, servit de père à Clotaire, son neveu, et défendit Frédegonde contre la juste vengeance que Childebert et sa mère Brunehaut en auroient pu tirer. Celui-ci s'avança vers Paris. Mais Gontran y étoit déjà entré. Il y composa un conseil pour le jeune Clotaire, et obligea Frédegonde à sortir de cette capitale et à se retirer au Vaudreuil. Quelques années après, Gontran mourut, laissant son royaume d'Orléans et de Bourgogne à Childebert, avec lequel il s'étoit réconcilié. Alors Frédegonde quitta sa retraite, avec le roi Clotaire, son fils, à la tête d'une armée que commandait Landri. Elle attaqua Childebert, qui fut battu, et qui, pour se consoler de cette défaite, alla faire la guerre aux Varnes, peuple de Germanie, dont il détruisit le royaume. Ce fut le dernier

exploit du règne de ce prince, qui mourut, en 596, du poison que sa mère Brunehaut fut accusée de lui avoir fait donner. Ses deux fils, *Théodebert II*, et *Thierri II*, lui succédèrent sous la régence de leur grand'mère, le premier au royaume d'Austrasie, et le second, à celui de Bourgogne.

En ce même temps, Frédegonde mourut, couverte de gloire par ses derniers succès militaires, mais plus encore couverte d'opprobre par ses crimes. Les deux rois d'Austrasie et de Bourgogne continuèrent la guerre contre Clotaire, qui fut vaincu, et obligé de demander la paix. Bientôt après, les grands d'Austrasie, lassés de la domination de Brunehaut, engagèrent Théodebert, son petit-fils, à l'exiler. Elle se retira en Bourgogne auprès de son autre petit-fils Thierri, qui la reçut avec honneur, et lui donna toute sa confiance. Cette princesse, pour le mieux gouverner, l'engagea ou l'entretint dans une affreuse débauche, afin que le goût des plaisirs lui fît perdre celui des affaires, et lui mît enfin les armes à la main contre son propre frère Théodebert. Celui-ci, vaincu et pris à Cologne, fut envoyé à Brunehaut, qui le fit assassiner en 612. L'année suivante, Thierri, enflé de ce

succès, tourna ses armes contre Clotaire. Mais il mourut à Metz d'une dyssenterie. Il laissoit deux fils, que Clotaire fit mourir, ainsi que Brunehaut. Les historiens disent que cette princesse, abandonnée, par ses ordres, aux insultes de la soldatesque et à la cruauté des bourreaux, fut attachée à la queue d'un cheval indompté, et périt misérablement par ce nouveau genre de supplice.

An de J. C. 613. *Clotaire II*, devenu seul maître de toute la monarchie, tâcha d'effacer, par des traits de modération et de justice, les barbaries dont il s'étoit rendu coupable. Il tint des espèces de parlemens ambulatoires, nommés *Placita*, d'où est venu le mot *plaids*. Mais en laissant à l'Austrasie et à la Bourgogne leurs maires, Clotaire porta un coup terrible à l'autorité royale, par l'imprudence qu'il fit de créer Varnacaire maire perpétuel de Bourgogne. Cette charge avoit été jusqu'alors amovible, et dépendante du souverain. Le pouvoir de ces officiers étoit même très-limité, et ne consistoit que dans l'adminisration économique du palais et des maisons royales. Sous ce monarque, leur autorité, semblable à celle des vice-rois, commençoit déjà à se faire sentir en France. Clotaire II mourut regretté,

parce qu'il aimoit la justice et la paix.

Son fils aîné *Dagobert I*, qui, du vivant de son père, avoit eu l'Austrasie et la Neustrie avec le titre de roi, fut son successeur. Il donna à son frère *Aribert* ou *Charibert*, une partie de l'Aquitaine, non comme un démembrement de la couronne, mais plutôt comme une espèce d'apanage dont le nom ne fut connu que long-temps après. Charibert vécut peu; et son fils Boggis, à qui le roi Dagobert donna l'Aquitaine à titre de duché héréditaire, fut la tige d'une longue suite de princes, dont la postérité se perpétua jusqu'à Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles, en 1503. An de J. C. 628.

La cour de Dagobert fut d'une magnificence dont on se formeroit à peine une juste idée, ainsi que des richesses qui abondoient alors dans le royaume. Elles provenoient, tant du commerce du levant, qu'avoient ouvert les négociations des rois de France avec les empereurs de Constantinople, que des dépouilles de l'Italie, d'où les Français n'étoient revenus que chargés de butin, même quand ils en avoient été chassés. Ce prince se fit aimer de ses sujets dans les commencemens de son règne. Mais il en perdit bientôt l'estime, par son

amour excessif pour les plaisirs. Il eut à la fois trois femmes décorées du titre de reine, et une foule de maîtresses. Malgré cette conduite scandaleuse, il sut attirer dans sa cour des hommes vertueux. On y vit, pour maire du palais, Pepin de Landen, dit *le Vieux*, sage et habile ministre; pour référendaire, Dadon, connu sous le nom de *Saint Ouen*; et pour grand-trésorier, *Saint Eloi*.

Dagobert, attaqué par Samon, qui, de marchand français, étoit devenu roi des Esclavons, fit couronner roi d'Austrasie son fils aîné *Sigebert II*, pour qu'il défendît les frontières contre ces barbares. Le monarque français fondoit alors la célèbre abbaye de Saint-Denis. Il y fut enterré, après avoir légué, par son testament, huit mille livres de plomb, qui servirent à en couvrir l'église. Elle devint à cette époque la sépulture des rois de France. L'oriflamme (c'étoit la bannière de l'abbaye) étoit en dépôt dans cette église; et le cri de guerre fut dans la suite: MONTJOIE SAINT-DENIS, *Meum gaudium*.

An de J. C. 644. Après la mort de Dagobert, *Sigebert II*, son fils aîné, garda l'Austrasie, et *Clovis II*, son fils cadet, eut la Neustrie et la Bourgogne, c'est-à-dire le

reste de la monarchie française, qui comprenoit la ville de Paris. Sigebert avoit pour maire du palais Grimoald, qui avoit succédé à son père Pepin *le vieux*, mort quelques années auparavant. Clovis, encore jeune, régna sous la tutelle de Nantilde, sa mère, qui gouverna conjointement avec Ega, maire du palais. Sigebert fonda ou régla un grand nombre de maisons religieuses. Mais, uniquement occupé de ce soin, il négligea le gouvernement de ses Etats. Clovis, dans un temps de calamité et dans un siècle rempli de crimes, donna l'exemple d'une vertu solide et bien dirigée. Pour nourrir les pauvres, il fit enlever de l'église de Saint-Denis les lames d'or qui couvroient le tombeau de ce saint et de ses compagnons.

L'autorité des maires commençoit alors à balancer, et même à absorber l'autorité royale. Sigebert étant mort, le maire Grimoald fit proclamer roi d'Austrasie son propre fils, au préjudice d'un fils du roi mort, nommé *Dagobert*, qu'il fit conduire en Irlande. Mais Archambaud, alors maire de Clovis, détrôna l'usurpateur, et mit à sa place *Childéric II*, un des trois fils de ce prince.

Presqu'en ce même temps, Clovis mou-

An de J. C. 656. rut laissant son royaume de Neustrie et de Bourgogne à *Clotaire III*, son fils aîné. Childéric conserva l'Austrasie, et Thierri, le troisième, n'eut alors aucune part à la succession. Les deux jeunes rois furent confiés à la tutelle de la reine Batilde, leur mère, princesse vertueuse, qui gouverna avec beaucoup de sagesse, l'ambitieux Ebroin étant maire du palais. Mais bientôt, dégoûtée des grandeurs, elle se retira dans le monastère de Chelles qu'elle avoit fondé.

670. Clotaire III mourut très-peu de temps après; et *Childéric II*, se voyant roi de toute la France, abandonna une partie de l'Austrasie à *Dagobert II*, ce fils de Sigebert, qui revenoit de l'Irlande où il avoit été relégué. Cependant Ebroin, maire du palais, mit à la place de Clotaire *Thierri III*, frère de ce monarque, et à qui leur père Clovis n'avoit donné aucune possession. Mais la haine qu'on portoit à ce ministre rejaillit sur le prince même. Les seigneurs firent enfermer Thierri dans l'abbaye de Saint-Denis, et Ebroin dans le monastère de Luxeu.

L'abus que Clotaire fit de sa puissance hâta sa perte. Un seigneur, nommé *Bodillon*, lui ayant fait des remontrances sur le danger d'une imposition

excessive qu'on vouloit établir, fut battu de verges par l'ordre du monarque. Cet indigne traitement excita la vengeance de Bodillon, qui fit assassiner le roi, la reine et un de leur fils dans la forêt de Livri. A cette nouvelle, Thierri III sortit de Saint-Denis et remonta sur le trône. Ebroïn s'échappa de son monastère, et, les armes à la main, força le monarque à le recevoir de nouveau pour son maire du palais. Dagobert II, qui régnoit dans une partie de l'Austrasie, s'empara du reste de ce royaume. Mais, quelques années après, il mourut assassiné, ne laissant point d'enfans.

Thierri III auroit dû alors réunir toute la monarchie. Il l'auroit fait, sans la forte opposition des Austrasiens qui, craignant de retomber sous le joug d'Ebroin, ne voulurent point reconnoître de roi, et déclarèrent duc ou gouverneur de leur pays Pepin *Heristel* ou *d'Heristal*, petit-fils de Pepin *le Vieux*. Ebroin continuoit toujours d'immoler des victimes à son ambition. Un seigneur dont il avoit résolu la mort, le prévint, et lui fendit la tête d'un coup d'épée. Plusieurs maires lui succédèrent. Berthaire, le dernier d'entre eux, engagea Thierri à déclarer la guerre à Pepin. Les troupes du monarque furent battues près

An de J. C. 678.

du village de Testri ; et son vainqueur, reconnu maire des trois royaumes, prit en outre le titre de duc et de prince des Français.

An de J. C. 690. Ici commencent les rois appelés, avec juste raison, *rois fainéans*, parce qu'ils furent, par leur foiblesse, les esclaves des maires. Ces officiers, tout-à-la-fois ministres et généraux, gouvernant avec une autorité absolue, devinrent plus puissans que le roi même, et rendirent leur charge héréditaire. Le maire Pepin tint seul les rênes du gouvernement, exerçant seul le pouvoir suprême, jusqu'à la mort de Thierri, sous le règne
692. de *Clovis III*, fils et successeur de ce prince, et sous celui de *Childebert III*,
695. frère de Clovis. Il dompta tous les peuples voisins de la France, qui l'avoient attaqué pendant les troubles des règnes précédens, et recula les limites du royaume.

711. *Dagobert III* succéda à son père Childebert. Trois ans après, Pepin, se sentant près de sa fin, déclara Theudoalde, son petit-fils, encore enfant, maire du Palais, sous la tutelle de Plectrude, sa femme. Aussitôt après la mort de son mari, la régente leva une armée pour faire reconnaître son petit-fils, et fit arrêter Charles Martel, fils de Pepin, mais

d'une autre femme. Un gouvernement si étrange souleva les peuples. Theudoalde et sa grand'mère prirent la fuite, et la charge de maire fut donnée à Rainfroi. Charles Martel, échappé de sa prison, parut en Austrasie, où il fut proclamé duc de ce pays. Sur ces entrefaites, Dagobert mourut; et, quoiqu'il laissât un fils, nommé *Thierri*, on éleva sur le trône *Daniel*, fils de Childéric II.

Le nouveau monarque, qui prit le nom de *Chilpéric II*, ne doit pas être confondu avec les rois fainéans. Il marcha lui-même à la tête de ses troupes contre Charles Martel; mais il perdit différentes batailles, et se réfugia auprès du duc d'Aquitaine. Le vainqueur l'ayant rappelé, le remit sur le trône, se contentant des titres et de l'autorité de son père Pepin. Chilpéric mourut l'année suivante. An de J. C 715.

Thierri IV, fils de Dagobert III, lui succéda, et Charles Martel continua à régner sous le nom de ce prince. Les Sarasins d'Afrique, appelés *Maures*, après avoir envahi l'Espagne et avoir été battus par Pélage, le restaurateur de la monarchie espagnole, avoient reflué dans la France, pour tenter de s'y établir. Charles Martel marcha contre eux, et les tailla en pièces entre Tours et 720.

Poitiers. Le nombre d'hommes qu'il leur tua est prodigieux. Des auteurs le font monter jusqu'à trois cent mille. C'est de cette grande victoire, dit-on, qu'il fut surnommé *Martel*, parce qu'il avoit *martelé* les ennemis. Ce héros soumit ensuite les Frisons, et réunit leur pays à la couronne.

An de J. C. 737. Après la mort de Thierri, Charles Martel ne voulut point nommer un autre roi, et continua à gouverner l'Etat sous le titre de duc ou prince des Français. Il dompta les Saxons qui s'étoient révoltés, battit de nouveau les Sarasins qui ravageoient le Languedoc, et leur enleva les places dont ils s'étoient emparés en Provence. Avant de mourir, il partagea, du consentement des seigneurs, la monarchie française entre ses deux fils, Carloman et Pepin, dit *le Bref*, à cause de sa petite taille.

740. Les deux frères furent toujours unis. Mais Pepin crut qu'il étoit plus avantageux de mettre fin à l'interrègne; et il fit proclamer roi, dans la partie du royaume qu'il gouvernoit, c'est-à-dire, dans la Neustrie, la Bourgogne et la Provence, *Childéric III*, fils de Chilpéric II. Carloman resta maître de l'Austrasie. L'un et l'autre eurent une égale part aux différentes victoires qu'ils rem-

portèrent sur les Bavarois, les Saxons, les Esclavons, et d'autres peuples voisins, ennemis de la France. Pepin défit le duc d'Aquitaine, qui s'étoit révolté, et s'accommoda avec ce prince. Bientôt Carloman quitta son gouvernement, et se retira à Rome, où il embrassa la vie religieuse.

Il ne manquoit plus à Pepin que le titre de roi. Ce titre fut l'objet de son ambition; et il ne tarda pas de s'en voir revêtu. Secondé dans son entreprise par le pape Zacharie, il se fit sacrer à Soissons, après avoir relégué dans un monastère le roi Childéric, et son fils nommé *Thierri*. Childéric y mourut en 754; et Thierri fut alors envoyé dans le monastère de Fontenelle, en Normandie, où on lui donna une éducation obscure. Ainsi fut éteinte la première race des rois de France, dite *des Mérovingiens*, après deux cent soixante-dix ans de règne depuis Clovis, fondateur de la monarchie. La couronne n'avoit été portée que par ses descendans, mais sans droit d'aînesse, sans distinction entre les bâtards et les enfans légitimes.

Aussitôt que *Pepin* eut été proclamé roi de France, il battit les Saxons, qui, malgré les traités conclus avec ce prince, A de J. C. 751.

ne vouloient point reconnoître son autorité. Bientôt après, il passa en Italie, à la prière du pape; defit Astolphe, roi des Lombards, qui avoit bloqué Rome; lui enleva l'exarchat de Ravenne, dont il s'étoit emparé; et, par le don qu'il en fit au Saint-Siége, il commença à établir la puissance temporelle du souverain pontife.

Ce don, que fit Pepin à l'Eglise, me rappelle une réflexion bien juste d'un de nos plus sages et de nos plus savans historiens, le président *Hénault* : « Loin d'être, dit-il, de l'avis de ceux qui ont déclamé contre la grandeur de la cour de Rome, et qui voudroient ramener les papes au temps où les chefs de l'Eglise étoient réduits à la puissance spirituelle et à la seule autorité des *clefs*, je pense qu'il étoit nécessaire, pour le repos général de la chrétienté, que le Saint-Siége acquît une puissance temporelle. Tout doit changer en même temps dans le monde, si l'on veut que la même harmonie et le même ordre y subsistent. Le pape n'est plus, comme dans les commencemens, le sujet de l'empereur. Depuis que l'Eglise s'est répandue dans l'Univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent; et par conséquent aucun ne doit lui commander.

La

La religion ne suffit pas pour en imposer à tant de souverains ; et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretînt, par son indépendance, le respect qui lui est dû. Ainsi donc il est bon que le pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la spirituelle ; mais pourvu qu'il ne possède la première que chez lui, et qu'il n'exerce l'autre qu'avec les limites qui lui sont prescrites.

Le monarque français força ensuite les Saxons à lui payer tribut, réprima le duc de Bavière, son neveu, qui avoit refusé de lui faire hommage de ses Etats, et réunit la principauté d'Aquitaine à la couronne, par la défaite et la mort du duc *Gaïfre* ou *Vaifre*, qui avoit usurpé quelques biens ecclésiastiques, et n'avoit pas voulu les restituer. Après cet exploit, Pepin vit terminer sa vie, qui avoit été celle d'un bon roi, d'un bon père, d'un très-grand guerrier, et d'un profond politique.

Ses deux fils, *Charles* et *Carloman*, se partagèrent ses Etats. Mais bientôt la mort de Carloman rendit *Charles I*, dit *Charlemagne*, seul maître du royaume. Ce prince éleva la monarchie française à un point de grandeur où elle n'est

An de J. C. 768.

jamais parvenue depuis cette époque. Son règne fut marqué par une suite non interrompue de victoires et de conquêtes. Il détruisit le royaume des Lombards, possédé par Didier, et fut reconnu roi d'Italie, en confirmant les donations faites au Saint-Siége par Pepin, battit les Sarasins, et se rendit maître de l'Espagne. Lorsqu'à son retour il traversoit la Navarre, l'arrière-garde de son armée fut surprise et défaite par les Sarasins et Loup, duc de Gascogne : là périt le neveu de Charlemagne, ce *Roland*, que nos premiers romans ont rendu si célèbre. Une guerre de trente-trois ans l'occupa contre les Saxons, toujours vaincus, mais toujours rebelles, et à la fin entièrement subjugués. Dans cet intervalle, la Bavière, l'Autriche et la Hongrie furent conquises; les nations barbares jusqu'à la Vistule, rendues tributaires, et l'Empire d'Occident transféré avec toutes ses prérogatives dans la maison de France.

Toutes ces expéditions glorieuses répandirent la gloire de Charlemagne dans les pays les plus éloignés, et lui méritèrent deux ambassades de la part du calife Aaron-Al-Raschid, maître de la Perse, célébre par ses victoires, et

par son amour pour les sciences. Mais elles ne firent jamais perdre de vue au monarque français le bien de son royaume, qu'il gouverna avec la plus constante application, et qu'il poliça par de sages lois, tant civiles qu'ecclésiastiques. Durant l'été et l'automne, il étoit à la tête de ses armées : durant l'hiver et le printemps, il régloit, à Aix-la-Chapelle, les affaires de l'Eglise et celles de l'Etat. C'est là que furent dressés ces grands *Capitulaires*, remarquables en ce que plusieurs ont été renouvelés par Louis XIV. On le vit paroître sur le trône au concile de Francfort, et, quoiqu'il n'eût pas encore été couronné empereur, y exercer la même autorité qu'avoient autrefois les empereurs d'Orient dans les conciles. Il créa des officiers qu'on appeloit des *envoyés royaux* (*missi dominici*), pour éclairer la conduite des hommes en place, veiller à l'administration de la justice, recevoir les plaintes des peuples, et les porter jusqu'au trône. Sa prudence lui fit employer tous les moyens possibles de pourvoir à la sûreté du royaume, sur-tout contre les Normands (*hommes du Nord*), peuples de la mer Baltique dont il prévoyoit les ravages. Il fit construire des vaisseaux qui restoient

toujours armés et équipés : il en avoit depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Germanie, c'est-à-dire, jusqu'en Danemarck.

Ce grand monarque protégea et cultiva même les lettres et les arts. Il attira dans son royaume *Alcuin*, célèbre moine anglais, et fonda des écoles et des académies. C'est à ce prince que l'on doit la manière de compter par livres, sous et deniers, avec cette différence que cette livre étoit réelle et de poids, au lieu que, parmi nous, elle est numéraire. Il avoit fait un projet pour la communication de l'Océan et de la mer Noire, en joignant le Rhin au Danube par un canal. Sous son règne, la charge de connétable commença d'être considérable, puisque *Buchard*, honoré de cette dignité, fut chargé d'une expédition importante contre les Maures.

An de J. C. 814. *Louis I*, son fils, dit *le Debonnaire*, qu'il s'étoit associé à l'Empire, lui succéda. Ce prince affoiblit la monarchie, en la partageant, de son vivant même, à ses enfans. Né avec le plus beau naturel, bienfaisant, brave, et très-savant pour son temps, il causa, par sa trop grande douceur, une infinité de désordres. A force de pardonner, dit le P. *Daniel*, il rendit le crime auda-

cieux. Il eut, comme je l'ai dit ailleurs, le chagrin de voir ses enfans prendre les armes contre lui. Il fut déposé, ensuite rétabli, et mourut en allant combattre son fils Louis, roi de Bavière, qui s'étoit de nouveau révolté. *Je pardonne à Louis*, dit-il en mourant, *mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort.* Sous son règne parut le premier *vicomte*, celui de Narbonne.

Les trois fils de ce malheureux prince, *Charles II*, dit *le Chauve*, Louis de Bavière, et Lothaire, donnèrent, après la mort de leur père, une forte secousse au vaste Empire de Charlemagne. Ils s'armèrent les uns contre les autres, et en vinrent aux mains dans les plaines de Fontenay, en Bourgogne, où cent mille hommes, dit-on, furent tués. Il se fit alors un nouveau partage. Lothaire eut l'Italie et plusieurs provinces du royaume, avec le titre d'empereur; Louis, toute la Germanie, d'où lui vint le surnom de *Germanique*, et la France, proprement dite, resta à Charles *le Chauve*. Robert, dit *le Fort*, comte d'Anjou, et allié à la maison royale, obtint de ce prince le gouvernement de ce qu'on appeloit dans ces temps-là *le duché de France*, et qui comprenoit tout le pays d'entre la Loire et la Seine.

An de J. C. 840.

Les Normands avoient déjà commencé leurs courses dans l'intérieur du royaume, brûlant, saccageant les villes et dévastant les campagnes. Robert *le Fort* marcha contre eux, et les attaqua près de la ville du Mans, où il fut tué, au moment même où il alloit forcer leurs retranchemens. Mais Charles, loin de les combattre, ne rougit point d'acheter au poids de l'or une paix honteuse. Ce foible monarque ne défendit pas mieux les droits de la couronne contre ses propres sujets. Il porta une grande atteinte à l'autorité royale, en rendant héréditaire les dignités de son royaume.

An de J. C. 877. Son fils unique *Louis II*, dit *le Bègue*, lui succéda. Il étoit alors père de deux enfans mâles que lui avoit donnés Ansgarde, sa femme, qu'il avoit répudiée, par ordre de son père, pour épouser Adélaïde. Le nouveau roi démembra, comme son prédécesseur, une grande partie de son domaine. Mauvais politique, ou trop foible pour pouvoir refuser, il donna à beaucoup de particuliers des seigneuries, des duchés, des comtés. On croit que ce fut alors que commencèrent les comtes d'Anjou en la personne d'Ingelger, les ducs de Bretagne dans celle d'Alain *le Grand*, et les ducs de

Bourgogne et comtes de Provence, dans celle de Boson. Louis mourut, après un règne d'environ deux ans, laissant sa seconde femme Adélaïde grosse d'un prince, qui vint au monde très-peu de temps après la mort de son père, et qui fut nommé *Charles*.

Louis III et *Carloman*, les deux fils que Louis *le Bègue* avoit eus de sa première femme, lui succédèrent, quoique plusieurs seigneurs prétendissent les exclure du trône, en attaquant leur légitimité, parce que leur mère avoit été répudiée; prétentions évidemment mal fondées, puisque ces deux princes étoient nés d'un mariage très-légitime, et avant la répudiation de leur mère. Ces prétentions prouvent néanmoins que la saine partie des Français ne vouloit plus avoir pour souverains des princes bâtards, ou regardés comme tels. Les deux nouveaux monarques vécurent toujours unis par les liens de l'amitié fraternelle la plus inaltérable. Mais, sous leur règne, l'autorité royale fut contrebalancée par la puissance des grands. Les ducs, les comtes, les gouverneurs des provinces et des villes rendirent héréditaires dans leurs maisons des titres qu'ils ne devoient posséder qu'à vie. Ils usurpèrent les terres et la justice, s'érigeant en sei- An de J. C. 879.

gneurs propriétaires des lieux dont ils n'étoient que les magistrats, soit civils, soit militaires. On donna à ce nouveau genre de possession le nom de *Fiefs ;* et par-là fut introduit un nouveau genre d'autorité, auquel on donna le nom de *Suzeraineté.* Ainsi naquit le gouvernement féodal, qui n'étoit qu'une pure anarchie.

Vers ce même temps, Boson, comte de Provence, frère de Richilde, seconde femme de Charles *le Chauve*, et qui avoit eu l'habileté d'épouser Hermengarde, fille de Louis *le Bègue*, établit le royaume d'Arles, qui renfermoit la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie, la Franche-Comté, et une partie du duché de Bourgogne. Ce royaume est aussi appelé *le premier royaume de Bourgogne*, dite *Bourgogne Cis-Jurane.* Les deux princes français marchèrent contre Boson, et le battirent plusieurs fois, sans pouvoir l'empêcher de se maintenir dans son nouveau royaume.

An de J. C. 884. A la mort de Louis III et de Carloman, qui ne laissèrent point d'enfans, *Charles*, fils posthume de Louis *le Bègue*, n'étoit âgé que de cinq ans. On offrit la couronne à l'empereur Charles *le Gros*, fils de Louis *le Germanique*,

et petit-fils de Charles *le Chauve*. Ces deux couronnes étoient un fardeau trop pesant pour ce prince. Les Normands vinrent faire le siége de Paris. Eudes, fils de Robert *le Fort*, mort, comme je l'ai déjà dit, en combattant pour la patrie, en étoit alors comte. Il défendit cette ville pendant deux ans, et se signala par des prodiges de valeur. Charles s'avança à la tête d'une armée pour le secourir. Mais, effrayé de la bonne contenance des Normands, il eut la lâcheté de demander la paix, qu'il obtint au prix de cent livres pesant d'argent. Il mourut accablé du mépris de ses peuples, et ne laissa point d'enfans. J'observerai ici que ce prince n'a point de rang numérique parmi nos rois. Tous nos historiens, au lieu de compter dix *Charles*, n'en comptent que neuf. On a prétendu que son règne ne fut qu'une régence.

La situation déplorable des affaires engagea les seigneurs et les évêques à revêtir *Eudes* de la puissance royale. Ce fut en ce même temps que Rodolphe, fils de Conrad, comte de Paris, fonda le second royaume de Bourgogne, dite *Bourgogne Trans-Jurane*, qui comprenoit la Suisse depuis la Reuss, le Vallais, Genève, la Savoie, et le — An de J. C. 888.

2*

Bugey. Il ne faut pas confondre avec ce royaume le duché de même nom qui en avoit été détaché en grande partie, ainsi que du premier.

Eudes, couronné roi, battit les Normands, et leur accorda cependant la paix à des conditions avantageuses. Comme il n'avoit pas réuni tous les suffrages, lorsqu'il avoit été élevé sur le trône, il eut à combattre un parti puissant, qui vouloit proclamer roi *Charles*, fils de Louis *le Bègue*. Il se fit un accommodement entre ces deux princes. Eudes conserva le pays qui est entre la Seine et les Pyrénées, et *Charles*, que ses partisans firent couronner, eut le pays qui s'étend depuis la Seine jusqu'à la Meuse.

An de J. C. 898. Quelques années après, Eudes mourut sans enfans. Ce ne fut pas sans d'assez grandes difficultés que *Charles III*, dit *le Simple*, fut reconnu roi de France. On prétendoit qu'il n'avoit aucun droit à la couronne, parce qu'il n'étoit point légitime, étant né d'une seconde femme de Louis *le Bègue*, du vivant de la première, dont la répudiation n'avoit annullé en aucune manière le premier mariage, ni par conséquent donné la faculté d'en contracter un second. Ces prétentions étoient bien

mieux fondées que celles qu'on avoit élevées contre la légitimité de Louis III et de Carloman. Mais les seigneurs, qui avoient fait couronner Charles, l'emportèrent.

Monarque foible, sans génie et sans prudence, il ne put arrêter le cours des guerres intestines que se firent les grands du royaume. D'un autre côté, les Normands ne cessoient de rentrer en France, et d'y exercer de nouveaux ravages. Charles fut forcé de céder à Rollon, leur chef, la partie de la Neustrie qu'ils appeloient déjà *Normandie*, sous la condition qu'il en feroit hommage : il lui donna même en mariage sa fille Griselle. L'empereur Louis III étant mort, Charles fut hors d'état de faire valoir ses droits à l'Empire, qui sortit alors de la maison de France, et qui devint électif.

Ce prince étoit maîtrisé par Haganon, son ministre, homme d'une naissance obscure, mais habile, et ne manquant pas de courage. Les seigneurs, indignés de ses tyrannies, se révoltèrent. *Robert*, frère du roi Eudes, forma un puissant parti, pour monter sur le trône, et se fit couronner à Reims. Mais il fut tué dans une bataille de la main de Charles lui-même. Hugues *le Grand*,

fils de Robert, vengea sa mort dans un second combat où Charles fut entièrement défait. Le roi vaincu se réfugia chez Henri I, roi de Germanie, et de là chez Herbert, comte de Vermandois.

An de J. C. 923. La couronne fut offerte à Hugues *le Grand*, qui la refusa. Son beau-frère, *Raoul* ou *Rodolphe*, duc de Bourgogne, ne balança point à l'accepter, et fut couronné. Mais il est à remarquer que les provinces méridionales ne le reconnurent jamais pour roi. Il fut obligé, pour gagner les grands, de leur donner plusieurs domaines. C'est ce qui fait dire au président *Hénault*, qu'on peut principalement rapporter à cette époque l'établissement des fiefs, quoique l'on en aperçoive des traces longtemps avant cette époque.

On ne vit que séditions et révoltes sous le règne de Raoul. La Lorraine, autrefois royaume d'Austrasie, et qui avoit pris son nouveau nom de Lothaire, fils de l'empereur de ce même nom, se détacha de la France, pour se soumettre au roi de Germanie, qui occupoit alors le trône impérial. Les Hongrois entrèrent en France, et n'en sortirent qu'à force d'argent. Le comté de Laon fut cédé à Herbert, qui promit de ne point rendre la liberté à Charles

le Simple, qu'il tenoit enfermé dans le château de Péronne, où ce monarque finit ses jours peu de temps après.

Raoul étant mort sans enfans, Hugues *le Grand*, comte de Paris, duc de France et de Bourgogne, et, depuis quelque temps, arbitre du trône, auroit pu bien aisément y monter. Il aima mieux y placer *Louis IV*, dit d'*Outre-mer*, parce que sa mère l'avoit emmené en Angleterre, lors de la fuite de son père, Charles *le Simple*. Le jeune roi, après avoir soutenu des guerres contre les grands de son royaume, profita de la circonstance de la mort de Guillaume, duc de Normandie, pour s'emparer de cette province. Il en avoit promis la moitié à Hugues, afin que celui-ci ne le traversât point dans son entreprise. Mais il manqua de parole à ce comte, qui la lui enleva, autant par sa valeur que par ses intrigues. Il fit prisonnier le roi dans une bataille, et le força à restituer la Normandie à Richard, fils de Guillaume, et à lui céder à lui-même le comté de Laon. Hugues ne laissa pas de continuer la guerre, et ne la finit que par l'autorité du pape, qui l'obligea de rendre ce comté à Louis.

An de J. C. 939.

L'année suivante, ce prince mourut

d'une chute de cheval. Trois ans auparavant, il avoit eu la précaution de s'associer au trône Lothaire, son fils aîné, et avoit fait son second fils, Charles, duc de la partie de la Lorraine qui appartenoit à la France. Jusqu'à cette époque on avoit suivi, dans l'ordre de la succession à la couronne, la même coutume que sous la première race : les bâtards et les enfans légitimes l'avoient portée sans distinction et sans droit d'aînesse. Après la mort de Louis IV, elle cessa de se partager, ne devant appartenir qu'au fils aîné légitime.

An de J. C. 954. *Lothaire*, âgé de quinze ans, monta paisiblement sur le trône, par la protection de Hugues *le Grand*, qui mourut deux ans après, laissant à Hugues Capet, son fils aîné, ses domaines et son autorité. Les seigneurs étoient alors plus puissans que jamais. Les guerres qu'ils se faisoient avoient jeté la monarchie dans une confusion d'où il étoit bien difficile de la tirer. Lothaire, avec toute son activité, sa vigilance et son grand courage, ne put, dans le cours d'un règne assez long, que regagner une très-petite partie de l'autorité qu'avoient perdue ses prédécesseurs. Sous son règne, l'empereur Othon II fit la conquête de toute la Lorraine,

et en céda la partie basse à Charles, frère de Lothaire, sous la condition qu'il lui en feroit hommage.

Louis V, que son père Lothaire avoit fait proclamer roi, avant de mourir, ne régna qu'un an, et fut, dit-on, empoisonné par la reine, sa femme, qui ne l'aimoit pas. On l'avoit surnommé *le Fainéant*. Il fut le dernier de cette race des rois de France, dite des *Carlovingiens*. Les maires du palais avoient enlevé la couronne aux descendans de Clovis. Les grands seigneurs la firent sortir de la maison de Charlemagne, deux cent trente-six ans après qu'elle y étoit entrée. An de J. C. 986.

L'autorité royale fut presque anéantie sur la fin de cette seconde race. Nous la verrons entièrement rétablie sous les princes de la troisième. Animés du même esprit, conduits par les mêmes vues, ils reprirent insensiblement tout ce que leurs prédécesseurs avoient laissé usurper aux seigneurs, et recouvrèrent les droits les plus précieux de la couronne, qui sont en même temps les plus favorables au bonheur et à la tranquillité des peuples. On doit même remarquer que le droit successif héréditaire s'établit si bien, que les rois n'auroient plus été les maîtres de dé-

ranger l'ordre de la succession, le trône appartenant à l'aîné, par une coutume devenue aussi forte que la loi même.

A la mort de Louis V, la France étoit déchirée par une foule de petits souverains, dont les principaux étoient le duc de Normandie, les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne. Charles, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis d'*Outre-mer*, et oncle du dernier roi, pouvoit seul avoir quelques droits à la couronne. Mais, comme l'ont dit tous les historiens, les derniers descendans de Charlemagne étoient tombés dans le mépris; et ceux de Robert *le Fort* s'étoient élevés, par leurs services, au plus haut degré de puissance. D'ailleurs, Charles de Lorraine avoit rendu hommage de son duché à l'empereur; et les Français avoient l'ame trop fière pour se laisser gouverner par un prince feudataire d'un autre souverain. Enfin, Charles étoit petit-fils du roi Charles *le Simple*, à qui, comme je l'ai déja dit, on avoit contesté, non sans fondement, la légitimité de sa naissance, parce qu'on ne vouloit plus de rois bâtards; et l'on concluoit de là que la race des princes français légitimes avoient été éteinte en la personne

du roi Carloman, qui survécut au roi, son frère, Louis III.

Toute la nation se réunit donc en faveur de *Hugues Capet*, duc des-Français, fils de Hugues *le Grand*, petit- An de J. C. 987.
fils de *Robert*, couronné roi; petit-neveu, par son père, d'*Eudes*, qui régna dix ans, et arrière-petit-fils de Robert *le Fort*. Il fut appelé au trône, et eut l'habileté de s'y affermir. Une année après qu'il eut été couronné à Reims, il prit la sage précaution de faire sacrer son fils Robert. Charles, duc de Lorraine, voulut lui disputer la couronne les armes à la main, et fit le siége de Laon, dont il s'empara. Mais bientôt il fut fait prisonnier dans cette même ville, et mourut deux ans après, ne laissant point de postérité, ou laissant des enfans qui n'en eurent point.

Le nouveau roi s'établit à Paris, que ceux de la seconde race avoient cessé d'habîter. Durant tout son règne, il se montra aussi juste et prudent, qu'il avoit paru habile capitaine dans les occasions. Il eut la bonne politique de ne prendre aucune part aux guerres que se faisoient ses grands vassaux, et mourut tranquille possesseur d'une couronne dont il s'étoit rendu digne par ses grandes qualités.

On croit, dit le président *Hénault*, pouvoir fixer à ce siécle le commencement de la pairie. Mais, en même temps, on doit remarquer que les pairs sont plus anciens en France que la pairie. Celle-ci, dit *le Laboureur*, n'a commencé d'être réelle de nom et d'effet que lorsque les fiefs ont commencé d'être héréditaires et patrimoniaux ; au lieu que les pairs étoient juges, de tous les temps, de leurs concitoyens.

An de J. C. 996. *Robert*, fils et successeur de Hugues *Capet*, n'essuya sur le trône aucune inquiétude de la part de ses sujets. Il fut forcé, par le pape Grégoire V, de se séparer de la reine Berthe, sa parente, veuve du comte de Chartres, et de prendre une seconde femme. Il épousa Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles et de Provence. Celle-ci lui donna le chagrin d'armer contre lui deux fils qu'il chérissoit. Mais il eut la consolation de les voir bientôt rentrer dans le devoir. Il acquit le duché de Bourgogne par la cession que lui en avoit faite Henri, son oncle, mort sans enfans légitimes. Robert fut bienfaisant, vertueux, très-charitable et savant. Il nourrissoit, le plus souvent, jusqu'à mille pauvres par jour, leur lavoit les pieds le jeudi saint, et les servoit à genoux, couvert d'un

cilice. Il composa plusieurs hymnes que l'on chante encore à l'église.

Son fils *Henri I*, qu'il avoit fait couronner à Reims, lui succéda. Le nouveau monarque vit son frère Robert, excité par sa mère, et soutenu d'Eudes, comte de Champagne, et de Baudouin, comte de Flandre, se révolter contre lui. Mais il battit trois fois le comte de Champagne, et eut la générosité d'investir Robert du duché de Bourgogne. Ce prince fut le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui dura près de trois cent soixante ans. An de J. C. 1031.

Ce fut au commencement du règne de Henri que finit le second royaume de Bourgogne, par la mort de Rodolphe III qui, ne laissant point d'enfans mâles, fit Conrad *le Salique* son héritier. Cet empereur réunit à l'Empire ce qu'il put de ce royaume. Le reste fut démembré; et de ces débris se formèrent les comtés de Provence, de Viennois, et de Savoie.

Le jeune *Philippe I*, successeur de Henri, avoit été sacré et couronné à Reims, une année avant la mort de son père, qui lui avoit donné pour tuteur Baudouin, comte de Flandre. Celui-ci s'acquitta de cet emploi avec honneur, 1060.

et battit les Gascons qui s'étoient révoltés.

Un pauvre hermite de Picardie, nommé *Pierre*, revenant de Jérusalem, fit une peinture des plus énergiques de toutes les vexations dont les Turcomans accabloient les chrétiens de la Palestine. Tous les esprits furent aussitôt enflammés du désir d'aller les délivrer. Il se tint un concile à Clermont ; on s'enrôla et l'on partit pour la Terre-Sainte. Les enrôlés furent appelés croisés, parce qu'ils portoient une croix d'étoffe rouge sur leurs habits. Ils s'emparèrent de Jérusalem, sous le commandement de Godefroy de Bouillon qui en fut élu souverain. Les seigneurs avoient pris dans cette croisade des bannières pour se faire reconnoître de leurs vassaux. Comme ils étoient tout couverts de fer, ils se distinguèrent par quelque emblême ; et ces symboles furent conservés comme des titres d'honneur : telle fut l'origine des armoiries.

Peu de temps après cette croisade, Henri I, roi d'Angleterre, réunit à son royaume la Normandie dont il s'empara, quoiqu'elle dût appartenir à son frère Robert, qui étoit alors en Palestine. C'est ici la source de cette rivalité, qui, durant plusieurs siècles, arma presque

continuellement les deux nations l'une contre l'autre. Un roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne pouvoit qu'être un dangereux vassal du roi de France. Aussi le monarque anglais, qui avoit fait cette réunion, ne manqua-t-il pas de soutenir les autres vassaux rebelles, qui firent la guerre à Philippe sur la fin de son règne.

Louis VI, dit *le Gros*, avoit réprimé les séditions dans le royaume, du vivant même de son père, qui l'avoit associé à la royauté. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il s'engagea dans une guerre assez vive contre les Anglais. On étoit convenu que le roi d'Angleterre remettroit en séquestre, ou feroit raser la forteresse de Gisors, qui étoit sur la frontière de France et de Normandie. Henri ayant refusé d'exécuter cette convention, Louis prit les armes. Cette guerre fut remplie de combats continuels, et, par le traité de paix, la place de Gisors fut laissée au monarque anglais, sous la condition de l'hommage. An de J. C. 1108.

Cependant Louis voulut réparer la faute qu'avoit faite son père de ne pas s'opposer à Henri, lorsque celui-ci conquit la Normandie contre son frère Robert. Il réunit toutes ses forces pour rétablir le fils de ce dernier dans cette pro-

vince. Mais Henri, devenu trop puissant, fut encore vainqueur, et renouvela son hommage pour la Normandie.

Peu de temps après, l'empereur Henri V, gendre du roi d'Angleterre, brûlant de se venger de l'excommunication fulminée contre lui dans un concile tenu à Reims, se mit en campagne à la tête d'une armée très-nombreuse, résolu de réduire en cendres cette ville. Louis convoqua tous ses vassaux, qui, se montrant alors pleins d'ardeur et de zèle, formèrent, avec les troupes du monarque, une armée de deux cent mille hommes. L'empereur, effrayé, repassa promptement le Rhin. Le roi avoit été prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Il est le premier roi de France qui l'ait portée à la guerre.

Ce prince, plein de bravoure et de douceur, avoit toutes les vertus qui font un bon roi, et des principes d'honneur et de justice bien différens de ceux de Henri, roi d'Angleterre, qui le trompa toujours. Il commença à relever l'autorité royale sur les vassaux de la couronne, en faisant des établissemens utiles. Il permit aux serfs d'acheter la franchise, et la liberté de se choisir des maires et des échevins. Alors se forma le gouvernement municipal. Les villes,

sous le nom de *communes*, s'engagèrent à fournir au roi un certain nombre de gens de guerre, Il est vrai qu'elles s'obligèrent aussi à payer certaines tailles aux seigneurs. Mais ceux-ci n'avoient plus le même empire sur ces hommes devenus véritablement libres, et naturellement jaloux de leur liberté. Ce qui étendit encore davantage l'autorité royale, ce fut la diminution de celle des justices seigneuriales, par le droit qui fut donné d'appeler en plusieurs cas aux juges royaux des sentences qu'avoient rendues les officiers des seigneurs.

Louis VII, surnommé *le Jeune*, avoit été sacré du vivant de son père. Mais, lorsqu'il lui succéda, il ne crut pas devoir se faire sacrer de nouveau; ce qui prouve que l'autorité des rois de cette troisième race s'affermissoit de jour en jour. Il avoit épousé Eléonore, héritière du Poitou et de l'Aquitaine, et, par ce moyen, avoit réuni à la couronne un pays considérable depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. An de J. C. 1137.

Le commencement de son règne fut troublé par quelques différends qu'il eut avec Innocent II, au sujet de l'élection d'un archevêque de Bourges, que ce pape avoit fait sans le consentement du roi. Thibaud, comte de Champagne,

avoit eu part à cette affaire, et souleva même plusieurs seigneurs particuliers contre Louis. Ce prince irrité fondit sur la Champagne, saccagea Vitri, et fit mettre le feu à l'église, où périrent plus de treize cents personnes. S. Bernard, moine de Clairvaux, lui conseilla de faire une croisade pour expier ce crime. Le roi partit pour la Terre-Sainte à la tête de quatre-vingt mille hommes, et, durant son absence, Suger, moine de S. Denis, régent du royaume, fit fleurir la monarchie par le plus sage gouvernement.

A son retour de la Palestine, Louis, qui, depuis long-temps, se croyoit déshonoré par les galanteries de la reine Eléonore, se servit du prétexte de la parenté pour la répudier. Six semaines après, cette princesse épousa Henri II Plantagenet, qui possédoit l'Anjou, le Maine et la Normandie, et lui apporta pour dot toutes ses possessions. Bientôt ce prince joignit à ces belles provinces la couronne d'Angleterre, à laquelle il avoit été déclaré successeur par le roi Etienne. Il fit la guerre à Louis, au sujet du comté de Toulouse, sur lequel il prétendoit exercer les droits d'Eléonore: mais ce fut sans succès.

On trouve sous ce règne une preuve

du

du droit de régale dans des lettres-patentes, par lesquelles Louis donne les revenus de l'Eglise de Paris, le siége étant vacant, aux religieuses d'Hières. Peu de temps avant sa mort, il fit sacrer et couronner son fils Philippe à Reims, et attribua à ce siége la prérogative du sacre qui avoit été jusqu'alors indécise.

Les surnoms de *Conquérant* et d'*Auguste* furent donnés à *Philippe II*, à cause des grands exploits qui ont immortalisé son règne. A peine fut-il sur le trône, qu'il chassa du royaume les Juifs, qu'on accusoit d'immoler, le jour de la scène, des enfans chrétiens : mais il les rappela dans la suite. Il n'étoit âgé que de quinze ans; et son père lui avoit donné pour tuteur le comte de Flandre, dont il voulut épouser la nièce, fille de Baudouin, comte de Hainaut. La reine-mère craignit que ce mariage n'augmentât encore l'autorité du tuteur, au préjudice du comte de Champagne, son frère, par qui elle avoit espéré de gouverner. Elle se retira, excita même un soulèvement, et engagea le roi d'Angleterre à se joindre à son frère. Le jeune Philippe, loin d'être intimidé, commença par punir le comte de Sancerre, un des chefs de la révolte, célébra son

An de J. C. 1180.

mariage, et força le roi d'Angleterre à la paix.

Elisabeth de Vermandois, femme du comte de Flandre, étant morte sans enfans, les domaines de cette princesse devoient revenir à Philippe, parce que Hugues de France, troisième fils de Henri I, en avoit épousé l'héritière. Il se hâta donc de prendre les armes contre son tuteur, et l'obligea de lui céder le Vermandois qu'il réunit à la couronne. Ce fut presque en ce même temps qu'il fit paver les rues de Paris. Cette capitale fut agrandie, embellie, et entourée de murs.

L'aîné des enfans de Henri II, roi d'Angleterre, avoit épousé Marguerite, sœur de Philippe, qui lui avoit donné en dot plusieurs villes du Vexin. Le jeune prince étant mort sans enfans, le roi revendiqua ces villes, et prit les armes contre le roi d'Angleterre, monarque alors bien puissant : il avoit joint à son royaume d'Irlande et possédoit en France la Guienne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Limosin, le Périgord, l'Angoumois, l'Anjou, le Maine, la Touraine, et la Normandie, à quoi il ajouta la Bretagne par le mariage d'un de ses fils avec l'héritière de ce duché. Mais Philippe étoit un héros : il battit

Henri, et l'obligea de lui payer vingt mille marcs d'argent.

Richard I, successeur du roi d'An- gleterre, et Philippe, se jurèrent une imitié éternelle. Ils firent la disposition l'une troisième croisade plus nom- oreuse que la première. Mais ils se brouil- èrent en Palestine; et bientôt une guerre en Europe fut la suite de cette rupture. Philippe se signala contre les infidèles, u siège de la ville d'Acre, prise par les Français. Dans cette guerre fut créé le oremier maréchal de France, qui ce- endant ne commandoit pas encore les rmées.

Philippe, de retour en France, s'em- ara d'une partie de la Normandie, et éunit en même temps à la couronne 'Artois qu'il avoit eu par son mariage vec Isabelle, fille de Baudouin. Plu- ieurs années se passèrent en petits com- ats, dont les succès furent différens. 'évènement le plus digne de remarque, st la rencontre de Fréteval, entre Châ- eaudun et Vendôme. L'arrière-garde u roi y fut défaite, et toutes les archi- es furent enlevées. On réforma dès-lors et abus si étrange, de porter à la guerre es titres les plus précieux de la cou- onne.

Richard, roi d'Angleterre, étant mort,

Jean *Sans-Terre* lui succéda, au préjudice de son neveu Arthur, duc de Bretagne, qui fut fait prisonnier dans un combat, et envoyé à Rouen, où il périt de mort violente. Sa mère, accompagnée de la principale noblesse de ses Etats, vint demander justice au roi. Philippe cita Jean, son vassal, devant la cour des pairs de France, pour qu'il y fût jugé sur le meurtre d'Arthur. Le monarque anglais ne comparut point. Philippe le déclara rebelle, confisqua ses terres, s'empara de toute la Normandie, qu'il réunit pour toujours à la couronne, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, etc.; en sorte qu'il ne resta que la Guienne aux Anglais.

Durant cette dernière guerre, il s'étoit formé une quatrième croisade, fameuse par la prise de Constantinople, dont Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur. Cette croisade fut suivie d'une autre dans l'intérieur du royaume, contre une foule de novateurs appelés tantôt *Manichéens*, tantôt *Vaudois*, plus communément *Albigeois*, qu'on accusoit d'infâmes débauches. Les provinces méridionales, inondées de sang, furent le théâtre des barbaries les plus atroces. Trente mille hommes, suivant les uns; soixante mille, suivant d'autres,

furent passés au fil de l'épée dans la seule ville de Béziers. Raimond, comte de Toulouse, protecteur de ces hérétiques, fut dépouillé de ses Etats.

Cette croisade avoit prolongé une trève conclue avec les Anglais. Mais Jean *Sans-Terre*, n'ayant pas voulu recevoir l'élection d'un archevêque de Cantorbéri, faite par le pape Innocent III, et s'étant emparé des biens de cette église, le pontife jeta un interdit sur son royaume; déclara, bientôt après, le trône vacant, et le donna au roi de France. Philippe se montra, dans cette occasion, moins juste qu'ambitieux. Il prit aussitôt les armes, équipa une flotte de dix-sept cents voiles, pour aller attaquer l'Angleterre, et s'empara d'abord de la Flandre, pour punir le comte, qui, le seul de ses vassaux, s'étoit opposé à cette guerre. Mais, dans cet intervalle, la flotte française fut surprise et détruite par la flotte anglaise de cinq cents voiles, jointe à celle du comte de Flandre.

Philippe ne tarda pas à se venger bien glorieusement de cet affront. A la tête de cinquante mille hommes seulement, il battit à Bouvines, entre Lille et Tournai, non sans un grand risque de sa vie, l'empereur Othon IV et le comte de Flan-

dre ligués avec le roi d'Angleterre, dont l'armée étoit de près de deux cent mille hommes. Le comte de Flandre fut fait prisonnier dans cette bataille. L'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, fils de Robert de France, comte de Dreux, s'y signala par sa bravoure. Il abattit le général anglais avec sa massue de fer. C'étoit l'arme ordinaire de ce prélat guerrier, qui se faisait scrupule de se servir de l'épée, du sabre et de la lance. Il avoit combattu de même au siége d'Acre et devant Beauvais, où il avoit été fait prisonnier. Les Anglais furent encore défaits dans le Poitou par Louis, fils aîné de Philippe. Ce fut dans cette campagne qu'on vit, pour la première fois, le maréchal de France commander l'armée.

Jean *Sans-Terre*, étant devenu de jour en jour plus odieux aux Anglais, fut déclaré déchu de la couronne par ses propres sujets, qui la déférèrent à Louis. Ce prince fit une descente en Angleterre, et fut couronné à Londres. Mais la mort de Jean éteignit le ressentiment des Anglais, jaloux d'ailleurs de la nation française. Ils couronnèrent Henri III, son fils, et Louis fut forcé de revenir en France.

On voit dans Philippe-Auguste le pre-

mier monarque français qui ait entretenu une armée sur pied, même en temps de paix. Il est aussi le premier des rois de la troisième race qui n'ont pas fait couronner leur successeur de leur vivant. L'autorité royale étoit alors trop bien affermie, pour que cette précaution ne fût pas jugée inutile. Je dois remarquer ici que les provinces réunies à la couronne sans conditions n'eurent point d'Etats particuliers; mais que celle qui avoient été, ou qui furent dans la suite réunies sous conditions, telles que l'Artois, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, la Bretagne, conservèrent leurs Etats.

Louis VIII, qui avoit été proclamé à Londres roi d'Angleterre, et qui mérita, par son courage, le surnom de *Cœur-de-Lion*, succéda à Philippe-Auguste. En montant sur le trône, il affranchit les serfs, qui étoient encore en grand nombre dans le royaume. Non content de s'attacher à se maintenir dans la possession de ce que son père avoit conquis en France sur les Anglais, il leur prit Niort, Saint-Jean-d'Angeli, et tout ce qui étoit en-deçà de la Garonne, outre le Limosin, le Périgord, le pays d'Aunis avec la Rochelle. Il ne lui restoit plus qu'à conquérir la Gascogne et Bor-

An de J. C. 1223.

deaux ; mais il se laissa engager par le pape à faire la guerre aux Albigeois, et mourut, après n'avoir régné que trois ans. On soupçonna Thibaut, comte de Champagne, d'avoir hâté ses jours. La chevalerie, dont on trouve quelques traces sous Charlemagne, fleurit sous son règne. Il avoit été lui-même armé chevalier par son père.

An de J. C. 1226. Son fils *Louis IX*, dit *Saint-Louis*, lui succéda, âgé de douze ans. Blanche de Castille, sa mère, fut régente du royaume pendant sa minorité. Cette vertueuse princesse ne cessoit de dire au jeune roi : *Quelque tendresse que j'aie pour vous, mon cher fils, j'aimerois mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel.* Elle fut occupée, durant toute sa régence, à étouffer plusieurs factions, et à soumettre les barons et les seigneurs ligués, dont les principaux étoient les comtes de Champagne, de Bretagne, et de la Marche. Le comte de Toulouse, qui soutenoit les Albigeois, fit la paix avec le roi. Sa fille épousa Alphonse, frère de Louis, comte de Poitiers ; et la condition du traité fut que, faute d'héritiers de ce mariage, le comté de Toulouse seroit réuni à la couronne ; ce qui arriva effectivement.

Le comte de Champagne, dont la vie fut pleine de variations, gagné d'abord par la reine, s'engageant ensuite de nouveau avec les mécontens, abandonnant enfin le parti des rebelles, fut attaqué dans ses terres par ces seigneurs, qui vouloient faire valoir les droits qu'avoit sur la Champagne Alix, reine de Chypre, sa cousine. Louis prit les armes pour le secourir, et les fit quitter aux rebelles. Il ménagea un accommodement entre Alix et le comte, moyennant une somme d'argent que le roi fournit, et pour laquelle Thibaut lui céda les comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre, et le vicomté de Châteaudun. Le comte de Bretagne, persistant dans sa révolte, réunit à ses intérêts Henri III, roi d'Angleterre. Mais Louis fut vainqueur; et le comte, enfin réduit, vint se jeter à ses pieds.

Louis, devenu majeur, ne perdit rien de sa confiance pour sa mère. Depuis plusieurs années, ils gouvernoient de concert : ils continuèrent à gouverner de même, ne s'occupant que du bonheur des peuples et de la gloire de la monarchie. Le comté de Mâcon, qui avoit eu ses souverains depuis l'établissement des fiefs, fut réuni à la couronne par l'achat qu'en fit le roi.

Le pape Grégoire IX, ayant déposé l'empereur Frédéric II, fit offrir l'Empire à Robert, comte d'Artois, frère de Louis; mais ce monarque, trop bon politique et trop juste pour l'accepter, le refusa hautement, disant qu'il suffisoit à Robert d'être frère du roi de France. Forcé de prendre les armes contre le comte de la Marche, vassal rebelle que le roi d'Angleterre vint secourir en France, Louis entra dans ses terres, passa le pont de Taillebourg sur la Charente, à travers les ennemis qu'il mit en déroute, et les défit une seconde fois le lendemain près de Saintes. Cette ville et une partie de la Saintonge furent réunies à la couronne.

Quelques années après, le roi tomba malade et fit vœu d'aller à la Terre-Sainte, où la reine, sa femme, voulut le suivre. Il partit, accompagné de ses trois frères Robert, Alphonse, et Charles, comte d'Anjou. Une tempête dispersa sa flotte. Après en avoir rassemblé les débris, il arriva du côté de Damiette, à l'embouchure du Nil, se jeta dans la mer, l'épée à la main, à la tête de son armée, gagna le rivage, bordé des vaisseaux et des troupes des Musulmans, et s'empara de Damiette. Bientôt on passa le Nil pour assiéger le

Caire ; on combattit près de Massoure ; Louis y fit des prodiges de valeur avec l'élite des chevaliers. Mais il eut la douleur d'apprendre la mort de son frère Robert, qui, entraîné par l'impétuosité de son courage, avoit poursuivi les Sarasins jusque dans Massoure même.

De nouveaux combats aussi glorieux, la famine, une maladie contagieuse, affoiblirent l'armée ; et le roi fut fait prisonnier avec ses deux frères et toute sa noblesse. Qu'il fut grand dans sa prison ! *C'est le plus fier chrétien que nous ayons vu*, disoient les Musulmans, étonnés de sa patience et de son courage. Il racheta sa liberté, en rendant Damiette, et en payant quatre cent mille livres. De là il passa en Palestine, où il fit réparer les fortifications de Césarée, de Philippe, de Joppé, d'Acre, de Sidon, et rompit les fers de plus de douze mille esclaves chrétiens.

La mort de la reine mère, princesse digne des plus grands éloges, le rappela en France. Le sage monarque fit de la justice le principal objet de ses soins ; poursuivit les malfaiteurs ; réprima l'avarice des juges ; assujétit les grands aux lois ; prononça des peines pécuniaires contre les blasphémateurs ; substitua la preuve par témoins, à l'u-

sage barbare des duels; défendit ces guerres privées, que les seigneurs se faisoient sans la participation du prince, et diminua tous les abus qui ne pouvoient pas encore être extirpés. Il rendit une ordonnance, par laquelle il paroît que les trois Etats étoient consultés, quand il étoit question de matières où le peuple avoit quelque intérêt.

Mais le vif désir qu'avoit ce roi si vertueux, d'épargner le sang des peuples, en cimentant la paix avec les princes chrétiens, l'engagea à faire des traités que la raison d'Etat et la politique n'approuveront que très-difficilement. Il céda au roi d'Arragon la souveraineté sur le Roussillon et la Catalogne, pour les droits que ce prince prétendoit avoir sur le Languedoc et sur différentes villes. Il fit plus à l'égard du roi d'Angleterre; il lui céda le Limosin, le Périgord, le Quercy, l'Agénois, à charge d'en faire hommage-lige aux rois de France; tandis que le monarque anglais, Henri III, renonça seulement aux droits qu'il pouvoit avoir sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou.

Il sera bon de remarquer ici qu'on distinguoit trois sortes d'hommages, l'hommage *plane*, ou *simple*, très-

peu connu, qui obligeoit seulement à n'attaquer, ni directement ni indirectement, le seigneur à qui on l'avoit prêté : l'hommage *ordinaire*, qui obligeoit le vassal au service de cour, de plaids et de guerre : l'hommage-*lige*, qui imposoit les mêmes obligations, avec cette différence que le vassal ordinaire devoit au suzerain le service militaire, pendant quelque temps seulement de la guerre que celui-ci avoit à soutenir, et que le vassal-lige devoit ce service pour tout le temps de la guerre.

Après la mort de l'empereur Conrad IV, empoisonné, dit-on, par Mainfroi, son frère naturel, celui-ci avoit pris possession du royaume de Naples, au préjudice de Conradin, son neveu. Cette couronne étant regardée comme un fief du Saint-Siége, le pape l'offrit à Louis, qui la refusa. Mais le comte d'Anjou, à qui la même offre fut faite, se laissa éblouir ; et le roi, soit par respect pour le Saint-Siége, soit pour ne pas mettre d'obstacle à la fortune de son frère, consentit à l'établir sur le trône de Naples.

La France ne pouvoit qu'être paisible et florissante sous un monarque si juste, si bienfaisant et si religieux.

Malheureusement, des nouvelles accablantes qu'on reçut de la Palestine touchèrent sensiblement son cœur. Les chrétiens, battus par les mahométans, perdoient tous les jours les places qu'ils avoient conquises. Le zèle du roi s'enflamma : une autre croisade fut résolue. Il partit avec ses trois fils aînés ; et, au lieu d'aller en Egypte ou en Palestine, il tourna vers Tunis, désirant et espérant de convertir le roi de ce royaume mahométan. Mais la peste se mit dans son camp : un de ses fils mourut ; un autre fut dangereusement malade ; et il fut lui-même frappé du coup qui l'enleva à ses peuples. De six fils qu'il avoit eus, il en restoit trois. Le sixième, nommé *Robert*, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon. De ce mariage sortit la branche de Bourbon, qui, un peu plus de trois cents ans après, monta sur le trône.

Avant son départ, Louis avoit fondé l'hospice des Quinze-vingts. On a dit, mais sans preuve, que ce fut en faveur des gentilshommes français à qui les Sarasins avoient fait crever les yeux. L'établissement de la police de Paris commença dans ce même temps. Etienne Boileau étoit alors prévôt de cette ville.

Il y eut sous ce règne deux maréchaux de France : quand l'un d'eux venoit à manquer, on le remplaçoit.

Ce saint roi laissa à Philippe, son fils aîné, des maximes sur le gouvernement, écrites de sa main, qui portent l'empreinte de la piété la plus tendre, et de l'amour le plus vif pour les peuples. Il n'est assurément aucun prince de son siécle qu'on puisse lui comparer dans l'art de régner. Je ne puis m'empêcher de présenter ici le portrait qu'en a tracé le président *Hénault*. « Le P. *Daniel* a raison, dit-il : *Saint Louis a été un des plus grands et des plus singuliers hommes qui aient jamais été.* En effet ce prince, d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui, hors de là, sembloit foible, simple et timide. C'est ce qui faisoit qu'on le voyoit donner des exemples du plus grand courage, quand il combattoit les rebelles, les ennemis de son Etat ou les infidèles : c'est ce qui faisoit que, tout pieux qu'il étoit, il savoit résister aux entreprises des papes et des évêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitassent des troubles dans son royaume : c'est ce qui faisoit

que, sur l'administration de la justice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration. Mais quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, alors ses domestiques devenoient ses maîtres ; sa mère lui commandoit, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissoient ses journées. A la vérité, toutes ses pratiques étoient ennoblies par les vertus solides et jamais démenties qui formèrent son caractère. »

An de J. C. 1270. *Philippe III*, surnommé *le Hardi*, étoit encore en Afrique, lorsqu'il succéda à son père. Il y rendit une ordonnance touchant la majorité des rois, fixée à quatorze ans : mais elle n'eut point lieu. Après avoir battu les infidèles, et fait avec eux une trève de dix ans, il revint en France. Alphonse, son oncle, comte de Poitiers, et sa femme, étant morts sans héritiers, tous leurs domaines qui comprenoient le Poitou, l'Auvergne, une partie de la Saintonge, le pays d'Aunis, et le comté de Toulouse, furent réunis à la couronne. Mais Philippe ne put conquérir la Sicile, que Pierre d'Arragon avoit usurpée sur le roi de Naples, son oncle, après le fameux massacre des Français, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Ce prince mourut à Perpignan, au retour

de son expédition dans l'Arragon. Il ne sera pas inutile de remarquer ici, avec le président *Hénault*, que, sous son règne, la loi des apanages commença à être mieux expliquée, par un arrêt rendu au sujet du comté de Poitiers, adjugé au roi, au préjudice de Charles d'Anjou, son oncle.

« Sous les deux premières races, dit cet auteur, les enfans des rois partageoient également la couronne entre eux. Sous le commencement de la troisième, l'inconvénient de ces partages fit prendre le parti de démembrer quelques portions des terres, dont le fils puîné auroit la propriété. Mais, à mesure que les principes de la vraie politique se perfectionnèrent, l'inconvénient du démembrement d'une partie de la couronne s'étant fait sentir davantage, les partages ou apanages dont l'apanagé pouvoit auparavant disposer comme de son bien, devinrent une espèce de majorat et de substitution, ou furent enfin chargés de retour à la couronne, à défaut d'*hoirs*. Cette loi se trouve établie par l'arrêt dont on vient de parler. Ce fut entre Charles d'Anjou, roi de Sicile, et Philippe *le Hardi*, son neveu, au sujet du comté de Poitiers. Charles prétendoit à ce comté, comme

plus proche héritier d'Alphonse, dernier décédé, lequel étoit son frère, au lieu que Philippe n'étoit que son neveu. Mais l'arrêt prononça en faveur de Philippe, sur ce principe, que toutes les fois que le roi faisoit don à un de ses puînés, de quelque héritage, et que le donataire ou apanagiste mouroit sans héritiers, l'héritage retournoit au donateur roi, ou à son héritier à la couronne, sans que le frère de l'apanagiste y pût rien prétendre.

An de J. C. 1285.

Philippe IV, dit *le Bel*, fils aîné et successeur de Philippe *le Hardi*, prit le titre de roi de Navarre, parce qu'il avoit épousé Jeanne, héritière de ce royaume, de la Champagne et de la Brie, par la mort de son père Henri. La bonne intelligence régnoit entre la France et l'Angleterre, depuis le traité de Saint Louis avec Henri III. Mais ces deux nations rivales ne pouvoient vivre long-temps en paix.

Des vaisseaux normands ayant été insultés par les Anglais, Philippe envoya demander satisfaction à Edouard I, qui refusa de rendre justice, et qui, après avoir été cité deux fois à la cour des pairs, ne comparut point. Aussitôt que les délais de la citation furent expirés, on confisqua la Guienne, et l'on

arrêta Gui, comte de Flandre, qui avoit traité secrètement avec le monarque anglais. Le comte de Valois, frère du roi, fut envoyé en Guienne, et s'empara de cette province. On vit en ce même temps la reine Jeanne marcher en personne, pour défendre la Champagne, contre le comte de Bar qu'elle força de se rendre. Il se fit une trève entre la France et l'Angleterre. Le roi donna Marguerite, sa sœur, à Edouard I, et sa fille Isabelle à Edouard, fils de ce prince, avec la Guienne pour dot, à condition que celui-ci la posséderoit comme avoient fait ses prédécesseurs, en qualité de vassal de la couronne de France.

Le comte de Flandre, qui, pendant la guerre, avoit obtenu sa liberté en consentant à tout ce que Philippe exigeoit, s'étoit lié de nouveau avec Edouard. On continua la guerre contre ce comte, dont presque tous les Etats furent conquis par le comte de Valois. Le vainqueur lui persuada de venir trouver le roi. Mais Philippe, sans avoir égard à la parole que son frère avoit donnée au vaincu, fit arrêter celui-ci prisonnier avec ses deux fils, et réunit la Flandre à la couronne.

Bientôt les Flamands, opprimés par

les vexations du gouverneur français, prirent les armes, ayant à leur tête un simple tisserand de Bruges, nommé *Pierre Leroi*, et remportèrent une célèbre victoire à Courtrai. Robert d'Artois, qui commandoit l'armée française, les plus grands seigneurs, et vingt mille Français périrent dans cette bataille. Philippe marcha en personne contre les Flamands, et les battit à Mons-en-Puelle. On traita avec eux : le comte, qui fut mis en liberté, étant mort presqu'en même temps, son fils aîné fut rétabli dans ses Etats, à condition qu'il en feroit hommage à la couronne; et Philippe retint pour les frais de la guerre Lille, Douai, Orchies, et Béthune.

Durant cette guerre, il s'etoit élevé de grands démêlés entre Philippe et le pape Boniface VIII. En voici les détails les plus essentiels.

Il n'y avoit pas long-temps que ce pontife étoit sur la chaire de S. Pierre, lorsqu'il érigea en évêché l'abbaye de Saint-Antoine de Pamiers. Mais il n'avoit consulté pour cette érection, ni l'archevêque de Toulouse, dans le diocèse duquel étoit cette ville, ni l'évêque de Narbonne, son métropolitain, ni même Philippe *le Bel*. Bientôt Boni-

face fit voir, par sa conduite, qu'il vouloit porter les prétentions de la dignité pontificale au-delà des bornes prescrites. Il publia une bulle par laquelle il défendit aux ecclésiastiques de payer aucun subside aux princes, sans l'autorité du Saint-Siége, à peine d'excommunication, dont l'absolution seroit réservée au pape seul. Cette bulle regardoit particulièrement le roi de France, qui venoit de lever une somme sur son clergé. Philippe *le Bel*, de son côté, rendit deux ordonnances; l'une pour défendre le transport des espèces d'or ou d'argent et des marchandises hors de son royaume, sans sa permission; l'autre pour défendre aux étrangers de demeurer dans son royaume, et d'y faire le commerce.

A-peu-près en ce même temps, les *Colonne*, d'une des plus illustres et des plus puissantes familles de l'Italie, firent afficher dans Rome un écrit, où ils protestoient contre l'élection de Boniface, et appeloient au concile général des procédures qui pourroient être faites contre eux. Boniface excommunia Jacques et Pierre Colonne, cardinaux, ainsi que cinq de leurs plus proches parens. Il fit même prêcher contre eux une croisade, leva des troupes, et s'empara des villes de Népi et de Pales-

trine, où les Colonnes commandoient, et d'où ils sortirent déguisés.

Cependant Philippe *le Bel*, instruit que le nouvel évêque de Pamiers semoit contre lui des propos injurieux, le fit arrêter, pour qu'on lui fît son procès jusqu'à la dégradation. A cette nouvelle, Boniface écrivit à Philippe, pour se plaindre d'un pareil attentat sur la liberté ecclésiastique, et lui envoya en même temps une bulle par laquelle il se déclaroit souverain seigneur dans le spirituel et dans le temporel. Par une lettre du même jour, il appela les prélats français à un concile qu'il devoit tenir à Rome. Le roi fit brûler la bulle du pape, après avoir ordonné qu'on publiât cette exécution à son de trompe dans tous les quartiers de Paris. Il assembla ensuite les Etats du royaume, qui protestèrent contre les prétentions du pape sur le temporel. Tous les ordres fidèles au roi se déclarèrent ouvertement pour les droits de sa couronne. Les premiers seigneurs de France écrivirent aux cardinaux, mais en des termes trop vifs. Ceux-ci leur répondirent sur un ton plus modéré.

Le concile que Boniface avoit convoqué à Rome s'assembla ; et le pontife y donna une fameuse bulle, dans laquelle

il déclara que l'Eglise a deux glaives, le spirituel et le temporel, et que le temporel est soumis au spirituel. Il envoya cependant en France le cardinal Lemoine pour faire des propositions d'accommodement. Mais elles ne furent point écoutées; et l'on tint même au Louvre une assemblée où le chevalier Guillaume Nogaret, professeur des lois, accusa injustement le pape des crimes les plus énormes, sur-tout de simonie, d'athéisme et de magie. Boniface, instruit de ce qui s'étoit passé en France, excommunia Philippe *le Bel.* Aussitôt on tint à Paris une seconde assemblée, dans laquelle on renouvela les plus horribles accusations contre Boniface, suppliant le roi de faire convoquer un concile général, et de s'assurer néanmoins de la personne du pape, en le faisant emprisonner. Boniface, en ayant été averti, se retira à Agnani, ville de sa naissance, où il se croyoit plus en sûreté qu'à Rome.

Nogaret, et Sciarra Colonne, l'ennemi irréconciliable du pape, s'étoient déjà rendus fort secrètement en Italie. Ils entrèrent dans Agnani, forcèrent le palais de Boniface, et insultèrent le pontife, au point que Colonne le frappa d'un coup de son gantelet au visage : il

l'auroit même tué, si Nogaret ne l'en eût empêché. Les habitans d'Agnani, irrités de toutes ces violences, prirent aussitôt les armes, pour défendre le pape, et obligèrent Nogaret et Colonne de prendre la fuite avec leurs satellites. Boniface, revenu à des sentimens plus modérés, leva les excommunications, pardonna même à ses ennemis, et se fit transporter à Rome, où il mourut un mois après. Il avoit canonisé le roi saint Louis, en 1297, et institué le jubilé, en 1300, pour chaque centième année.

On peut dire que le roi de France mériteroit des éloges, s'il s'étoit contenté de résister au pape avec fermeté. Mais, naturellement fier et violent, il passa quelquefois les bornes de la décence et de la modération. Ces querelles avoient engagé Philippe à assembler les trois Etats du royaume. On croit que ce fut pour la première fois que le tiers-état ou les communes furent convoquées.

Au milieu de ces troubles, Philippe n'avoit pas laissé de s'appliquer à réformer les abus. Il défendit pour toujours les duels en matière civile, et rendit sédentaire à Paris le parlement, qui avoit été jusqu'alors *ambulatoire* et suivant la cour. Peu de temps après, de concert

concert avec le pape Clément V, qui avoit fixé son séjour à Avignon, il travailla à la destruction des Templiers. Dans un concile général, tenu à Vienne en France, fut prononcée l'abolition de cet ordre, qui perdit son existence dans toutes les parties de l'Europe où il étoit établi. Les crimes dont on accusoit ces religieux militaires, possesseurs de richesses immenses, sont trop monstrueux pour qu'il soit bien aisé de les en croire capables. Il fut aussi question, dans ce concile, des procédures qui avoient été commencées contre la mémoire du pape Boniface VIII; et il fut prouvé, par témoins, qu'il étoit mort catholique. On ne laissa pas de casser et d'annuller tout ce qu'il avoit fait au préjudice des rois.

En ce même temps, le comté de Lyon fut réuni à la couronne, par la conquête qu'en fit Louis, fils aîné de Philippe, sur Pierre de Savoie, archevêque de cette ville, à qui on laissa, ainsi qu'à son chapitre, la qualité de comte de Lyon.

Le comte de Flandre ayant refusé de payer huit cent mille livres qu'il devoit, le roi fit de grands préparatifs de guerre. Sous ce prétexte, on leva des sommes considérables d'argent, et l'on

altéra les monnoies. Ce dernier moyen avoit été plusieurs fois mis en usage, pour remédier à l'épuisement des finances, et avoit causé des séditions et des soulèvemens. Sur ces entrefaites, Philippe mourut, après avoir vigoureusement soutenu les droits de sa couronne, mais peu regretté de ses peuples, qu'il avoit rendus malheureux. Sous son règne, l'autorité royale fit de grands progrès, et avança la ruine du gouvernement féodal.

An de J. C. 1314. Son fils aîné, *Louis X*, surnommé *le Hutin*, étoit déjà roi de Navarre, par la mort de sa mère, héritière de ce royaume, lorsqu'il monta sur le trône de France. Quoiqu'il eût atteint sa vingt-troisième année, le comte de Valois, son oncle, s'empara de toute l'autorité, et commença par en faire un abus bien criminel. L'altération des monnoies avoit été conseillée au feu roi par deux Florentins. On l'imputa à Enguerrand de Marigny, surintendant des finances. Le comte de Valois n'aimoit pas ce ministre. Sur des accusations vagues et dénuées de preuves, il le fit condamner à être pendu : ce qui fut exécuté à Montfaucon, gibet que Marigny lui-même avoit fait dresser.

Louis continua la guerre sans succès

contre le comte de Flandre ; et, sous le prétexte de cette guerre, le peuple fut accablé d'impôts. Les offices de judicature furent vendus, et les habitans de la campagne, qui étoient encore serfs, se virent forcés d'acheter leur liberté. Une maladie violente emporta le jeune roi, qui ne laissa qu'une fille de Marguerite de Bourgogne, sa première femme. Mais la reine, Clémence de Hongrie, étoit grosse.

Philippe, comte de Poitiers, frère du feu roi, fut nommé régent du royaume de Navarre, pendant la minorité de Jeanne de Navarre, sa nièce, fille et héritière, quant à ce royaume, de Louis *Hutin*. On lui donna aussi la régence du royaume de France, en attendant que la reine fût accouchée. Elle mit au monde un prince qui fut nommé *Jean*, et qui ne vécut que huit jours. Alors il s'éleva de grandes contestations touchant la succession à la couronne. Eudes de Bourgogne, oncle par sa sœur, de Jeanne, fille de Louis, prétendoit qu'elle devoit succéder à son père, à l'exclusion de Philippe, oncle de cette princesse. Mais, dans une assemblée nombreuse des trois ordres de l'État, il fut décidé que la loi salique ne permettoit pas aux femmes de succéder à la couronne ; et

par conséquent Philippe, frère du feu roi, fut unanimement déclaré roi de France.

An de J. C. 1316. *Philippe V*, dit *le Long*, fut donc couronné. Il termina les démêlés qui, depuis seize ans, divisoient la France et la Flandre. Les Juifs et les lépreux furent accusés d'avoir voulu empoisonner les puits et les fontaines du royaume, à l'instigation des rois de Tunis et de Grenade, mahométans, qui craignoient que Philippe n'entreprît une nouvelle croisade. On fit périr par le feu un grand nombre de Juifs, et l'on confisqua les biens des *Ladreries*, hôpitaux des lépreux. Ce prince mourut sans postérité, après avoir rendu plusieurs ordonnances très-sages, et avoir formé le projet, que la mort l'empêcha d'exécuter, d'établir dans tout le royaume un même poids, une même mesure, et une même monnoie.

1322. *Charles IV*, son frère, surnommé *le Bel*, lui succéda sans opposition. Il fit une recherche sévère des financiers, presque tous lombards et italiens, et confisqua leurs biens. La Guette, receveur-général des finances, avoit acquis de grandes sommes dans le maniement des deniers du roi. Il fut mis à la question; et il y mourut, sans avouer où il avoit caché ses trésors.

Un château en Guienne, qu'Edouard II prétendoit lui appartenir, ralluma la guerre entre la France et l'Angleterre. Le comte de Valois, oncle du roi, passa dans cette province, y enleva plusieurs places aux Anglais, et y fut frappé d'une grande maladie. Les remords qu'il témoigna, en mourant, sur l'exécution d'Enguerrand de Marigny, justifièrent ce ministre, dont la mémoire fut réhabilitée, et les biens rendus à sa maison. Sur ces entrefaites, Edouard fut détrôné, par l'autorité du parlement d'Angleterre; et son successeur, Edouard III, fit la paix avec la France.

Une année avant sa mort, Charles *le Bel* érigea en duché-pairie la baronnie de *Bourbon*, en faveur de Louis I, fils aîné de Robert de France, sixième fils de S. Louis. *J'espère*, dit le roi, dans ses lettres d'érection, *que les descendans du nouveau duc contribueront, par leur valeur, à maintenir la dignité de la couronne.* Ces paroles, dit le président *Hénault*, ont l'air d'une prédiction pour Henri IV.

Charles mourut, sans laisser aucun enfant mâle, et fut le dernier roi de la branche aînée de cette troisième race, que l'on peut appeler la branche proprement dite *des Capétiens*. La plus

grande partie du royaume étoit alors soumise au gouvernement monarchique. Mais il y avoit encore quatre grands vassaux redoutables ; les ducs de Guienne, de Bourgogne, de Bretagne, et le comte de Flandre. La France essuya bien des revers, avant que ces fiefs fussent entièrement réunis à la couronne, et qu'elle eût repoussé hors de son sein les ennemis étrangers qui ne cessoient de le déchirer. Bientôt nous croirons toucher au moment où la monarchie va être anéantie. Mais plus nous aurons vu cette nation française affoiblie, abattue, humiliée, plus nous en admirerons le courage, l'intrépidité, le génie et les ressources, lorsque nous la verrons, se relevant tout-à-coup avec gloire, reprendre son premier éclat et son ancienne vigueur. Il nous sera d'ailleurs bien aisé de remarquer, en la voyant sur le penchant de sa ruine, qu'elle aura été presque toujours réduite à cet état déplorable, moins par les forces seules des puissances étrangères, que par celles des naturels du royaume, sujets ou stipendiaires des rois d'Angleterre, ou par celles de ses propres enfans, divisés par les factions, possédés de l'esprit de révolte, agités de la fureur des discordes civiles.

Isabelle, fille de Philippe *le Bel*, avoit été mariée, comme je l'ai déjà dit, à Edouard II, roi d'Angleterre. Ses trois frères, qui avoient régné successivement après leur père, étant morts sans enfans, Edouard III, fils d'Isabelle, prétendit à la couronne de France par sa mère, à l'exclusion de Philippe de Valois, fils de Charles de Valois, frère de Philippe *le Bel*, et parconséquent cousin-germain lui-même des trois derniers rois. Edouard auroit dû se rappeler que, dans une pareille contestation qui s'étoit élevée entre Jeanne, fille de Louis *Hutin*, et Philippe *le Long*, frère de ce même Louis, les trois ordres de l'Etat avoient décidé que la loi salique excluoit les femmes de la couronne. Aussi les douze pairs et les barons du royaume rejetèrent unanimement les prétentions, non moins injustes que ridicules, du monarque anglais; et *Philippe VI*, dit *de Valois*, fut couronné au gré de toute la nation.

Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il rendit à Jeanne, fille de Louis *Hutin*, le royaume de Navarre, dont Philippe *le Long* et Charles *le Bel* avoient joui, et qui, selon les lois d'Espagne, appartenoit à cette princesse : par ce moyen, An de J. C. 1328.

son mari, Philippe, comte d'Evreux, devint roi de Navarre. Mais Philippe *de Valois* s'accommoda dans la suite avec elle, a l'égard des comtés de Champagne et de Brie, dont elle étoit héritière; et le roi les conserva, en lui donnant d'autres terres en France. C'est là l'époque de l'union irrévocable de ces deux provinces à la couronne.

Philippe brûloit de se signaler par quelque exploit militaire. Les Flamands s'étant revoltés contre Louis, leur comte, celui-ci vint implorer son secours. Le roi marcha en personne contre les rebelles, les défit complètement près de Cassel, et les força de reconnoître Louis pour leur souverain. Cette victoire enhardit Philippe à sommer le roi d'Angleterre, son vassal, de venir lui rendre hommage pour la Guienne et les autres fiefs relevant de la couronne. Edouard lui fit une réponse fière, qu'il accompagna d'un refus formel. Mais, sur la menace que lui fit le roi de confisquer ses terres, il fut contraint de plier et d'obéir, bien résolu pourtant d'humilier Philippe, lorsqu'il seroit en état d'agir à force ouverte. Voici l'occasion qui alluma bientôt, entre ces deux princes, une guerre sanglante, qui dura, à plusieurs reprises, plus de cent ans.

Le comté d'Artois, après la mort du dernier comte, appartenoit à Mahaut, sa fille, suivant la coutume de ce pays. Robert d'Artois, neveu de Mahaut, avoit fait valoir ses prétentions à ce comté auprès de Philippe *le Bel* et de Philippe *le Long*, qui avoient rendu un arrêt solemnel contre lui. Ce même Robert, beau-frère de Philippe de Valois, revint contre ces deux jugemens authentiques, sous le prétexte de nouveaux titres qu'il représentoit. Ces titres, fabriqués par la nommée *Divion*, demoiselle de Béthune, furent reconnus faux. Sur ces entrefaites, Mahaut et sa fille Jeanne, veuve de Philippe *le Long*, moururent subitement, non sans soupçon de poison. On poursuivit ce procès, célèbre par toutes les formalités qui y furent observées. La Divion fut condamnée au feu, et Robert ajourné au parlement. Il auroit pu profiter de l'indulgence de Philippe ; mais il se montra constamment opiniâtre, et refusa de comparoître. Le roi tint alors son lit de justice au Louvre, et prononça contre lui l'arrêt qui le condamnoit au bannissement, et qui portoit la confiscation de ses biens.

Robert sortit du royaume, le cœur plein de projets de vengeance. Après

avoir tenté vainement de faire assassiner le roi, la reine, et le duc de Normandie, leur fils aîné ; après avoir erré pendant trois ans dans les Pays-Bas, il se retira auprès du roi d'Angleterre, et l'engagea à prendre le titre de *roi de France*, et à déclarer la guerre à Philippe. Edouard n'y étoit que trop disposé. Il prit pour prétexte la restitution de quelques terres de la Guienne, mit dans son parti les Flamands, l'empereur Louis de Bavière, le comte de Hainaut, et vint fondre sur la Picardie. Philippe se jeta sur la Flandre, tandis que son fils ravageoit le Hainaut. Mais il perdit sur mer la bataille de l'Ecluse, par le défaut de concert entre les deux amiraux qui commandoient la flotte française, forte de six vingts vaisseaux.

Une trève d'un an suspendit les hostilités. La guerre recommença au sujet des troubles de la Bretagne, que le comte de Montfort, frère du dernier duc, disputoit à sa nièce, mariée au comte de Blois, neveu de Philippe. Cette province fut saccagée par les Français et par les Anglais. On fit une seconde trève : mais elle ne tarda pas à être rompue.

Le roi avoit appris qu'Olivier de Clisson et quelques seigneurs bretons étoient d'intelligence avec le roi d'An-

gleterre. Il les fit tous décapiter sans aucune formalité. Edouard, pour les venger, reprit les armes. Conduit par Geoffroi d'Harcourt, rebelle à la France, il fit une descente en Normandie, et s'avança jusqu'à Paris. Mais, se voyant sur le point d'être accablé, il voulut se retirer en Flandre, et passa la Somme à gué, poursuivi par l'armée française. L'intention de Philippe étoit de donner quelques momens de repos à ses troupes. Malheureusement, le comte d'Alençon, son frère, marcha toujours en avant malgré les ordres du roi, et l'action s'engagea près du village de Créci. Philippe y fit des prodiges de valeur : il y perdit son sang par une blessure, et fut entraîné malgré lui hors du champ de bataille. Trente mille Français, et douze cents princes, seigneurs, ou chevaliers, périrent dans ce funeste combat, où l'on croit que les Anglais firent pour la première fois usage de l'artillerie.

Edouard courut aussitôt mettre le siége devant Calais. Jean de Vienne, gouverneur de cette place, fit, pendant onze mois, la plus vigoureuse résistance. Mais les assiégés, pressés par la famine, réduits à manger des chats et des souris, demandèrent à capituler. Le cruel

Edouard voulut qu'ils se rendissent à discrétion. Mauni et plusieurs de ses chevaliers vinrent à bout de le fléchir. Le monarque anglais consentit à faire grace aux Calaisiens, pourvu que six des plus notables vinssent, la corde au cou, s'offrir à la mort, pour sauver leurs compatriotes. Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, son cousin, les deux frères Wisant, leurs parens, et deux autres généreux citoyens, dont il est fâcheux que l'histoire n'ait pas conservé les noms, ne balancèrent point à se dévouer, et se rendirent au camp des Anglais. Edouard ordonna leur supplice. Mais la reine, se jetant aux pieds de son époux, désarma sa colère, et obtint la grace de ces illustres victimes.

La misère des peuples ne pouvoit qu'être la suite fâcheuse de tant de revers. Philippe avoit été, au commencement de son règne, l'idole de ses sujets. Sur la fin de ses jours, il leur devint odieux, par des impositions excessives, et des altérations dans la monnoie. C'est à lui qu'on rapporte l'origine de la gabelle. Cependant, suivant le président *Hénault*, il paroît que Philippe *le Long* mit, le premier, un impôt sur le sel : Philippe *de Valois* ne fit que l'augmenter. Ce monarque réunit à la cou-

ronne les comtés d'Anjou et du Maine, qu'il tenoit de Marguerite, sa mère, fille de Charles, roi de Naples. Le Dauphiné fut cédé à la France en toute souveraineté, à condition que celui des enfans du roi qui en jouiroit prendroit le nom de *Dauphin*.

Les désastres de la France ont commencé ; ils vont s'accroître et se multiplier sous le roi *Jean*, fils de Philippe *de Valois*. Un acte de violence qu'il fit au commencement de son règne, fut en partie la cause de tous ses malheurs. Le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guignes, ayant été accusé d'avoir traité avec l'Angleterre, Jean lui fit trancher la tête, sans qu'on observât les formes de la procédure, et nomma connétable Charles d'Espagne de Lacerda, à qui il donna le comté d'Angoulême. Charles d'Evreux, roi de Navarre, bien justement surnommé *le Mauvais*, prétendit avoir ce comté pour la dot de sa femme, fille du roi. Il fit assassiner Charles d'Espagne, disparut de la cour, et leva bientôt l'étendard de la révolte.

An de J. C. 1350.

Jean, résolu de se venger de ce perfide vassal et de ce gendre dénaturé, feignit de se réconcilier avec lui, et l'invita à la réception du duc de Normandie, son fils, qui portoit déjà le nom de *Dau-*

phin. Le roi de Navarre s'étant rendu à Rouen, Jean le fit arrêter prisonnier, avec les seigneurs de sa suite, et eut l'imprudence d'en livrer quatre au dernier supplice. Aussitôt le frère du roi de Navarre, et ce même Géoffroi d'Harcourt, qui avoit introduit l'Anglais dans le royaume, et à qui Philippe *de Valois* avoit pardonné sa révolte, passèrent en Angleterre, et reconnurent Edouard pour roi de France. Le prince de Galles, son fils, surnommé *le Prince Noir*, vint ravager le Limosin, l'Auvergne, le Berri et le Poitou. Jean marcha contre lui, l'atteignit à deux lieues de Poitiers, et, se laissant emporter par la fougue de son caractère, lui livra bataille dans des vignes, d'où il ne pouvoit se sauver. La fleur de la nation française périt en combattant autour du roi, qui, couvert de blessures, épuisé de forces, fut fait prisonnier.

A la nouvelle de ce revers terrible, Charles, dauphin, assembla les Etats-généraux, pour demander les secours nécessaires. Il s'y forma un parti factieux, dont les chefs étoient Robert Lecocq, évêque de Laon, Pecquigny, vidame d'Amiens, et Marcel, prévôt des marchands de Paris. Avides de s'emparer du gouvernement et des finances,

ils ne voulurent accorder un subside qu'en forçant le dauphin à destituer le chancelier et les premiers magistrats.

Sur ces entrefaites, le roi Jean, prisonnier à Bordeaux, conclut heureusement une trève de deux ans avec l'Angleterre. Mais le roi de Navarre, sorti de sa prison de Rouen, revint à Paris, où il attenta sur la vie de l'héritier du trône, et leva une armée. D'un autre côté, les paysans se soulevèrent contre la noblesse (c'est la faction appelée *la Jacquerie*); et les Parisiens, toujours animés par Marcel, se livrèrent à tout l'emportement de la révolte. Les maréchaux de Normandie et de Champagne tombèrent sous les coups de ce séditieux, en présence et dans la chambre même du dauphin, qui, devenu majeur, avoit pris le titre de régent. Ce prince abandonna la capitale et se retira à Compiègne, où il assembla les Etats-généraux. Les Parisiens y furent généralement condamnés, et plusieurs provinces accordèrent un subside considérable.

Cependant le roi de Navarre, maître absolu dans Paris, s'y portoit aux excès les plus révoltans. Les séditieux, fatigués d'obéir à un homme si tyrannique et si méchant, le forcèrent de sortir de cette

capitale. Marcel, étant allé le trouver secrètement, s'engagea à l'y introduire et à le faire couronner roi de France. Au jour marqué pour l'exécution de leur dessein, le prévôt des marchands se rendit de nuit à la porte Saint-Antoine; mais Jean Maillard, fidèle et courageux citoyen, qui avoit été averti de ce noir complot, suivit les pas du scélérat, et lui fendit la tête d'un coup de hache. Dès ce moment, la rébellion fut étouffée. Le dauphin rentra dans Paris, aux acclamations de tout le peuple, et accorda une amnistie générale, en exceptant seulement les séditieux les plus mutins.

Le roi Jean, prisonnier à Londres, avait fait un traité capable de ruiner la monarchie. Il avoit cédé au roi d'Angleterre la Normandie, la Guienne, la Saintonge, le Périgord, le Quercy, le Limosin, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, etc., et s'étoit engagé à payer quatre millions d'écus d'or pour sa rançon. Le dauphin, régent, convoqua les Etats-généraux, qui, frémissant à la lecture de ce traité, le rejetèrent unanimement.

On devoit s'attendre à revoir en France Edouard les armes à la main. Il y rentra en effet à la tête de cent mille

hommes. Le dauphin, loin d'engager une bataille, de laquelle dépendoit le sort de la monarchie, le força, par une bien sage lenteur, à faire la paix, qui fut conclue à Brétigni. La Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Limosin, demeurèrent en toute propriété à Edouard, qui renonça à ses prétentions sur la couronne de France, sur la Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou; et le roi Jean recouvra sa liberté après quatre ans de prison.

Ce prince venoit de perdre dans le royaume tout ce que Philippe-Auguste avoit conquis sur les Anglais; mais il acquit la Bourgogne, par la mort du jeune Philippe de Rouvre, dont il fut l'héritier, en qualité de plus proche parent, et la réunit à la couronne. Il la donna, peu de temps avant sa mort, à Philippe, son troisième fils, à titre d'apanage, reversible à la couronne faute d'*hoirs* mâles; imprudence grossière, qui causa bien des malheurs à la France. Ce monarque étoit vaillant, sincère, généreux, équitable, mais peu prévoyant, mauvais politique, et d'un caractère trop impétueux. Il nous a laissé cette maxime bien précieuse qu'il répétoit souvent : *Si la justice et la bonne foi étoient bannies du reste du monde,*

il faudroit qu'on retrouvât ces vertus dans la bouche et dans le cœur des rois.

An de J. C. 1364. *Charles V*, surnommé *le Sage*, le même qui avoit été régent du royaume durant la captivité de son père, en fut le restaurateur. L'art de connoître les hommes et de les gouverner l'a rendu le modèle des rois. A peine fut-il monté sur le trône, que le roi de Navarre renouvela, sur le duché de Bourgogne, de vaines prétentions qu'il avoit déjà fait valoir; mais il fut battu, entre Evreux et Vernon, par le célèbre Duguesclin, et la paix lui fut accordée.

Les gens de guerre commettoient en temps de paix, sous le nom de *grandes compagnies* ou de *Malandrins*, toutes sortes de brigandages et d'horreurs. Pour ne pas les licencier, Charles mit à leur tête le brave chevalier, et les envoya au secours de Henri de Transtamarre, contre son frère, Pierre *le Cruel*, devenu, par ses tyrannies, le fléau de la Castille. Le royaume, alors tranquille, vit le monarque entièrement occupé du soin d'en réparer les malheurs, par la sagesse de son gouvernement. L'agriculture fut ranimée, le commerce favorisé, les subsides considérablement diminués; et l'Etat reprenoit insensiblement des forces et de la splendeur.

Mais la paix fut bientôt rompue entre
a France et l'Angleterre. Le prince de
Galles, à qui son père avoit donné la
principauté d'Aquitaine, mit une impo-
ition générale sur toutes les terres de
a souveraineté; vexation que la no-
lesse n'avoit point éprouvée sous les rois
le France. Le comte d'Armagnac et
lusieurs autres seigneurs en portèrent
eurs plaintes à Charles. Le prince de
Galles fut cité à la cour des pairs; et, sur
on refus de comparoître, les terres
qu'il possédoit en France furent confis-
quées.

Alors la guerre se ralluma. Malgré les
premiers succès des armes françaises,
une armée ennemie vint ravager l'Artois,
a Picardie, la Champagne, et s'avança
usqu'aux portes de Paris. Mais Dugues-
clin, rappelé d'Espagne, fut fait conné-
able, battit partout les Anglais, et, dans
a campagne suivante, leur enleva leurs
anciennes conquêtes. Tout ce que le roi
Jean avoit perdu rentra sous la domi-
nation de Charles. Montfort, duc de
Bretagne, allié d'Edouard, et peu aimé
le ses sujets, avoit été déclaré rebelle,
par arrêt du parlement, et fut dépouillé
le ses Etats. Le pape Grégoire XI s'ef-
força de réconcilier les deux rois, et ob-
int une trève.

Charles, adoré de ses peuples, ne s'appliquoit qu'à conserver leur amour, en faisant le bonheur de ses sujets, le bien et la gloire de la monarchie. Il amassa des trésors par son économie, rendit la fameuse ordonnance par laquelle les rois sont déclarés majeurs à quatorze ans, et fit construire trente-cinq gros vaisseaux de ligne, et une infinité d'autres bâtimens.

Dans l'intervalle de la trève, le prince de Galles et son père Edouard moururent. Aussitôt qu'elle fut expirée, cinq armées françaises portèrent la terreur en divers endroits. Calais et Bordeaux étoient tout ce que les Anglais possédoient de leurs anciennes conquêtes. Le roi de Navarre, dont toutes les places furent saisies, sur les preuves qu'on eut qu'il avoit voulu faire empoisonner le roi, leur livra Cherbourg. Le port de Brest leur avoit été vendu par le duc de Bretagne, qui s'étoit réfugié chez eux. Charles confisqua ce duché, qu'il voulut réunir à la couronne, sauf le droit des enfans de Charles de Blois. Mais les Bretons, qui haïssoient Montfort, passant tout-à-coup au plus vif attachement, rappelèrent ce duc, qui renouvela sa ligue avec l'Angleterre, et sut se maintenir dans ses Etats.

Les Anglais s'étant montrés dans les rovinces méridionales, Duguesclin y ut envoyé, et y périt de maladie, en ssiégeant Châteauneuf de Rendon, forteresse du Gévaudan sur les frontières 'Auvergne. Charles, plein d'estime our ce digne chevalier, qui avoit été défenseur et la gloire de l'Etat, le fit nterrer dans le tombeau des rois de rance à Saint-Denis.

Quelques mois après, le sage monarque fut enlevé à ses peuples. Charles *Mauvais* l'avoit empoisonné, lorsqu'il n'étoit encore que dauphin. Un médecin suspendit l'effet du poison, n lui ouvrant le bras, et dit que, quand ette plaie se fermeroit, le roi mourroit; e qui arriva effectivement. *Je ne trouve s rois heureux*, disoit ce prince, *u'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire u bien.* La foiblesse de sa santé ne lui ermit point de paroître à la tête de es armées, dont il donna le commandement au connétable Duguesclin. Mais, u fond de son cabinet, il sut, par sa are prudence, réparer les malheurs du oyaume, et reprendre sur les Anglais out ce que ses prédécesseurs avoient erdu. La gloire de ce règne fut, comme e dit le président *Hénault*, d'avoir eu n même temps le monarque le plus

sage, et le général le plus habile. Charles mérite particulièrement cet éloge, qui doit servir d'instruction à tous les rois; c'est que jamais prince ne se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner que lui.

An de J. C. 1380. Mais la France va être accablée des plus affreux revers : elle va devenir un théâtre d'horreurs inouies, et présenter dans un bouleversement général l'image du cahos. *Charles VI* n'avoit que douze ans, lorsqu'il succéda à son père. Les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne, frères du dernier roi, et le duc de Bourbon, son beau-frère, se disputèrent vivement la régence. On tint au palais un conseil, où il fut réglé que le roi seroit sacré dans quelques mois; que, jusqu'à cette époque, le duc d'Anjou gouverneroit en qualité de régent, et qu'après le sacre, le roi gouverneroit en son propre nom, par le conseil de ses quatre oncles.

Le duc d'Anjou, prince violent et d'une avarice insatiable, non content de s'emparer du trésor de Charles V, qu'on fait monter à plus de cent soixante-dix millions de notre monnoie, causa des révoltes dans Paris par l'augmentation des impôts. Les Anglais, ligués avec les Bretons, profitèrent de ces nouveaux

troubles, pour échapper au péril qui les menaçoit dans l'intérieur du royaume. On fit la paix avec Montfort, qui vint à Paris demander pardon, et rendre hommage de son duché de Bretagne. Bientôt après, le duc d'Anjou, adopté par Jeanne, reine de Naples, partit pour l'Italie, et y périt, après avoir fait de vains efforts pour s'établir sur ce trône.

Charles, devenu majeur, gouverna par les conseils des ducs de Berri et de Bourgogne. Il tailla en pièces les Flamands, rebelles contre leur prince, qui, étant mort peu de temps après sans enfans mâles, laissa ses possessions à sa fille unique, épouse du duc de Bourgogne. Les Parisiens persistoient toujours dans leur révolte. Ces séditieux, qu'on appeloit *Maillotins*, presque tous de la lie du peuple, s'abandonnèrent à des excès sans nombre, pendant l'absence du roi. Au retour de son expédition, Charles fit punir les principaux, et ordonna à tous les mutins de déposer leurs armes au Louvre. Il s'en trouva de quoi armer cent mille hommes.

En ce même temps, la trève conclue entre la France et l'Angleterre fut rompue, à l'occasion du schisme causé par

la double élection des papes Clément et Urbain, et qui divisa autant les puissances de l'Europe que l'Eglise même. On fit au port de l'Ecluse un armement considérable, pour aller fondre sur l'Angleterre. Charles étoit à la tête de cette entreprise. Mais elle manqua par la jalousie du duc de Berri, qui n'arriva à l'armée que quand la saison ne permettoit plus de mettre à la voile.

Le roi gémissoit depuis long-temps d'être maîtrisé par ses oncles. Il prit lui-même les rênes du gouvernement, et mit à la tête du conseil le connétable de Clisson, qui avoit été frère d'armes de Duguesclin. Pierre de Craon, seigneur puissant et vicieux, ayant été disgracié, et attribuant sa disgrace au connétable, le fit assassiner, et se retira chez le duc de Bretagne, ennemi de Clisson. Le connétable, dont les blessures n'avoient pas été dangereuses, guérit. Charles jura de le venger, et marcha contre le duc de Bretagne, sur le refus que fit celui-ci de lui livrer Craon. Le roi avoit déjà laissé entrevoir quelques égaremens d'esprit. En traversant la forêt du Mans, il perdit tout-à-coup la raison, et entra dans des accès de fureur. Les ducs de Berri et de Bourgogne eurent alors l'administration

on des affaires, à l'exclusion du duc
'Orléans, frère du roi. Une trève de
ingt-huit ans fut conclue avec Ri-
hard II, roi d'Angleterre, qui épousa
sabelle, fille de Charles. Elle fut con-
rmée, quelques années après, par
Ienri IV, successeur de Richard dé-
rôné.

Le duc d'Orléans ayant enlevé au
uc de Bourgogne une partie de son
rédit, ces deux princes devinrent en-
emis mortels, et pensèrent causer l'ex-
inction totale de la monarchie. Le pre-
nier avoit des liaisons suspectes avec
a reine Isabelle de Bavière, femme née
our la ruine de la France, où, pour
ne servir de l'expression d'un historien,
u lieu du flambeau de l'hymen, elle
voit apporté les torches des furies.
Epouse infidèle, mère sans entrailles,
lle oublia tous les devoirs, les devoirs
es plus sacrés et les plus chers, vivant
lans un désordre public, laissant man-
uer du nécessaire ses propres enfans.
Leur gouvernante avoua un jour au
oi, qui, durant tout le reste de sa vie,
ut de bons intervalles, que souvent
ls n'avoient ni habits, ni nourriture.
Hélas! dit-il, *je ne suis pas mieux
raité*. On assure qu'il resta plus de cinq
nois sans se coucher, et sans changer

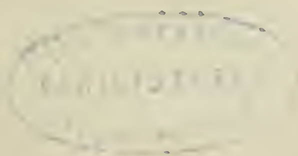
de linge. Infortuné monarque ! que le sentiment de ses propres maux, et plus encore, peut-être, celui des maux de l'Etat, devoient être pénibles et douloureux pour son cœur, lorsque son imagination, un peu tranquille, lui en retraçoit l'effroyable tableau! On jugera, sans peine, que cette vue accablante étoit seule bien capable de le faire retomber dans ses accès de délire et de fureur.

Cependant le duc de Bourgogne mourut, et l'ambitieux duc d'Orléans fut le maître de l'Etat, sous le titre de *lieutenant-général du royaume.* Mais Jean, dit *Sans-peur*, fils du duc de Bourgogne, succéda à son père dans sa haine implacable contre son rival. Il commença d'abord en scélérat hypocrite, qui vouloit gagner l'amour et l'estime du peuple, par faire de très-vives représentations contre une nouvelle taille générale que proposa le duc d'Orléans. Bientôt devenu l'idole des Parisiens, il se montra avec des troupes, et força la reine et le duc d'Orléans à quitter Paris.

Les deux princes étoient sur le point d'en venir aux mains, lorsqu'ils parurent se réconcilier de bonne foi. Ils couchèrent dans le même lit, communiè-

rent à la même messe, signèrent un acte de confraternité inviolable; et le lendemain le duc de Bourgogne fit assassiner le duc d'Orléans. Bien plus, il eut l'audace de triompher de son crime. Il revint à Paris avec un appareil de guerre; y entra aux acclamations du peuple, et trouva dans le cordelier Jean Petit un orateur fanatique et mercenaire, qui osa, dans une grande assemblée, en présence du dauphin et des princes du sang, faire l'apologie de cet assassinat.

Mais plus le Bourguignon croissoit en puissance, plus il irritoit la haine des princes du sang. Le jeune duc d'Orléans résolut de venger la mort de son père. Le comte d'Armagnac, dont il étoit le gendre, se joignit à lui; et la France fut partagée entre ces deux factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs*. Il se livra divers combats en divers endroits. Le duc de Bourgogne, s'appliquant toujours à gagner la populace, avoit armé en sa faveur les bouchers de Paris, qu'on appeloit *cabochiens*, du nom de *Caboche*, leur chef, et qui exercèrent toutes sortes de violences. Les mêmes désordres régnoient dans les provinces; un vertige général paroissoit agiter tous les esprits. Le duc de Bour-



gogne, se laissant emporter par l'envie démesurée de dominer, entreprit d'enlever le roi. Mais, dès ce moment, la cour et une partie du peuple ne le regardèrent plus que comme un traître et un assassin. Il fut déclaré ennemi de l'Etat. Charles marcha en personne contre lui; le duc se soumit : trois fois la paix fut conclue, et trois fois elle fut violée.

Henri V, qui venoit de succéder à son père, sur le trône d'Angleterre, profita des divisions intestines de la France, pour rompre la trève. Il vint s'emparer de Harfleur, et remporta une victoire complète dans les plaines d'Azincourt, où sept princes du sang, et près de huit mille gentilshommes français furent tués. Le connétable d'Albret, à l'ignorance duquel on attribue la perte de cette grande bataille, y périt. Le comte d'Armagnac eut alors l'épée de connétable, et fut nommé surintendant des finances.

Le duc de Bourgogne s'étoit déjà lié secrètement avec Henri V, lorsque la reine Isabelle, irritée de ce qu'on lui avoit enlevé un trésor, amassé aux dépens du peuple, (pourquoi ne peut-on pas jeter, sur tant d'horreurs consignées dans l'histoire, un voile que la main

des hommes ne puisse jamais lever ?) la reine, dis-je, se ligua contre l'Etat avec ce même duc, l'ennemi de son mari, et de son fils Charles, dauphin. Elle établit à Amiens une cour souveraine de justice pour qu'elle tînt lieu du parlement; et les lettres, ainsi que les mandemens, se faisoient en son nom. Alors tout fut double en France, parlement, grands-officiers, etc. Le duc de Bourgogne, introduit par un traître dans Paris, y fit un massacre horrible : les rues furent inondées de sang; le connétable, plusieurs évêques, plusieurs magistrats, une foule de citoyens furent égorgés.

Tandis que les provinces étoient également en proie aux désastres de la guerre civile, Henri V s'empara de la Normandie. Mais le duc de Bourgogne, voyant le monarque anglais devenu trop puissant par cette conquête, ne rejeta point les propositions d'accommodement que lui fit faire le dauphin. Ces deux princes se virent sur le pont de Montereau; et, dans cette entrevue, le duc tomba percé de coups. (Il seroit encore aujourd'hui bien difficile de nommer le véritable auteur de ce meurtre.) La reine Isabelle se joignit alors à Philippe *le Bon*, fils et successeur du duc de

Bourgogne. Le roi d'Angleterre vint les trouver à Troyes, où l'on signa un traité par lequel Henri devoit épouser Catherine, fille du roi, gouverner la France en qualité de régent, et succéder à Charles VI. De plus, il fut réglé qu'on poursuivroit vivement Charles, *soi-disant dauphin*, regardé comme l'ennemi de l'Etat. Le monarque anglais fit une entrée magnifique dans Paris, et y établit sa cour.

Le dauphin, à la tête des citoyens fidèles, avoit transféré à Poitiers le parlement et l'université, et voyoit encore dans son parti les provinces qui sont au-delà de la Loire. La bataille de Baugé, en Anjou, gagnée par le maréchal de La Fayette sur les Anglais, en l'absence de Henri qui étoit retourné à Londres, ranima un peu le zèle des amis de l'héritier du trône. Henri repassa la mer, pour tâcher de se venger de cette défaite, et vint mourir à Vincennes. L'infortuné Charles VI le suivit de près au tombeau : sa mort sauva la France.

Je ne peux m'empêcher ici de faire usage d'une réflexion très-judicieuse du président *Hénault*. « Quand on compare, dit-il, ces temps malheureux, on ne sauroit concevoir l'aveuglement des peuples. Ils abandonnent, sans le moin-

dre murmure, les lois fondamentales de l'Etat à la fureur d'une reine déshonorée, et à l'imbécillité d'un roi sans volonté; tandis que, dans d'autre temps, ils s'opposent avec véhémence à des dispositions sages, et qui sont faites pour les rendre heureux. Isabelle de Bavière est l'objet de la confiance des Parisiens; et, pendant la minorité de Louis XIV, Anne d'Autriche est l'objet de leur haine. Sous Charles VI, les Français consentent à devenir sujets d'un roi d'Angleterre; et, dans des temps postérieurs, ils refusent de reconnoître Henri IV, leur légitime souverain. On fait des reliques du corps de Jacques Clément, assassin de Henri III; et celui de Colbert, le père du commerce et des arts, court risque, sous Louis XIV, d'être déchiré à son enterrement. Sous la minorité de Louis XIV, la tête de Mazarin est mise à prix; et le coadjuteur est l'ami du peuple. Ce n'est pas qu'il n'y eût, dans ces temps divers, des hommes sages qui gémissoient des malheurs publics. Mais ils ne sont jamais les plus forts, parce qu'ils ne sont pas le plus grand nombre, et parce que la révolte suppose plus de chaleur, et est plus agissante que la sagesse. »

Après la mort du roi Charles VI,

An de J. C. 1422. Henri VI, enfant de neuf mois, successeur de son père Henri V sur le trône d'Angleterre, fut proclamé à Paris roi de France, et le duc de Bedfort, son oncle, déclaré son tuteur, et régent du royaume pendant sa minorité. Les Anglais, le duc de Bourgogne, et le duc de Bretagne, qui s'étoit joint à eux contre sa propre inclination, paroissoient devoir anéantir la monarchie française. Le roi légitime, *Charles VII*, qu'on appeloit encore *soi-disant dauphin* prit quelques places. Mais il fut battu près de Verneuil par Bedfort.

Une brouillerie de peu de durée survint entre le régent et le duc de Bourgogne. On en profita pour négocier un accommodement avec le duc de Bretagne, dont le frère, le comte de Richemont, fut fait connétable. Le comte de Dunois, dans la suite duc de Longueville, et chef de cette maison, fils naturel de ce duc d'Orléans assassiné par ordre du duc de Bourgogne, se signala pour la première fois contre les Anglais. Après les avoir battus, il leur fit lever le siége de Montargis. Mais Bedfort vint avec de nouvelles troupes assiéger Orléans, pour s'ouvrir l'entrée des provinces méridionales.

Le sort de la monarchie alloit être

décidé. Charles VII, abattu par les revers, pensoit à se retirer en Dauphiné, lorsqu'une jeune fille, née de parens pauvres, dans le village de Domremi, près de la petite ville de Vaucouleurs, en Champagne, vint se présenter au monarque, à Chinon en Touraine, et lui dit qu'elle est envoyée de Dieu pour faire lever le siége d'Orléans, et le faire ensuite sacrer à Reims. Jeanne d'Arc (c'étoit le nom de cette fille, qu'on a surnommé *la Pucelle d'Orléans*), se met à la tête des Français, qu'elle remplit d'une nouvelle ardeur. Dirigée par les conseils de Dunois, elle entre dans Orléans, bat plusieurs fois les Anglais, et les force de se retirer. Après cet exploit décisif, cette héroïne presse le roi d'aller se faire sacrer à Reims, quoiqu'il fallût traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par les Anglais. Il sont battus à Patai, où le comte de Richemont fait prisonnier le fameux Talbot. Auxerre fournit des provisions; Troyes, Châlons, Soissons, et plusieurs autres villes se soumettent; Reims ouvre ses portes, et Charles VII est sacré. La Pucelle vole de là à Compiègne, qu'assiégeoit le duc de Bourgogne. Mais, dans une sortie, elle est blessée, et tombe entre les mains des Anglais, qui se

déshonorent en la faisant brûler à Rouen, comme sorcière et hérétique.

Cependant le jeune Henri VI, pour ranimer son parti, quitta l'Angleterre, et vint se faire couronner à Paris. La fortune balança, durant quatre ou cinq années de guerre, entre les royalistes et les Anglais. Le roi signala sa valeur par la prise de Montereau. Il avoit jusqu'alors préféré le plaisir aux affaires, ne s'occupant que de fêtes et de galanteries. Sans doute il voulut effacer le souvenir de sa mollesse, en montant à l'assaut comme un soldat, et en sautant un des premiers sur le rempart. Le duc de Bourgogne, choqué des hauteurs du duc de Bedford, et peut-être affligé, dans le fond de l'âme, des désastres de la France et des malheurs de sa propre maison, conclut la paix avec le roi à Arras. La reine Isabelle mourut; et Paris, mécontent de la domination anglaise, ouvrit ses portes à Charles VII, qui y fut reçu en triomphe en 1436.

A peine ce monarque commença-t-il à jouir de sa puissance, qu'il devint un autre homme. Il s'appliqua dès-lors au gouvernement de son royaume, et travailla avec succès au bonheur de la nation. Il s'occupa d'abord des affaires

ecclésiastiques, et assembla le clergé à Bourges, où fut faite la célèbre *pragmatique-sanction*, composée de plusieurs décrets du concile de Bâle et par laquelle furent abolies les réserves, les expectatives et les annates, c'est-à-dire, le droit que les papes s'étoient attribué de se réserver la collation d'un grand nombre de bénéfices, d'y nommer avant qu'ils fussent vacans, et d'en percevoir les revenus d'une année.

Charles voulut ensuite rétablir la discipline parmi les gens de guerre, qui exerçoient toujours leurs brigandages. Il se forma aussitôt un parti de factieux, à la tête duquel étoit le dauphin, excité par le duc d'Alençon. Mais ce parti, nommé *la Praguerie*, fut dissipé en un instant par la vigueur du roi. Le dauphin se soumit, et obtint sa grace.

Ici l'histoire fait mention d'un trait de générosité, qui, par-là même qu'il a été fait dans un siècle plein de trahisons, de perfidies et d'assassinats, n'en est que plus digne d'être admiré des belles ames. Le duc d'Orléans, fils de celui qui avoit été assassiné, étoit prisonnier en Angleterre, depuis la bataille d'Azincourt. Ce même Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, nouvel-

lement réconcilié avec le roi, étouffant la haine qui divisoit les deux maisons, obtint la liberté du duc d'Orléans, en payant sa rançon, et devint son ami.

Cependant Charles, à la tête de ses troupes, poursuivoit le cours de ses conquêtes. Il s'empara de Pontoise, où il acquit beaucoup de gloire; parcourut le Poitou, le Limosin, la Gascogne, et se rendit maître du comté de Comminge. On fit une trève, durant laquelle il exécuta son projet de réforme militaire. Il établit des troupes réglées; et, dans la vue de pourvoir à leur entretien, il rendit perpétuelle la taille que les peuples avoient commencé de payer, pour se délivrer des gens de guerre. En ce même temps, Gênes se donna à la France; république inconstante, qui, suivant les factions dont elle fut agitée, prit tour-à-tour pour ses maîtres presque tous les princes d'Italie.

La rupture de la trève par les Anglais fut le terme des disgraces de la France. Charles, soit par lui-même, soit par ses généraux, s'empara successivement de la Normandie et de la Guienne, où périt le brave Talbot, et chassa du royaume les Anglais, auxquels il ne restoit plus que Calais et

Guines. Ainsi la France, qui avoit perdu, sous le roi Jean, tout ce que Philippe-Auguste avoit conquis sur les Anglais; qui s'en étoit remis en possession sous Charles V; qui l'avoit une seconde fois perdu sous Charles VI, le reprit sans retour sous Charles VII.

C'est ici, dit le président *Hénault*, l'époque de la réunion des pairies laïques anciennes à la couronne. Ces pairies, quelle qu'en soit l'origine, existoient déjà sous Hugues Capet, vers l'an 992. Elles parurent dans tout leur éclat sous le règne de Philippe-Auguste; et, depuis ce prince, elles rentrèrent successivement dans le domaine royal, d'où elles étoient sorties.

Le bonheur de Charles fut encore troublé par la révolte du dauphin, qui se retira en Dauphiné. Il y régna en souverain, et y créa le parlement de Grenoble. Mais, sachant que le roi vouloit s'assurer de sa personne, il demanda un asile au duc de Bourgogne, qui le reçut par générosité dans le Brabant, sans participer jamais à ses projets séditieux. Quelques années après, la crainte et le chagrin causèrent la mort du roi, à qui l'on avoit persuadé que le dauphin vouloit le faire empoisonner.

A peine vit-on sur le trône, sous le

An de J. C. 1461. nom de *Louis XI*, ce prince d'un caractère dur, inquiet et méchant, qu'on ressentit les effets d'un gouvernement bizarre et despotique. Le premier fruit qu'en recueillit le nouveau monarque, fut la haine des grands et du peuple. Le comte de Charolois, fils de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, les ducs de Bretagne et de Bourbon, le comte de Dunois, le duc de Berri même, frère du roi, et plusieurs seigneurs qui avoient été dépouillés de leurs charges, formèrent une ligue, qui eut pour prétexte le soulagement des peuples, et qui de là fut appelée *ligue du bien public*. Il se livra, près de Montlhéri, une bataille sanglante, où la victoire fut indécise. La paix se fit à Conflans. Louis accorda tout, espérant tout ravoir par ses intrigues, et céda la Normandie à son frère. Mais, la division s'étant mise, comme il l'avoit prévu, entre le duc de Berri et le duc de Bretagne, il en profita pour reprendre la Normandie. Il voulut cependant justifier sa conduite à l'égard de son frère, et convoqua les Etats à Tours. On y décida que la Normandie ne pouvoit se démembrer de la couronne, pour être donnée au frère du roi.

Le comte de Charolois venoit de suc-

céder à son père, dans le duché de Bourgogne. Ce prince, si connu sous le nom de Charles *le Téméraire*, ennemi irréconciliable de Louis XI, se plaignit de l'inexécution du traité de Conflans, et fit des préparatifs de guerre. Louis, suivant le conseil du cardinal Balue, évêque d'Evreux, eut l'imprudence de s'aboucher avec le duc à Péronne, en même temps qu'il travailloit secrètement à soulever les Liégeois contre lui. Durant cette entrevue, Charles *le Téméraire* apprit en effet la révolte des Liégeois; et, ne doutant point qu'elle ne fût l'ouvrage du roi, il le retint prisonnier; le força de conclure un traité qui lui fut très-avantageux, et de le suivre contre les Liégeois, qu'il soumit, après avoir exercé mille cruautés dans leur ville.

Louis désiroit de s'accommoder aussi avec le duc de Berri, son frère. Il lui persuada de recevoir la Guienne pour son apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie, qu'il lui avoit promises. Peu de temps après, le nouveau duc de Guienne mourut empoisonné. Charles *le Téméraire* publia aussitôt un manifeste, dans lequel il jeta des soupçons injurieux sur Louis XI. On sera sans doute porté à croire que celui qui avoit

été accusé, non sans fondement, d'avoir tenté un parricide, aura pu être soupçonné d'avoir hâté les jours de son frère.

La paix, signée à Péronne entre Louis et le duc de Bourgogne, avoit été déjà rompue. Charles se remit en campagne, et vint assiéger Beauvais, où les femmes, ayant à leur tête la nommée *Jeanne Hachette*, combattirent vaillamment sur les remparts, et contribuèrent beaucoup à faire lever le siége. Un nouveau traité fut conclu entre le roi et Charles. Mais toutes leurs négociations n'étoient qu'un tissu de mensonges et de fourberies. L'un et l'autre reprirent bientôt les armes. Louis avoit alors traité secrètement avec les Suisses : c'est la première alliance faite avec eux.

Les Anglais étoient encore les plus redoutables ennemis de la France. Mais les révolutions qui les occupoient chez eux, avoient garanti le royaume de leurs invasions. Edouard IV, parvenu à la couronne, renouvela ses prétentions sur la Normandie et la Guienne, menaçant de passer en France, si l'on ne s'empressoit de les lui restituer. Louis XI, qui préféra toujours les négociations aux batailles, parce qu'il comptoit moins sur ses armes que sur sa politique, acheta

une trève de sept années, au prix de cinquante mille écus d'or qu'il devoit lui payer tous les ans. Charles *le Téméraire*, privé du secours des Anglais, fit à son tour un traité avec le roi, et abandonna le connétable, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, qui s'étoit jeté dans son parti. Louis, qui, pour contenir et humilier les grands, aimoit à leur offrir des exemples éclatans de sa justice sévère, fit périr le connétable sur un échafaud.

Bientôt après, le duc de Bourgogne, depuis long-temps animé contre les Suisses, les attaqua, fut battu à Granson et à Morat, où le duc de Lorraine combattoit avec ces républicains, et fut tué sous les murailles de Nancy, dont il s'étoit obstiné à faire le siége, malgré la rigueur de la saison qui avoit presque détruit toute son armée. Ce duc n'ayant laissé qu'une fille nommée *Marie*, une partie de ses Etats devoit, selon la loi des apanages, retourner à la couronne. La Bourgogne se soumit à Louis XI sans résistance; mais la Flandre et l'Artois se déclarèrent pour la princesse. Le roi, par une politique mal entendue, ne voulut point marier le dauphin avec Marie de Bourgogne, qui épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédé-

ric III, et lui apporta pour dot ces deux provinces avec la Franche-Comté. Ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France et à la maison d'Autriche, peu redoutable avant cette époque, et qui commença à devenir notre rivale. C'est ce qui fit dire à Louis XV, étant à Bruges en 1745, en voyant les mausolées de Charles *le Téméraire* et de Marie de Bourgogne : *Voilà le berceau de toutes nos guerres.*

Les actes de justice que faisoit Louis XI envers les grands, portoient toujours le caractère d'une cruauté odieuse. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche, ayant été convaincu du crime de lèze-majesté, fut exécuté aux halles de Paris. On vit ses enfans traînés sous l'échafaud, par l'ordre barbare de Louis XI, pour être arrosés du sang de leur père. Ce seul trait décèle l'ame d'un Néron.

Cependant Maximilien fut à peine marié, qu'il prit les armes contre la France, quoiqu'il fût encore très-foible. Mais le roi n'aimoit pas la guerre, et fit une trève avec lui. Bientôt après, il fut conclu, entre Louis et Edouard, un traité de trève durant leur vie, et cent ans après la mort de l'un ou de l'autre.

ouis XI s'engageoit à payer à l'Angle-
erre cinquante mille écus par lui ou
ar ses successeurs pendant cent ans, à
ompter du jour de la mort de l'un des
eux. Cette trève, dit le président *Hé-
ault*, doit être regardée comme un
hef-d'œuvre en fait de politique. Pre-
ièrement, elle empêchoit Edouard de
e joindre à Maximilien. En second
eu, en laissant tous les droits indécis,
lle ne troubloit point les Anglais dans
eurs vaines prétentions sur la Norman-
ie et les provinces qui sont au-delà de la
oire. Elle donnoit cependant le temps
ux Français de ces provinces de re-
rendre l'habitude de leur légitime dé-
endance, et à nos rois, d'en profiter
our se fortifier et se mettre en état,
omme il arriva sous Henri II, d'ache-
er de reconquérir sur les Anglais tout
e qu'ils avoient usurpé sur le royaume
e France.

Maximilien, quoique sans espoir de
e liguer avec les Anglais, reprit les ar-
es contre Louis. La Franche-Comté
ui fut enlevée en une campagne; et il
e livra à Guinegate, en Artois, une ba-
ille où l'avantage fut égal de part et
'autre. On fit la paix à Arras : le ma-
age du dauphin avec Marguerite, fille
e Maximilien, y fut arrêté. Cette prin-

cesse, âgée de quatre ans, devoit avoir l'Artois et la Franche-Comté pour dot, et fut amenée en France.

Peu d'années avant sa mort, Louis XI réunit à la couronne la Provence, que Charles, comte du Maine, dernier prince de la maison d'Anjou, lui laissa par testament, ainsi que ses droits sur le royaume de Naples et de Sicile. Il finit ses jours, dévoré de terreurs et de soupçons. L'objet principal de sa politique artificieuse avoit été d'abaisser les grands, et il y avoit réussi. Ce prince, quoique bien souvent injuste, veilla exactement à l'administration de la justice, et encouragea le commerce. Il étoit rusé, mais cruel à l'excès; avare par goût, dit le président *Hénault*, et prodigue par politique; méprisant les bienséances, incapable de sentiment, confondant l'habileté avec la finesse, préférant celle-ci à toutes les vertus, et la regardant, non comme le moyen, mais comme l'objet principal; enfin moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer; né cependant avec de grands talens dans l'esprit, et, ce qui est singulier, ayant relevé l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auroient semblé devoir l'avilir.

Ce prince établit l'usage des postes

usqu'alors inconnu. Il institua l'ordre de *Saint-Michel*, et fut le premier roi de France qui porta le titre de *roi très-chrétien*, et auquel on donna celui de *majesté*. Il avoit fait élever le dauphin à Amboise, et n'avoit point voulu qu'on lui apprît d'autre latin que cette maxime: *Qui nescit dissimulare, nescit regnare* (qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner).

Charles VIII étoit âgé de treize ans, lorsqu'il monta sur le trône de son père. Anne de France, sa sœur aînée, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, devoit, par le testament de Louis XI, avoir le gouvernement de la personne du roi, sans qu'il y eût de régent en France. Le duc d'Orléans, fils de celui qui avoit été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, prétendit avoir la principale autorité, en sa qualité de premier prince du sang. Mais les Etats-généraux, assemblés à Tours, confirmèrent le choix de Louis XI. An de J. C. 1483.

Quelque temps après, le duc d'Orléans, toujours plein de ressentiment, et mécontent de la dame de Beaujeu, se retira en Bretagne, et se ligua avec le duc et Maximilien d'Autriche, élu roi des Romains. Charles fit marcher contre eux une armée commandée par la Tré-

mouille, qui gagna la bataille de Saint-Aubin, où le duc d'Orléans fut fait prisonnier. Bientôt le duc de Bretagne mourut sans enfans mâles. On résolut de faire épouser au roi la princesse Anne, qui en étoit l'héritière. Le duc d'Orléans, à qui Charles avoit rendu la liberté, servit le roi avec zèle dans cette négociation, quoiqu'il fût lui-même amoureux de la duchesse, et ne contribua pas peu au succès. Charles et Anne se cédèrent mutuellement leurs droits sur la Bretagne. Le roi, en restituant l'Artois et la Franche-Comté à Maximilien, lui renvoya sa fille Marguerite, qu'il avoit déjà fiancée.

Tout étoit tranquille, lorsque le jeune monarque, entraîné par le désir des conquêtes étrangères, voulut faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, que les rois d'Arragon avoient usurpés sur la maison d'Anjou. Le Roussillon et la Cerdagne avoient été engagés à Louis XI, pour trois cent mille écus d'or qu'il avoit prêtés. On rendit, sans exiger le remboursement de cette somme, ces deux provinces à Ferdinand *le Catholique*, roi d'Espagne, pour qu'il gardât la neutralité dans cette guerre.

Charles passa en Italie, et fit, en moins de six mois, la conquête de tout le royau-

me de Naples ; mais il le perdit presqu'aussitôt par la jalousie des princes italiens, ligués contre lui avec l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe, son fils, et Henri VII, roi d'Angleterre. Le moteur de cette ligue fut Alexandre VI, pontife souillé de tous les crimes qui avoit d'abord exhorté le roi à s'engager dans cette expédition. Charles, forcé de revenir en France avec sept ou huit mille hommes seulement, fut attaqué à Fornoue, près de Parme, par une armée de trente mille hommes, contre laquelle il donna les plus grandes preuves de valeur, et qu'il défit en moins d'une heure. Cette victoire ne lui fut d'aucun avantage. Les troupes qu'il avoit laissées à Naples en furent bientôt chassées par Gonzalve de Cordoue, général de Ferdinand *le Catholique*, qui avoit eu la perfidie de se mêler de cette guerre, aussitôt que Charles étoit parti pour l'Italie.

Malgré le peu de succès de cette entreprise, on vouloit en tenter une seconde, pour reconquérir le royaume de Naples, ou du moins pour s'emparer de Gênes, qui s'étoit soustraite à la domination française. Mais le roi, dont la santé étoit depuis long-temps chancelante, mourut âgé de vingt-huit ans. *Il*

étoit si bon, dit *Commines*, *qu'il n'est pas possible de voir une meilleure créature.* Ce prince avoit eu d'Anne de Bretagne quatre enfans, tous morts en bas âge. En lui finit la première branche de cette maison, ou, si l'on veut, la branche proprement dite *des Valois*.

An de J. C. 1498. Ce même duc d'Orléans qui, dans la fougue de sa jeunesse, avoit pris les armes contre Charles VIII, lui succéda à l'âge de trente-six ans, sous le nom de *Louis XII.* Il étoit fils de Charles, duc d'Orléans, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt; petit-fils de Louis, duc d'Orléans, assassiné par ordre du duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Charles V. Son règne fut un des plus heureux pour la France; et ce roi généreux, équitable, humain, bienfaisant, digne d'être à jamais le modèle de tous les rois, reçut de la nation le plus beau titre qui puisse flatter un grand prince, celui de *Père du Peuple*.

La première marque qu'il donna de son désintéressement, et du désir qu'il avoit de faire naître l'abondance dans le royaume, fut d'acquitter de ses propres deniers les frais des funérailles de son prédécesseur, ceux de son sacre et de son couronnement, et d'exempter ses sujets du don qu'ils étoient dans l'usage de

de faire à chaque nouveau monarque, pour le joyeux avènement à la couronne. Il ne donna pas une moins grande preuve de son discernement, en mettant à la tête du conseil qu'il se forma, le cardinal d'Amboise, ministre aussi zélé que modeste, qui, durant toute sa vie, n'eut constamment en vue que la gloire du roi et la prospérité de l'Etat. Quelques courtisans ayant tenté d'inspirer à Louis des sentimens de vengeance contre les seigneurs qui lui avoient été les plus contraires sous le règne précédent, et particulièrement contre la Trémouille, qui l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin : *Le roi de France*, répondit-il, *ne venge pas les injures du duc d'Orléans*.

Occupé uniquement du soin de faire le bonheur de son peuple, Louis, dès la première année de son règne, diminua les impôts d'un dixième, ensuite d'un tiers, et enfin de plus de moitié. Ses regards se portèrent en même temps sur les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice ; et il travailla efficacement à les extirper. On le vit plusieurs fois aller au parlement, pour exhorter cette compagnie à ne point laisser traîner en longueur le jugement des causes portées à son tribunal :

Dès-lors les formes de la procédure furent abrégées ; la justice rendue promptement et presque sans frais ; les charges de judicature données seulement à des hommes, qui, après avoir fait preuve de leur science dans la législation, s'étoient montrés capables de les remplir avec honneur. Le grand conseil (c'étoit le conseil d'Etat) reçut une forme stable et permanente : la cour souveraine de Normandie, dite *l'Echiquier*, fut érigée en parlement : un autre fut établi en Provence : enfin la justice ne fut jamais administrée avec autant de rigueur et d'exactitude que sous ce prince : témoin cet édit célèbre par lequel il est ordonné qu'*on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi, que l'importunité pourroit arracher du monarque ;* édit bien digne du souverain qui, après avoir mérité, de la part de ses sujets, le surnom de *Père du peuple*, mérita, de la part des étrangers même, celui de *Juste.* « Etant roi, disoit-il, je suis protecteur des lois, et par-là obligé de les faire observer, aux dépens même de mes meilleurs amis.

Au milieu de tous ces soins, si propres à assurer la fortune et la tranquillité des peuples, Louis ne manqua point de réprimer les excès des étudians de l'uni-

versité, et de réformer les abus qui s'étoient introduits dans cette école. Mais un objet, non moins essentiel sans doute, devoit fixer l'attention et la vigilance du monarque. La discipline militaire s'étoit extrêmement énervée sous le dernier règne. Les gens de guerre avoient recommencé leurs violences et leurs brigandages contre les citoyens et les laboureurs. Louis rendit contre eux des ordonnances sévères qui furent ponctuellement exécutées. Il fit même un exemple sur quelques-uns des plus licencieux; et la discipline fut rétablie dans toute sa vigueur.

Après avoir rectifié ou perfectionné ces différentes parties de l'administration, Louis s'occupa d'une affaire sérieuse qui intéressoit tout l'Etat. A la mort de Charles VIII, la reine Anne s'étoit remise en possession de la Bretagne, en vertu du traité conclu avec les Etats de cette province, lors de son mariage. Mais dans le même traité, il avoit été arrêté que, si le feu roi mouroit sans enfans avant la duchesse, elle épouseroit son successeur. Louis étoit marié depuis long-temps avec Jeanne de France, fille de Louis XI, princesse vertueuse, mais difforme, de laquelle on n'avoit pas lieu d'attendre un héritier du trône. Il l'avoit

épousée avec les protestations de la violence que Louis XI lui avoit faite. A la mort de ce roi, il avoit demandé à la cour de Rome la dissolution de son mariage, qu'il auroit vraisemblablement obtenue, sans les oppositions de la dame de Beaujeu. Enfin il étoit de la plus grande importance pour la nation que la Bretagne ne fût point détachée de la France. Ainsi, en songeant à faire casser son mariage pour épouser la duchesse, Louis consultoit moins son ancienne inclination que la justice et la raison d'Etat.

Le pape Alexandre VI, qui vouloit former dans la Romagne un domaine considérable pour César Borgia, son fils naturel, trouva son intérêt à favoriser le roi dans une affaire si délicate. Tout ce que le pontife désiroit pour parvenir à ses fins lui fut accordé. Louis promit un secours de troupes, et donna à Borgia le duché de Valentinois. Trois commissaires du pape vinrent en France. Le roi confirma en leur présence, non-seulement que ce mariage n'avoit point été consommé, mais encore qu'il ne pouvoit pas l'être. Après un examen juridique, la sentence de divorce fut prononcée, et le roi épousa Anne de Bretagne.

Le bonheur des Français paroissoit devoir être inaltérable, et le royaume devenir plus florissant que jamais, sous un roi tel que Louis. Mais malheureusement, il avoit, sur le duché de Milan, usurpé, par les Sforces, des droits que lui avoit transmis Valentine Visconti, sa grand'mère. Il avoit sur le royaume de Naples ceux que le dernier prince de la maison d'Anjou avoit cédés à Louis XI, et il crut que l'honneur de sa couronne et l'intérêt de sa propre gloire l'obligeoient à les faire valoir par les armes. Une expédition en Italie fut donc résolue.

Après avoir fait divers traités avec les puissances qui auroient pu traverser cette entreprise, Louis envoya au-delà des Alpes une armée commandée par Trivulce. Le Milanais et l'Etat de Gênes furent conquis en vingt jours. Le roi alla faire son entrée dans Milan, où il fut reçu en triomphe, et où il traita les habitans avec beaucoup de douceur et d'humanité. A peine fut-il sorti de l'Italie, que Ludovic Sforce reprit le Milanais. Mais les Français, commandés par la Trémouille, le lui enlevèrent presqu'aussitôt. Le duc, fait prisonnier dans une bataille, fut amené en France, où il mourut au bout de dix ans de captivité.

Cette conquête devoit entraîner presque d'un seul coup celle du royaume de Naples. Louis, et Ferdinand, roi d'Espagne, convinrent, par un traité secret, de partager ce royaume. Il fut entièrement conquis par ces deux puissances, en moins de quatre mois. Mais le partage qui en fut fait devint la cause d'une guerre ouverte. Frédéric, chassé de son trône de Naples, avait demandé et obtenu un asile en France, où, en recevant à titre d'échange le comté du Maine, etc., il céda à Louis XII tous ses droits sur la portion de ses Etats, qu'on lui avoit conservée.

La campagne s'ouvrit, et les troupes françaises eurent d'abord l'avantage sur les Espagnols. On entra en négociation : on en vint même jusqu'à conclure à Lyon un traité par lequel Louis devoit se dessaisir du royaume de Naples, et Ferdinand des duchés de Pouille et de Calabre. Les deux monarques envoyèrent ordre à leurs généraux de ne rien entreprendre. Mais le perfide Ferdinand écrivit secrètement à Gonzalve, général de ses troupes, de n'avoir point égard à ses ordres. Ce capitaine battit les Français à Cérignoles, où fut tué le duc de Nemours, en qui finit la dernière branche de l'ancienne maison d'Armagnac.

Il les défit ensuite au passage du Garillan, où le célèbre Bayard, surnommé le chevalier *sans peur et sans reproche*, arrêta à lui seul deux cents Espagnols à la tête d'un pont. Les parjures ne coûtoient rien à Ferdinand. Louis se plaignit de ce qu'il l'avoit trompé deux fois. *Deux fois*, répondit le monarque espagnol ; *par Dieu, il a bien menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix.*

Enfin la paix fut définitivement conclue à Blois. Louis confirma la promesse qu'il avoit faite de donner en mariage à Charles d'Autriche, petit-fils de l'empereur Maximilien, et qui occupa dans la suite le trône impérial, sous le nom de *Charles-Quint*, Claude de France, sa fille aînée, à qui on devoit donner pour dot la Bretagne, la Bourgogne, Milan et Gênes. Mais les Etats-généraux, assemblés à Tours l'année suivante, représentèrent au roi les maux qu'alloit causer à la France un tel démembrement, et le supplièrent, au nom de toute la nation, d'accorder la princesse à François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Les députés des Etats de Bretagne joignirent leurs prières à celles des Etats de la France. Le roi, sur l'avis de son conseil, se rendit à leurs représentations ; et la prin-

cesse Claude fut fiancée au comte d'Angoulême. C'est dans cette brillante et nombreuse assemblée que Louis XII reçut unanimement le glorieux titre de *Père du Peuple*.

Jules II, pontife guerrier, d'un caractère fier et impétueux, homme né avec de grands talens, dit le *P. Daniel*, pour le gouvernement de tout autre Etat que celui de l'Eglise, dévoré de l'ambition de conquérir toute l'Italie, et d'y régner sans rival; Jules, qui, par les secours que lui avoit fournis Louis XII, venoit de s'emparer de Pérouse et de Bologne, alluma le feu de la révolte dans Gênes. Le roi, après avoir pris vainement toutes les voies de la douceur pour ramener les rebelles à leur devoir, repassa les monts, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. Il avoit fait représenter sur sa cotte d'armes un essaim d'abeilles qui environnoient leur roi avec cette devise: *Non utitur aculeo rex qui paremus.* (*Le roi, auquel nous obéissons, ne fait point usage de son aiguillon.*)

La république de Venise, composée de pêcheurs dans son origine, s'étoit considérablement agrandie aux dépens de ses voisins, et pouvoit être comptée au nombre des puissances les plus for-

midables. L'Europe se réunit pour l'écraser et la dépouiller. Le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne, et d'autres princes d'Italie, formèrent contre elle une fameuse ligue, signée à Cambrai. Louis, impatient de combattre, passa en Italie à la tête de son armée, et remporta une victoire complète sur les Vénitiens, dans les plaines d'Agnadel. Le pape Jules, se voyant alors maître de la Romagne, et craignant que les Français ne s'établissent en Italie, leur suscita des ennemis, et se ligua contre eux avec le roi d'Espagne, les Vénitiens, Henri VIII, roi d'Angleterre, et les Suisses. On vit aussitôt ce pontife, à la tête des armées, presser vivement la guerre contre le duc de Ferrare, allié de la France. Il manqua deux fois d'être pris, dans Bologne, par Chaumont, et dans la petite ville de S.t-Félix, par Bayard.

Louis, plein de respect pour le Saint-Siége, ne prit les armes qu'après avoir consulté le clergé de son royaume, qui décida que la guerre étoit légitime. Jules, loin d'être effrayé aux approches de l'armée française, assiégea la Mirandole, combattant en soldat, montant sur la brêche, et s'en empara. Le roi et l'empereur le firent citer à un concile

général, convoqué à Pise. Jules, de son côté, en assembla un autre à Rome dans le palais de Latran.

Cependant Bayard défit les troupes des confédérés. Trivulce, après avoir pris Bologne, mit en déroute l'armée du pape et des Vénitiens. Les Espagnols vinrent assiéger cette ville. Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis, les força de se retirer; courut ensuite au secours de Bresse, qu'il reprit sur les Vénitiens, et tailla en pièces les Espagnols près de Ravenne. Mais ce sage et vaillant général, après avoir fait des prodiges de valeur, secondé de Bayard, voulut envelopper un reste d'Espagnols qui se tenoit en bon ordre, et fut tué à l'âge de vingt-trois ans. A la nouvelle de sa mort, Louis XII s'écria : *Je voudrois n'avoir pas un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu Gaston de Foix, et tous les braves hommes qui ont péri avec lui.* Trivulce prit le commandement de l'armée française; mais il ne put empêcher que les Suisses ne fondissent sur le Milanais, qu'on fut forcé d'évacuer. L'empereur trahit la France qu'il avoit souvent trompée; et Ferdinand enleva le royaume de Navarre à Jean d'Albret, parent et allié de Louis.

Sur ces entrefaites, le pape Jules mourut. Les Français, devenus les alliés des Vénitiens, et commandés par la Trémouille, rentrèrent dans le Milanais, qui, bientôt après, fut repris par les Suisses. Les inconstans et séditieux Génois se révoltèrent de nouveau. Henri VIII fit en même temps une irruption en Picardie, ayant avec lui l'empereur Maximilien à sa solde, et qui, comme je l'ai dit ailleurs, ne rougissoit point d'en recevoir cent écus par jour. Les Français, attaqués près de Guinegate, furent obligés de se replier et de battre en retraite (la journée des Eperons) : Thérouenne et Tournai furent pris, et Dijon fut assiégé par les Suisses. Heureusement la Trémouille, gouverneur de la Bourgogne, eut l'adresse de traiter avec eux.

Durant ces revers, Louis perdit la reine, Anne de Bretagne, et devint l'époux de la sœur du roi d'Angleterre, avec lequel il se ligua. Il s'étoit raccommodé avec le pape Léon X, successeur de Jules, en renonçant au concile de Pise et en reconnaissant celui de Latran. Ce prince se voyoit en état de réparer ses malheurs, lorsqu'il fut enlevé aux vœux de ses sujets. A sa mort, les *crieurs des corps*, en sonnant leurs clo-

chettes, crioient : *Le bon roi Louis, le père du peuple, est mort.*

Louis XII avoit diminué, comme je l'ai déjà dit, les impôts de plus de moitié ; et il n'exigea jamais de nouveaux subsides pour les dépenses de la guerre. Il employa, il est vrai, la ressource dangereuse, et jusqu'alors inconnue de la vénalité des charges : mais il ne l'étendit point aux charges de judicature. Son économie, qu'on trouvoit mal placée et mal entendue, fut l'objet des plaisanteries et de la critique des courtisans ; mais ce père du peuple disoit à ce sujet : *J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Il ne laissa point d'enfans mâles, et fut le seul prince de la seconde branche des *Valois*, qu'on peut appeler la branche des *Valois-Orléans.*

An de J. C. 1515. *François I*, en sa qualité de premier prince du sang, succéda à Louis XII, dont il avoit épousé la fille. Il étoit fils de Charles, comte d'Angoulême, petit-fils de Jean, comte d'Angoulême, qui fut fait prisonnier avec Charles, son frère aîné, duc d'Orléans, à la bataille d'Azincourt, et arrière-petit-fils de ce duc d'Orléans, assassiné, qui étoit fils du roi Charles V. Ainsi ce prince, de la

branche cadette d'Orléans, commença la troisième branche des *Valois*, qu'on peut appeler *la branche des Valois-Orléans-Angoulême*, ou simplement *la branche des Valois-Angoulême.*

Ce jeune monarque, plein de talens, de courage et de grandeur d'ame, à qui, suivant le président Hénault, il ne manqua, pour être le premier prince de son temps, que d'être heureux, résolut de mettre en usage les préparatifs d'une nouvelle expédition en Italie, qu'avoit faits Louis XII. Mais, comme il avoit besoin d'argent, le chancelier Duprat lui conseilla de vendre les charges de judicature. Cette vénalité s'établit par le fait plutôt que par le droit. L'auteur que je viens de citer observe, en effet, que nous ne connoissons point de loi à ce sujet, de ce temps-là, et que, même long-temps après François I, on faisoit encore serment au parlement de n'avoir pas acheté son office.

François, ayant passé les Alpes, pénétra dans le Milanais, où il fut tout-à-coup attaqué par trente-six mille Suisses, près de Marignan. On combattit avec le plus vif acharnement pendant deux jours entiers. Le maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle-ci étoit un *combat*

de géans, et les autres des *jeux d'enfans*. Les Suisses furent défaits, et perdirent plus de dix mille hommes. François I y fit des prodiges de valeur, et acquit la réputation du plus vaillant prince de l'Europe. La veille de cette bataille, il s'étoit fait armer chevalier par Bayard, et avoit passé la nuit sur un affut de canon, à cinquante pas d'un bataillon ennemi. Cette victoire le rendit maître du Milanais, dont Maximilien Sforce lui fit cession.

La paix se fit à Noyon avec Charles-Quint, qui venoit de succéder à son grand-père Ferdinand sur le trône d'Espagne. Le pape Léon X, effrayé des succès du roi, traita aussi avec lui. Ils se virent à Bologne, où furent jetés les fondemens du *concordat*, qui fut confirmé, l'année suivante, au concile de Latran. Par ce traité, la pragmatique-sanction, faite sous Charles VII, fut abolie, et la nomination aux évêchés et aux abbayes fut accordée au roi de France, qui devoit présenter au pape les sujets nommés. Les réserves et les expectatives furent abolies, et les annates rendues à la cour de Rome. Cette dernière clause ne fut point insérée dans le traité, et a néanmoins été toujours exécutée. Ce concordat essuya en

France les plus fortes oppositions de la part du clergé, de l'université et du parlement. Mais il fut publié et reçu par un ordre absolu du monarque. Luther commençoit alors à répandre sa nouvelle doctrine.

François I avoit conclu un traité de paix perpétuelle avec les Suisses, qui, en effet, sont toujours restés fermes dans l'alliance de la France. Mais il vit un redoutable ennemi dans Charles-Quint, qui venoit d'être élu empereur après la mort de Maximilien, son aïeul. Le monarque français avoit ambitionné le trône impérial; et il ne pardonna jamais à son concurrent de lui avoir été préféré. Son premier soin fut de s'attacher Henri VIII, roi d'Angleterre. Il eut avec ce prince, près de Calais, une entrevue, appelée *le camp de drap d'or*, parce que François I avoit une tente de drap d'or. Mais Charles-Quint, passant par Douvres pour aller se faire couronner en Allemagne, avoit rompu d'avance toutes les mesures du roi, en gagnant le cardinal Volsey, tout-puissant à la cour de Londres, et cette entrevue se passa en fêtes et en divertissemens.

Les animosités ne tardèrent pas à éclater entre les deux monarques rivaux,

qui en vinrent à une guerre ouverte. Ce fut d'abord une alternative de bons et de mauvais succès. On vit les Français conquérir la Navarre, qu'ils perdirent presque aussitôt; Charles-Quint prendre Mouzon, que le roi reprit bientôt après; Bayard faire lever le siége de Mézières; l'amiral Bonivet s'emparer de Fontarabie, que les Espagnols ne tardèrent pas à reprendre; les Impériaux se rendre maîtres de Tournai, et le roi dédommagé de cette perte par la prise d'Hesdin. Mais le Milanais nous fut enlevé par les intrigues de Léon X, et par le secours de Charles-Quint, qui vouloit y rétablir François Sforce, frère du dernier duc.

Ces revers furent suivis d'une ligue formée contre la France par le pape Adrien VI, successeur de Léon X, l'empereur, l'Angleterre, Ferdinand, l'Archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins et les Génois. Pour surcroît de malheur, la duchesse d'Angoulême, mère de François I, piquée du refus qu'elle avoit essuyé de la part du connétable de Bourbon, à qui elle avoit fait des propositions de mariage, lui suscita un procès, dont la perte le priva d'une grande partie de ses biens. Ce prince, furieux, se

retira auprès de Charles-Quint, qui lui donna le commandement de ses armées.

Une ligue si formidable n'ébranla point le courage de François I. La révolte du connétable l'engagea à rester dans le royaume, et il se contenta d'envoyer l'amiral Bonivet en Italie. Les Français se défendirent vigoureusement en Picardie, en Flandre, et du côté de l'Espagne. Les Impériaux et les Anglais furent par-tout repoussés par le duc de Guise, le duc de Vendôme et le sire de la Trémouille. Mais Bonivet fut battu dans le Milanais par le connétable. Là périt le brave Bayard : il étoit sur le point d'expirer, lorsque le duc de Bourbon arriva, et lui témoigna son estime et sa compassion. *Ce n'est pas moi qui suis à plaindre*, lui répondit ce digne chevalier ; *je meurs en homme de bien, mais j'ai pitié de vous, qui combattez contre votre roi, votre patrie et vos sermens.* Après cette victoire, le connétable vint, avec le marquis de Pescaire, faire le siége de Marseille, qu'il fut forcé de lever.

Ces mauvais succès ne rebutèrent point François I. Il passa les monts, et rentra dans le Milanais. Dirigé par les conseils de Bonivet, il assiégea Pavie,

contre le sentiment des vieux capitaines, et affoiblit son armée en envoyant deux détachemens vers Naples et vers Savone. Le connétable de Bourbon vint l'attaquer. François combattit comme un lion, et fut fait prisonnier. *Madame*, écrivit-il à la duchesse d'Angoulême, *tout est perdu hormis l'honneur :* Bonivet se fit tuer de désespoir dans cette bataille. Le connétable, qui l'avoit toujours regardé comme son ennemi personnel, dit, en le voyant mort : *Ah! malheureux, tu es cause de la ruine de la France et de la mienne.*

Charles-Quint ne vouloit rendre la liberté à son illustre prisonnier, qu'aux conditions les plus dures et les plus odieuses. François I fit éclater la grandeur de son ame, en protestant qu'il finiroit ses jours en prison, plutôt que de les accepter. Enfin, on conclut à Madrid un traité, par lequel le roi cédoit la Bourgogne, et ses droits de suzeraineté sur l'Artois, la Flandre, etc. Charles-Quint avoit demandé pour otage les deux enfans de France, ou un certain nombre des plus grands capitaines. La duchesse d'Angoulême, régente du royaume, montra un courage d'esprit extraordinaire, et fit un coup très-ha-

bile. Elle envoya les deux jeunes princes pour ne pas priver la France des guerriers qui en étoient la seule ressource. Un ambassadeur de Charles-Quint vint, bientôt après, demander la ratification du traité de Madrid. Le roi, pour toute réponse, le fit assister à l'audience des députés de Bourgogne, qui déclarèrent à sa majesté qu'ils ne consentiroient jamais à la cession qu'elle avoit faite de cette province.

Le pape Clément VII, François I, Henri VIII, et les Vénitiens, venoient de se liguer pour empêcher Charles-Quint de s'emparer du duché de Milan. Mais le connétable de Bourbon, à qui l'investiture en avoit été promise, se hâta d'en achever la conquête, et alla mettre le siége devant Rome. Il y périt, âgé de trente-huit ans, en donnant l'assaut. La révolte du connétable, si fatale à la France, dit le président *Hénault*, et les entreprises des Guises, qui portèrent leurs vues jusqu'à la couronne, apprennent aux rois qu'il est également dangereux de persécuter les hommes d'un grand mérite, et de leur laisser trop d'autorité.

La guerre se fit en Italie avec un nouvel acharnement. Lautrec força les impériaux de conclure avec le pape, in-

vesti dans le château Saint-Ange, et d'évacuer l'Etat ecclésiastique. Il soumit Gênes, saccagea Pavie, en mémoire de la défaite et de la prison du roi, et assiégea Naples. Mais cette ville fut délivrée, et le Milanais ne fut point conquis. François I et Charles-Quint se donnèrent des défis mutuels, indignes de la majesté royale; et, bientôt après, la paix se fit à Cambrai. Les plénipotentiaires furent deux femmes; la duchesse d'Angoulême, pour François I, et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, pour Charles-Quint. L'empereur se désista de ses poursuites sur la Bourgogne. Le roi renonça à toute souveraineté sur la Flandre et l'Artois, et promit deux millions d'éçus d'or pour la rançon de ses enfans. Le luthéranisme avoit fait alors des progrès très-rapides en Allemagne; et ses nombreux sectateurs prirent le nom de *protestans*, parce qu'ils protestèrent, comme je l'ai dit ailleurs, contre un décret rendu, dans la diète de Spire, en faveur de la religion catholique.

Cependant François Sforce, duc de Milan, étant mort, le roi, qui, par le traité de Cambrai, n'avoit fait qu'à lui la cession de ce duché, déclara hautement ses prétentions, et ralluma la

guerre. Charles-Quint avoit la folle ambition de conquérir la France, se flattant de commencer, par ce grand exploit, l'établissement de cette monarchie universelle qu'un amour-propre, non moins aveugle qu'excessif, lui représentoit comme possible. Il fit une irruption en Provence, dont le perfide marquis de Saluces lui ouvrit les portes. Mais il en fut chassé par le connétable Anne de Montmorency. Les Flamands, qui étoient entrés en Picardie, eurent le même sort.

On vit alors une chose assez remarquable par sa singularité. L'orgueilleux Charles-Quint, ce fier et puissant empereur, maître de tant de royaumes, fut cité à Paris comme un vassal coupable de félonie, et ajourné à la cour des pairs, sous prétexte qu'il avoit violé le traité de Cambrai, et que par conséquent il avoit rendu nulle la cession des droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. Le parlement, où se trouvèrent les princes et les pairs, déclara *Charles d'Autriche atteint notoirement de rébellion et de félonie*, et ses comtés de Flandre et d'Artois confisqués et réunis à la couronne. On juge bien qu'un pareil arrêt n'épouvanta guère Charles-Quint. Mais l'alliance que François I

conclut avec Soliman, empereur des Turcs, diminua son éloignement pour la paix; et il signa une trève de dix ans.

Les Gantois s'étant révoltés contre l'empereur, celui-ci demanda le passage en France pour aller les soumettre. Le roi le lui accorda, à condition qu'il donneroit l'investiture du Milanais. Charles-Quint engagea sa parole. Mais à peine fut-il arrivé en Flandre, qu'il ne craignit pas de dire hardiment qu'il n'avoit rien promis. François I, irrité de cette perfidie, apprenant en même temps que deux ambassadeurs, qu'il avoit envoyés à Venise et à Constantinople, venoient d'être assassinés en chemin par l'ordre du marquis de Guasto, gouverneur du Milanais, ne balança point à rompre la trève.

Cinq armées françaises furent aussitôt sur pied. Le duc d'Orléans, second fils du roi, fit des conquêtes en Flandre. Mais le Dauphin Henri échoua au siége de Perpignan. Le comte d'Enghien, frère d'Antoine de Bourbon, qui, dans la suite, devint roi de Navarre, fut pareillement obligé de lever celui de Nice. Mais, l'année suivante, il gagna la fameuse bataille de Cérizoles, en Italie, dans laquelle le brave Montluc, gen-

tilhomme gascon, officier subalterne, se signala, autant par la sagesse de ses conseils, que par son courage et sa valeur. Henri VIII, piqué contre le roi, à cause des confidences qu'il avoit faites indiscrètement à l'empereur, s'étoit ligué avec celui-ci, et s'empara de Boulogne. Bientôt Charles-Quint vint jusqu'à Soissons. Mais on négocia de nouveau avec lui, et la paix se fit à Crépi. L'empereur, en signant ce traité, promit au duc d'Orléans les Pays-Bas ou le Milanais, avec sa fille. La mort de ce jeune prince le déchargea de cette obligation.

Sur ces entrefaites, Calvin, chanoine de l'église de Noyon, dont la doctrine étoit différente en quelques points de celle de Luther, voyoit grossir dans toute l'étendue du royaume la foule de ses ardens sectateurs, qui prirent, comme les luthériens, le nom de *protestans*. Les habitans de Cabrières, petite ville du Comtat, et ceux de Merindol, gros bourg de Provence, qui conservoient les erreurs des anciens Vaudois (c'étoient principalement l'estime d'une pauvreté oisive, et un entier mépris de l'autorité ecclésiastique), avoient adopté les nouvelles opinions. Ils entretenoient des relations avec les

luthériens d'Allemagne ; et l'on assura qu'ils avoient formé le dessein de surprendre la ville de Marseille. Le parlement d'Aix rendit contre eux un arrêt trop sévère, dont l'exécution fut suspendue par ordre de la cour. Mais le premier président d'Oppède les peignit des plus noires couleurs. Le cardinal de Tournon, qui étoit à la tête des affaires, fut trompé par les accusations dont on les chargeoit : le roi ordonna l'exécution de l'arrêt, et ces malheureux devinrent les tristes victimes de toutes sortes de cruautés.

La guerre avoit continué entre la France et l'Angleterre avec divers succès de part et d'autre. On venoit de conclure la paix, lorsque Henri VIII mourut. François I ne lui survécut que deux mois. Ce monarque partagea avec le pape Léon X la gloire d'avoir fait fleurir les sciences et les arts en Europe, et mérita qu'on lui donnât le titre de *restaurateur des lettres*. Il avoit de grandes qualités, soit du cœur, soit de l'esprit : mais il ne les fit jamais mieux éclater que dans l'adversité. Sur la fin de son règne, lorsqu'il eut perdu le goût des plaisirs, il s'appliqua sérieusement aux affaires, et vint à bout de les rétablir. Il créa un troisième maréchal de

de France et en ajouta même un quatrième, déclarant toutefois que ce grade n'étoit, à l'égard de celui-ci, qu'une expectative pour remplacer un des trois qui manqueroit : le nombre n'en fut plus fixe dans la suite. Le président *Hénault* remarque à ce sujet que, jusqu'à ce règne, ce n'étoient que des commissions, et que François I les créa à vie.

Henri II, son fils et son successeur, eut la bonne politique de prévenir le mariage projeté du jeune Edouard, roi d'Angleterre, avec Marie Stuart, reine d'Ecosse. Il attira en France cette princesse, qui fut ensuite mariée au Dauphin. Cette même année, Jeanne d'Albret, fille unique de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François I, épousa Antoine de Bourbon, qu'elle fit roi de Navarre. An de J. C. 1547.

Les princes d'Allemagne étoient, depuis quelque temps, révoltés du despotisme de Charles-Quint. Ils se liguèrent pour défendre la liberté germanique ; et Henri s'unit à eux. Le monarque français, étant entré dans la Lorraine, s'empara de Metz, Toul et Verdun, trois évêchés sur lesquels il avoit des droits très-anciens et très-bien prouvés. Mais, abandonné tout-à-coup de ses

alliés, qui firent la paix, il fut rappelé en France par les ravages qu'exerçoit sur les frontières de Picardie Marie d'Autriche, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, et gouvernante des Pays-Bas.

L'empereur, voyant l'Allemagne tranquille, vint assiéger Metz, avec l'armée la plus nombreuse qu'il eût jamais mise en campagne. François de Lorraine, duc de Guise, dont le père, second fils de Réné, duc de Lorraine, étoit venu s'établir en France, défendit vigoureusement cette place, à la tête de presque toute la haute noblesse du royaume. Charles-Quint, forcé de se retirer, après soixante-cinq jours de siége, alla épuiser sa vindicative fureur sur Thérouenne, ville forte des Pays-Bas, qu'il prit d'assaut et fit raser de fond en comble : le nom seul en est resté. La ville d'Hesdin fut aussi enlevée à la France par Emmanuel-Philibert de Savoie, général de Charles-Quint, et l'un des plus grands généraux de son siècle. Bientôt, Henri ravagea le Brabant, le Hainaut, le Cambresis, et défit l'empereur à la bataille de Renti. Mais les Français échouèrent en Italie, faute de secours assez considérables. Ils furent battus à Marciano, et perdirent Sienne, après un

siége de dix mois, soutenu par le brave Montluc.

Le système politique ne tarda pas à changer par la retraite de Charles-Quint, qui, au grand étonnement de toute l'Europe, se jeta dans un monastère, laissant la couronne d'Espagne à Philippe II, son fils, et l'Empire à Ferdinand, son frère, déjà élu roi des Romains. Les papes de la maison de Médicis avoient fait leurs parens ducs de Toscane. Paul III, qui avoit été marié, avant de prendre les ordres sacrés, avoit donné Parme et Plaisance à son fils Farnèse. Les Caraffe voulurent de même, sous le pontificat de Paul IV, tenter de mettre une principauté dans leur maison. Ce pape proposa une ligue à Henri II, pour conquérir conjointement le royaume de Naples, et se le partager. Le roi y consentit, malgré les sages remontrances du connétable de Montmorency, du cardinal de Tournon, et du maréchal de Brissac. Il y fut engagé par le cardinal de Lorraine, qui ambitionnoit, dit-on, le pontificat, et par le duc de Guise, son frère, qui devoit commander l'armée. Ce général, en effet, fut envoyé en Italie, où il fit une guerre malheureuse, manquant des secours que le pape avoit promis.

Sur ces entrefaites, le duc de Savoie, général des troupes d'Espagne, assiégea Saint-Quentin. Le connétable de Montmorency s'avança pour jeter des secours dans cette place. Mais il fut attaqué, vaincu, et fait prisonnier avec un très-grand nombre de seigneurs : un aussi grand nombre, et le duc d'Enghien furent tués. La perte de cette bataille alarma toute la France. Une assemblée des notables fut convoquée : la noblesse accourut de toutes parts, les villes fournirent des secours ; le zèle de la nation se ranima ; et le duc de Guise, rappelé d'Italie, fut fait lieutenant-général du royaume. Ce grand capitaine attaqua d'abord les Anglais, qui venoient de se déclarer contre la France. Il força, en huit jours, au mois de janvier, Calais, la seule place qui leur restoit dans le royaume, et qui avoit coûté onze mois de siége à Edouard III. De-là il courut assiéger Guines, qu'il emporta d'assaut ; et, par la prise de Thionville, il hâta la conclusion de la paix.

L'Angleterre et l'Espagne traitèrent séparément avec la France. Henri ne sut point profiter de ses avantages. Tout fut rendu de part et d'autre, excepté les trois importantes villes de Metz, Toul et Verdun, qui nous restèrent.

Elisabeth, reine d'Angleterre, céda Calais, pour huit années seulement; passé lequel temps, elle devoit le reprendre, sous la condition néanmoins que, durant cet intervalle, elle n'entreprendroit rien contre la France. Mais elle manqua à cette condition; et l'Angleterre perdit Calais pour toujours. Le duc de Savoie, qui recouvra une grande partie de ses Etats, devoit, par le traité de paix, épouser Marguerite, sœur du roi. Dans un tournoi, donné à l'occasion de ce mariage, Henri joûtant avec le comte de Mongommeri, fut blessé à l'œil d'un coup de lance, dont il mourut, laissant quatre enfans mâles. La reine Catherine de Médicis ne pardonna jamais à ce seigneur la mort de son époux.

Les erreurs de Calvin avoient excité la plus vive fermentation dans les esprits, lorsque *François II* monta sur le trône de son père. Le jeune roi se voyoit environné d'une foule d'hommes d'un esprit vraiment supérieur, et d'un courage héroïque. Heureux les peuples, si ces illustres personnages avoient fait servir leurs talens au bien de l'Etat! Hélas! ils en devinrent le plus terrible fléau par l'excès de leur ambition. Avides de partager, peut-être même d'usur-

An de J. C. 1559.

per l'autorité souveraine, ils ne surent que trop bien profiter de ces querelles de religion, pour armer le fanatisme des peuples, afin de parvenir à l'exécution de leurs desseins. Nous allons donc voir, sous ce règne de dix-sept mois, les premières étincelles des guerres civiles, qui, durant plus de soixante ans, embrasèrent toute la France.

La cour étoit divisée par trois puissantes factions, qui prétendoient avoir droit au gouvernement, à cause de la jeunesse du roi. C'étoient celle des princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Louis I, son frère, prince de Condé; celle du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, oncles de la reine, Marie Stuart, et celle de Montmorency, qui avoit pour chef le connétable du même nom. La reine-mère, Catherine de Médicis, s'étant déclarée pour les Guises, dont elle crut avoir besoin, le connétable fut disgracié, et le roi de Navarre adroitement éloigné de la cour.

Sur ces entrefaites, Antoine Minard, président au parlement, magistrat distingué par ses talens, et très-attaché à la véritable religion, fut assassiné par Jacques Stuart, que les protestans avoient aposté : c'étoit un gentilhomme

écossais, fameux par plusieurs attentats de cette espèce. Ce meurtre hâta la condamnation d'Anne du Bourg, conseiller clerc au parlement, qu'on soupçonna d'y avoir eu une grande part, et qui fut pendu et brûlé comme hérétique. C'est ce qu'auroient dû dire quelques-uns de nos historiens modernes, qui font mention du supplice de ce dernier, sans avoir parlé de l'assassinat commis en la personne du premier.

Cependant Condé, aussi vif et aussi entreprenant que son frère étoit flegmatique et irrésolu, avoit formé un complot avec l'amiral de Coligni et d'Andelot, neveu du connétable, tous les deux partisans déclarés du calvinisme. Plusieurs corps de protestans devoient se rendre, à un jour marqué, à Amboise où étoit la cour, et enlever le roi et les Guises. Le prince de Condé passoit pour le chef muet de cette conspiration : un gentilhomme périgourdin, nommé la Renaudie, qui devoit la vie au duc de Guise, en étoit le conducteur. Les protestans ne se proposoient rien moins que d'établir en France le gouvernement républicain. Heureusement, le confident de la Renaudie trahit le secret de la conspiration. Le duc de Guise fut déclaré lieutenant-général du royau-

me, on attendit les protestans, qui furent surpris et entièrement défaits; plusieurs d'entre eux périrent, avec leur conducteur, les armes à la main.

On tint aussitôt à Fontainebleau une assemblée, dont le résultat fut la convocation des Etats-généraux à Orléans. François II manda le roi de Navarre et le prince de Condé, leur promettant sûreté entière. Ils arrivèrent; mais Condé fut mis en prison, et le roi de Navarre gardé à vue. Les Guises étoient plus puissans que jamais, lorsque le roi mourut.

An de J. C. 1560. *Charles IX*, son frère, âgé d'environ dix ans, lui succéda; et Catherine de Médicis eut l'administration des affaires, pendant la minorité du roi. Cette princesse, d'un génie souple et artificieux, voulut ménager tous les partis. Elle se réconcilia avec le roi de Navarre, mit en liberté le prince de Condé, et rappela le connétable de Montmorency. On tint les Etats à Orléans, qui ne produisirent aucun bien, relativement aux affaires politiques, et où l'on fit une ordonnance qui contient plusieurs réglemens remarquables sur les matières ecclésiastiques. En ce même temps, la faculté de théologie de Paris publia une célèbre censure contre plusieurs propo-

sitions touchant les effets de la grace et du libre arbitre, avancées par Michel *Baïus*, né en France, et professeur à l'université de Louvain.

La reine-mère ne se montra pas moins empressée de se rendre aux vœux des protestans, qu'on nommoit alors *huguenots*. Elle leur accorda des conférences publiques, connues sous le nom de *Colloque de Poissi*. On y parla avec éloquence de part et d'autre; et chacun des deux partis n'en devint que plus ferme et plus opiniâtre dans son sentiment. Le P. Lainez, qui accompagnoit un légat envoyé par le pape, et second général des jésuites, y obtint, pour sa compagnie, un établissement dans le royaume, en forme de collége. C'est au sujet de ces conférences que Henri IV disoit, dans sa réponse aux remontrances du parlement, concernant le rappel des jésuites : *Je veux donc que vous sachiez, touchant Poissi, que, si vous eussiez aussi bien fait qu'un ou deux jésuites, qui s'y trouvèrent à propos, les choses y fussent mieux allées pour les catholiques : on reconnut dès-lors, non leur ambition, mais bien leur suffisance.*

Cependant le connétable s'étoit uni avec le duc de Guise; et le maréchal

d'Albon de Saint-André : cette union fut appelée le *Triumvirat*. On dit que Montmorency avoit cédé aux sollicitations de Charles IX. Mais on sait aussi que sa grande maxime étoit en trois mots ; *une foi*, *une loi*, *un roi*. Le roi de Navarre, devenu catholique, se joignit à eux. La reine, qui ne cherchoit qu'à diviser pour régner, voyant que le parti étoit très-puissant, songea à l'affoiblir, en favorisant le parti contraire. Elle fit rendre un édit, par lequel on accorda aux protestans l'exercice public de leur religion, édit qui ne fut enregistré au parlement qu'après deux lettres de jussion.

Dès-lors la foule des sectateurs de la nouvelle doctrine grossit de jour en jour. On accouroit aux prêches de toutes parts : les couvens même étoient désertés. Fiers de leurs avantages, les protestans ne cessoient d'insulter les catholiques, dont ils étoient insultés à leur tour, et n'attendoient qu'un prétexte pour se révolter. Le duc de Guise passant par Vassi en Champagne, quelques-uns de ses gens allèrent troubler le prêche, et y excitèrent du tumulte. Le duc y accourut pour l'apaiser : il fut blessé d'un coup de pierre ; et, dans le même instant, il se fit un massacre,

qui devint le signal d'une guerre civile.

Le roi de Navarre et le triumvirat, pour ne pas perdre de vue la personne du roi, l'obligèrent de les suivre à Paris. La reine-mère sollicita Condé de venir le tirer d'entre leurs mains. Ce prince, déclaré chef des protestans, surprit Orléans, qui devint le boulevard de l'hérésie, et acheta le secours d'Elisabeth, reine d'Angleterre, en lui livrant le Hâvre. Les protestans, après s'être rendus maîtres de plusieurs villes, s'emparèrent aussi de Rouen. Mais il fut bientôt repris par les royalistes. Le roi de Navarre y reçut, à la tranchée, une blessure dont il mourut.

Tandis qu'on s'égorgeoit dans les provinces, les deux armées se livrèrent à Dreux une bataille sanglante, où périt le maréchal de Saint-André, et où furent faits prisonniers les généraux des deux armées, le connétable et le prince de Condé. L'honneur de la victoire remportée par les royalistes fut dû au duc de Guise, quoiqu'il n'eût point de commandement. Le soir de la bataille, Guise et Condé, son prisonnier, couchèrent dans le même lit. Le lendemain matin, le prince assura qu'il n'avoit pu fermer l'œil, et que le duc avoit dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils

avoient été liés de l'amitié la plus intime. La méfiance et la crainte envers un ennemi généreux sont inconnues aux belles ames.

Il ne restoit plus qu'Orléans au parti des rebelles. La prise de cette ville l'auroit vraisemblablement anéanti. Aussi le duc de Guise ne tarda pas à en entreprendre le siége. Un des faubourgs avoit été emporté d'assaut, lorsque ce grand homme fut assassiné par Poltrot, jeune gentilhomme protestant. Ce lâche fanatique, ayant été arrêté, accusa l'amiral de Coligni de l'avoir sollicité à ce crime, et périt du dernier supplice. Dès ce moment, Henri de Guise, fils aîné du mort, conçut le dessein et jura de venger l'assassinat de son père.

Un traité de paix termina cette guerre, et la liberté de conscience fut confirmée. Durant ce moment de calme, Charles IX se fit reconnoître majeur au parlement (c'est le premier des rois de France); et, dans cette assemblée, il déclara lui-même qu'il continuoit à sa mère l'administration des affaires.

Les protestans des Pays-Bas s'étant soulevés contre Philippe II, roi d'Espagne, le duc d'Albe, général de ce monarque, devoit passer par la France, pour aller les soumettre. Catherine de

Médicis, qui, en parcourant les provinces avec le roi, avoit eu à Bayonne de fréquentes conférences avec le duc, fit des levées de troupes pour se précautionner, disoit-elle, en cas que cette armée étrangère voulût faire des ravages dans le royaume. Les protestans, se servant aussitôt de ce prétexte, crièrent qu'on vouloit les opprimer, et arborèrent l'étendard de la révolte. Ainsi Catherine de Médicis, toujours prête à changer d'intérêts et d'amis, qui avoit allumé la première la guerre civile, en favorisant les huguenots, causa la seconde en les irritant.

Peu s'en fallut que le prince de Condé et l'amiral de Coligni ne se rendissent maîtres de la personne du roi, qui étoit à Mousseaux avec la reine, et qui se retira à Meaux, d'où les Suisses le ramenèrent à Paris. Il se livra, dans les plaines de Saint-Denis, une bataille, où l'armée du roi eut quelque avantage. L'illustre Montmorency y fut tué, et ne fut point remplacé dans sa charge de connétable. Henri, duc d'Anjou, frère du roi, jeune prince qui donnoit les plus belles espérances, fut nommé lieutenant-général du royaume. La paix se fit encore, et la liberté de conscience fut de nouveau confirmée.

Mais bientôt les protestans, instruits que la reine-mère avoit formé le projet de faire arrêter Condé et Coligni, qui s'étoient retirés dans leurs terres, rallumèrent la guerre, secourus par les Allemands et par l'Angleterre. Le duc d'Anjou les battit à Jarnac, vers la Saintonge, où Condé, après avoir rendu les armes, fut tué de sang-froid par Montesquiou. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, protectrice des calvinistes, leur amena pour lors son fils, le prince de Béarn, et son neveu Henri, fils du prince de Condé. Le jeune prince de Béarn fut déclaré chef du parti.

Coligni avoit sauvé les débris de l'armée protestante, qui se vit bientôt fortifiée par le secours de douze mille Allemands que commandoit le duc de Deux-Ponts. Il marcha vers Poitiers, dont il fit le siége; mais le jeune Henri, duc de Guise, le força de se retirer. Bientôt après, le duc d'Anjou remporta sur Coligni une victoire complète à Moncontour. Cette quatrième bataille, perdue par les rebelles, ne les mit pas hors d'état de résister à la puissance royale. Il sembloit que leur fureur, aigrie par les mauvais succès, ne faisoit qu'accroître leurs forces. Toutes les provinces devinrent un théâtre de carnage.

Les huguenots ne vouloient la paix qu'aux conditions les plus avantageuses, et vinrent à bout de les obtenir. Les prêches, quatre villes de sûreté, entre autres la Rochelle, et le droit de posséder toutes les charges, leur furent accordés.

Tous ces grands avantages firent naître des soupçons dans l'esprit des chefs du parti protestant. Mais Catherine de Médicis les dissipa, en proposant le mariage de Marguerite, sœur du roi, avec Henri, prince de Béarn, et en offrant à Coligni la conduite de la guerre qu'on feignoit de vouloir porter dans les Pays-Bas. Jeanne d'Albret, les deux princes de Béarn et de Condé, et l'amiral, se rendirent à la cour. Le prince de Béarn, devenu, par la mort précipitée de sa mère, roi de Navarre, épousa en effet la sœur de Charles IX. C'étoit le 17 du mois d'août 1572; et la nuit du 24 au 25, se fit un horrible carnage, connu sous le nom de *massacre de la Saint-Barthelemi;* action exécrable, dit un auteur, qui n'avoit jamais eu, et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de semblable. Coligni fut poignardé par Besme, domestique du duc de Guise, qui, comme je l'ai déjà dit, avoit juré de venger la mort de son père, que l'ami-

ral avoit fait assassiner. Le roi de Navarre et le prince de Condé firent abjuration, pour sauver leur vie.

On voulut obliger les huguenots à rendre les villes de sûreté qui leur avoient été accordées. Le refus qu'ils en firent ralluma la guerre avec plus de fureur que jamais. Une armée très-nombreuse, commandée par le duc d'Anjou, périt presque tout entière sous les murs de la Rochelle, qui soutint neuf grands assauts et une infinité d'autres attaques. Les Rochellois, en se rendant, demeurèrent les plus forts dans leur ville, et firent comprendre dans leur capitulation Nîmes et Montauban. La petite ville de Sancerre soutint un siége plus mémorable encore, par les cruelles extrémités où furent réduits les habitans. Ils mangèrent les animaux, les cuirs, les parchemins; et quelques-uns même, dit-on, leurs propres enfans. Après plus de sept mois de siége, ils se rendirent, mais en obtenant la liberté de conscience. Il se fit une quatrième paix, avantageuse aux huguenots; tant le gouvernement étoit encore foible et les rebelles encore redoutables!

En ce même temps, les Polonois, après la mort de Sigismond II, venoient

d'élire pour leur roi le duc d'Anjou, qui partit pour aller prendre possession de cette couronne. Bientôt il se forma en France un parti nommé *des Politiques*, dont le prétexte étoit la réformation de l'Etat. Le duc d'Alençon, frère du roi, et les Montmorency étoient à la tête. Les protestans s'y joignirent, ainsi que le roi de Navarre et le prince de Condé. La reine-mère, avertie, fit arrêter le duc d'Alençon et le roi de Navarre, et fit emprisonner plusieurs seigneurs. Sur ces entrefaites, Charles IX mourut sans enfans mâles.

Il est bien surprenant que, sous ce règne plein de divisions, de meurtres et d'horreurs, la législation française ait été perfectionnée par l'établissement des meilleures lois qu'on eût vues jusqu'alors. Nous avons une foule d'ordonnances, où la force et la sagesse réunies font oublier la foiblesse et les vices du gouvernement sous lequel elles ont été rendues. Elles furent l'ouvrage du chancelier l'Hôpital, un des plus grands magistrats et des plus grands jurisconsultes qu'ait eus la France. Ce siècle, dit le président *Hénault*, fut le beau siècle de la jurisprudence : jamais tant de grands hommes ne parurent successivement. C'est sous ce règne que fut rendue cette

ordonnance de Roussillon, bourg dans le Dauphiné, qui porte que l'année commencera dans la suite au premier janvier, au lieu qu'elle ne commençoit que le samedi saint après vêpres. Elle est de l'année 1564 : le parlement ne consentit à ce changement que vers l'an 1567.

Catherine de Médicis avoit été déclarée par Charles IX régente du royaume, jusqu'au retour de son successeur. Le malheureux Montgommeri, toujours coupable à ses yeux de la mort de son époux, et qui, sous le règne précédent, avoit été pris les armes à la main dans Domfront, fut condamné à mort. Ses enfans furent, par le même arrêt, déclarés roturiers. *S'ils n'ont la vertu des nobles pour se relever*, dit-il en mourant, *je consens à l'arrêt.*

An de J. C. 1574. Aussitôt que *Henri III* eut appris la mort de son frère, il quitta secrètement la Pologne, pour venir régner dans sa patrie. Ce prince, jusqu'alors si recommandable par sa valeur, ses exploits et sa brillante réputation, devint sur le trône un roi foible, léger, ennemi des affaires, indignement livré à ses favoris, et autant méprisable par son hypocrisie que par ses honteuses débauches. On tint une grande assem-

blée, où la guerre fut résolue contre les huguenots, qui avoient à leur tête le prince de Condé et le maréchal d'Anville : elle éclata bientôt dans les provinces. Montbrun, chef du parti protestant dans le Dauphiné, fut fait prisonnier et eut la tête tranchée. Il avoit eu l'audace de piller le bagage du roi, au sortir du pont de Beauvoisin, lorsque le monarque revenoit de Pologne; et il avoit ajouté que les armes et le jeu rendoient les hommes égaux.

Le duc d'Alençon, à qui le roi venoit de pardonner une conjuration contre sa personne, s'enfuit de la cour, et se mit à la tête des rebelles. Le roi de Navarre, que Henri, à son arrivée, avoit fait sortir de prison, ne tarda pas à suivre son exemple, et fit de nouveau profession du calvinisme. Catherine de Médicis, voyant ce parti trop puissant, fortifié d'ailleurs par un nouveau corps de troupes allemandes, fit, suivant sa politique ordinaire, conclure la paix. Il n'y en eut jamais de plus avantageuse pour les calvinistes. L'exercice public de leur religion fut permis par l'édit de pacification : les chambres des parlemens du royaume devoient être mi-parties de catholiques et de protestans; les chefs de la révolte furent

déclarés bons et fidèles sujets; l'apanage du duc d'Alençon, qui devint duc d'Anjou, fut augmenté; et, pour comble de honte, on donna de l'argent et des otages aux Allemands, qui eurent la liberté de piller les provinces, en retournant chez eux.

Les catholiques, indignés de voir l'hérésie si triomphante et le gouvernement si avili, firent une confédération, qu'ils appelèrent *la sainte ligue.* Elle étoit animée en secret par le duc de Guise, surnommé *le Balafré*, à cause d'une blessure qu'il avoit reçue au visage, en combattant contre les calvinistes, dans une rencontre près de Château-Thierri. Les Etats du royaume furent convoqués à Blois. Après bien des délibérations, le roi révoqua l'édit favorable aux protestans, et eut l'imprudence de signer la ligue, sans songer que, dès-lors qu'il s'en déclaroit le chef, il se mettoit dans la dépendance de ce parti, formé par les ennemis de sa personne. On reprit les armes, et presqu'aussitôt on accorda aux protestans une nouvelle paix, moins favorable pourtant que la première.

Ce fut dans ce court intervalle de tranquillité que Henri III institua l'ordre *du Saint-Esprit*, en mémoire de

ce qu'il avoit été élu roi de Pologne, et étoit parvenu à la couronne de France, le jour de la Pentecôte ; mais en effet, ajoute le président *Hénault*, comptant, par le serment auquel s'engageoient les nouveaux chevaliers, détacher du parti protestant les grands seigneurs, et s'opposer en même temps aux progrés de la ligue, dont il commençoit à n'être plus le maître.

Cependant le roi de Navarre, sous prétexte que la cour ne tenoit pas ses engagemens envers les calvinistes, recommença la guerre, et s'empara de la ville de Cahors. Quelque temps après, le duc d'Anjou étant mort sans avoir pu s'établir dans les Pays-Bas, quoique les Etats de cette province l'eussent choisi *pour leur prince de leur bon gré et de leur propre mouvement*, le roi de Navarre devint héritier présomptif de la couronne. Ce fut alors que le duc de Guise fit éclater la ligue, en représentant combien il seroit dangereux d'avoir pour souverain un prince séparé de l'Eglise.

Pourquoi Catherine de Médicis ne chercha-t-elle pas à détruire cette funeste ligue dans son commencement où elle étoit très-foible ? C'est que cette reine impérieuse, voulant conserver

toute l'autorité, craignoit d'en perdre une grande partie, si le roi de Navarre devenoit trop puissant. Elle favorisa la maison de Lorraine, dans l'idée de placer sur le trône les enfans de sa fille, mariée au duc de Lorraine. Mais le duc de Guise, dont l'ambition démesurée aspiroit à la royauté, ne pensoit guère aux princes de la branche aînée de sa maison. En persuadant au vieux cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, que la couronne devoit lui appartenir, à l'exclusion de son neveu hérétique, Guise voiloit son dessein, et se donnoit tout-à-la-fois le temps d'agir pour lui-même, à l'abri d'un grand nom.

Le cardinal en effet publia un manifeste, dans lequel, prenant le titre de *premier prince du sang*, il se déclaroit le chef de la ligue, et recommandoit aux Français de maintenir la couronne dans la branche catholique. On accusera sans doute ce prélat d'avoir été trop crédule et trop facile, ou de s'être abandonné à des vues d'ambition qui ne se rapportoient qu'à lui-même. La preuve du contraire se trouve dans la *Chronologie novennaire*. Suivant l'auteur de cet ouvrage, le vieux cardinal disoit à un de ses confidens : « Ne crois » pas que je me sois accommodé sans

» raison avec ces gens-ci (les ligueurs).
» Penses-tu que je ne sache pas bien
» qu'ils en veulent à la maison de Bour-
» bon, et qu'ils n'eussent pas laissé de
» faire la guerre, quand je ne me fusse
» pas joint à eux ? Pour le moins, tan-
» dis que je suis avec eux, c'est tou-
» jours Bourbon qu'ils reconnoissent.
» Le roi de Navarre, mon neveu, ce-
» pendant fera sa fortune : ce que je fais
» n'est que pour la conservation du droit
» de mes neveux. »

Le manifeste du cardinal de Bourbon fut un signal de guerre. Les ligueurs se mirent bientôt en campagne, et prirent plusieurs villes, entr'autres, Toul et Verdun. On conclut à Nemours un traité de paix, qui, en procurant de nouveaux avantages à la ligue, dépouilloit les protestans de ce qu'ils avoient obtenu par le passé. C'est en ce même temps que se formoit secrètement la faction *des Seize ;* espèce de ligue particulière pour Paris seulement, composée de plusieurs hommes qui s'étoient distribués dans les seize quartiers de la ville, et qui avoient partagé entre'eux l'administration des affaires ; hommes vendus au duc de Guise, et ennemis jurés du roi.

La paix de Nemours avoit suspendu

les entreprises des ligueurs ; elle fit reprendre les armes aux protestans. Cette guerre fut appelée *la guerre des trois Henri;* Henri III, à la tête des royalistes ; Henri, roi de Navarre, à la tête des huguenots, et Henri, duc de Guise, chef de la ligue. La faction *des Seize* fut révélée au roi, qui ne prit aucune mesure pour en arrêter les complots. Rien ne pouvoit le retirer de sa stupide léthargie : Villequiers l'entretenoit dans l'oubli de sa gloire. Pressé par les ligueurs de continuer la guerre contre les protestans, il donna le commandement de son armée au duc de Joyeuse, un de ses favoris, qui fut battu près de Coutras en Guienne, par le roi de Navarre, et tué de sang froid après le combat. Mais, d'un autre côté, Guise combattit deux fois les Allemands, qui étoient venus au secours des calvinistes, et les força de sortir du royaume.

Ces avantages redoublèrent l'enthousiasme et l'insolence des ligueurs. Tout Paris retentissoit des louanges du duc. Quel étrange aveuglement des esprits! la Sorbonne décida qu'*on pouvoit ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au tuteur qu'on avoit pour suspect.* La mort du prince de Condé,

Condé, empoisonné à Saint-Jean-d'Angeli, en affoiblissant le parti protestant, rendit la ligue encore plus redoutable.

Le duc de Guise, après avoir tenu à Nancy une assemblée séditieuse avec ses parens et ses amis, fit à la cour des demandes révoltantes. Le roi prit alors un parti de vigueur. Résolu de punir les *Seize*, il assembla des troupes, et fit défense au duc de Guise, qui étoit à Soissons, de revenir à Paris. Le duc revint, et jura qu'il n'avoit reçu aucun ordre. Henri III, pour se précautionner contre toute espèce d'attentat, fit entrer les Suisses dans la ville ; mais les bourgeois formèrent des barricades jusqu'au Louvre, enveloppèrent et désarmèrent les soldats. Le roi, forcé d'abandonner la capitale, se retira à Chartres. Guise, maître de Paris, alla visiter Achilles de Harlai, premier président du parlement. Le courageux et respectable magistrat se promenoit dans son jardin, lorsque le duc entra. Il ne daigna pas seulement tourner la tête, et continua sa promenade. Arrivé au bout de l'allée, il se retourne et dit à Guise, en haussant la voix : *C'est grand pitié, quand le valet chasse le maître. Au reste, mon ame est à Dieu, mon cœur est à mon roi,*

et mon corps est entre les mains des méchans : qu'on en fasse ce qu'on voudra. Le duc rebelle s'empara de la Bastille et de l'arsenal, dont Bussi-le-Clerc, un des *Seize*, fut fait capitaine. Ainsi Guise marchoit à grands pas vers la royauté.

Catherine de Médicis étoit restée à Paris. Elle négocia un traité d'union, qui fut signé à Rouen, et qui étoit tout à la honte du trône. Le roi ouvrit alors les yeux (mais c'étoit trop tard) sur la perfide politique de sa mère, et lui ôta sa confiance. Il assembla les Etats-généraux à Blois, tandis que le duc de Savoie, profitant de ces troubles, s'empara du marquisat de Saluces. « Les de-
» mandes insolentes des députés des
» Etats-généraux, dit le président Hé-
» nault, et l'audace du duc de Guise
» parvenue à son comble, forcèrent en-
» fin le roi à se défaire de ce prince, qui
» étoit devenu trop puissant pour qu'on
» pût lui donner des juges. Ce n'étoit
» point une terreur panique, que la
» crainte des entreprises qu'il pouvoit
» former. Il se trouvoit dans des circons-
» tances pareilles à celles dont Pepin
» profita. Henri III ne ressembloit pas
» mal aux derniers rois de la première
» race ; et le prétexte de la religion eut

» fort bien pu susciter quelque pape de
» l'humeur de Zacharie. »

Les hommes qui devoient consommer l'assassinat furent choisis parmi les gardes appelés *les Quarante-cinq*. On rapporte que le roi, en leur distribuant des poignards, leur dit : *C'est un acte de justice que je vous commande sur l'homme le plus criminel de mon royaume. Les lois divines et humaines me permettent de le punir. Ne pouvant le faire par les voies ordinaires de la justice, je vous autorise à le faire par le droit que me donne ma puissance royale.* Le duc de Guise fut percé de coups dans la chambre même du roi ; et, le lendemain, le cardinal, son frère, subit le même sort. En même temps, le vieux cardinal de Bourbon fut fait prisonnier.

Si Henri III avoit été moins indolent, il auroit aussitôt volé à Paris pour prévenir les séditions, en écartant les principaux ligueurs. Bientôt toute la capitale fut en combustion. Les *Seize* jurèrent de venger les princes massacrés. La Sorbonne même délia les sujets du serment de fidélité qu'ils devoient au roi. Bussi-le-Clerc, transporté de fureur, courut au palais, et demanda au parlement un arrêt conforme au décret de la

Sorbonne, le menaçant de la perte de sa liberté, s'il refusoit de le rendre. Pour toute réponse, Harlai se leva, et tout le parlement le suivit à la Bastille. Quel noble et touchant spectacle ! On en forma un nouveau, composé de magistrats favorables aux ligueurs. La requête de Bussi-le-Clerc y fut entérinée, la ligue confirmée, et la résolution prise avec serment de venger la mort de ses chefs.

Catherine de Médicis étoit morte quelques jours après l'assassinat des Guises. Le duc de Mayenne, leur frère, qu'on avoit manqué de prendre à Lyon, arriva à Paris, où il fut déclaré *lieutenant-général de l'Etat royal et couronne de France, par le conseil de l'Union.* Ce nouveau chef de la ligue attira plusieurs villes considérables dans son parti. Mais Henri III, suivant le conseil que lui avoit donné la reine-mère en mourant, se réconcilia avec le roi de Navarre. Ces deux monarques, unis étroitement, marchèrent vers Paris pour en faire le siége. Ils reçurent fort à propos un secours de dix mille Suisses, et vinrent s'emparer de Saint-Cloud. C'est là que Henri III tomba sous les coups du fanatisme. Il y fut assassiné par un jeune prêtre dominicain, nommé *Jacques Clément*, que Bourgoin, son prieur,

avoit confirmé dans son exécrable dessein. Il mourut le lendemain dans les bras du roi de Navarre, qu'il nomma son successeur. En lui fut entièrement éteinte la race des Valois.

Sous ce règne, le calendrier appelé *Grégorien*, parce que le pape Grégoire XIII le fit réformer, fut établi en France par un édit.

Le roi de Navarre, que je dois, dès-à-présent, appeler *Henri IV*, avoit des droits incontestables à la couronne, comme descendant de Robert, comte de Clermont, sixième fils de Saint-Louis, et qui avoit épousé l'héritière de Bourbon. En lui commença la branche royale de son nom. La plus grande partie du royaume ne voulut point le reconnoître parce qu'il étoit protestant. Le parlement de Toulouse rendit même un arrêt contre Henri IV, dont l'armée, composée de trente mille hommes, se trouva bientôt réduite, par les désertions, à cinq ou six mille combattans. Obligé de lever le siége de Paris, il gagna la Normandie, pour être à portée de recevoir plutôt les secours que lui avoit promis Elisabeth, reine d'Angleterre. Cette princesse étoit intéressée à lui en donner, parce que Philippe II, roi d'Espagne, qui avoit épousé une sœur de Henri III,

An de J. C. 1589.

formoit des projets ambitieux sur la France, où il venoit de faire passer des troupes, pour soutenir les ligueurs.

Cependant Mayenne fit proclamer roi dans Paris, sous le nom de *Charles X*, le vieux cardinal de Bourbon, quoique prisonnier à Fontenai, en Poitou. Un contemporain a remarqué qu'aussitôt ce cardinal envoya de sa prison son chambellan à Henri IV, avec une lettre par laquelle il le reconnoissoit pour son roi légitime. Le chef de la ligue marcha vers Dieppe, où étoit le roi, et le poursuivit avec une armée trois fois plus forte que la sienne. Ils se rencontrèrent près d'Arques, et la valeur de Henri IV triompha. C'est après cette bataille qu'il écrivit au duc de Crillon : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas.* Fortifié du secours de quatre mille Anglais, il revint faire le siége de Paris, et s'empara de cinq faubourgs; mais il fut obligé de se retirer aux approches de Mayenne et du duc de Nemours, son frère utérin.

Le parti de la ligue se maintenoit dans sa puissance; le pape Sixte V le favorisoit; le roi d'Espagne ne discontinuoit point de lui fournir des secours. Mayenne, voulant rétablir sa réputation, que la journée d'Arques avoit ter-

nie, marcha contre le roi, qui assiégeoit Dreux. L'armée des ligueurs étoit d'un tiers plus nombreuse que celle de Henri IV. L'intrépide monarque leva le siége, pour aller combattre Mayenne, et le joignit dans les plaines d'Ivri. Après avoir tout disposé pour le combat, il parcourut les rangs. *Mes compagnons*, dit-il aux troupes, *si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre. Je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie : si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement : c'est le gain de la bataille ; et si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire.* Il combattit en effet comme le plus brave des soldats : il se jeta dans le fort de la mêlée, et en sortit couvert du sang des ennemis, qui furent taillés en pièces. *Sauvez les Français*, s'écrioit le bon et le grand Henri IV, en poursuivant les fuyards.

Après cette seconde victoire, le roi auroit dû, sans perdre un instant, revenir former le blocus de Paris. Mais malheureusement la disette d'argent ne le lui permit point. Sur ces entrefaites,

le cardinal de Bourbon mourut dans sa prison. Le roi d'Espagne se berçoit toujours de la chimérique espérance d'obtenir pour l'infante la couronne de France. Le duc de Lorraine l'ambitionnoit pour son fils. Mayenne voyoit bien qu'il ne pourroit y parvenir : aussi ne s'appliqua-t-il, pour faire durer son autorité, qu'à travèrser l'élection d'un roi.

Cependant Henri IV reparut sous les murs de Paris. La Sorbonne et le parlement *des Seize* le déclarèrent hérétique, et incapable d'occuper le trône. Le fanatisme avoit égaré toutes les têtes : il fut porté jusqu'à la démence ; témoin cette nombreuse cohorte de prêtres et de moines, qui, bizarrement armés de pied en cap, parcoururent en procession les rues de la capitale. Il étoit facile au roi de s'en emparer de vive force. Mais il ne put consentir à l'exposer aux horreurs qu'éprouve une ville prise d'assaut. *Je suis*, disoit-il, *le vrai père de mon peuple : j'aimerois mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné et tout dissipé par la mort de tant de personnes*. Bientôt les vivres furent épuisés dans cette ville. Henri IV poussa la bonté jusqu'à souffrir qu'on en fît sortir les bouches inutiles, et que ses officiers et ses soldats envoyas-

sent des raffraîchissemens à leurs amis. Il espéroit que les Parisiens, réduits aux dernières extrémités, se soumettroient aux conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais le roi d'Espagne envoya le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, au secours de Paris, avec ses meilleures troupes. Instruit de l'approche de ce grand général, le roi leva le siége pour aller à sa rencontre. Le duc, satisfait de voir Paris délivré, évita le combat, le découragement se répandit alors dans l'armée royale ; elle n'avoit ni argent, ni habits, ni nourriture. Le roi lui-même manquoit du nécessaire.

Le feu de la guerre civile avoit pénétré dans toutes les provinces. Le duc de Mercœur, l'un des princes de la maison de Lorraine, avoit traité directement avec Philippe II, et s'étoit fait chef de la ligue dans la Bretagne, sans se mettre sous la dépendance de Mayenne. Il vouloit s'emparer de cette province, dont il étoit gouverneur, et reprit Hennebont. D'un autre côté, le duc de Savoie, déjà maître du marquisat de Saluces, se jeta sur le Dauphiné. Lesdiguières le battit, et fut fait gouverneur de cette province. Mais il ne put empêcher que le duc n'envahît la Provence, dont le parlement d'Aix le déclara gou-

verneur et lieutenant-général, *sous la couronne de France.*

Le pape Sixte V étoit mort, commençant à se dégoûter de la ligue. Son successeur, Grégoire XIV, ardent à la soutenir, fit publier en France des lettres monitoriales contre Henri IV. De son côté, le roi renouvela les édits de pacification en faveur des protestans. La guerre continuoit toujours avec des succès variés de part et d'autre. Les ligueurs échouèrent a Saint-Denis, où fut tué le chevalier d'Aumale, prince lorrain, qui étoit le héros de la ligue. Henri IV, après avoir fait une autre tentative inutile sur Paris, ce qu'on appelle *la journée des farines*, perdit le brave et vertueux Lanoue au siége du château de Lambale.

On voyoit alors, dans la capitale, *les Seize* signaler de jour en jour leur audace par de nouveaux excès. Ils vouloient maîtriser Mayenne, et profitèrent de son absence pour livrer au dernier supplice le président Brisson et deux autres magistrats, parce que le parlement avoit renvoyé absous un homme dont ils sollicitoient la mort. Mayenne se hâta de revenir a Paris, et en fit pendre quatre des plus mutins. Ce coup de vigueur mit le terme à la tyrannie de cette faction.

Henri IV, fortifié des secours de l'Angleterre et des princes protestans d'Allemagne, avoit déjà commencé le siége de Rouen, défendu par Villars-Brancas. Le duc de Parme vint encore délivrer cette ville. Le roi marcha contre lui pour le combattre, et fut blessé d'un coup de mousquet dans l'action. Il le poursuivit dans le pays de Caux, où le duc fit une retraite qui est encore admirée des gens du métier, mais que peut-être il n'auroit pas pu faire sans la mauvaise volonté du maréchal de Biron, qui, voulant, dit-on, prolonger la guerre, négligea les moyens de faire périr l'armée espagnole. Il se livra presque en même temps dans le Haut-Languedoc, près de Villemur, un combat, où les royalistes défirent le duc de Joyeuse, qui se noya dans la rivière du Tarn. Il fut remplacé dans le parti de la ligue par le P. Ange de Joyeuse, son frère, qui, après avoir vécu dans le grand monde, avoit pris l'habit de capucin, sortit du cloître avec la permission du pape, fut fait, quelques années après, maréchal de France, et reprit ensuite l'habit du même ordre, sous lequel il mourut. En Provence, les affaires changèrent de face à l'avantage du roi. Le duc de Savoie y perdit toutes ses

conquêtes par la valeur de Lesdiguières.
Tout le royaume étoit en proie aux horreurs de la guerre civile. On ne voyoit que villes prises et reprises, que campagnes dévastées : l'Etat perdoit la fleur des jeunes gens et l'élite de la noblesse. Paris étoit violemment agité de deux factions ; celle *des Seize*, qui, irritée contre Mayenne, vouloit avoir pour roi le jeune duc de Guise, échappé depuis peu de la prison où il avoit été mis après la mort de son père ; et celle *des Politiques*, qui ne demandoient, pour reconnoître Henri IV, que de le voir entrer dans le sein de l'Eglise. Mayenne convoqua à Paris de prétendus Eta s pour qu'ils élussent un roi. Les Espagnols ne craignirent point de proposer d'abolir la loi salique ; de ne point reconnoître le roi pour légitime souverain, quand même il se feroit catholique, et de proclamer reine de France l'infante d'Espagne. L'ambassadeur de Philippe, pour parvenir à son but, ajouta, quelques jours après, que l'intention de son maître étoit de marier l'infante au jeune duc de Guise, qui seroit élu roi, conjointement avec elle. Mais le parlement, quoique captif et *estropié*, suivant l'expression de *Péréfixe*, se ressouvenant de son an-

cienne vigueur, confondit les folles espérances de l'ambitieux Espagnol, en rendant un arrêt conforme aux lois fondamentales du royaume, *pour empêcher que, sous prétexte de religion, la couronne ne fût transférée en mains étrangères.*

Tandis que les ligueurs tenoient ces assemblées tumultueuses, Henri IV pensoit à se faire catholique. On proposa des conférences qui s'ouvrirent à Surenne. Après quelques jours d'entretien avec des évêques, le roi fit son abjuration à S. Denis, le 25 juillet 1593; en instruisit tous les parlemens du royaume, et conclut une trève avec les ligueurs. Bientôt toutes les villes s'empressèrent de le reconnoître : l'année suivante, il entra dans Paris, dont on laissa sortir les troupes espagnoles avec les honneurs de la guerre. Les quatre facultés rendirent un décret pour se soumettre au roi, qui rétablit le parlement dans son ancienne splendeur.

La ligue paroissoit entièrement abattue; mais l'esprit superstitieux et sanguinaire n'en étoit pas encore détruit. On en avoit vu, l'année précédente, un dangereux effet dans le dessein qu'un jeune batelier, nommé *Barrière*, avoit formé d'assassiner le roi, et pour lequel

il avoit été mis à mort. On en vit un autre plus terrible encore, dans l'attentat que commit *Jean Châtel*, fils d'un marchand de vin de Paris. Ce fanatique, s'étant glissé parmi la foule qui environnoit le roi, lui porta un coup de couteau, qui heureusement ne le blessa qu'à la lèvre. Il avoit fait une partie de ses études chez les jésuites. Ces religieux étoient haïs des huguenots, trop estimés du parlement, jalousés des moines, et surtout de l'université, qui, ne pouvant leur pardonner le tort que la concurrence faisoit à ses colléges, leur avoit suscité un grand procès. Ils furent bannis du royaume par arrêt du parlement de Paris, mais retenus dans les ressors des parlemens de Toulouse et de Bordeaux. Ce fut au grand regret de Henri IV, qui, comme nous le verrons bientôt, les rappela quelques années après, quand il vit son autorité bien affermie.

Le roi ne cessoit, depuis son entrée dans la capitale, de donner les plus grandes marques de clémence et de bonté; et cette conduite si modérée n'avoit pourtant pas encore ramené tous les principaux chefs de la ligue. Il y en eut plusieurs qui lui firent acheter bien cher leur soumission : selon les mémoires de

Sully, ministre d'une probité et d'une intelligence rares, il en coûta trente-deux millions pour satisfaire leur cupidité. Il y en eut d'autres qui persistèrent dans leur rébellion. Le plus dangereux et le plus à craindre, sans doute, étoit Mayenne. Le roi marcha contre lui, l'attaqua dans son gouvernement de Bourgogne, où il trouva une armée d'Espagnols, et le défit. Il lui accorda une trève, qui fut suivie de la paix, et ne vit désormais dans le duc qu'un sujet fidèle. Le duc d'Epernon, quoique réconcilié avec le roi, voulut s'emparer de la Provence, dont il étoit le gouverneur. Après s'être soutenu quelque temps à main armée, il fut battu par le duc de Guise, qui avoit été nommé à sa place, et obtint son pardon avec le gouvernement du Limosin.

Cependant les finances étoient dans le plus mauvais état; et Henri IV se voyoit dépourvu de moyens pour continuer la guerre qu'il avoit déclarée à l'Espagne. Il convoqua une assemblée de notables à Rouen: mais elle ne témoigna que du zèle. L'administration des finances fut alors confiée à Sully, qui, par une féconde économie, et la vigilance la plus active, vint bientôt à bout de les rétablir.

Les Espagnols s'étoient déjà emparés de Cambrai, de Calais et d'Ardres: ils enlevèrent, par surprise, Amiens. Les huguenots, jamais contens des avantages dont ils jouissoient, toujours jaloux des graces que recevoient les catholiques, donnoient aussi beaucoup d'inquiétude au roi. Des assemblées séditieuses, des demandes outrées, faisoient craindre de leur part une prochaine révolte, et quelque coup funeste à l'autorité royale. Henri entreprit, sans leur secours, le siége d'Amiens qu'il emporta. Il fut ensuite en Bretagne pour soumettre le duc de Mercœur, encore rebelle, qui obtint la paix en donnant sa fille, héritière de tous ses biens, au jeune duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Ce fut pendant ce voyage que le roi rendit à Nantes ce fameux édit, si favorable aux protestans. La liberté entière de conscience, l'exercice public de leur religion dans plusieurs villes, la faculté de posséder toutes sortes de charges et d'emplois, des places de sûreté, et quarante-cinq mille écus par an pour l'entretien des ministres, leur furent accordés. Le clergé, la Sorbonne, et l'université, se récrièrent beaucoup contre cet édit: le parlement surtout

fit la plus vive résistance. Mais les raisons et la volonté du roi l'emportèrent. Dans ce même temps, la paix fut conclue avec l'Espagne à Vervins. Par le traité, le roi ne rendit rien, et recouvra ce qu'il avoit perdu en Picardie.

J'ai déjà dit que le duc de Savoie avoit usurpé, sous le dernier règne, le marquisat de Saluces. Henri IV lui en demanda la restitution. Le duc vint à Paris pour négocier : il promit; mais il viola sa parole. Le roi lui déclara la guerre, conquit, en trois mois, une partie de ses Etats, et le força, par le traité de Lyon, de lui céder, en échange de ce marquisat, la Bresse, le Bugei, etc.

Le maréchal de Biron, qui avoit acquis tant de gloire en combattant pour son roi, s'étant laissé entraîner par une ambition démesurée, traita secrètement avec le duc de Savoie et le roi d'Espagne. Henri IV découvrit la conjuration. Il avoit comblé de graces le coupable : il l'aimoit encore; et, résolu de lui pardonner, il fit tout ce qu'il put, dans des entretiens particuliers, pour l'obliger à reconnoître son crime. La fierté, l'arrogance et l'obstination du duc, le firent condamner à perdre la tête sur un échafaud, dressé dans la cour de la Bastille.

L'alliance de la France avec les Suisses avoit été renouvelée ; et un traité avec l'Angleterre, pour défendre les Hollandais contre l'Espagne, venoit d'être conclu, lorsque le roi voulut rouvrir aux jésuites l'entrée du royaume. Le parlement de Paris fit des remontrances contre l'édit de rappel qui lui fut envoyé. Henri IV répondit par un discours très-honorable à ces religieux, plein de force, de précision et de vérité. *Quant à Barrière*, disoit-il, *tant s'en faut qu'un jésuite l'ait confessé, comme vous dites ; que je fus averti, par un jésuite, de son entreprise ; et un autre lui dit qu'il seroit damné, s'il l'osoit entreprendre. Quant à Châtel, les tourmens ne purent lui arracher aucune accusation à l'encontre de Varade, ou autre jésuite ; et si aucun étoit, pourquoi l'auriez-vous épargné ?* Les jésuites furent donc entièrement rétablis dans leurs biens et dans leurs colléges.

Henri IV, tranquille possesseur de sa couronne, n'ayant rien à craindre des ennemis étrangers, voyoit l'Etat s'enrichir par la sage administration de Sully, et ses sujets heureux étendre leur commerce dans le Canada, où ils formoient déjà des établissemens. Quelques chagrins passagers vinrent troubler sa joie.

Ce monarque, trop susceptible des foiblesses de l'amour, avoit conçu, après la mort de Gabrielle d'Estrées, la passion la plus vive pour Henriette d'Entragues, qu'il fit marquise de Verneuil. Dans l'intervalle de son divorce avec Marguerite de Valois (prononcé, du consentement des parties, par des commissaires du pape) et de son mariage avec Marie de Médicis, le roi avoit eu l'imprudence de promettre par écrit à sa nouvelle maîtresse qu'il l'épouseroit. Mais, revenu à lui-même, il avoit repris cette promesse de mariage. La marquise de Verneuil, et d'Entragues, son père, qui se flattoient de la faire valoir, conspirèrent contre lui. Le comte d'Auvergne étoit de cette conspiration, que le président *Hénault* prétend avoir été conduite par un capucin. Les coupables furent condamnés, et obtinrent leur grace.

Le duc de Bouillon, redevable au roi de son mariage avec l'héritière de Sedan, cabaloit aussi depuis quelque temps, et travailloit à soulever les huguenots. Henri marcha contre lui : le duc se soumit, et lui fit la cession de la ville de Sedan. Le roi, content de sa soumission, la lui rendit au bout d'un mois.

Les troubles intérieurs du royaume parurent dès-lors entièrement dissipés. Le roi réunit à la couronne la Navarre et ses Etats patrimoniaux, qu'il rendit par là inaliénables. Il institua l'ordre du Mont-Carmel, auquel fut réuni celui de Saint-Lazare. Sa sagesse et son amour pour la justice lui méritèrent la gloire d'être choisi pour arbitre des différends élevés entre le pape et les Vénitiens. Sa politique ménagea aussi une trève de douze ans entre l'Espagne et la Hollande. Mais malheureusement, toujours esclave de la plus funeste des passions, il ne put dissimuler son penchant pour Marguerite de Montmorency, que le jeune Condé venoit d'épouser ; et il eut le chagrin de voir ce prince se retirer, avec sa femme, à Bruxelles, puis à Milan.

Henri IV, muni d'argent, de troupes aguerries, et de provisions immenses, se préparoit à porter la guerre en Allemagne pour soutenir les droits de ses alliés au duché de Juliers, contre la puissance de l'orgueilleuse maison d'Autriche, lorsqu'il fut assassiné par un monstre, connu sous le nom de *Ravaillac*. Ce fut au milieu des Français, dans le centre de Paris, que se commit cet exécrable parricide. Le carrosse du

roi, où étoient le duc d'Epernon, de Montbason, de Lavardin, de Roquelaure, de la Force, de Liancourt et de Mirabeau, étoit arrêté par un embarras de voitures. Ravaillac ne sut que trop bien saisir le moment pour lui porter le coup fatal. La reine avoit été couronnée la veille à Saint-Denis; cérémonie pour laquelle elle avoit marqué le plus grand désir et le plus vif empressement.

Ce prince établit la *paulette*, sorte d'imposition, qui donne aux officiers de justice et de finance le droit de disposer de leurs charges, et de les conserver dans leurs familles. Mais il encouragea l'agriculture, réprima le luxe, rendit ses sujets heureux, autant que les conjonctures pouvaient le lui permettre; protégea les lettres, fut le conquérant et le pacificateur de son royaume, gouverna avec une sagesse peu commune, régna avec beaucoup de gloire, et mérita le surnom de *Grand*. Ce qu'on admire surtout en lui (parce que ce sont des qualités qui se trouvent bien rarement ensemble), c'est, comme le remarque le président *Hénault*, la plus adroite politique unie à une extrême franchise, une simplicité de mœurs charmante aux sentimens les plus élevés, un fonds

d'humanité inépuisable à un courage de soldat. Qu'il est fâcheux que la postérité puisse lui reprocher, avec juste raison, une passion excessive pour les femmes et pour le jeu ! Henri IV seroit le plus parfait modèle des grands rois.

An de J. C. 1610. *Louis XIII*, surnommé *le Juste*, son fils aîné, n'avoit que neuf ans, lorsqu'il monta sur le trône. Le duc d'Epernon se hâta d'aller au parlement, pour faire nommer régente la reine-mère, Marie de Médicis. Il s'assit sur le banc des pairs, d'un air hautain et menaçant : *Elle est encore dans le fourreau*, dit-il, en portant la main à la garde de son épée : *mais il faudra qu'elle en sorte*, *si l'on n'accorde pas dans l'instant à la reine-mère un titre qui lui est dû selon les lois de la nature et de la justice.* La reine-mère fut en effet déclarée, par un arrêt du parlement, régente du royaume. Elle réunit la tutèle à la régence.

Bientôt le systême politique fut entièrement changé. On rechercha l'alliance de la cour d'Espagne, au grand regret des protestans, et l'on rompit le traité fait avec le duc de Savoie, qu'on devoit aider à s'emparer du Milanais. Sully, qui s'y étoit hautement opposé, fut

congédié ; ce ministre, qui, en dix ans, avoit payé deux cent millions de dettes sur trente-cinq millions de revenu, et en avoit amassé trente qui se trouvèrent à la Bastille quand il partit.

La reine-mère se laissoit maîtriser par le Florentin Concini, marquis d'Ancre, et par Eléonore Galiguaï, sa femme, qui sacrifioit tout à leur propre fortune. Cette nouvelle forme de gouvernement fit beaucoup de mécontens. Les huguenots reprirent leur esprit de révolte : les intrigues, les factions se formèrent, et ne tardèrent pas à éclater. Le duc de Vendôme, et le grand-prieur de France, son frère, fils naturels de Henri IV ; le jeune duc de Mayenne, les ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, et plusieurs autres seigneurs, ayant à leur tête le prince de Condé, qui étoit revenu à la cour, et le duc de Bouillon, le principal chef de cette cabale, se retirèrent et se disposèrent à prendre les armes. Un parti si redoutable effraya la régente. Il se fit à Sainte-Ménehould un traité par lequel on accorda aux mécontens tout ce qu'ils voulurent.

Marie de Médicis avoit promis, par ce traité, d'assembler les Etats-généraux. Après que le roi eut été déclaré

majeur, ils se tinrent à Paris, mais sans effet. Plusieurs objets y furent présentés; et tous furent contredits, suivant les intérêts différens des trois ordres. On vit, dans ce même temps, le premier monument qui ait été érigé dans Paris, à la mémoire des rois de France : ce fut la statue équestre de Henri *le Grand*, envoyée par Côme de Médicis II, grand duc de Toscane.

Cependant le prince de Condé, vivement piqué de n'avoir pas le principal crédit, se retira de nouveau, sous prétexte de l'inexécution du traité de Sainte-Ménehould, et publia contre le gouvernement un manifeste, où le marquis d'Ancre, devenu maréchal de France, ne fut pas ménagé. Le roi rendit une déclaration, pour le priver, ainsi que ses adhérens, de tous biens et honneurs, comme criminels de lèze-majesté. Mais, malgré les inquiétudes que pouvoient lui donner les rebelles, il ne laissa pas d'aller à Bordeaux avec sa mère pour recevoir Anne d'Autriche, infante d'Espagne, qu'il épousa. La paix se fit entre la reine et Condé, qui s'étoit lié aux huguenots, quoiqu'il ne les aimât point. Ce prince étant revenu à la cour, la reine, par le conseil du maréchal d'Ancre, le fit arrêter et conduire

conduire à la Bastille, puis à Vincennes, où sa vertueuse femme s'enferma avec lui. Plusieurs ministres, qui désapprouvèrent cette injuste mesure, furent disgraciés ; et Richelieu, évêque de Luçon, créature du maréchal d'Ancre, fut nommé secrétaire d'Etat.

A la première nouvelle de l'emprisonnement de Condé, les princes et plusieurs seigneurs reprirent les armes. La reine, de son côté, mit sur pied trois armées, qui eurent quelques succès contre les rebelles. Mais le jeune de Luynes persuada à Louis XIII, dont il avoit gagné toute la confiance, qu'il étoit temps de se retirer de la tutèle de sa mère, et lui conseilla de se défaire de celui qui, depuis plusieurs années, la gouvernoit. Le roi ordonna en effet qu'on arrêtât le maréchal d'Ancre, et qu'on le tuât, en cas de résistance ; ce qui fut exécuté sur le pont du Louvre. Sa femme eut la tête tranchée, par arrêt du parlement. Aussitôt la guerre civile cessa : la reine-mère fut reléguée à Blois, et l'évêque de Luçon exilé.

Le crédit de Luynes, croissant de jour en jour, excita un mécontentement général. Le duc d'Epernon quitta la cour, et aida la reine-mère à se sauver de Blois. Ils se retirèrent à Angoulême, où ils

conspirèrent, et levèrent des troupes. Ce signal de guerre fut suivi d'un accommodement, conseillé à la reine par Richelieu, que le duc de Luynes avoit rappelé pour cet objet. Il y eut une entrevue entre le roi et sa mère à laquelle on donna le gouvernement d'Anjou. Le crime du duc d'Epernon resta impuni. Luynes fit sortir de sa prison le prince de Condé qui ne fut plus rebelle.

Mais bientôt la reine-mère, se plaignant de l'inexécution du traité d'Angoulême, déclara de nouveau la guerre. Elle tenoit sa cour à Angers; et les mécontens s'y rendirent de toutes parts. Ce feu, si promptement allumé, fut presqu'aussitôt éteint. Il se fit entre la mère et le fils un second accommodement, qui fut encore l'ouvrage de l'évêque de Luçon, à qui le duc de Luynes promit un chapeau de cardinal. Ainsi Richelieu, qui avoit commencé sa fortune par celui qui avoit gouverné la reine, l'avançoit rapidement par le favori du roi.

Sur ces entrefaites, Louis XIII rendit un édit pour la réunion du Béarn à la couronne, et pour la restitution des biens ecclésiastiques que les huguenots possédoient depuis près de soixante ans. Ceux-ci, dont les chefs étoient le duc

de Rohan, et le duc de Soubise, son frère, n'avoient cessé de cabaler sourdement : ils firent éclater leurs murmures, et tinrent des assemblées séditieuses à la Rochelle. Toujours entêtés de leur projet de changer la France en république ; s'imaginant, dans leur folle présomption, en être déjà les seuls maîtres absolus, ils la divisèrent en huit cercles, dont ils devoient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti.

Le duc de Luynes fut fait connétable ; le duc de Lesdiguières, maréchal général des camps et armées ; et la guerre contre les huguenots fut résolue. Le roi leur enleva par surprise Saumur, une de leurs plus fortes places de sûreté, et força Saint-Jean-d'Angely à capituler. Mais il fut obligé de lever le siége de Montauban, défendu par le marquis de la Force. Lesdiguières s'y exposa aux plus grands périls : il succéda, dans la charge de connétable, à Luynes, qui, quelques mois après, fut attaqué d'une fièvre dont il mourut. Louis XIII fit ensuite en Poitou et en Saintonge diverses expéditions, où il se montra aussi vaillant que Henri IV. En Poitou, on le vit passer à la tête de ses gardes dans l'île de Rhé, d'où il chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendoient

ce poste. En Saintonge, il assiégea Royan, et alla trois ou quatre fois reconnoître la place avec un danger évident de perdre la vie. Le duc de Guise battit presque en même temps, sur mer, les Rochellois. Louis faisoit le siége de Montpellier, lorsqu'on ouvrit les négociations pour la paix. Elle fut conclue; et l'édit de Nantes fut confirmé.

Peu de temps après, Richelieu, devenu cardinal, fut nommé ministre, à la sollicitation de la reine-mère. L'abaissement de la trop puissante maison d'Autriche, et la destruction de l'hérésie, dangereuse et redoutable ennemie du trône, furent les deux principaux objets de sa politique. Le roi d'Espagne, voulant s'assurer un passage en Italie, avoit enlevé la Valteline aux Grisons. Tout ce qu'avoit pu obtenir Louis XIII étoit que le pape mît en sequestre les places de cette petite province. Richelieu engagea le roi d'envoyer une armée en Italie, sous le commandement du marquis de Cœuvres; et, la Valteline, délivrée par les armes françaises, fut restituée à ses véritables maîtres.

Avant la fin de cette guerre, les huguenots, toujours mécontens, toujours portés à la révolte, avoient repris les armes. Leur prétexte ordinaire étoit

l'inexécution des traités. Ils étoient devenus si puissans, que la flotte des Rochellois étoit plus considérable que toute la marine du royaume. On fut obligé d'employer des vaisseaux étrangers pour les combattre. Le duc de Montmorency les défit, et les chassa de l'île de Rhé, dont ils s'étoient rendus les maîtres. La paix néanmoins se fit aux mêmes conditions qu'auparavant.

Les factions n'étoient point étouffées à la cour. Les princes et les grands seigneurs mirent la division entre le roi et Gaston, duc d'Orléans, son frère unique. On conspira contre la vie du cardinal. Mais le complot fut découvert, et les coupables furent punis, ou obligés de prendre la fuite. Chalais, maître de la garde-robe, fut décapité; le maréchal d'Ornano, confident de Gaston, mourut dans la prison de Vincennes: madame de Chevreuse, favorite de la reine, se sauva en Lorraine: les Vendôme furent arrêtés, et le comte de Soissons se retira à Rome. Richelieu obtint, pour la sûreté de sa personne, une compagnie des gardes-du-corps. Il fut créé surintendant général de la navigation et du commerce de France, tandis que la charge d'amiral et celle de connétable furent supprimées. Ainsi les

cabales contribuèrent à la grande élévation du ministre, dont le pouvoir fut encore augmenté dans une assemblée de notables, qui lui accorda tout ce qu'il voulut.

Le duc de Buckingham gouvernoit alors l'Angleterre sous Charles I, qui avoit épousé Henriette de France, sœur du roi, à condition que cette princesse et sa maison auroient le libre exercice de la religion catholique. Le ministre anglais, jaloux de la gloire de Richelieu, excita les Rochellois à une nouvelle révolte, et engagea son maître à les secourir. La flotte française, qui aborda à l'île de Rhé, fut battue et dispersée par le Marquis de Toiras. Le cardinal entreprit aussitôt le siége de la Rochelle, le plus fort boulevard du calvinisme. Une digue prodigieuse fut construite dans l'Océan pour fermer le port aux flottes anglaises. Le roi et le ministre se conduisirent en grands capitaines et en braves soldats. Louis fut toujours à la batterie de *chef de bois* ou *de baye*, où plus de trois cents boulets passèrent par-dessus sa tête. Les Anglais tentèrent vainement, pour la seconde fois, de forcer la digue, et se retirèrent. Les Rochellois, après onze mois de la plus vigoureuse résistance, après avoir éprou-

vé toutes les horreurs de la famine, se soumirent au roi, qui fit son entrée dans la ville. Les fortifications furent démolies, et la religion catholique y fut rétablie.

Ce fut, dit le président *Hénault*, un coup mortel pour le Calvinisme, et l'événement le plus glorieux et le plus utile du ministère du cardinal de Richelieu. Le roi d'Espagne, continue-t-il, les ducs de Savoie et de Lorraine, qui attendoient l'événement de ce siége pour se déclarer, restèrent tranquilles, dès qu'ils en virent le succès. Le cardinal disoit qu'il avoit pris la Rochelle, en dépit de trois rois, le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, et surtout le roi de France. Ce qui rendoit cela vrai de Louis XIII, c'étoient les incertitudes que lui jetoient dans l'esprit les ennemis de ce ministre, jaloux de la gloire qu'il alloit acquérir.

Sur ces entrefaites, l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, vouloient enlever le duché de Mantoue à Charles de Gonzague, duc de Nevers, à qui il appartenoit légitimement, par la mort du dernier duc, son petit-neveu. Le roi étoit son seul appui : Richelieu le décida à partir pour aller le secourir. Louis vola en Italie; força en personne

les trois barricades du Pas-de-Suze, obligea le duc de Savoie à lui remettre cette ville, et fit lever le siége de Casal aux Espagnols.

Cependant la guerre civile continuoit en Languedoc, par l'opiniâtre fermeté du duc de Rohan, le chef et l'ame du parti protestant. Le roi revint en France, poursuivit les huguenots, et marcha vers la ville de Privas, qui fut saccagée. Alais capitula ; le cardinal entra dans Montauban ; et néanmoins une paix avantageuse fut encore accordée aux calvinistes.

Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, le cardinal, qui venoit d'être fait principal ministre, porta lui-même la guerre en Italie, et ravitailla Casal. Les maréchaux de Créqui et de Schomberg y firent des conquêtes. Jules Mazarin vint alors en France, pour traiter de la part du prince savoyard. La négociation fut infructueuse ; et le roi s'empara de toute la Savoie, tandis que Montmorency battoit le général Doria. Mais les Impériaux, profitant de l'absence du roi, qu'une maladie avoit forcé de revenir à Lyon, surprirent et pillèrent Mantoue, dans le même temps que les Français se rendoient maîtres de Saluces. Une suspension d'armes fut

ménagée par Mazarin entre la France et l'Espagne. Elle fut bientôt suivie d'un traité de paix, par lequel le duc de Mantoue fut maintenu dans son duché.

Le séjour du roi à Lyon, où étoient les deux reines, pensa être bien funeste au cardinal. Il s'y forma, en son absence, une puissante cabale contre lui : à son retour d'Italie, il devoit être disgracié; le roi l'avoit promis à sa mère; mais Richelieu vit le roi, et il triompha. *Continuez à me servir comme vous avez fait*, lui dit Louis, *et je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Le jour de cet événement fut appelé *la journée des dupes.* Les Marillac, qui avoient été les principaux auteurs de ce complot, furent immolés à la vengeance du ministre. L'un, garde-des-sceaux, fut emprisonné; l'autre, maréchal de France, accusé de concussion, fut arrêté en Piémont : on instruisit son procès, qui dura deux ans, et il perdit la tête sur un échafaud. Sa mémoire fut ensuite réhabilitée.

Richelieu venoit de terminer la guerre en Italie par des traités avantageux. Il poursuivit l'exécution de son grand projet contre la maison d'Autriche. Louis s'unit avec le fameux Gustave-Adolphe, roi de Suède, pour favoriser la ligue pro-

testante d'Allemagne. Il fut convenu de porter la guerre dans le sein de l'Empire. Gustave fournit les troupes, et le roi l'argent. Cette conduite d'un ministre, qui, après avoir écrasé l'hérésie dans le royaume, lui prêtoit des secours au-dehors, dut trouver bien des censeurs, sur-tout parmi les catholiques; mais les bons politiques ne purent la désapprouver. Richelieu s'étoit décidé par la raison d'Etat : en recherchant la gloire de la France, il vouloit établir la balance de l'Europe.

Cependant les ennemis du cardinal avoient encore excité de grands mouvemens à la cour. La reine-mère, son ennemie irréconciliable, s'étoit retirée à Bruxelles, et le frère du roi, chez le duc de Lorraine, dont il épousa secrètement la sœur, et par le secours duquel il se disposoit à la guerre civile. Le roi punit d'abord, par l'emprisonnement ou par l'exil, ceux qui avoient eu part à cette révolte. Il saisit ensuite quelques-unes des meilleures places du duc de Lorraine, qu'il força, par deux traités, d'abandonner Gaston.

Le frère du roi n'ayant d'autres ressources que quelques troupes étrangères, se réfugia en Languedoc. Le duc de Montmorency, gouverneur de cette pro-

vince, vouloit être connétable. L'ambition l'entraîna malheureusement à embrasser le parti de Gaston. Ce seigneur, l'un des plus braves et des plus aimables de son temps, fut pris dans le combat de Castelnaudary, qui termina cette guerre. Le roi pardonna à son frère; mais il ne voulut point, quoiqu'on ait cru qu'il l'eût promise, accorder la grace de Montmorency, qui fut décapité à Toulouse.

Gaston, plein de ressentiment de la mort du maréchal, quitta de nouveau la France et se retira en Flandre, auprès de la reine, sa mère. Quelques évêques de Languedoc, qui avoient été les complices de sa révolte, furent jugés par deux commissaires du pape, et deux furent déposés. Le duc de Lorraine, zélé pour la maison d'Autriche, et lié secrètement avec Gaston, éludoit toujours la promesse qu'il avoit faite de rendre hommage du duché de Bar. Le roi réunit ce duché à la couronne, et prit Nancy. Il devoit, par un traité conclu avec le duc lorrain, garder cette ville jusqu'à ce que celui-ci lui eût remis entre les mains Marguerite, sa sœur, dont le mariage avec le duc d'Orléans étoit nul suivant les lois de l'Etat. Peu de temps après, en effet, il fut cassé par

arrêt du parlement, comme ayant été contracté sans le consentement du roi. Mais Richelieu, apprenant que Gaston venoit de traiter avec l'Espagne, songea à le réconcilier avec Louis XIII, et il eut l'adresse d'y réussir par le moyen de Puislaurens, favori du duc d'Orléans.

Ces troubles domestiques, ces intrigues et ces cabales n'avoient point intimidé le fier et courageux ministre. Toujours ferme et inébranlable dans ses projets, bravant la jalousie, la haine et la vengeance des grands; uniquement occupé de l'idée d'accroître l'autorité de son maître dans le royaume, et d'affoiblir les ennemis du dehors, Richelieu n'avoit jamais perdu de vue le grand objet de sa politique. L'alliance entre la France et la Suède avoit été renouvelée; et, en conséquence, les Suédois, les Anglais, les Hollandais, et quelques princes de l'Empire, avoient aussi renouvelé leur ligue contre la maison d'Autriche. Ainsi Louis XIII, sans rompre ouvertement avec l'empereur, portoit le ravage dans le sein de l'Allemagne.

Mais bientôt la France s'engagea dans une guerre ouverte. Le roi conclut un traité avec les Etats-généraux de Hol-

lande, pour s'armer contre l'Espagne, si elle ne leur donnoit pas satisfaction sur les différens griefs dont ils se plaignoient. Ils avoient stipulé, dans ce traité, de se partager les Pays-Bas espagnols, après en avoir fait la conquête. Philippe IV, roi d'Espagne, informé de leur dessein, fit surprendre la ville de Trèves, et emmener prisonnier l'électeur, qui s'étoit mis sous la protection de la France. D'un autre côté, les Impériaux s'emparèrent aussi par surprise de Philipsbourg, que les Suédois, après avoir été défaits à Nordlingue, avoient remis entre les mains du roi, dans la crainte de ne pouvoir pas conserver les places qui leur restoient.

Ces deux actes d'hostilité engagèrent la France à déclarer la guerre à l'empereur et à l'Espagne. Ce fut alors que parurent au milieu des camps deux guerriers revêtus de la pourpre romaine. On vit le cardinal de la Vallette, fils du duc d'Epernon, commander les troupes de France, et le cardinal infant, frère de Philippe IV, à la tête des troupes espagnoles. Les armes françaises n'eurent aucun succès ni en Flandre, ni en Allemagne; mais en Italie, le duc de Rohan, que Louis avoit eu la sagesse de rappeler, battit plusieurs fois

les Espagnols dans la Valteline. Les finances étant alors épuisées, on eut recours à des édits bursaux, et le roi, dans un lit de justice, en fit enregistrer quarante-deux.

Cette guerre devint plus vive que jamais. Le vicomte de Turenne, élevé au grade de maréchal-de-camp, s'étoit déjà fait connoître. Rohan et la Vallette eurent d'abord quelques avantages. Le prince de Condé mit le siége devant Dôle, parce que Richelieu vouloit faire la conquête de la Franche-Comté. Mais les Espagnols étant entrés dans la Picardie, une partie de l'armée de Condé fut rappelée pour la défense de cette province, et le siége de Dôle fut abandonné. Bientôt les impériaux pénétrèrent jusques dans la Bourgogne. Richelieu, découragé, vouloit quitter le ministère. Le P. Joseph, ce fameux capucin qui avoit toute sa confiance, le rassura. L'épouvante étoit dans Paris; on croyoit déjà voir l'ennemi aux portes. Tous les corps offrirent des secours; le courage de la nation se ranima, et les Espagnols furent chassés de la Picardie par le duc d'Orléans et le comte de Soissons, prince de la branche cadette de la maison de Condé. En ce même temps, les Impériaux furent pous-

sés jusqu'au Rhin par le cardinal de la Vallette, et le duc de Saxe-Weimar, qui s'étoit attaché à la France.

Durant ces premiers revers, un nouveau complot avoit été tramé contre Richelieu. Le duc d'Orléans et le comte de Soissons avoient résolu de le faire poignarder. Les assassins étoient tout prêts : la foiblesse ou la religion de Gaston les empêcha de consommer le crime. Mais, craignant que ce projet n'eût été découvert, le duc d'Orléans quitta brusquement la cour, et le comte de Soissons se retira à Sedan, où le duc de Bouillon lui donna un asile. Le roi, par le conseil de Richelieu, regagna son frère, en lui promettant d'approuver son mariage avec Marguerite de Lorraine.

Les campagnes suivantes furent plus favorables aux armes de Louis, quoique le duc de Rohan fût obligé, faute de subsides, d'évacuer la Valteline. Les Espagnols, et les Lorrains leurs alliés, furent défaits en plusieurs rencontres. Le duc de Weimar fut vaincu par les Impériaux à Rheinfeld, où le duc de Rohan reçut une blessure mortelle. Mais, trois jours après, le général waimarien se vengea bien glorieusement de cet affront : il les battit dans le même lieu

à plates coutures, et fit prisonnier les quatre généraux de l'empereur, dont le plus célèbre, Jean de Vert, fut mené en triomphe à Paris. Un autre prélat guerrier, Sourdis, archevêque de Bordeaux, brûla la flotte espagnole. Mais le prince de Condé échoua au siége de Fontarabie.

Cependant l'épuisement des finances avoit encore obligé le cardinal à recourir à des moyens extraordinaires pour avoir de l'argent. Une sédition s'éleva, à ce sujet, dans la Normandie; elle fut étouffée par quelques exécutions que l'on fit à Rouen. Six armées françaises furent mises sur pied; et bientôt elles eurent par-tout des succès éclatans. Il est vrai qu'elles furent bien secondées par leurs alliés. Bannier, général des Suédois, défit les Impériaux. L'amiral Tromp, qui commandoit les Hollandais, battit la flotte des Espagnols, après leur avoir pris deux galions chargés d'argent.

Les princes de Savoie, à la mort de leur père, Victor Amédée, s'étoient liés avec l'Espagne, malgré Christine, leur mère, sœur de Louis XIII. Le comte d'Harcourt entreprit le siége de Turin, et eut la gloire de s'en emparer. Il étoit alors assiégé dans son camp par le mar-

quis de Léganès, commandant des troupes espagnoles, et manqua entièrement de vivres pendant vingt-deux jours. Le vicomte de Turenne, à peine guéri d'une blessure, acquit un grand honneur à ce siége, par son habileté à faire entrer des convois dans le camp. Les Espagnols furent encore battus sur mer par les Hollandais, et ensuite par le duc de Brézé. Les Français prirent Arras; et cette conquête ne fut pas moins glorieuse que celle de Turin. Trois maréchaux de France, Châtillon, Chaulnes et la Meilleraie, commandoient à ce siége; et il s'y livra plusieurs grands combats; d'un côté, pour jeter des secours dans la place, et de l'autre, pour l'empêcher.

Cette campagne, la plus heureuse que les Français eussent faite depuis le commencement de cette guerre, finit par deux révolutions, non moins surprenantes que fatales à Philippe IV. La Catalogne entière, se plaignant de ce qu'on violoit ses privilèges, secoua le joug de l'Espagne, et se donna à la France, par les intrigues de Richelieu. Les Portugais, tyrannisés par Vasconcellos, ministre de Philippe, chassèrent sans retour les Espagnols, et replacèrent sur le trône de Portugal la

maison de Bragance. Le cardinal avoit aussi jeté les semences de cette révolution. Ainsi l'affoiblissement de la redoutable maison d'Autriche fut, en grande partie, l'ouvrage de Richelieu.

Mais il semble qu'il étoit de la destinée de Louis XIII d'avoir à combattre des rebelles jusqu'à la fin de son règne. Le comte de Soissons et le duc de Bouillon levèrent l'étendard de la révolte. Le roi fit marcher deux armées; l'une pour empêcher qu'on ne leur envoyât des secours, et l'autre pour les combattre. Il se livra, près de la Marfée, village de Champagne, une bataille que les royalistes perdirent, et dont les suites auraient été funestes, si le comte de Soissons n'y eût été tué. Bouillon fit son accommodement avec le roi, et conserva Sedan.

La guerre continuoit avec succès en Allemagne; et Louis XIII, pour retenir plus aisément les Catalans dans son obéissance, entreprit la conquête du Roussillon. Il faisoit le siége de Perpignan dans le même temps que le cardinal étoit dangereusement malade à Tarascon. Celui-ci découvrit un traité conclu par Gaston et le duc de Bouillon avec Philippe IV. Ces deux princes excités par Cinqmars, fils du maréchal

d'Effiat, et favori de Louis XIII, s'engageoient à ouvrir la France au monarque espagnol. Le duc d'Orléans demanda grace, à son ordinaire, en chargeant et abandonnant ses complices. Bouillon obtint aussi son pardon, en remettant au roi sa principauté de Sedan ; et Cinqmars fut décapité à Lyon. L'infortuné de Thou, son confident et son ami, périt du même supplice, pour n'avoir pas révélé le secret de la conspiration.

Quelques mois après, l'Etat perdit Richelieu, et gagna quatre millions que ce ministre dépensoit tous les ans pour l'entretien de sa maison : homme étonnant sous tous les rapports, également craint et du monarque et des sujets ; occupé, pendant tout son ministère à dissiper les cabales et les complots de ses ennemis, et conservant néanmoins tout le calme de son ame pour gouverner le royaume, pour donner le mouvement à toute l'Europe, en un mot, pour former et pour exécuter les projets les plus vastes, les plus compliqués et les plus glorieux. La reine-mère, Marie de Médicis, venoit de terminer ses jours à Cologne, réduite aux plus fâcheuses extrémités.

Le même jour de la mort de Riche-

lieu, Louis XIII fit entrer dans le conseil le cardinal Mazarin, qui, comme je l'ai déjà dit, s'étoit fait connoître à la cour de France, par son habileté dans les négociations. Le monarque ne survécut que quelques mois à son ministre. Sous son règne, l'académie française et l'imprimerie royale furent établies. Fils et père de deux de nos plus grands rois, dit le président *Hénault*, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du siècle de Louis XIV.

An de J. C. 1643. Ce règne en effet va nous en offrir de bien éclatantes. Louis XIV, fils aîné de Louis XIII, n'avoit pas encore cinq ans lorsqu'il lui succéda. La reine-mère, Anne d'Autriche, fut déclarée régente du royaume sans restriction, et nomma premier ministre le cardinal Mazarin.

Peu de temps avant la mort de Richelieu, un traité de paix avoit été conclu entre la France et les princes de Savoie, qui avoient renoncé à l'alliance d'Espagne. Le nouveau ministre suivit le plan de son prédécesseur; et, malgré les murmures de la nation surchargée d'impôts, la guerre entreprise contre la maison d'Autriche fut continuée avec vigueur. Le duc d'Enghien, âgé de

vingt-un ans, fils du prince de Condé, marcha contre les Espagnols qui assiégeoient Rocroi, leur livra bataille, nonobstant l'avis du maréchal de l'Hôpital, et les tailla en pièces, cinq jours après la mort de Louis XIII. Dans ce sanglant combat furent pour jamais détruites ces vieilles bandes espagnoles, redoutées comme la meilleure infanterie de toute l'Europe. Il prit ensuite la forte place de Thionville, presque dans le même temps que le maréchal de Brézé battit la flotte espagnole, à la vue de Carthagène; que le maréchal de la Mothe remporta plusieurs avantages en Catalogne, et que Turenne mérita, à l'âge de trente-deux ans, au siége de Trin, en Italie, le bâton de maréchal de France.

Les succès qui suivirent ces beaux commencemens ne furent pas moins glorieux. Mazarin avoit rappelé d'Italie Turenne, pour lui confier les débris de l'armée d'Allemagne, qui avoit été battue à Tutlingen, à cause de la division qui s'y étoit mise, après la mort du maréchal de Guébriant, entre les Français et les troupes du duc de Saxe-Weimar, leur allié. Le généreux Turenne répara cette armée à ses dépens, et passa le Rhin, pour faire lever le siége de Fribourg au brave Merci, qui

commandoit les Impériaux ; mais il se trouva trop foible pour délivrer cette place. Le duc d'Enghien vint à son secours ; et ce fut alors que se passèrent les trois fameuses journées de Fribourg. Merci, quoique défait, après avoir perdu neuf mille Bavarois, ne cessa point d'être regardé comme un grand général ; et Enghien, ainsi que Turenne, y acquirent la réputation d'être les premiers capitaines de l'Europe. La prise de Spire, de Philipsbourg, de Mayence, et de plusieurs autres places, suivit de près cette grande victoire. Du côté de la Flandre, le duc d'Orléans, oncle du roi, fit le siége de Gravelines : la haute noblesse du royaume s'y signala, et la ville fut emportée après quarante-huit jours de tranchée.

Les Impériaux venoient d'être battus par Torstenson, général des Suédois. Turenne voulut profiter de cette défaite pour s'avancer dans l'Allemagne, et pour arrêter Merci. Mais, cédant, après une marche pénible, aux importunités de la cavalerie allemande, qui vouloit prendre des rafraîchissemens, il sépara son armée. C'est la seule faute qu'il ait faite en sa vie. Merci, sans lui donner le temps de rassembler ses quartiers, alla l'attaquer près de la petite ville de

Mariendal, et le battit. Enghien, qui commandoit alors l'armée de Champagne, accourut pour le venger, et les deux généraux français gagnèrent la grande bataille de Nordlingue, où Merci fut tué.

Peu de temps après, Turenne seul s'empara de Trèves, et y rétablit l'électeur, à qui l'Espagne rendit la liberté. Le duc d'Orléans fit de nouvelles conquêtes en Flandre. Le vainqueur de Rocroi enleva Dunkerque aux Espagnols, et le maréchal de Brézé les battit sur mer, près d'Orbitello, en Toscane, dans un combat sanglant, où il fut tué, à l'âge de vingt-sept ans. Sur ces entrefaites, la Hollande fit la paix avec l'Espagne, qui reconnut l'indépendance des Provinces-Unies.

Les négociations étoient ouvertes, depuis quelques années, pour la paix générale. Toute l'Europe en avoit besoin, et cependant la guerre se continuoit avec le plus vif acharnement. Le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, échoua, faute de secours, au siége de Lérida en Catalogne. Mais, bientôt après, il mit le comble à sa gloire et à nos succès, par la victoire de Lens, qu'il remporta sur l'archiduc Léopold. Une foule de grands

capitaines, Rantzau, Harcourt, Gassion, Schomberg, Choiseul-Praslin, etc. rendoient par-tout nos armes redoutables, lorsqu'enfin le fameux traité de Westphalie se conclut en 1648. La France acquit la souveraineté sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et celle de l'Alsace. La Suède obtint des avantages plus considérables; et la maison d'Autriche perdit une grande partie de sa puissance. Mais l'Espagne refusa de signer ce traité, se flattant sans doute de réparer ses désastres à la faveur de la guerre civile dont le royaume étoit menacé.

L'élévation de Mazarin avoit excité la jalousie des grands et la haine du peuple. Le feu couvoit depuis long-temps sous la cendre : quelques édits bursaux servirent à le faire éclater. Le parlement de Paris, en y formant opposition, rendit deux arrêts d'union avec les parlemens et les autres compagnies du royaume. Mazarin fit arrêter le président de Blancmenil et le conseiller Broussel qui avoient le plus fortement opiné contre l'enregistrement. Aussitôt le peuple se souleva : les chaînes furent tendues dans Paris : on y vit, en moins de deux heures, plus de douze cents barricades, espèces de remparts, derrière lesquels les

bourgeois

bourgeois en sûreté tiroient sur les troupes.

La reine-mère fit sortir de prison les deux magistrats. Mais cette condescendance n'étouffa point la révolte. L'abbé de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, et depuis cardinal de Retz, animoit les séditieux, appelés *Frondeurs*. Ils avoient à leur tête le duc de Beaufort, surnommé *le roi des Halles*, à cause de ses manières populaires; le prince de Conti; le duc de Bouillon, qui étoit l'ame de ce parti; Turenne, son frère, etc. Le parlement même ne cessoit de fomenter, par des arrêtés, la discorde et la rébellion. Le roi fut forcé de quitter la capitale, que Condé, fidèle à son maître, vint assiéger. Mais on conclut un accommodement, dont aucun des deux partis ne fut satisfait: aussi ne fut-il pas de longue durée.

Bientôt Condé devint rebelle, à force de prétentions. Il se plaignit d'être mal récompensé de ses services, qu'il mettoit à trop haut prix, et s'unit avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère. La reine-mère eut l'imprudence de faire arrêter ces trois princes. Chose incompréhensible, si l'on ne savoit pas com-

bien le peuple est aveugle et changeant dans ses desseins ! A la nouvelle de leur détention, des feux de joie furent partout allumés ; et presqu'aussitôt il se forma une violente faction pour demander hautement leur liberté. Le parlement ne tarda pas à faire la même réclamation, et lança un arrêt de bannissement contre Mazarin. Le ministre eut la sagesse de se plier aux conjonctures. Il alla lui-même délivrer les trois princes, pour s'en faire un mérite auprès d'eux. Mais, en ayant été mal reçu, il crut ne pas devoir braver l'orage, et sortit du royaume, sans rien perdre de son crédit sur l'esprit de la reine.

Le départ du cardinal n'apaisa point les troubles. Condé, que la reine-mère cherchoit à rendre suspect aux frondeurs, trop fier et trop impétueux pour ménager aucun des deux partis, se retira brusquement, et se prépara à la guerre. Heureusement Turenne, invité par une lettre du roi, étoit déjà revenu à la cour. Mazarin reparut alors en France avec sept mille hommes de troupe. Le parlement, toujours obstiné à le poursuivre, mit sa tête à prix, tandis qu'il déclaroit criminel de lèze-majesté Condé, l'ennemi de ce même ministre. Le duc d'Orléans, que la reine-mère avoit ga-

gné, puis reperdu, toujours flottant entre les deux partis, vouloit que la cour renvoyât Mazarin.

La guerre civile se ralluma avec plus de fureur que jamais. Turenne sauva le jeune roi, qui étoit à Gien, et que Condé avoit dessein d'enlever. Ces deux grands généraux se mesurèrent bientôt après, sous les murs de Paris, au faubourg Saint-Antoine. Condé y fit une habile retraite. Mais il eût été perdu si les bourgeois de la capitale, qui avoient regardé ce combat d'un œil tranquille, ne lui avoient ouvert leurs portes. Ils le firent, à la persuasion de Mademoiselle, qui obtint du duc d'Orléans, son père, un ordre pour faire tirer le canon de la bastille sur l'armée royale.

La présence de Condé ne fit qu'accroître l'audace du parlement, et sa haine contre le ministre. Cette compagnie ne craignit point de déclarer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique Louis XIV eût atteint l'âge de majorité. Pour rétablir le calme, Mazarin quitta une seconde fois la France. Les factions furent en effet dissipées; et le roi rentra dans la capitale, d'où Condé étoit sorti cinq jours auparavant pour aller chercher un asile en Espagne. Le duc d'Orléans fut relégué à Blois, où il

finit ses jours ; et le coadjuteur, alors cardinal de Retz, fut à Vincennes. Mazarin se hâta de revenir à Paris, et y fut reçu en triomphe.

Durant ces funestes folies de la fronde, les Espagnols s'étoient emparés de Barcelonne, de Casal, de Gravelines et de Dunkerque. Turenne arrêta le cours de leurs conquêtes, et fit lever le siége d'Arras à Condé, qui étoit encore dans leur parti. Ce fut alors que le roi fit sa première campagne au siége de Stenai, dont il se rendit maître, ayant sous lui Fabert, depuis maréchal de France. Les Français reprirent insensiblement tout ce qu'ils avoient perdu. La dernière campagne surtout n'offre que des victoires. Turenne et Condé combattirent en plusieurs rencontres l'un contre l'autre. Mais Condé rebelle ne fut pas heureux. Il perdit la fameuse bataille des Dunes, suivie de la perte de Dunkerque, que le roi fit remettre aux Anglais, ainsi qu'en étoit convenu Mazarin dans le traité fait avec Cromwel. Avant l'action, Condé avoit dit au jeune duc de Glocester : *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille ? hé bien ! vous allez le voir.* On dit que ce prince n'avoit pas été le maître de la disposition de ses troupes.

Enfin, nos succès forcèrent l'Espagne

à la paix, qui fut conclue, en 1659, par le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, dans l'île des Faisans, sur les frontières des deux royaumes. Le Roussillon et une partie de l'Artois restèrent à la France. L'infante Marie-Thérèse fut promise à Louis XIV, qui l'épousa l'année suivante, et le prince de Condé fut rétabli. Dans le cours de cette guerre, il s'étoit élevé, au sujet d'un livre *sur la grace*, publié par Jansénius, des disputes théologiques, dont il est assez important d'avoir des notions générales. Je les donnerai un peu plus bas pour ne pas interrompre ici le récit des événemens qui sont d'une nature différente.

Peu de temps après que le roi eut épousé l'infante d'Espagne, Mazarin mourut; ministre aussi doux, aussi souple, aussi circonspect, que Richelieu étoit violent, fier et hardi; ayant moins de grandeur et moins d'étendue dans l'esprit, mais plus de finesse et plus de mesure; possédant surtout le grand talent de connoître les hommes, et de les employer à propos. Il eut la gloire de consommer l'ouvrage commencé par son prédécesseur, en faisant deux traités si avantageux pour la France, celui de Westphalie et celui des Pyrénées.

Voici un règne nouveau sous le même monarque. Louis XIV va tout voir par lui-même, donner une attention suivie à toutes les affaires, et tenir de ses propres mains les rênes du gouvernement. Il déclara ses intentions dans le premier conseil qui se tint après la mort du ministre, défendant expressément de rien faire sans ses ordres. *J'aurai*, dit-il, *d'autres principes dans le gouvernement de mon Etat, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au-dehors, que n'avoit feu M. le cardinal. Vous savez mes volontés : c'est à vous maintenant, messieurs, de les exécuter.*

Les prodigalités et les déprédations de Fouquet, surintendant des finances, fixèrent les premiers regards du roi. Le ministre fut disgracié ; et Colbert lui succéda avec la seule qualité de contrôleur-général. Louvois fut nommé, dans le même temps, ministre de la guerre. Ces deux hommes furent, par leur génie, les deux principales causes de la prospérité de ce règne et du succès des armes françaises : le premier, en ouvrant des sources de richesses ; le second, en établissant la plus sévère discipline dans les troupes, et des magasins immenses qui fournirent abondamment à tous les besoins des armées.

Il est peu de monarques qui aient été plus jaloux de leur propre gloire et de leur autorité, que Louis XIV. En 1655, le parlement s'étoit assemblé au sujet de quelques édits. Louis XIV, en ayant été instruit, s'y rendit en habit de chasse, en bottes, le fouet à la main, fit rompre l'assemblée, et défendit d'en tenir de nouvelles.

Les deux traits suivans vont faire juger à quel point ce monarque vouloit être respecté des autres puissances. Son ambassadeur à Londres fut insulté par l'ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit avoir la préséance. Louis XIV demanda à Philippe IV, son beau-père, la réparation de cette offense, le menaçant de reprendre les armes. Le roi d'Espagne envoya aussitôt un ambassadeur extraordinaire, qui déclara au roi, en présence de tous les ministres étrangers, que le roi, son maître, avoit donné ordre à tous ses ambassadeurs et ministres de ne plus concourir avec ceux de France.

Le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ayant été assiégé dans son hôtel, par les soldats de la garde corse, que quelques-uns de ses laquais avoient insultés, Louis XIV demanda satisfaction au pape Alexandre VII. Sur le refus du pontife, il se saisit d'Avignon, et se

prépara à faire marcher une armée en Italie. Alexandre se soumit et envoya le cardinal de Chigni, son neveu, qui demanda pardon au roi. Les Corses furent cassés; et l'on éleva, vis-à-vis leur ancien corps-de-garde, une pyramide en mémoire de cet événement.

Colbert avoit déjà rétabli les finances. Le roi se vit en état de faire négocier, par son ambassadeur à Londres, la restitution de Dunkerque. Il l'obtint au prix de cinq millions. En peu d'années, les impôts furent diminués, l'agriculture et le commerce encouragés, la compagnie des Indes fondée, des manufactures établies, le canal de Languedoc commencé, et une nouvelle marine créée. En ce même temps parurent de sages ordonnances concernant la procédure et l'administration de la justice. Les sciences et les arts furent protégés, et les savans récompensés. Le roi donna des lettres-patentes pour l'établissement de l'académie des inscriptions et belles-lettres, de l'académie de peinture et de sculpture, et de l'académie des sciences. Il répandit même ses bienfaits sur de savans étrangers, entre autres sur le célèbre Vossius, à qui Colbert envoya, par son ordre, une lettre-de-change, comme *une marque*

de son estime, et un gage de sa protection.

Louis XIV étoit passionné pour la gloire des armes. Il brûloit de trouver l'occasion de l'acquérir ; et la mort du roi d'Espagne la lui fournit. La reine Marie-Thérèse, sa fille du premier lit, avoit des droits sur le Brabant, à l'exclusion du nouveau roi Charles II, enfant du second lit. Louis s'empressa de les faire valoir. Il se mit à la tête d'une armée, ayant sous lui Turenne, et prit, en une seule campagne, toute la Flandre. L'année suivante, Condé le suivit en Franche-Comté, et la conquête en fut faite en trois semaines. Ces rapides succès alarmèrent toute l'Europe. La Hollande se ligua tout-à-coup avec l'Angleterre et la Suède, en faveur de l'Espagne. Le roi offrit la paix, qui fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1668. Il rendit la Franche-Comté ; mais les conquêtes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas lui restèrent.

Ici brillent les plus beaux jours du règne de Louis XIV. Les sciences sont cultivées avec succès, et les arts portés à leur perfection. Des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture embellissent la capitale. L'art de la guerre est perfectionné par Vauban. Les peu-

ples, heureux dans l'abondance, adorent leur souverain, environné des plus grands capitaines. Nos flottes triomphantes couvrent toutes les mers; et le pavillon de la France est respecté de toute l'Europe. L'académie d'architecture est fondée; et l'on voit s'élever un monument seul capable d'immortaliser Louis XIV, cet asile ouvert aux guerriers, que leurs blessures ou les infirmités d'un âge avancé forcent d'abandonner la carrière des armes.

Cependant Louis n'oublioit pas que les Hollandois l'avoient choqué, par la fierté de leur ambassadeur, pendant qu'on négocioit le dernier traité avec l'Espagne. Une médaille injurieuse qu'ils firent frapper, excita son indignation. Résolu de châtier ces hardis et imprudens républicains, il détacha de leur alliance l'Angleterre et la Suède; rassembla près de deux cent mille hommes, pour aller porter la guerre dans le sein de la Hollande même, et y entra, suivi du duc d'Orléans, son frère, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, et de Louvois. Les Hollandais furent encore attaqués sur mer par les flottes réunies d'Angleterre et de France, que commandoient le duc d'Yorck et le comte d'Estrées. Celles des Hollandais

avoient pour amiral le fameux Ruiter. Il se livra un des plus furieux combats qu'on eût jamais vus, mais sans aucun succès vraiment décidé. Sur terre, le roi fit en personne, dans l'espace de trois mois, la conquête des trois provinces d'Utrecht, d'Overyssel et de Gueldres, où l'on comptoit près de cinquante villes ou places fortifiées; places qu'on auroit dû démolir, suivant le conseil de Condé et de Turenne, pour ne pas affoiblir l'armée en y mettant des garnisons. L'Empereur, le roi d'Espagne, et la plupart des princes de l'Empire, effrayés à la vue de ce torrent qui menaçoit de tout engloutir, se liguèrent pour en arrêter le cours. Bientôt l'Angleterre fit la paix avec la Hollande; et la France se vit abandonnée à ses propres forces.

Louis XIV, incapable de crainte, ne tarda pas à se remettre en campagne, et s'empara, pour la seconde fois, de la Franche-Comté, que les Espagnols perdirent sans retour. En Allemagne, Turenne tailla en pièces les Impériaux, commandés par le duc de Lorraine, dévasta le Palatinat, et battit ensuite deux fois les ennemis qui avoient pénétré dans l'Alsace. En Flandre, Condé, avec une armée de cinquante mille hommes humilia, près de Sénef, le prince

d'Orange, stathouder des Etats-généraux, dont l'armée étoit forte de près de quatre-vingt mille.

La guerre continua toujours en Alsace avec vigueur. Turenne y livra aux ennemis un combat des plus sanglans, et les força de repasser le Rhin. Bientôt il se trouva opposé au célèbre Montecuculli, qui commandoit les Impériaux. Cette dernière campagne fut, suivant le chevalier *Folard*, le chef-d'œuvre de ces deux capitaines. Il n'y en a point, dit-il, de si belle dans l'antiquité : il n'y a que les experts dans le métier qui puissent en bien juger. Après avoir épuisé, pendant deux mois, toutes les ressources que peut fournir l'art de la guerre pour les campemens, les marches et les contre-marches, Turenne crut avoir trouvé le moment d'attaquer l'ennemi avec avantage, lorsque ce grand homme, un des plus habiles généraux que l'Europe ait produits, fut emporté par un boulet de canon, le 17 juillet 1675. Quelle perte pour la France ! Quelle désolation pour l'armée !

Dans cet affreux malheur, il s'éleva une contestation, pour le commandement, entre le comte de Lorges et le marquis de Vaubrun. Lorges l'em-

porta, et fit une belle retraite, qui, dans cette consternation, parut une victoire. Condé alla prendre le commandement de l'armée, et força Montecuculli à lever le siége d'Haguenau. Ce fut le dernier exploit de ce prince, qui mérita à bien juste titre le surnom de *Grand*. Tourmenté de la goutte, il passa le reste de ses jours dans la retraite.

Bientôt après, le roi fit plusieurs conquêtes dans les Pays-Bas; et, dans ce même temps, Vivonne et Duquesne battirent la flotte des Espagnols devant Messine. Schomberg, qui avoit confondu leurs projets sur Perpignan, les défit en Catalogne. Duquesne fut encore vainqueur sur les mers de Sicile, dans deux combats des plus terribles contre Ruiter, qui y périt. D'Estrées, en Amérique, s'empara de Cayenne, et abattit la puissance maritime des Hollandais. Par-tout les armes françaises eurent les succès les plus éclatans. Enfin, les trois plus fortes places des Pays-Bas, Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer, furent prises. Le prince d'Orange, qui venoit au secours de cette place, fut battu à plates coutures à Cassel, par Monsieur, frère du roi, qui avoit sous lui les maréchaux d'Humières et de Luxembourg.

Ces expéditions glorieuses hâtèrent la conclusion de la paix. Elle fut signée à Nimègue, en 1678 : le roi, qui en dicta les conditions, y fit la loi à ses ennemis. La nation lui donna le surnom de *Grand;* et l'Europe n'a jamais réclamé contre ce titre si justement mérité. C'est au retour de ses conquêtes, que Louis XIV ayant dit à Racine et à Boileau, ses historiographes : *Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne : vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long*. Racine lui fit cette réponse délicate et flatteuse : *Votre majesté ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits.*

Cette paix de Nimègue produisit les plus heureux effets dans notre commerce. Les Français ne tardèrent pas à former leurs premiers établissemens dans les Indes Orientales, par la confirmation de l'acquisition qu'ils venoient de faire de Pondichéri. Quant à la marine, Colbert l'avoit rendue si formidable, que Louis XIV ordonna de faire baisser par-tout le pavillon aux vaisseaux espagnols. Il rendit en même temps une ordonnance de la marine, que les Anglais ont regardée comme un chef-d'œuvre, et qu'ils ont copiée.

La Méditerranée fut bientôt délivrée des corsaires qui l'infestoient. Duquesne bombarda deux fois Alger ; et Tourville, le plus grand homme de mer qu'on ait vu en Europe, força cette république à demander la paix. Tunis et Tripoli éprouvèrent le même sort. La superbe Gènes, qui, au mépris de son alliance avec la France, entretenoit des intelligences avec l'Espagne, et favorisoit même les pirateries des Algériens, fut aussi bombardée ; et son doge vint lui-même à Versailles, accompagné de quatre sénateurs, s'humilier aux pieds de Louis. La France venoit alors de perdre Colbert ; esprit sage, dit le président *Hénault*, sans avoir les écarts du génie. Le clergé du royaume, dans le cours des grands démêlés qui s'étoient élevés entre le pape Innocent XI et le roi, au sujet de la Régale, avoit publié quatre fameux articles, que je ne tarderai pas à faire connoître. En ce même temps, le roi avoit porté le dernier coup au calvinisme, par la révocation de l'édit de Nantes, qu'avoit rendu Henri IV dans des circonstances critiques.

Cependant la grande puissance, et, peut-être, la hauteur de Louis XIV, lui avoient attiré presque autant d'ennemis

qu'il y avoit de souverains en Europe. Le prince d'Orange, quoique guerrier peu habile, étoit le plus dangereux et le plus redoutable par sa profonde politique. Il devint le moteur d'une fameuse ligue, formée contre la France à Ausbourg, en 1686, et signée l'année suivante à Venise. L'empereur et la plus grande partie de l'Allemagne, la Hollande, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, et presque tous les princes d'Italie, menacèrent d'écraser la France.

Loin d'être effrayé à la vue de tant d'ennemis, Louis XIV voulut avoir la gloire de porter les premiers coups. Il mit trois armées sur pied ; la première en Allemagne, commandée par le dauphin ; la seconde en Flandre, par Luxembourg, et la troisième en Italie, par Catinat. *Mon fils*, dit-il au dauphin, au moment de son départ, *en vous envoyant commander les armées, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite. Allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort.* Le jeune prince remplit parfaitement l'attente de Louis XIV, et donna les plus belles espérances à la nation, par la prise de Philipsbourg, et de quelques autres places. La gloire

qu'il s'acquit dans cette campagne causa une joie universelle.

Les Anglais n'étoient point entrés dans la ligue d'Ausbourg. Ils s'y trouvèrent engagés par les suites d'une révolution qui se passa chez eux. Jacques II, leur roi, professoit la religion catholique. Ils conspirèrent secrètement pour le détrôner. Le prince d'Orange, qui avoit épousé sa fille, se mit à leur tête, et fut reconnu roi d'Angleterre, sous le nom de *Guillaume III*. Le monarque fugitif vint chercher un asile en France. Louis XIV, non content de le lui accorder, lui fournit des secours pour remonter sur le trône de ses pères. Une flotte considérable le conduisit en Irlande. Mais, l'année suivante, le roi Jacques perdit la bataille décisive de la Boine, et revint en France.

Une guerre ouverte avoit été alors déclarée entre la France et l'Angleterre. Toute l'Europe étoit donc réunie contre Louis XIV; et Louis XIV faisoit face à toute l'Europe. Mille exploits des plus éclatans remplirent cette guerre. Ce fut un enchaînement de triomphes. Il suffira d'en indiquer les principaux.

Les Français s'étoient déjà emparés du Palatinat: il fut embrasé de nouveau par le conseil de Louvois. Tourville

défit, à la hauteur de Dieppe, les flottes réunies de l'Angleterre et de la Hollande, et devint sur la mer le fléau des ennemis. Luxembourg battit à plattes coutures le prince de Valdec à Fleurus, et gagna ensuite sur le prince d'Orange les batailles de Steinquerque et de Nervinde. Le roi en personne s'empara de Mons et de Namur. Catinat défit le duc de Savoie à Staffarde, et, peu de temps après, à la Marsalle. Noailles, Lorges, Boufflers, Villeroi, Vendôme, soutinrent parfaitement en Allemagne, en Flandre, dans les Pays-Bas, en Catalogne, la gloire des armes françaises. Au milieu de ces succès, la mort enleva Louvois, homme né avec des talens rares pour la place qu'il occupoit, et que la France comptera toujours au nombre de ses plus grands ministres.

Jacques II, que Louis XIV espéroit encore de rétablir sur son trône d'Angleterre, s'avança vers les côtes de Normandie. On crut avoir des intelligences sûres dans la flotte anglaise, réunie à celle de Hollande. Le roi donna ordre à Tourville d'attaquer les ennemis, avec quarante-quatre vaisseaux seulement, quoiqu'ils en eussent quatre-vingt-huit. Ce fut près de la Hogue. L'amiral et les troupes françaises se

couvrirent de gloire dans ce combat inégal, où les alliés firent quelques pertes et ne gagnèrent que le champ de bataille. Malheureusement l'éloignement de nos ports rendit la retraite impossible. Notre flotte s'étant dispersée sur les côtes de Normandie et de Bretagne, treize de nos vaisseaux furent brûlés par les Anglais.

Cependant Duguai-Trouin, simple armateur, courut les mers, et ruina le commerce des ennemis. Pointis, chef d'escadre, prit Carthagène avec toutes ses richesses, et Vendôme s'empara de Barcelonne après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Les peuples avoient besoin de la paix : elle fut négociée et signée à Riswick en 1697. Le roi y montra sa modération aux yeux de toute l'Europe, en sacrifiant ses conquêtes. Dans le cours de cette guerre, il avoit institué l'ordre de Saint-Louis.

Cette paix générale ne fut pas de longue durée. La succession à la couronne d'Espagne alluma bientôt une des guerres les plus sanglantes que la France ait eu à soutenir. Charles II, roi d'Espagne, beau-frère de Louis XIV, n'avoit point de postérité. Après avoir consulté les grands de son royaume. des théologiens, et le pape Innocent II, il

fit son testament, par lequel il déclaroit héritier de toutes ses couronnes Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de Louis XIV. A la mort du monarque espagnol, arrivée en 1700, Louis XIV accepta ce testament, et le duc d'Anjou fut proclamé roi d'Espagne à Madrid, sous le nom de *Philippe V*. Le roi lui dit, à son départ : *Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées.* L'empereur Léopold I, qui vouloit cette couronne pour Charles, son second fils, se hâta de prendre les armes. Je ne ferai que crayonner les principaux événemens de cette guerre, la plus juste, mais la plus malheureuse de toutes les guerres de ce règne.

Le prince Eugène de Savoie s'étoit retiré de la cour de France pour entrer dans le service de l'empereur. Ce monarque l'envoya en Italie avec une armée de trente mille hommes. Le duc de Savoie, dont les deux filles avoient épousé, l'une le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, l'autre Philippe V, son second fils, étoit notre allié. Il fut nommé généralissime des armées de France et d'Espagne, ayant sous lui Catinat et Villeroi. Eugène le battit à Chiari, où le maréchal de Catinat fit une belle retraite. Sur ces entrefaites,

Jacques II mourut en France, à Saint-Germain-en-Laye ; et Louis XIV reconnut roi de la Grande-Bretagne son fils Jacques III. Les Anglais saisirent cette occasion pour se déclarer contre la France avec la Hollande.

Villeroi étoit en quartier d'hiver à Crémone. Eugène fit entrer des troupes dans cette ville par un égoût. La garnison eut le temps de se reconnoître et chassa les Impériaux ; mais le général français fut fait prisonnier. Vendôme, qui fut envoyé en Italie pour le remplacer, battit Eugène à Luzara, où se trouva le jeune roi d'Espagne. Bientôt le duc de Savoie, sacrifiant les droits de la nature et les lois de l'honneur, abandonna la France, pour se jeter dans le parti des alliés. Cette défection fut la principale cause de nos malheurs.

Marleborough, qui commandoit les troupes d'Angleterre et de la Hollande, battit, dans les Pays-Bas, le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers. Villars consola la France de ces revers, par les batailles qu'il gagna à Fredelingen et dans les plaines de Hochstet, réuni à l'électeur de Bavière, notre allié. Malheureusement il fut rappelé pour aller dans les Cevennes calmer les troubles qu'y excitoient les

montagnards huguenots. *Point d'impôts et liberté de conscience*, s'écrioient ces fanatiques, appelés *Camisars*. Il fallut livrer plusieurs combats très-vifs pour les réduire.

Cependant Tallard, vainqueur auprès de Spire, faisoit trembler l'empereur pour sa capitale, et il lui étoit assez facile, en effet, d'aller jusqu'à Vienne. Eugène et Marleborough accoururent, et rencontrèrent l'armée française et bavaroise, commandée par Tallard et Marsin, joints à l'électeur de Bavière. Ils la défirent entièrement dans ces mêmes plaines de Hochstet, où Villars s'étoit si glorieusement signalé. Cette bataille fit perdre aux Français environ cent lieues de pays. Les ennemis inondèrent la Bavière et pénétrèrent dans l'Allemagne. D'un autre côté, les Anglais firent un armement formidable contre l'Espagne, s'emparèrent, par surprise, de Gibraltar, et se répandirent dans les provinces de Valence et de Catalogne. Les succès de Vendôme, en Italie, ne furent pas capables de réparer ces grandes pertes. Il battit Eugène à Cassano, et se rendit maître de presque tous les Etats du duc de Savoie. Mais le duc de la Feuillade échoua au siége de Turin, dans le même temps que

Marlborough venoit de nous mettre en déroute près de Ramillies, en Flandre.

L'empereur Léopold étoit mort quelque temps auparavant, laissant le trône impérial à son fils aîné, Joseph I. L'archiduc Charles, frère de celui-ci, s'étoit fait proclamer roi d'Espagne dans Madrid. Les affaires du prince français, Philippe V, étoient presque entièrement ruinées. Berwick les rétablit par la victoire d'Almanza. Forbin et Duguai-Trouin, qui se signaloient alors sur mer, n'étoient pas assez en force pour remporter de grands avantages.

Bientôt après, nos pertes et nos désastres se multiplièrent. Louis XIV, dont le caractère aussi généreux qu'élevé ne se démentit point dans ses plus grands malheurs, quoique accablé sous le poids d'une guerre funeste et ruineuse, fit équiper une flotte pour remettre sur le trône d'Angleterre le fils infortuné de Jacques II. Forbin en eut le commandement, et devoit conduire le prince en Ecosse. L'entreprise ne réussit point; mais l'amiral fut assez habile pour sauver la flotte, quoique la mer fût couverte de vaisseaux ennemis. Dans les Pays-Bas, le duc de Bourgogne étoit à la tête d'une nombreuse armée, ayant sous lui

le duc de Vendôme. Malheureusement, ces deux princes étoient autant divisés qu'Eugène et Marleborough, qu'ils avoient à combattre, étoient unis. La mésintelligence des deux généraux français fut la cause de la perte de Lille, dont les ennemis s'emparèrent.

Le rigoureux hiver de 1709 mit le comble à la misère et à la désolation des peuples. Le roi fut forcé de demander la paix. Les alliés ne voulurent la lui accorder qu'à cette condition odieuse et barbare qu'il se joindroit à eux, pour chasser du trône d'Espagne, dans l'espace de deux mois, Philippe V, son petit-fils. *Puisqu'il faut faire la guerre*, répondit Louis XIV, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* La nation, non moins indignée que le monarque, s'empressa de fournir des secours. Villars fut envoyé en Flandre, avec une armée inférieure à celle d'Eugène et de Marleborough. Boufflers, ne respirant que l'amour de la patrie, demanda, quoique son ancien, à servir sous lui. Le combat se livra près du village de Malplaquet : il fut des plus meurtriers. Villars y fut blessé, perdit le champ de bataille et environ huit mille hommes ; mais il en tua près de vingt-cinq mille aux ennemis. *Si le bon*

Dieu,

Dieu, écrivit-il au roi, *nous fait la grace de perdre encore une pareille bataille, les ennemis sont détruits.* Nos soldats avoient manqué de pain un jour entier (le président *Hénault* dit même depuis trois jours) : on leur en donna au moment où l'action alloit s'engager, ils en jetèrent une partie pour courir sur l'ennemi. Ils combattirent, en effet, comme des lions ; et Boufflers fit une retraite qui fut admirée.

Cependant la France étoit épuisée d'hommes et d'argent. Le fardeau de la guerre devenoit de jour en jour plus insupportable. Louis XIV demanda une seconde fois la paix. Dans les beaux jours de sa gloire, il n'avoit montré que de la hauteur envers ses ennemis. Au milieu de leurs triomphes, ses ennemis le traitèrent avec une dureté qui ne pouvoit caractériser que des ames féroces. Ils vouloient qu'il étouffât dans son cœur le cri de la nature ; qu'il s'armât lui seul contre son petit-fils, et qu'il s'engageât à le détrôner. Les Impériaux venoient de remporter une nouvelle victoire à Sarragosse. Philippe V fuyoit devant les vainqueurs. La France ne pouvoit plus lui fournir des troupes. Le conseil d'Espagne demanda à Louis XIV un seul homme, le duc de Vendôme. Ce

prince accourut, rassembla les troupes espagnoles, battit complètement les ennemis à Villaviciosa, et, par cette victoire décisive, affermit la couronne sur la tête de Philippe. S'il faut en croire quelques historiens, après la bataille, on ne trouva point de lit pour le jeune monarque espagnol. *Je vais*, lui dit Vendôme, *vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché.* Il lui en fit faire un des étendards pris sur l'ennemi.

On négocioit alors très-fortement pour la paix à la cour de Londres. Les vrais serviteurs de la reine Anne lui firent voir que l'Angleterre n'avoit point d'intérêt réel à cette guerre, quoiqu'elle en fît presque tous les frais, et que Marlebo-rough ne s'obstinoit à la continuer que pour servir son ambition, et pour agrandir sa fortune. La reine ouvrit les yeux : la duchesse de Marleborough, qui l'avoit gouvernée jusqu'alors, ne fut plus sa favorite ; et l'on restreignit à l'armée la puissance de son mari, qui, bientôt après, perdit tous ses emplois. La mort de l'empereur Joseph, à qui l'archiduc Charles, son frère, compétiteur de Philippe, venoit de succéder, acheva de déterminer la reine Anne à signer les préliminaires de la paix avec la France.

Depuis le commencement de cette guerre malheureuse, Louis XIV éprouvoit au-dehors les plus fâcheuses disgraces. Au sein de sa famille, il fut frappé des coups les plus sensibles. Il avoit eu, l'année précédente, la douleur de perdre le dauphin, âgé de cinquante ans. Dans l'espace d'un mois, il vit mourir, à la fleur de l'âge, le duc de Bourgogne, son petit-fils, et le duc de Bretagne, son arrière petit-fils, âgé de cinq ans. Il ne lui resta que le duc d'Anjou, encore au berceau, encore foible et languissant d'une maladie qui l'avoit conduit aux portes du trépas.

Une suspension d'armes entre la France et l'Angleterre fut publiée dans les deux camps. Mais le prince Eugène continuoit, par ordre de l'empereur, la guerre en Flandre, avec de nouveaux succès. Il mit le siége devant Landreci; et la France se vit alors dans un extrême danger. On proposa à Louis XIV de s'éloigner de la capitale. Sa réponse fut parfaitement conforme à la grandeur de son courage : *Non*, dit-il avec fermeté, *si mon armée est encore battue, je convoquerai toute la noblesse de mon royaume; je la conduirai à l'ennemi, malgré mon âge de soixante-quatorze ans, et m'ensevelirai avec elle sous*

les débris de la monarchie. Villars fut le sauveur de l'Etat. Il feignit de vouloir attaquer Eugène dans son camp de Landreci, et courut forcer le poste de Denain, qui favorisoit le passage des convois que les ennemis faisoient venir de Marchiennes. Eugène arriva : mais la victoire étoit décidée ; et il fut repoussé. Six jours après, Villars prit Marchiennes où étoient tous leurs magasins : Landreci fut délivré ; et, en moins de trois mois, Douai, le Quesnoi, et Bouchain, tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Tous ces succès mirent enfin un terme aux calamités des peuples. La paix fut conclue à Utrecht en 1713 ; et Philippe V fut reconnu roi d'Espagne. L'empereur ne voulut point la signer, et ne posa point les armes. Mais de nouvelles victoires remportées par Villars, la prise de plusieurs places, surtout de Landau et de Fribourg, obligèrent l'empereur Charles VI à faire la paix, qui fut signée, l'année suivante, à Rastadt. Quoique cette guerre eût réduit la France aux dernières extrémités, elle ne perdit, par le traité de paix, que quelques-unes de ses conquêtes.

C'est ici le lieu de tracer succinctement les détails que j'ai promis, et qu'il

est bon de ne pas ignorer, sur les troubles que causèrent dans le royaume les erreurs de Jansénius, ainsi que sur les démêlés qui s'élevèrent entre la cour de France et celle de Rome, au sujet de la Régale.

Corneille *Jansénius*, né à Léerdam, en Hollande, et évêque d'Ypres, venoit de mourir, (en 1638), après avoir reçu tous les sacremens de l'église, et laissant un ouvrage de sa composition, qu'il soumit au jugement du Saint-Siége. Il avoit intitulé ce livre *Augustinus*, parce qu'il prétendoit y développer les sentimens de S. Augustin sur la prédestination et sur la grace. Cet ouvrage ne parut que deux ans après la mort de son auteur; et la doctrine qui y est enseignée fit naître de grandes contestations dans les Pays-Bas, surtout à Louvain. Le pape Urbain VIII donna, le 6 mars 1642, une bulle, dans laquelle, renouvelant celles de ses prédécesseurs, Pie V et Grégoire XIII, contre l'hérétique Baïus, il déclare que le livre de *Jansénius* renferme plusieurs propositions déjà condamnées dans ces mêmes bulles.

Aussitôt que cet ouvrage avoit paru en France, sa doctrine y avoit trouvé des partisans, qui s'opiniâtrèrent à la

soutenir contre la bulle même d'Urbain VIII. Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, dont l'abbé de Saint-Ciran, ami de Jansénius, avoit été comme l'instituteur, se montra le plus ardent défenseur du livre et des sentimens de l'évêque d'Ypres. Il en publia plusieurs apologies, qu'on réfuta victorieusement. La querelle s'échauffa encore davantage; les écrits se multiplièrent de part et d'autre, et l'on dénonça à la faculté de théologie de Paris plusieurs propositions de Jansénius, dont la censure fut publiée. Ces fameuses propositions, au nombre de cinq, étoient celles-ci :

« 1.° Quelques commandemens de » Dieu sont impossibles à des justes, qui » désirent et tâchent de les garder, selon les forces qu'ils ont alors; et ils » n'ont point de grace par laquelle ils » leur soient rendus possibles. 2.° Dans » l'état de la nature corrompue, on ne » résiste jamais à la grace intérieure. » 3.° Pour mériter et démériter, dans » l'état de la nature corrompue, on n'a » pas besoin d'une liberté exempte de » la nécessité d'agir : mais il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte. 4.° Les sémi-pélagiens n'admettoient la nécessité d'une grace in-

» térieure et prévenante pour chaque
» action en particulier, même pour le
» commencement de la foi; et ils étoient
» hérétiques, en ce qu'ils prétendoient
» que cette grace étoit de telle nature,
» que la volonté de l'homme avoit le
» pouvoir d'y résister ou d'y obéir.
» 5.° C'est une erreur des sémi-péla-
» giens, de dire que Jésus-Christ est
» mort, ou qu'il a répandu son sang
» pour tous les hommes sans excep-
» tion. »

Quatre-vingts évêques de France dénoncèrent au pape ces cinq propositions. Les disciples d'Arnaud et les partisans de Jansénius envoyèrent aussitôt à Rome des députés pour les défendre. Les évêques envoyèrent aussi les leurs pour en solliciter la condamnation. Innocent X, qui occupoit alors le Saint-Siége, nomma une congrégation, où les uns et les autres furent entendus de vive voix, et où leurs divers écrits furent reçus et examinés par les consulteurs. Après plusieurs séances, les cinq propositions furent condamnées par une bulle de ce pontife, le 31 Mai 1653. Cette constitution du pape fut envoyée dans toutes les Eglises, particulièrement dans les Pays-Bas et en France. Elle fut reçue sans aucune opposition dans les

Pays-Bas, et d'un consentement unanime par le clergé de France. Louis XIV la fit enregistrer dans les divers parlemens de son royaume.

On croyoit que la bulle d'Innocent X avoit rendu la paix à l'Eglise, lorsque les disciples de Jansénius, hommes orgueilleux, indociles et turbulens, ayant toujours à leur tête le docteur Arnaud, formèrent contre les catholiques une attaque d'une nouvelle espèce. En admettant ce qu'on appelle *la question de droit*, ils se retranchèrent sur *la question de fait ;* c'est-à-dire, qu'ils convenoient que les cinq propositions avoient été justement condamnées. Mais ils nioient qu'elles fussent dans le livre de l'évêque d'Ypres, au moins quant aux quatre dernières, et que la première qui s'y trouvoit y fût dans le même sens qu'on l'avoit condamnée. La faculté de théologie de Paris condamna une lettre sur ce sujet du docteur Arnaud. De son côté, le pape Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fit examiner le livre de Jansénius, et déclara, dans une bulle du 16 Octobre 1656, par laquelle il confirmoit celle de son prédécesseur, que les cinq propositions avoient été condamnées comme extraites du livre de Jansénius, et qu'elles étoient proscrites

dans le sens même que le novateur les avoit soutenues.

Cette nouvelle bulle ayant été reçue par le clergé de France, on dressa un formulaire que l'on fit signer alors, et que l'on fait signer encore aujourd'hui à ceux qui aspirent aux grades et aux dignités ecclésiastiques. Mais ce formulaire occasionna de grands troubles dans l'Eglise de France, par la résistance qu'y apportèrent tous les sectateurs de la nouvelle doctrine. Les chefs de ce parti prétendoient que l'Eglise, infaillible dans la décision du dogme, ne l'était pas dans les faits dogmatiques. Quatre évêques, ceux de Beauvais, d'Angers, d'Aleth et de Pamiers, publièrent des mandemens dans lesquels ils établissoient la distinction du fait et du droit, et ne demandoient, à l'égard du fait, qu'une soumission de respect. Louis XIV, par un arrêt rendu en son conseil d'Etat, cassa ces mandemens, et Alexandre VII les mit à l'*index*, catalogue des livres dont la lecture est défendue, et auquel on commença à travailler à Rome en 1557. Le pontife vouloit même que ces évêques fussent jugés et déposés par une commission de neuf prélats français.

L'affaire de ces quatre évêques, après

avoir été traînée en longueur, étoit déjà commencée, ou sur le point de l'être, sous le pontificat de Clément IX, lorsque leurs amis, voulant leur éviter la honte d'une condamnation, s'entremirent pour leur accommodement. Il se fit au gré du roi et des bons catholiques de France, ainsi que de la cour de Rome. Les quatre évêques écrivirent à Clément IX une lettre très-respectueuse pour lui marquer leur entière soumission à toutes les constitutions apostoliques, comme l'avoient fait les autres évêques de l'Eglise gallicane; et le pape leur témoigna, dans une lettre qu'il leur adressa, combien il étoit satisfait de cette soumission.

Tout n'était cependant pas encore fait. Les religieuses de l'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, à six lieues de Paris, quoiqu'ignorant les matières de théologie, figuroient beaucoup dans ce parti, parce qu'elles étoient dirigées par des partisans de Jansénius. Péréfixe, archevêque de Paris, les voyant rebelles, s'étoit servi, pour les ramener, des règles canoniques, et des moyens que la prudence chrétienne, jointe à l'autorité épiscopale, avoit pu lui suggérer. Elles se soumirent enfin aux décisions du Saint-Siége, et la paix fut rendue à l'Eglise.

Mais, après quelques années de tranquillité, il s'éleva, sous le pontificat d'Innocent XI, entre la cour de Rome et celle de France, une vive querelle au sujet de la Régale, que Louis XIV avoit étendue, par un édit, dans tous les diocèses de son royaume; édit qui regardoit principalement les provinces voisines des Alpes et des Pyrénées. Les évêques d'Aleth et de Pamiers étant morts, le pape écrivit au roi trois brefs contre cette extension de la Régale : les deux premiers étoient pleins de louanges et de prières, et le troisième rempli de menaces. Le clergé de France étoit alors assemblé à Paris. Non-seulement il reconnut l'extension de la Régale par tout le royaume, mais encore il donna, en 1682, sur la puissance ecclésiastique, sa déclaration en quatre articles célèbres, dont voici le précis :

1.° Les rois et les princes ne sont point soumis, pour leur temporel, à la puissance ecclésiastique, et ne peuvent être déposés directement ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Eglise, ni leurs sujets exemptés de la fidélité et de l'obéissance qu'ils leur doivent.

2.° Les décrets du concile de Constance, sur l'autorité des conciles généraux, doivent demeurer dans leur force et

vertu; et l'Eglise de France n'approuve point ceux qui disent que ces décrets sont douteux; qu'ils n'ont pas été approuvés, ou qu'ils n'ont été faits que pour le temps du schisme. 3° L'usage de la puissance ecclésiastique doit être tempéré par les canons : les règles, les coutumes et les lois reçues dans l'Eglise gallicane, doivent être observées. 4° Quoique le souverain pontife ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les Eglises et chaque Eglise en particulier, son jugemen n'est pas toutefois infaillible, s'il n'est pas suivi du consentement de l'Eglise.

Cette déclaration déplut si fort au pape Innocent XI, qu'il refusa des bulles à tous les Français nommés à des bénéfices par le roi. Il révoqua même, par une bulle du 12 mai 1687, les franchises du quartier des ambassadeurs à Rome. Le marquis de Lavardin y fut envoyé pour soutenir les droits de la couronne de France. Il le fit avec un peu trop de hauteur. Le pape le déclara excommunié, et jeta un interdit sur l'Eglise de Saint-Louis à Rome. Louis XIV renvoya cette affaire au parlement, qui donna au pape acte de son appel de la bulle contre les franchises. Cette mésintelligence entre

les deux cours subsistoit encore lorsqu'Innocent XI mourut.

Enfin, ces grands démêlés au sujet de la Régale furent heureusement terminés, en 1693, sous le pontificat d'Innocent XII. Louis XIV se relâcha d'une partie du droit des franchises, et Innocent donna des bulles aux évêques nommés, après que ceux d'entr'eux qui avoient assisté à l'assemblée de 1682, lui eurent écrit une lettre de soumission. Le pape n'exigea aucune rétractation de leur part, et il ne contesta plus avec le roi pour le droit de Régale. Il apaisa aussi, par des brefs sages et modérés, les mouvemens que l'on vouloit exciter dans les Pays-Bas en faveur de la doctrine proscrite de Jansénius.

En ce même temps, *Fénélon*, archevêque de Cambrai, publia l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. Bossuet trouva dans cet ouvrage un renouvellement des erreurs du *quiétisme*, hérésie de *Molinos*, prêtre espagnol, qui prétendoit qu'*on doit s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu*, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*, c'est-à-dire dans une simple contemplation d'esprit, sans se troubler en aucune sorte de ce qui peut se passer dans le corps. Divers écrits furent

publiés de part et d'autre, et la décision de ce différend théologique fut enfin portée à Rome. Innocent XII proscrivit le livre en général, et vingt-trois propositions en particulier, dans un décret du 12 mars 1699. Mais Fénélon condamné s'acquit une gloire immortelle, en triomphant de lui-même. Ce pieux et savant prélat ne se borna point à se soumettre au jugement du Saint-Siége : il fut le premier à conclure, dans son propre synode, que le roi seroit supplié d'ordonner, par ses lettres-patentes, que les ouvrages faits pour défendre l'*explication des maximes des Saints* seroient supprimés.

L'Eglise de France commençait à jouir d'une tranquillité que les vrais fidèles, ainsi que les hommes sages, avoient si long-temps désirée, lorsqu'elle se vit plongée dans de nouveaux troubles, par l'indocile opiniâtreté des sectateurs de Jansénius. Ces esprits inquiets, ne pouvant se résoudre à abandonner cette *question de fait*, dont j'ai parlé un peu plus haut, et sur laquelle ils s'étaient retranchés, proposèrent un cas de conscience, qui se réduisoit à ceci. Un jeune théologien scrupuleux condamne les cinq propositions, ainsi que l'Eglise les a condamnées, sans aucune restriction,

et même dans le sens de Jansénius; mais, quant au fait, il ne promet qu'une soumission de respect et de silence à ce que l'Eglise a décidé sur cet article.

Ce prétendu cas de conscience, signé par quarante docteurs, fut rendu public. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le censura d'abord comme contraire aux constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, et aux brefs d'Innocent XII, reçus par l'assemblée du clergé de France. Tous les docteurs qui l'avoient approuvé rétractèrent leur signature, à l'exception d'un seul qui se retira en Hollande.

On écrivit cependant beaucoup de part et d'autre; et l'illustre Fénélon publia une ordonnance admirable, où il soutient avec autant de dignité que de raison l'autorité de l'Eglise dans la décision des faits dogmatiques qui sont inséparablement liés avec la doctrine. Il y fait voir que, comme une proposition n'est qu'un livre abrégé et réduit à des maximes simples, un livre dogmatique n'est aussi qu'une proposition étendue et développée; et, par conséquent, que celui qui refuse à l'Eglise l'infaillibilité dans la condamnation des livres, lui refuse également cette infaillibilité dans la condamnation des propo-

sitions de doctrine; qu'autrement il y auroit de la contradiction d'accorder l'un et de nier l'autre.

Enfin, il fallut que Rome s'expliquât encore une fois contre les disciples de Jansénius; et le cas de conscience fut condamné par le pape Clément XI, dans un bref du 12 février 1703, qui fut unanimement accepté par toute l'Eglise de France. Les religieuses de Port-Royal-des-Champs, qui vouloient encore dogmatiser, ayant refusé de donner leur soumission par écrit, le roi, de concert avec le pape, supprima le titre d'abbaye, et fit raser les bâtimens. Les religieuses, dispersées en divers couvens, signèrent enfin le formulaire sans restriction, à l'exception de trois ou quatre.

La paix ne fut rétablie que pour très-peu de temps. Le P. *Quesnel*, prêtre de l'Oratoire, alluma une autre guerre théologique par ses *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*. Ce livre, où l'auteur donne au peuple des idées désavantageuses des souverains, et cherche à insinuer dans l'esprit des fidèles les opinions erronées qui agitoient l'Eglise depuis cinquante ans, fut dénoncé à Rome, condamné, et proscrit en général par un bref du pape, du 13 juillet 1708. On crut en France qu'une simple pros-

cription ne suffisoit pas, et qu'il falloit un détail avec des qualifications particulières. Enfin, après un examen sévère, qui dura plusieurs années, Clément XI publia, le 8 Septembre 1713, la bulle *Unigenitus*, où sont condamnées cent et une propositions tirées de cet ouvrage. Elle fut envoyée en France, et le clergé la reçut. Cependant quelques évêques ayant refusé de l'accepter, les disputes se renouvelèrent avec une si grande chaleur, que l'on pourroit à peine compter le nombre des divers écrits qu'elles produisirent.

La même année que la paix avec l'empereur fut signée à Rastadt, Louis XIV, sentant qu'il touchoit à sa fin, voulut donner à ses enfans naturels légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, une marque sensible de son amour paternel, en les déclarant, par un édit enregistré au parlement, héritiers de sa couronne, au défaut des princes du sang. Mais Louis XV, son successeur, révoqua cet édit, et laissa seulement aux princes légitimés les honneurs dont ils jouissoient.

Louis XIV mourant se fit apporter le dauphin, son arrière-petit-fils. *Mon enfant*, lui dit-il, en le tenant dans ses bras, *vous allez être bientôt roi d'un*

grand royaume. Ce que je vous recommande le plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre : ne m'imitez pas en cela non plus que dans les grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connoître le meilleur, pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. Il mourut âgé de soixante-dix-sept ans. L'empereur en annonça la nouvelle à la cour, par ce mot bien expressif, *le roi est mort.*

Qu'on reproche à ce prince une trop vive passion pour la gloire de conquérant, trop de goût pour le faste et la magnificence : il se les est reprochés lui-même. Tous les grands hommes ont eu leurs foiblesses. Celles-ci du moins décèlent une élévation de caractère, une grandeur d'ame peu commune. Mais aucun monarque ne s'est montré plus digne que Louis XIV, ni des pompeux éloges qu'on en a faits, ni du glorieux surnom de *Grand* qu'on lui a donné. La France et l'Europe entière lui doi-

vent de nouvelles mœurs, un nouveau gouvernement, un nouvel esprit, heureux effets de la propagation des lumières, et des progrès des connoissances dans tous les genres qu'on a vus sous le plus long et le plus beau règne de la monarchie française. Louis XIV fut grand dans la prospérité, plus grand encore dans l'adversité. Le juste appréciateur du vrai mérite et de la vraie gloire l'admirera bien plus dans ses revers, s'élevant au-dessus de la mauvaise fortune, qu'il ne l'avoit admiré au milieu de ses triomphes, imposant des lois à toute l'Europe.

L'état déplorable des finances et l'épuisement des peuples, suites inévitables des malheurs de la guerre, avoient besoin d'un règne tranquille et d'une sage administration, lorsque *Louis XV*, âgé de cinq ans, succéda à son bisaïeul. Le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, eut la régence absolue du royaume, qui lui fut déférée par le parlement. Cette minorité ne fut troublée que par une guerre de deux ans, qu'alluma l'ambition téméraire de l'Espagne, qui vouloit reprendre la Sardaigne et la Sicile, détachées de ce royaume par la paix d'Utrecht. Mais elle n'en retira d'autre fruit que la honte d'avoir voulu faire valoir

An de J. C. 1715.

des prétentions injustes, et d'avoir forcé la France à s'armer contre ce même monarque, qu'elle avoit eu tant de peine à placer sur le trône. Par un traité de paix de 1720, l'empereur eut la Sicile, où régnoit le duc de Savoie, à qui la Sardaigne fut donnée en échange.

Durant cette guerre, Jean *Law*, ou *Lass*, écossais, proposa le plan d'une compagnie, qui paieroit en billets les dettes de l'Etat, et qui se rembourseroit par les profits. Malheureusement ce systême pernicieux fut adopté par le régent. Il ruina une infinité de familles, et l'avide écossais, chargé des malédictions du peuple, fut obligé, après avoir été dans le ministère, de quitter le royaume.

Louis XV, devenu majeur, nomma premier ministre le régent, qui mourut cette même année. Il eut pour successeur, dans le ministère, le prince de Bourbon-Condé, qui fut bientôt remplacé par le cardinal de Fleuri, homme vertueux, économe, pacifique, et dont la conduite fermeroit la bouche à la critique la plus sévère, s'il avoit entretenu la marine et le commerce extérieur. Sous son gouvernement sage et paisible, la France répara ses pertes, et s'enrichit.

Le pape Benoît XIII ayant confirmé la bulle *Unigenitus* dans un concile

assemblé à Rome en 1725, *Soanen*, évêque de Senez, en appela au futur concile, et l'attaqua vivement dans une *Instruction pastorale*, qu'il publia. Un concile d'évêques de France, tenu à Embrun, condamna cette instruction, comme *téméraire*, *scandaleuse*, etc. L'évêque, persistant dans son erreur, fut suspendu de toute juridiction épiscopale et de toute fonction sacerdotale. Le roi l'exila à la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il mourut.

Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, avoit été élu roi de Pologne en 1704, et ensuite détrôné. Il fut élu de nouveau en 1733. Mais l'empereur Charles VI fit placer sur le trône de Pologne l'électeur de Saxe, fils du dernier roi. Louis XV prit les armes pour soutenir l'élection de Stanislas. Le roi d'Espagne, qui avoit établi à Parme et à Plaisance Don Carlos, son fils, et le roi de Sardaigne, qui espéroit agrandir ses Etats, en enlevant le Milanais à la maison d'Autriche, s'unirent au roi. Ces trois puissances eurent les plus grands succès. Villars, âgé de quatre-vingt-deux ans, prit Milan, Tortone, Novare, etc. Le maréchal de Coigni fut vainqueur dans les journées de Parme et de Guastalla. En peu de temps, l'empereur per-

dit presque tous ses Etats en Italie. La paix fut signée à Vienne : la France en avoit réglé les conditions. Don Carlos fut reconnu roi de Naples et de Sicile, en cédant Parme et Plaisance à l'empereur : le roi de Sardaigne eut le Novarois, le Tortonois, et les fiefs de Langhes ; François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur, le grand-duché de Toscane, et le roi Stanislas, le Barrois et la Lorraine, qui, après sa mort, devoient être réunis à la France.

Deux années s'étoient à peine écoulées, lorsque Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, mourut sans enfans mâles. Marie-Thérèse, sa fille, reine de Hongrie, épouse du grand-duc de Toscane, se mit en possession de tous les Etats de son père. Mais Frédéric III, roi de Prusse, lui enleva aussitôt la Silésie. Charles Albert, électeur de Bavière, soutenu par la France, s'empara de Prague, où il se fit déclarer roi de Bohême, et courut à Francfort, où il fut couronné empereur, sous le nom de Charles VII. La reine de Hongrie reçut des secours d'argent de la Hollande et de l'Angleterre, et fit la paix avec le roi de Prusse, à qui elle céda la Silésie. Les armées françaises commençoient alors à s'affoiblir en Bavière ; et la ville de

Prague fut en même temps reprise par les Autrichiens.

La France n'avoit combattu jusqu'à cette époque qu'en qualité d'auxiliaire. Elle se trouva engagée dans une guerre personnelle contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et le roi de Sardaigne. Mais le roi de Prusse, craignant que la reine de Hongrie ne devînt trop forte avec ses alliés, eut la bonne politique de se liguer de nouveau avec la France. Louis XV venoit de perdre le cardinal de Fleuri, et gouvernoit par lui-même. Il fit en Flandre les campagnes les plus glorieuses. Après avoir pris Menin, Courtrai, Ypres et Fribourg, il gagna en personne la fameuse bataille de Fontenoi, et fut ensuite vainqueur dans les champs de Laufelt et de Raucoux. Tout le Brabant hollandais fut conquis, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, et Maestricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes.

Sur ces entrefaites, l'Italie étoit aussi le théâtre de la guerre. On vouloit établir dans le Milanais, à Parme et à Plaisance, l'infant dont Philippe, frère de don Carlos. Le prince de Conti s'y signala, au passage des Alpes, aux retranchemens de Villefranche et de Château-Dauphin, et à la bataille de Coni, qu'il gagna avec

l'infant. Mais la bataille de Plaisance, perdue par les Français, et le funeste combat de l'Assiette, les obligèrent d'évacuer l'Italie. D'un autre côté, ils firent de grandes pertes sur mer. La marine de France, qu'on avoit négligée, n'étoit pas en état de résister à la marine anglaise. Quelques négocians guerriers osèrent pourtant la combattre dans les Indes, et le firent avec succès. La Bourdonnaie prit Madras aux Anglais, et Duplex les força de lever le siége de Pondichéri.

Cependant Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée en Flandre, n'avoit cessé d'offrir la paix. Les ennemis l'avoient opiniâtrément refusée. Mais, lorsqu'ils virent l'armée française sous les murs de Maestricht, ils furent les premiers à la demander. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1748. L'empereur Charles VII étoit mort en 1745. François I, époux de la reine de Hongrie, fut reconnu empereur : le roi de Prusse conserva la Silésie : le roi de Sardaigne obtint de nouvelles possessions dans le Milanais ; et Louis XV sacrifia généreusement toutes ses conquêtes pour faire le bien de ses alliés. Les duchés de Parme, de Plaisance, de Guastalla, furent assurés à don Philippe,

son

son gendre. Don Carlos se vit paisible possesseur du royaume des Deux-Siciles; et le duc de Modène, allié de la France, ainsi que la république de Gênes, furent rétablis dans leurs droits.

Louis XV, dans le sein de la paix, en s'occupant du bonheur de ses peuples dont il étoit adoré, et qui lui avoient donné le surnom de *Bien-Aimé*, fixa principalement les yeux sur ces familles nobles, bornées, dans un état de médiocrité, au seul avantage de compter une suite d'ancêtres qui avoient prodigué leur sang pour la patrie. Résolu de leur procurer des secours utiles et honorables tout-à-la-fois, il fonda et établit en 1751 une *école militaire* pour le logement, subsistance et éducation gratuite de cinq cents jeunes gentilshommes français, surtout de ceux dont les pères, peu favorisés de la fortune, seroient morts au service du roi, ou le serviroient encore dans ses armées. Le bâtiment qui devoit recevoir ces jeunes gens fut élevé à côté de celui des Invalides. On voulut présenter sous le même coup-d'œil deux monumens bien propres à exciter le plus vif intérêt dans le cœur des Français, le berceau et le tombeau des guerriers.

Peu d'années après, il s'éleva en Amé-

rique des contestations entre la France et l'Angleterre. Une rupture ouverte éclata entre ces deux couronnes ; et une partie de l'Europe fut embrasée de nouveau. On vit, non sans étonnement, d'un côté, le roi de Prusse ligué avec l'Angleterre ; de l'autre, la maison d'Autriche, autrefois notre rivale, unie avec la France et la Suède, tandis que les Espagnols, le roi de Sardaigne et les Hollandais, restèrent tranquilles spectateurs des sanglans combats que se livroient les puissances belligérantes. Heureux et triomphans au commencement de cette guerre, les Français enlevèrent aux Anglais Port-Mahon, qu'on regardoit comme imprenable ; conquirent tout l'électorat d'Hanovre, et mirent le roi de Prusse dans un extrême danger. Mais, battus à Rosbac par le monarque prussien, ils n'essuyèrent plus que des revers, qui furent suivis des plus grands désastres. Ils perdirent en Amérique des possessions immenses, leur commerce fut ruiné, et leur marine anéantie. La paix qui termina cette guerre fut signée à Versailles en 1763.

En ce même temps, les douze parlemens du royaume abolirent en France la société des jésuites, qui, vouée, de-

puis plus de deux cents ans, à la propagation de la foi et à l'instruction de la jeunesse, avoit produit une infinité de bons ouvrages en tous les genres. Quelques années après, Louis XV détruisit ces mêmes parlemens qui avoient opiniâtrément résisté à l'autorité royale. Ils furent rétablis par *Louis XVI*, petit-fils de Louis XV, à qui il succéda en 1774.

III.

ILES BRITANNIQUES.

Il y a dans l'Océan occidental deux grandes, et plusieurs petites îles, appelées *Britanniques*. La plus grande, nommée par les anciens *Bretagne*, et assez souvent *Albion*, renferme les deux royaumes d'*Angleterre* et d'*Ecosse*, autrefois séparés, aujourd'hui réunis, et n'en formant qu'un, sous le nom de *Grande-Bretagne*. La seconde de ces deux grandes îles est l'*Irlande*, qui étoit aussi un royaume particulier, et qui a été uni au premier, sous un même souverain.

ANGLETERRE.

L'Angleterre, anciennement *Bretagne*, conquise par Jules-César, resta

sous la domination des Romains, jusqu'au commencement du cinquième siècle. A cette époque, ils l'abandonnèrent, pour défendre les frontières de l'Empire, que tant de nations attaquoient en même temps. Les Pictes et les Ecossais, peuples sauvages du nord de la Bretagne, se répandirent vers le midi de cette île, et ne cessèrent de le désoler. Les Bretons, trop foibles pour
An leur résister, appelèrent à leur secours
de J. C. les Saxons, qui, unis avec les Angles,
449. peuples du Holstein, défirent les Pictes et les Ecossais, leur enlevèrent toutes leurs conquêtes, et s'établirent eux-mêmes dans le pays. Devenus dans la suite plus nombreux et plus redoutables, ils attaquèrent les Bretons, qui, après une guerre de plus de cent ans, furent entièrement chassés de l'île, ou asservis. Ce fut alors, comme je l'ai dit ailleurs, qu'un grand nombre de ces Bretons fugitifs allèrent se réfugier dans l'Armorique, province occidentale et maritime de la Gaule, à laquelle ils donnèrent aussi le nom de *Bretagne*.

Les Angles et les Saxons, seuls maîtres de la Grande-Bretagne, qu'ils nom-
584. mèrent alors *Angleterre*, y fondèrent jusqu'à sept royaumes, qui étoient ceux de Northumberland, de Mercie,

d'Estanglie, d'Essex, de Kent, de Sussex et de Vessex; c'est ce qu'on appelle l'*Heptarchie*. Ces sept petits souverains régloient dans une assemblée générale les affaires de la nation, déférant, dans le besoin, le commandement des armées à l'un d'entr'eux; et leurs Etats furent, pendant plus de deux siècles, continuellement exposés aux ravages d'un nombre infini de barbares du nord, connus sous le nom de *Danois*. C'est ce que nous savons de plus essentiel touchant l'histoire de ces temps-là.

Egbert, un des sept rois de l'Heptarchie, se rendit maître des autres royaumes, qu'il réduisit en provinces, et prit le titre de souverain de toute l'Angleterre. Il ne fut pas moins attaqué par les Danois, qu'il repoussa plusieurs fois, mais qu'il ne put empêcher de s'établir dans le nord de l'Angleterre, où ils furent soumis à cette couronne. *Ethelwolph*, *Ethelbert*, et *Ethelred I*, ses successeurs, eurent les mêmes ennemis à combattre. *Alfred*, qui vint après eux, mérita le surnom de *Grand*, non-seulement par les grandes victoires qu'il remporta sur les Danois, mais encore par les lois sages dont il fut l'auteur; par les soins qu'il

An de J. C. 819.

prit de faire fleurir l'art militaire, le commerce et les sciences dans ses Etats, et par son attention à partager tout son temps entre l'étude, la prière, et les diverses fonctions de la royauté.

An de J. C. 900. Son fils *Edouard I* chassa de l'Angleterre les Danois idolâtres, et fit la conquête de la principauté de Galles. *Adelstan* fut le premier roi d'Angleterre qui soumit l'Ecosse, et se la rendit tributaire. *Edmond I*, et après lui, son frère *Edred*, eurent le surnom de *Pieux*, et ne se montrèrent pas moins redoutables aux Danois. *Edwey* mourut de chagrin de se voir obligé de partager ses Etats avec son frère *Edgard*. Celui-ci fut surnommé le *Pacifique*, parce qu'il vint à bout d'entretenir une paix constante dans son royaume. Il s'avisa, dit un auteur moderne, d'un expédient fort singulier, pour délivrer l'Angleterre des loups qui la désoloient. Au lieu du tribut dont le pays de Galles étoit redevable chaque année, on exigea trois cents têtes de loups; et lorsqu'un criminel en apportoit un certain nombre, il étoit sûr d'obtenir son pardon. Par ce moyen, ces animaux dangereux furent exterminés dans l'espace de trois ans, sans qu'il en restât un seul dans tout le royaume. *Edouard II*,

fils d'Edouard, a été mis au nombre des saints qu'honore l'Eglise.

Ethelred II, pour se délivrer des Danois qui étoient en Angleterre, en fit massacrer en un jour la plus grande partie. Suénon, roi de Danemark, instruit de cette horrible exécution, fit une descente dans ce pays, se rendit maître de plusieurs provinces, et se fit reconnoître roi d'Angleterre. Ce monarque étranger étant mort au bout d'une année, Ethelred, qui s'étoit sauvé en Normandie, fut rappelé par les Anglais et rétabli sur son trône. Mais *Canut*, fils de Suénon, et roi de Danemark, s'étoit déjà fait proclamer roi d'Angleterre. Il battit Ethelred, ainsi qu'*Edmond II*, son neveu et son successeur, et se trouva, par la mort de ce dernier, maître de tout le pays. Il y régna vingt ans, mais presque toujours occupé à faire la guerre, ou aux Vandales, ou aux Suédois, ou aux Norwégiens. La valeur du comte Goodwin contribua beaucoup à ses grands succès. Après avoir acquis le surnom de *Grand*, par ses conquêtes, il passa les dernières années de sa vie dans la dévotion, et fut successivement remplacé sur le trône d'Angleterre par ses deux fils *Harald I* et *Canut II*. An de J. C. 979.

An de J. C. 1042. Le dernier de ces princes étant mort sans enfans, *Edouard III*, surnommé *le Confesseur*, fils d'Ethelred II, de la race d'Egbert, fut proclamé roi d'Angleterre. On ne sait point les moyens qu'employa ce monarque pour chasser de son royaume tous les Danois. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis ce temps-là, l'histoire d'Angleterre ne parle plus de cette nation. Edouard avoit épousé la fille du comte Goodwin. Ce seigneur, jouissant du plus grand crédit, se montra rebelle; mais il rentra aussitôt dans le devoir, et recouvra les bonnes graces de son maître. Le règne de ce prince, à qui l'Eglise a élevé des autels, fut d'ailleurs tranquille et heureux. Voué à la continence, du consentement de sa vertueuse épouse, il ne laissa point de postérité, et fut le dernier des rois Anglo-Saxons, qui avoient porté la couronne d'Angleterre pendant plus de six cents ans.

1066. *Guillaume I*, duc de Normandie, descendant des Danois ou Normands, établis en France, ami et bienfaiteur d'Edouard, avoit été institué son héritier universel. Cependant *Harald II*, fils de Goodwin, s'empara du trône, et remporta même une victoire décisive sur son frère Toston, qui, soutenu du

roi de Norwège, vouloit le lui disputer. Mais, cette même année, Guillaume passa en Angleterre, à la tête d'une puissante armée; et, après avoir complètement défait Harald, qui fut tué dans le combat, il se fit couronner par les Anglais. Ces peuples étoient encore à demi-barbares. Guillaume, alors surnommé *le Conquérant*, adoucit leurs mœurs, en faisant fleurir dans ses nouveaux Etats les arts, les sciences et le commerce,

Le nouveau monarque avoit gagné l'affection de ses peuples, lorsque quelques seigneurs anglais, retirés en Ecosse, appelèrent les Danois et se rendirent maîtres de la ville d'Yorck, où ils massacrèrent tous les Normands qui s'y trouvoient. Guillaume marcha contre eux, chassa les étrangers et soumit les rebelles. Il se forma contre lui une nouvelle conspiration, qu'il eut le bonheur d'étouffer dans sa naissance. Mais, dès ce moment, il traita ses sujets avec une sévérité qu'il porta jusqu'à la tyrannie en surchargeant le peuple d'impôts, et en s'appropriant une grande partie des biens de l'Angleterre. La révolte de son fils aîné Robert, qui vouloit s'emparer du duché de Normandie, l'obligea de passer dans cette province. Il s'y livra

une bataille entre le père et le fils. Dans le feu de l'action, Robert renversa son père d'un coup de lance. Mais, l'ayant reconnu à la voix, il accourut à lui, se jeta à ses pieds, et en obtint le pardon qu'il lui demanda. Quelque temps après, Guillaume, faisant la guerre en France contre le roi Philippe I, mourut sous les murs de la ville de Mantes, à laquelle il avoit fait mettre le feu.

An de J. C. 1088. *Guillaume II*, son second fils, dit *le Roux*, lui succéda sur le trône d'Angleterre, et Robert, l'aîné, fut maître de la Normandie, suivant le partage que leur père avoit fait de ses Etats. Le monarque anglais eut quelques guerres avec Malcolm, roi d'Ecosse. Dans la première, il obligea ce prince à lui prêter serment de fidélité, et dans la seconde, il le défit entièrement. Il mourut sans enfans.

1100. La couronne devoit appartenir à son frère Robert. Mais il étoit alors dans la Terre-Sainte; et *Henri*, son frère puîné, s'empara non-seulement du trône d'Angleterre, mais encore de la Normandie. Il accorda aux Anglais une chartre, qui les confirmoit dans la possession de leurs anciens priviléges, et qui abolissoit les injustes prérogatives que les deux derniers rois avoient usur-

pées au retour de Robert, la guerre s'alluma entre les deux frères. Robert vaincu fut fait prisonnier, et eut les yeux crevés par l'ordre barbare de Henri, qui le tint dans une prison le reste de ses jours. Louis *le Gros*, roi de France, intéressé à s'opposer de toutes ses forces à l'agrandissement du monarque anglais, entreprit de le chasser de la Normandie, et d'y établir Guillaume, fils de Robert. Mais il ne put en venir à bout; et Henri garda cette province, en prêtant néanmoins serment de fidélité entre les mains du roi de France. Telle fut la première cause des guerres qui s'allumèrent entre ces deux nations, dont la rivalité fut si long-temps funeste à l'une et à l'autre. Henri, le dernier roi de la maison de Normandie, ne laissa qu'une fille nommée *Mathilde*, qu'il déclara son héritière.

Mais à peine fut-il mort, que les Anglais s'empressèrent de reconnoître pour leur souverain *Etienne* de Blois, comte de Boulogne, petit-fils de Guillaume *le Conquérant*, par sa mère Alix. Mathilde forma un parti pour le détrôner; et le royaume fut alors en proie à la guerre civile. Cette princesse, ayant battu et fait prisonnier Etienne, fut couronnée reine d'Angleterre. Bien-

An de J. C. 1135.

tôt elle indisposa ses sujets par son excessive rigueur. Le parti d'Etienne se ranima, et celui-ci remonta sur le trône, qu'il ne put cependant conserver dans sa famille.

An de J. C. 1154. Son successeur fut Henri II, fils de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, et de Mathilde. Il avoit épousé Eléonore d'Aquitaine, répudiée par Louis *le Jeune*, roi de France, et ajouta à son royaume d'Angleterre et à la Normandie l'Anjou, la Touraine, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne et la Gascogne, provinces que sa femme lui avoit apportées en dot. Il fit ensuite lui-même la conquête de l'Irlande, qui fut incorporée à l'Angleterre, mais non sous le titre de *royaume*, qu'elle n'eut que quelques siècles après. Il n'y avoit pas alors en Europe de prince plus puissant que Henri : il n'y en eut pas d'aussi malheureux. Presque tout son règne se passa en conspirations, en révoltes de ses propres enfans, soutenus par la reine-mère, et ligués avec des puissances étrangères. Obligé d'avoir sans cesse les armes à la main, il eut besoin de toute son habileté, de toute sa valeur, pour résister à tant d'ennemis.

Au milieu de toutes ces inquiétudes,

Henri eut, avec Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry, un vif démêlé au sujet des immunités ecclésiastiques. Ce prince joignoit à un orgeuil excessif un caractère violent. Un jour qu'étant en Normandie, il reçut de nouvelles plaintes contre l'archevêque, il s'écria, dans un transport de colère : *N'est-il pas étrange que, parmi tant de gens que j'ai comblés de bienfaits, il ne se trouve personne qui ose me venger des insultes que je reçois tous les jours de la part de ce misérable prêtre ?* Aussitôt quatre gentilshommes, du nombre de ces flatteurs corrompus, de ces lâches courtisans toujours prêts à servir les passions des princes injustes, partent pour l'Angleterre, se rendent à Cantorbéry, entrent dans l'église, et massacrent le prélat au pied des autels. L'Eglise l'honore aujourd'hui sous le nom de *saint Thomas de Cantorbéry.* Henri alloit être excommunié par le pape Alexandre III ; mais il se soumit à la pénitence publique que lui imposa le Saint-Siège, et il reçut l'absolution de son crime.

Ce monarque avoit perdu Henri, son fils aîné, et le premier qui s'étoit révolté contre lui. Richard, son second fils, devint encore rebelle ; et Jean, le qua-

trième, qui étoit l'objet de toute la tendresse du père, entra dans les complots de son frère. A cette nouvelle, Henri vomit mille imprécations contre ces deux fils ingrats. Peu de temps après, il tomba malade, et mourut accablé de douleur de se voir abandonné de sa femme, de ses amis, et persécuté par ses enfans.

An de J. C. 1189. *Richard I*, surnommé *Cœur-de-Lion*, à cause de son grand courage, lui succéda. Il partit pour une croisade contre les infidèles, avec Philippe-Auguste, roi de France, et se signala par une victoire complète sur Saladin, sultan d'Egypte, ainsi que par la prise de plusieurs places. A son retour de la Palestine, il passa par Vienne, habillé en pélerin. Il fut reconnu : le duc d'Autriche, son ennemi, le fit arrêter prisonnier, et le livra à l'empereur Henri VI, dont Richard n'obtint sa liberté que moyennant une grosse rançon. Des troubles s'étoient élevés en Angleterre pendant l'absence et la captivité du roi ; et Jean, son frère, avoit voulu s'emparer de la couronne. Richard confisqua ses biens, et fit ensuite la guerre à Philippe-Auguste, qui s'empara d'une partie de la Normandie. On conclut une trève, pendant laquelle le

monarque anglais entra dans le Poitou, pour châtier quelques seigneurs qui s'étoient révoltés. Il y mourut d'un coup de flèche, qu'il avoit reçu au siége du château de Chalus, et ne laissa point d'enfans. An de J. C. 1199.

Le trône d'Angleterre appartenoit alors à Arthur, duc de Bretagne, fils de Geoffroi, troisième fils de Henri II. Mais *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, quatrième fils du même monarque, s'en saisit, au préjudice de son neveu, qui fut pris dans un combat, et enfermé dans une prison à Rouen. Le jeune Arthur y mourut assassiné : on dit même que Jean le poignarda de sa main. Philippe-Auguste, après l'avoir ajourné, comme son vassal, à la cour des pairs, confisqua toutes ses terres situées en France, et prit aussitôt les armes. Au milieu des conquêtes du monarque français, Jean s'endormoit à Londres dans la mollesse et dans les plaisirs. En ce même temps, il se brouilla avec le pape Innocent III, au sujet des biens qu'il avoit usurpés sur l'archevêché de Cantorbéry. Son royaume fut mis en interdit, et le prince ne reçut l'absolution qu'en se rendant vassal du Saint-Siége pour l'Angleterre et l'Irlande.

Les Anglais ne montraient, depuis

plusieurs années, que du mépris et de l'indignation envers leur souverain; et les grands ne cessoient de lui demander le rétablissement de leurs anciens priviléges. La grande victoire que remporta Philippe-Auguste, près de Bouvines, et qui entraîna la perte de tout ce que les Anglais possédoient en France, excepté celle de la Guienne, mit le comble au mécontentement général. Les barons, soutenus du peuple, se révoltèrent, et firent signer au roi Jean la grande Chartre, regardée encore aujourd'hui comme le fondement de la liberté anglaise. En voici les principaux articles: « Le roi » n'imposera aucune taxe, sans le con- » sentement d'une assemblée de la na- » tion. On ne fera le procès à personne » que d'un manière légale. Nul homme » libre ne sera emprisonné, banni, que » par le jugement de ses pairs. Tous » les hommes libres peuvent sortir du » royaume et y rentrer. Londres et les » autres villes et bourgs conserveront » leurs anciennes franchises. Tout hom- » me libre disposera de ses biens à sa » volonté, et ses héritiers naturels lui » succéderont s'il meurt sans testament. » Les officiers de la couronne ne pour- » ront prendre ni voiture, ni chevaux, » ni bois, malgré les propriétaires. Les

» amendes seront proportionnées aux
» délits, et n'iront jamais jusqu'à la
» ruine entière du coupable. Un *vilain*,
» ou paysan, s'il est mis à l'amende,
» ne pourra être dépouillé de ses ins-
» trumens de labourage, etc. etc. »

Après avoir mis ce rempart à la liberté de la nation anglaise, les barons s'emparèrent de l'autorité royale, pour en revêtir Louis, fils du roi de France Philippe-Auguste. Il appelèrent le jeune prince, et le couronnèrent à Londres. Jean prit la fuite, et mourut bientôt de chagrin, laissant la réputation d'un homme, qui, sans avoir eu aucune vertu des rois ni des conditions privées, avoit réuni les vices de tous les Etats.

Henri III, fils aîné du roi Jean, n'avoit que dix ans à la mort de son père. Il trouva presque toute la noblesse liguée contre lui, et entièrement dévouée aux intérêts du prince français. Mais le comte de Pembrock, déclaré, par les partisans du roi, régent du royaume, remporta plusieurs avantages considérables sur Louis, qui se vit obligé de repasser en France, où, quelques années après, il succéda à son père, sous le nom de *Louis VIII*. An de J. C. 1216.

Le comte de Pembrock étant mort, Henri, naturellement prodigue et dissi-

pateur, entièrement livré aux indignes conseils de ses avares ministres, fit passer dans ses coffres l'argent des peuples, et s'attira la haine de ses sujets, dont il paraissoit ne faire aucun cas, en ne répandant les graces et les faveurs que sur des étrangers. Il entra dans une ligue qui se forma contre Saint Louis, alors sur le trône de France, et fut battu deux fois à la journée de Taillebourg. Les seigneurs anglais, voyant que Henri ne se désistoit point de ses principes tyranniques, et laissoit toujours dominer les étrangers dans le royaume, formèrent le projet de remédier à cet abus par la réforme du gouvernement. Ils levèrent des troupes, et se rendirent à Oxford, où le parlement devoit s'assembler, pour dresser les articles de la réformation. On choisit vingt-quatre commissaires, dont douze furent nommés par le roi, et douze autres par les seigneurs, qui mirent Simon de Montfort, comte de Leicester et gouverneur de la Guienne, à la tête de ce conseil. Il y fut réglé en substance, « que le roi confirmeroit la grande Charte ; que les grands officiers de la couronne et les ministres publics seroient choisis tous les ans par les vingt-quatre ; que la garde de toutes les places fortes seroit mise à la discrétion des

» commissaires, qui en nommeroient
» les gouverneurs, et que le parlement
» s'assembleroit au moins tous les trois
» ans, afin de faire les statuts qui se-
» roient jugés nécessaires pour le bien
» du royaume. »

Le roi, ne se sentant pas le plus fort, se vit obligé de souscrire à ces articles, par lesquels on ne lui laissoit que l'ombre de la royauté. Il étoit néanmoins bien résolu de manquer à ses engagemens, lorsqu'il croiroit pouvoir le faire sans danger. Bientôt en effet la guerre civile s'alluma. Henri n'y fut pas heureux. Battu, près du village de Lewes, dans la province de Sussex, par Leicester qui commandoit les rebelles, il fut fait prisonnier avec son fils Edouard. Mais le comte de Glocester, persuadé que le vainqueur aspiroit à la couronne, s'unit aux royalistes, et trouva le moyen de faire évader le prince Edouard, qui, ayant rassemblé ses partisans, livra aux ennemis de son père un combat où Leicester fut tué. Henri, rétabli sur son trône, vécut encore quelques années, et finit tranquillement un règne de cinquante-six ans.

Il eut pour successeur son fils *Edouard I.* (C'est le rang numérique qu'on lui donne, quoiqu'il y ait eu

An de J. C. 1272.

avant lui trois rois du même nom.) L'Angleterre changea de face sous ce prince, regardé, malgré les taches qui obscurcirent son règne, comme un des plus grands qui aient occupé ce trône. L'industrie fut ranimée; le commerce devint aussi florissant qu'il pouvoit l'être alors; la justice fut rendue avec exactitude, et les juges prévaricateurs punis avec sévérité. Lorsqu'Edouard eut gagné l'affection de ses peuples, il se prépara à exécuter le projet qu'il avoit formé sur la principauté de Galles. Il força d'abord le prince Léolyn à lui en rendre hommage; le défit ensuite dans un combat, où le Gallois fut tué, et réunit ce pays à la couronne d'Angleterre. Alexandre III, roi d'Ecosse, étant mort sans postérité, laissa sa couronne en proie à plusieurs compétiteurs. Edouard, choisi pour arbitre de leur différend, déclara roi d'Ecosse un Français d'origine, nommé *Jean de Bailleul*, qui se reconnut vassal du monarque anglais.

Peu de temps après, il s'alluma entre la France et l'Angleterre une guerre qui fut terminée par une double alliance. Edouard épousa Marguerite de France, sœur de Philippe *le Bel;* et son fils, nommé *Edouard* comme lui, fut marié

à Isabelle, fille de Philippe. Pendant cette guerre, l'Ecosse avoit profité de l'absence d'Edouard, pour recouvrer sa liberté. A son retour, le roi d'Angleterre y porta ses armes, fit prisonnier le roi *Jean de Bailleul*, et le força de renoncer en sa faveur aux droits qu'il avoit sur cette couronne. Bientôt les Ecossais recommencèrent la guerre, ayant à leur tête *Robert de Brus*, qu'ils avoient proclamé roi. Edouard, furieux, alloit entrer dans ce royaume, pour y mettre tout à feu et à sang, lorsqu'il fut attaqué à Carlisle d'une maladie qui l'emporta. On assure qu'en mourant il ordonna à Edouard, son fils, qui devoit lui succéder, de subjuguer et de punir les Ecossais. *Faites porter mes os devant vous*, lui dit-il, *les rebelles n'en soutiendront pas la vue.*

Edouard II, loin d'exécuter les projets de son père sur l'Ecosse, ne songea qu'à passer sa vie dans les plaisirs, entièrement livré à ses maîtresses, et abandonnant à ses flatteurs le gouvernement de l'Etat. On vit alors Gaveston, simple chevalier gascon, un de ses principaux favoris, donner insolemment la loi à toute l'Angleterre. Les seigneurs en murmurèrent hautement; et bientôt, passant des murmures à une révolte ou- An de J. C. 1307.

verte, ils prirent les armes, qu'ils ne posèrent qu'après que l'indigne favori eut péri du dernier supplice. Robert de Brus, assis sur le trône d'Ecosse, profita de ces troubles pour se jeter sur l'Angleterre. Ses armes, partout triomphantes, inspirèrent une si grande terreur aux Anglais, que ceux-ci n'osoient presque pas se montrer devant leurs ennemis. Tant il est vrai que les armées tirent leur principale force des grands généraux.

Cependant Spencer avoit remplacé Gaveston dans les faveurs d'Edouard. Sa conduite, semblable à celle de son prédécesseur, lui attira aussi la haine des Anglais. Spencer, le père, dont on avoit jusqu'alors estimé la sagesse, énorgueilli de l'élévation de son fils, ne se rendit pas moins odieux. Les seigneurs arborèrent de nouveau l'étendard de la révolte. Edouard, sortant de sa léthargie, rassembla des troupes, et les défit dans une sanglante bataille. La plupart d'entr'eux furent faits prisonniers, et presque tous, du nombre desquels étoit le comte de Lancastre, du sang royal, périrent sur un échafaud. Les Spencer, se portant à ces excès de vengeance, eurent même l'audace de faire essuyer bien des chagrins à la reine Isabelle.

Cette princesse, fatiguée de leur insolence, profita de la guerre qu'on avoit déclarée à la France, au sujet de la prise de la Guienne, et voulut aller elle-même, avec son fils, négocier la paix entre les deux rois, auprès de Charles *le Bel*, son frère. Elle en obtint en effet la Guienne pour le jeune Edouard, qui en devoit faire hommage à la place de son père.

La reine Isabelle se rendit ensuite dans le Haïnaut, d'où elle amena quelques troupes, que lui fournit le comte Philippe. A leur descente en Angleterre, elles furent grossies par une foule de mécontens. Après s'être emparés de plusieurs villes, les rebelles poursuivirent Edouard, qui fuyoit avec les Spencer. Ils furent pris: les deux favoris furent pendus; et le parlement, en condamnant le roi à une prison perpétuelle, le déclara privé de sa couronne, qu'il fit passer sur la tête de son fils Edouard. Six mois après sa déposition, l'infortuné monarque fut assassiné dans sa prison par deux scélérats, qui lui firent souffrir un genre de mort horrible.

Edouard III étoit encore jeune, lors- An
qu'il monta sur le trône d'Angleterre. de J. C. 1327.
La reine-mère, et Robert de Mortimer, comte de la Marche, son favori, eurent

l'administration des affaires pendant sa minorité. Mais ils abusèrent de leur pouvoir ; et, lorsqu'Edouard commença à régner par lui-même, il fit pendre Mortimer, et renfermer sa mère dans le château de Rising, où elle mourut après vingt-huit ans de prison. Ses premières armes furent tournées contre les Ecossais, qu'il battit plusieurs fois, sans pouvoir les dompter, et dont il tint longtemps prisonnier le roi *David de Brus*, son beau-frère. J'ai parlé ailleurs de la guerre sanglante qui eut pour prétexte les injustes et ridicules prétentions qu'Edouard voulut faire valoir contre Philippe de Valois, sur la couronne de France, du chef de sa mère, fille de Philippe *le Bel.* Mais on a eu soin de remarquer qu'à la bataille de Créci, où le monarque français fut arraché malgré lui du milieu des ennemis, couvert de sang et de blessures, Edouard se tint à l'écart pendant toute l'action. Il avoit pourtant envoyé un cartel à Philippe de Valois ; et son propos ordinaire étoit, qu'*il ne souhaitoit rien tant que de combattre seul à seul, ou de le rencontrer dans la mêlée.*

A la suite de cette victoire, Edouard s'empara, par famine, de la ville de Calais, où, comme je l'ai dit dans le même article,

article, il poussa la barbarie jusqu'à vouloir immoler à son ressentiment les six illustres victimes qui s'étoient dévouées pour sauver leurs compatriotes. Quelques années après, son fils Edouard, prince de Galles, surnommé *le Prince Noir*, à cause de la couleur de ses armes, et à qui il avoit donné la Guienne, remporta une victoire des plus signalées sur les Français, près de Poitiers. Le roi Jean fut fait prisonnier dans cette bataille, en combattant comme un héros, et resta captif à Londres pendant quatre ans. Mais Charles V, son fils, lui ayant succédé sur le trône de France, répara glorieusement toutes les pertes passées, et fit de grandes conquêtes. Le roi Edouard, après une suite de mauvais succès, ne conserva en France que la ville de Calais. Ces revers ternirent l'éclat de son règne, qu'il dut peut-être à des circonstances heureuses, plutôt qu'à sa valeur et à l'étendue de sa politique. Il déshonora sa vieillesse par son amour pour une femme nommée *Alix*, peu digne de son affection. Il avoit déjà institué l'ordre de la Jarretière. Lorsqu'il mourut, il avoit eu la douleur de perdre le prince de Galles, qui donnoit les plus belles espérances à la nation.

An de J. C. 1377. *Richard II*, fils de celui-ci, succéda à son aïeul Edouard III. Il n'étoit âgé que de onze ans ; et ses trois oncles, les ducs de Glocester, d'Yorck et de Lancastre, furent régens du royaume. La guerre continua entre la France et l'Angleterre. Robert Stuart, qui avoit été élevé sur le trône d'Ecosse, étoit uni avec la France, et attaquoit de temps en temps les Anglais, qu'il inquiétoit beaucoup. Le duc de Lancastre, principal régent, songeoit à négocier une trève avec lui, lorsqu'une partie de l'Angleterre fut agitée d'un grand mouvement, qui néanmoins ne fut pas de longue durée. Les impôts excessifs et la rigueur de ceux à qui la perception en étoit confiée, firent révolter le peuple. Il se porta, dans Londres, à tous les excès dont peut être capable une populace en fureur. En ce même temps, les rebelles des villes voisines parurent aux portes de cette capitale au nombre de cent mille. Au milieu de ce tumulte, Richard eut le courage de s'avancer vers les séditieux ; et, par le ton ferme, et tout à la fois affectueux dont il leur parla, il les engagea à le suivre hors de la ville contre les rebelles, qui furent, dans l'instant même, dissipés.

Le jeune roi, devenu majeur, voulut

régner par lui-même. Il fit une trève de vingt-huit ans avec la France, en épousant Isabelle, fille de Charles VI, qui venoit de succéder à son père. Mais le règne de Richard fut bientôt celui des femmes, des favoris et des ministres. Les grands du royaume formèrent le projet de réformer les abus de l'Etat. Ce projet fut découvert; et le duc de Glocester, oncle du roi, fut arrêté et étranglé secrètement dans sa prison; le duc d'Hereford, cousin-germain du monarque, fut exilé, et d'autres seigneurs du premier rang éprouvèrent le même sort, ou périrent du dernier supplice.

Quelque temps après, Richard étant allé en Irlande, pour étouffer une sédition qui s'étoit élevée, les mécontens d'Angleterre appelèrent le duc d'Hereford, devenu duc de Lancastre par la mort de son père, et formèrent une armée de soixante mille hommes. Richard, réfugié dans le château de Conwei, envoya dire aux rebelles qu'il étoit prêt à résigner la couronne, à condition qu'on lui laisseroit la vie, et qu'on lui accorderoit une pension. Il fut conduit à Londres, où on assembla le parlement qui le déposa, et le fit enfermer dans la tour. L'année suivante,

on le transféra à Pont-Frat, où il mourut assassiné dans sa prison.

An de J. C. 1399. Le duc de Lancastre fut proclamé roi sous le nom de *Henri IV*. En supposant que la déposition de Richard eût été légitime, la couronne appartenoit à Edmond de Mortimer, devenu duc d'Yorck, par la mort de son père, second fils d'Edouard III; au lieu que le duc de Lancastre, père de Henri, n'étoit que le troisième fils de ce même Edouard. Ce fut là l'origine de ces fameuses querelles qui divisèrent les maisons d'Yorck et de Lancastre, la première désignée par *la Rose Blanche*, la seconde par *la Rose Rouge*. Henri ne fut occupé, dans tout le cours de son règne, qu'à dissiper les conspirations et les révoltes, et à faire la guerre aux Ecossais. L'hérésiarque Wiclef, dont j'ai parlé ailleurs, répandit alors sa doctrine en Angleterre. Un de ses disciples fut brûlé vif.

1413. *Henri V*, fils et successeur de Henri IV, sut bien profiter des divisions qui régnoient en France entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, la reine Isabelle de Bavière, et le dauphin, fils de Charles VI. Il gagna la fameuse bataille d'Azincourt, s'empara de la Normandie, et épousa, par le traité signé

à Troyes, Catherine de France, fille du roi, avec la convention qu'il prendroit le titre de *régent et d'héritier du royaume*. Mais il mourut au château de Vincennes, et fut exposé dans l'église de Saint Denis, comme un roi de France. En faisant un juste éloge des qualités et des vertus de ce prince, les historiens lui reprochent d'avoir donné l'ordre barbare d'égorger tous les prisonniers après la sanglante bataille d'Azincourt, et d'avoir fait éprouver des traitemens cruels aux habitans de plusieurs places dont il s'étoit emparé.

Son fils *Henri VI* n'avoit que neuf mois, lorsqu'il lui laissa la couronne d'Angleterre avec une partie du royaume de France. Le parlement nomma protecteur du royaume le duc de Bedford, oncle du jeune roi, et le chargea aussi du gouvernement de la France. Il conféra la même dignité au duc de Glocester, frère de Bedford, mais à condition qu'il ne l'exerceroit qu'en l'absence de son frère. Jacques Stuart, roi d'Ecosse, prisonnier depuis quinze ans dans la tour de Londres, obtint sa liberté, moyennant quarante mille marcs d'argent; et l'on conclut avec lui une trève de sept ans, par laquelle il s'engagea à ne fournir aucun secours aux

An de J. C. 1422.

ennemis de l'Angleterre. La guerre contre la France fut poussée avec vigueur, et marquée par de grands succès. Mais, après que les Anglais eurent été forcés de lever le siége d'Orléans, leurs affaires tombèrent en ruines ; et bientôt il ne leur resta plus que Calais et Guines.

Il y avoit plus de cinquante ans que la maison de Lancastre occupoit le trône d'Angleterre, dont le parlement l'avoit mise en possession dans la personne de Henri IV. Le duc d'Yorck prétendit que ce trône lui appartenoit, comme descendant, ainsi que je l'ai dit un peu plus haut, du second fils d'Edouard III, tandis que le roi n'étoit issu que du troisième. Les circonstances ne pouvoient être plus favorables pour le duc. Henri, incapable de gouverner par lui-même, n'étoit pas estimé. Marguerite d'Anjou, sa femme, étoit détestée, soit à cause de l'abus qu'elle faisoit de son crédit, soit à cause de ses ministres auxquels on attribuoit les pertes que la nation venoit d'essuyer en France. Le duc d'Yorck n'eut donc pas de peine à se former un parti, et à s'attacher plusieurs seigneurs d'un grand mérite, entre autres le comte de Salisburi et le comte de Warwick, son fils.

Le roi étant tombé malade, le parle-

ment nomma *protecteur du royaume* le duc d'Yorck. Mais à peine la santé du monarque fut rétablie, que la reine reprit les rênes du gouvernement, et fit rendre la liberté au duc de Sommerset, son ministre, qui avoit été enfermé dans la tour de Londres. Aussitôt le duc d'Yorck se retira dans le pays de Galles, où il leva des troupes, et dès-lors une guerre civile des plus sanglantes fit de l'Angleterre, pendant une trop longue suite d'années, un théâtre de carnage et de cruauté. Après chaque bataille, des échafauds étoient dressés sur le lieu même du combat, et le parti vainqueur y faisoit tomber les plus illustres têtes du parti vaincu. Le duc gagna les deux grandes batailles de Saint-Alban et de Northampton. Dans celle-ci, le roi tomba au pouvoir du vainqueur, qui le traita avec beaucoup de respect. Le parlement assemblé décida que Henri continueroit de régner, et que le duc d'Yorck, déclaré pour la seconde fois *protecteur du royaume*, seroit son successeur. Mais la reine Marguerite, qui s'étoit sauvée avec son fils, alla rassembler des troupes dans le nord de l'Angleterre, et vint délivrer le roi son époux, après avoir battu, dans les plaines de Wakefield, le duc d'Yorck,

qui fut tué dans le combat. Le comte de Rutland, second fils du duc, fut poignardé par le lord Clifford, qui, ayant trouvé le corps du père, lui coupa la tête, et la mit au bout d'une lance. La reine la fit planter sur les murailles d'Yorck.

Cependant le comte de la Marche, fils aîné du duc d'Yorck, n'en fut pas moins ardent à poursuivre les droits de son père et les siens. Soutenu du comte de Warwick, il remporta une victoire décisive sur le comte de Pembrock, que la reine avoit envoyé contre lui; entra dans Londres, et y fut en triomphe
An proclamé roi sous le nom d'*Edouard IV*.
de J. C. Marguerite, dont le courage égaloit
1461. l'ambition, ne posa pas pour cela les armes. Mais, après une bataille des plus sanglantes, qu'elle perdit, elle se sauva à Edimbourg avec son fils et son époux. La fortune des combats qu'elle voulut encore tenter ne lui fut pas plus favorable. L'infortuné Henri, voyant ses affaires entièrement désespérées, rentra déguisé en Angleterre, espérant trouver un asyle chez quelqu'un de ses anciens sujets. Mais il fut reconnu, et conduit à la tour de Londres. La reine se retira, avec son fils, auprès de René d'Anjou, son père, qui portoit le titre de *roi de Sicile*.

L'Angleterre étant pacifiée, on pressa Edouard de se marier. Le comte de Warwick fut envoyé en France, pour demander Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI. Ce mariage étoit arrêté, lorsqu'Edouard, devenu passionnément amoureux d'Elisabeth Woodwil, veuve du chevalier Gray, l'épousa, sans en faire part au ministre négociateur. Le fier Warwick, irrité de ce mariage, qu'il regardoit comme un affront fait à lui-même, forma aussitôt un projet de conspiration, dans lequel il fit entrer le duc de Clarence, frère d'Edouard. Le monarque anglais, se voyant hors d'état de résister aux forces qu'ils avoient rassemblées contre lui, se sauva en Hollande, et les rebelles rétablirent Henri IV sur le trône. Mais Edouard, ayant débarqué en Angleterre, avec quelques troupes que lui avoit fournies le duc de Bourgogne, réunit tous ses partisans, se réconcilia avec son frère, entra dans Londres, où il fit prisonnier Henri, et défit Warwick, qui fut tué dans le combat.

A la nouvelle du rétablissement de son époux, Marguerite et son fils étoient partis pour l'Angleterre; mais ils n'y arrivèrent qu'après le désastre de Henri. L'armée qu'ils y formèrent à la hâte,

fut taillée en pièces, et ils tombèrent eux-mêmes au pouvoir du vainqueur. A l'issue de la bataille, le duc de Glocester, second frère d'Edouard, tua de ses propres mains le jeune prince de Galles, en présence du roi et de toute sa cour. Peu de temps après, il fut le bourreau du père, comme il avoit été celui du fils, et l'égorgea dans sa prison. Ce méchant prince étoit dévoré de l'ambition de monter sur le trône; et, pour en écarter le duc de Clarence, son frère aîné, il le chargea des plus noires calomnies auprès d'Edouard, qui le fit condamner à mort, en lui laissant le choix de son supplice. On le plongea, suivant ses désirs, la tête en bas, dans un tonneau de malvoisie, où il fut étouffé. Edouard ne lui survécut pas long-temps. Il se préparoit à aller faire la guerre à Louis XI, lorsqu'il mourut, laissant deux fils et plusieurs filles.

An de J. C. 1483. *Edouard V*, l'aîné, lui succéda; mais il ne régna que deux mois et douze jours. Le duc de Glocester le fit enfermer, avec son jeune frère, dans la tour, où ils furent secrètement égorgés, et se fit proclamer roi, sous le nom de *Richard III*.

Aussitôt qu'il eut ceint le diadême usurpé, il assembla un parlement dans

lequel il osa faire examiner ses droits à la couronne. Ce parlement, aussi lâchement injuste que le prince étoit audacieusement cruel, déclara que la mère de Richard III avoit été adultère; que ni Edouard IV, ni ses autres frères, n'avoient été légitimes; que le seul qui le fut étoit Richard, qu'ainsi la couronne lui appartenoit, à l'exception des deux jeunes princes. Il ne jouit pas longtemps de ce trône, où il n'étoit monté qu'à force de crimes. Le duc de Buckingham conspira contre lui; mais il fut arrêté, et eut la tête tranchée. Henri, comte de Richemont, le seul rejeton de la branche des Lancastre, fut plus heureux. Fortifié des secours que lui envoya Charles VIII, roi de France, il attaqua, près de Bosworth, le roi Richard, qui périt dans une sanglante bataille, après un règne de deux ans et quelques mois. Ce prince, né, comme le dit un historien anglais, sans foi, sans probité, sans principes, sans conscience, fourbe, hypocrite, dissimulé, et ne faisant jamais plus de caresses que quand il vouloit faire plus de mal, fut le dernier roi de la maison d'Yorck et de la race des *Plantagenet*.

Le comte de Richemont, élevé sur le trône d'Angleterre, sous le nom de An de J.-C. 1485.

Henri VII, n'étoit de la maison de Lancastre que par sa mère, et fut le premier roi de la race des *Tudor*, comme petit-fils d'*Owen Tudor*, gentilhomme de la principauté de Galles. Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV, se trouvoit, par la mort de ses deux frères, à la tête de la maison d'Yorck. Le mariage de Henri avec cette princesse mit fin aux divisions des Lancastre et des Yorck, en réunissant les droits de ces deux maisons.

Les ennemis du nouveau roi formèrent deux conspirations pour le chasser du trône. Ils mirent à la tête de la première un garçon boulanger, nommé *Lambert Simnel*, qui se disoit neveu d'Edouard IV, et à la tête de la seconde un juif converti, nommé *Perkin-Waerbek*, qui se disoit fils du même Edouard. Les deux imposteurs furent complettement battus et faits prisonniers. Le premier finit ses jours dans les cuisines de Henri, et le second, un peu plus à craindre, sur un échafaud. Ce prince fit une guerre d'une très-courte durée à la France, et fonda divers colléges. La sagesse avec laquelle il gouverna ses Etats le fit surnommer *le Salomon de l'Angleterre*. L'avarice est le seul défaut qu'on lui ait reproché.

Son fils *Henri VIII* fut son successeur. Ce prince, d'un caractère violent et féroce, qui ne connut jamais d'autre religion que sa passion et sa volonté, se ligua avec l'empereur Maximilien I contre Louis XII, et gagna sur les Français la bataille *des éperons*. Il fit ensuite la guerre aux Ecossais, qu'il défit à la bataille de Floddon, où leur roi Jacques IV fut tué. Dans les fameuses querelles de Charles-Quint et de François I, il s'unit d'abord avec l'empereur, et se mit ensuite du parti de la France. An de J. C. 1509.

Presqu'aussitôt que les erreurs de Luther furent répandues, Henri VIII publia, contre cet hérésiarque, un ouvrage qui lui fit donner, par le pape Léon X, le titre de *défenseur de la foi*. Mais bientôt le monarque anglais démentit bien, par sa conduite, ce zèle en apparence si vif pour la religion catholique. Peu d'années après qu'il eût épousé, avec la dispense du pape Jules II, Catherine d'Arragon, veuve de son frère aîné Arthus, il conçut une violente passion pour Anne de Boulen, fille du vicomte de Rochefort. Il demanda à Clément VII la cassation de son mariage avec Catherine, pour épouser l'objet de ses nouvelles inclinations. Le pape examina cette affaire avec grand soin, et

même avec lenteur, dans l'espérance qu'elle n'auroit pas un malheureux dénouement. Mais Henri, ennuyé de ces longueurs, défendit d'envoyer demander des bulles à Rome, se maria d'abord secrètement avec Anne de Boulen, la fit ensuite couronner reine d'Angleterre, et obligea enfin le clergé de son royaume de le reconnoître lui-même pour *chef souverain de l'Eglise et des ecclésiastiques d'Angleterre*. A cette nouvelle, Clément VII ne balança point à lancer les foudres de l'excommunication contre Henri, qui se livra alors à tous les excès de sa haine vindicative, se saisit, avec une avidité insatiable, des biens ecclésiastiques, et fit de l'Angleterre un théâtre de sang. L'illustre cardinal Jean Fischer, le savant Thomas Morus, chancelier, plusieurs autres grands personnages, et des milliers de catholiques de tous les Etats, furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu abjurer leur religion.

Quelques années après le mariage de Henri VIII avec Anne de Boulen, ce prince, non moins cruel que voluptueux, la fit décapiter, pour s'unir par les mêmes liens à Jeanne de Seimour. Il épousa ensuite plusieurs autres femmes, et leur fit subir le même sort, ou les répudia.

Il avoit érigé l'Irlande en royaume lorsqu'il mourut, ne laissant qu'un fils et deux filles.

Edouard VI, né de Jeanne de Seimour, n'avoit que dix ans, et gouverna sous la régence du duc de Sommerset, son oncle. Il fit, par ses généraux, la guerre en Ecosse avec quelques succès, et introduisit la religion protestante en Angleterre. Le duc de Sommerset, ayant été accusé de plusieurs crimes, fut traduit devant le parlement, qui le condamna à perdre la tête. Le duc de Northumberland lui avoit déjà succédé dans la régence; et dès-lors il forma des projets ambitieux pour l'élévation de sa famille. Quand il vit le jeune Edouard attaqué d'une maladie mortelle, dont il fut soupçonné d'avoir été l'auteur, il l'engagea à transporter, par un acte, la couronne sur la tête de Jeanne Gray, sa cousine, fille aînée du duc de Suffolck, et belle-fille du régent. An de J. C. 1547.

Le duc de Northumberland, en effet, la fit proclamer reine, aussitôt après la mort d'Edouard. Mais *Marie*, sœur de ce prince, née de Catherine d'Arragon, fut reconnue par plusieurs provinces, et par le peuple de Londres, qui lui ouvrit ses portes. Jeanne Gray se démit d'une couronne qu'elle n'avoit portée que très- 1553.

peu de temps; et le duc, à qui l'on fit son procès, fut exécuté avec quelques rebelles. La nouvelle reine rétablit la religion catholique et l'autorité du pape dans ses Etats; mais elle usa de mesures trop rigoureuses contre les protestans. Le bruit de son mariage conclu avec Philippe II, roi d'Espagne, malgré la parole qu'elle avoit donnée de n'épouser aucun prince étranger, s'étant répandu, il se forma contre la reine une conspiration, à la tête de laquelle étoit le duc de Suffolck, avec plusieurs autres seigneurs. Elle fut découverte; et les trois premiers chefs périrent sur un échafaud, ainsi que Jeanne Gray, parce que la rébellion de son père donna lieu de croire qu'on vouloit la remettre sur le trône. Marie prit ensuite part à la guerre que l'Espagne faisoit à la France, et perdit sans retour Calais, avec les petites villes qui sont aux environs. Elle mourut sans enfans.

An de J. C. 1558. Sa sœur *Elisabeth*, née d'Anne de Boulen, lui succéda. Elle se fit couronner suivant les cérémonies de l'Eglise romaine. Mais, quand elle eut affermi son autorité, elle se déclara contre la religion catholique, dont elle défendit l'exercice sous des peines très-rigoureuses. Elle établit la religion anglicane, qui est un

mélange des dogmes calvinistes avec le culte et la plupart des cérémonies de l'Eglise romaine. Par là, elle déplut, non-seulement aux catholiques, qui ne pouvoient point adopter les dogmes de Calvin, mais encore aux *puritains* ou *presbytériens*, rigides calvinistes, qui ne vouloient pas se soumettre à l'ordre des évêques, que la reine avoit conservé. Un grand nombre de catholiques furent les malheureuses victimes du nouvel établissement de cette religion anglicane. Les uns furent jetés dans des prisons perpétuelles, où on les laissa bien souvent périr de misère. Les autres furent obligés de sortir du royaume, ou moururent du dernier supplice. Quelque temps après, Elisabeth fit arrêter l'infortunée Marie Stuart, reine d'Ecosse, qui étoit venue chercher un asyle auprès d'elle; et, après l'avoir retenue, pendant une longue suite d'années, dans une dure prison, elle lui fit trancher la tête.

Si l'on pouvoit effacer ces deux traits de la vie d'Elisabeth, on trouveroit peu de monarques qu'on pût lui comparer dans l'art de gouverner les peuples. Son règne a été l'un des plus glorieux de l'Angleterre, qui n'a jamais eu autant d'habiles ministres, ni de grands hom-

mes d'Etat. Cette princesse s'est rendue plus illustre par sa politique que par la force de ses armées ; mais elle se fit respecter et craindre autant que les plus célèbres conquérans. La marine anglaise fut, sous son règne, dans l'état le plus imposant qu'on eût vu jusqu'alors, et le commerce de cette nation fut porté jusques dans les Indes orientales. Elisabeth donna des secours aux rebelles des Pays-Bas contre Philippe II, roi d'Espagne, qui arma une puissante flotte, nommée *l'invincible*, qu'une tempête des plus violentes dispersa sur les côtes d'Angleterre. Elle aida de ses troupes Henri IV, que le parti de la ligue vouloit exclure de la couronne de France.

Les Irlandais, attachés à la religion catholique, et soutenus par l'Espagne, eurent, pendant presque tout ce règne, les armes à la main ; mais ils furent à la fin réprimés. Le comte d'Essex, favori de la reine, et vice-roi de cette province, ayant tenté de l'exciter à une nouvelle révolte, périt sur un échafaud. On dit qu'Elisabeth en ressentit un chagrin amer, qui la conduisit au tombeau. Elle n'avoit jamais voulu s'engager dans les liens du mariage, quoique les plus puissans princes eussent demandé sa main, et l'on prétend qu'elle avoit quelque

raison naturelle de ne pas se marier. Cette reine d'Angleterre, la dernière de la maison de *Tudor*, avoit nommé pour son successeur *Jacques Stuart*, roi d'Ecosse, son plus proche parent, et fils de l'infortunée Marie, qu'Elisabeth avoit fait mourir.

Jacques I, élevé sur le trône, réunit les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et prit le titre de *roi de la Grande-Bretagne*. En suivant, relativement à la religion, les principes de la feue reine Elisabeth, il ordonna, sous peine de mort, à tous les prêtres catholiques, de sortir de ses Etats. Son règne est fameux par la *conspiration des poudres*. Les conjurés avoient résolu de faire sauter, au moyen de quelques tonneaux remplis de poudre, la salle du parlement, lorsque le roi, la famille royale, les seigneurs et les communes, y seroient assemblés. Cet horrible complot fut découvert; et les auteurs connus périrent sur un échafaud. Alors le parlement dressa un formulaire de serment, appelé *serment d'allégeance*, c'est-à-dire, de soumission et d'obéissance au roi, comme souverain indépendant de toute puissance sur la terre. Dans une autre assemblée du parlement, se formèrent deux partis, connus aujour-

An de J. C. 1603.

d'hui sous les noms de *Torys*, et de *Whiggs*. Le premier s'efforce d'étendre les prérogatives royales; et le second fait toujours valoir les privilèges du peuple.

An de J. C. 1625. *Charles I*, fils et successeur de Jacques I, secourut les calvinistes de la Rochelle qui s'étoient révoltés contre Louis XIII; mais sa flotte fut battue, et ne put empêcher la prise de cette ville. Quelque temps après, il voulut réduire l'Ecosse, où les puritains dominoient, à une parfaite conformité avec l'Eglise anglicane, c'est-à-dire, à recevoir le gouvernement épiscopal. D'un autre côté, il imposa en Angleterre, de sa propre autorité, une taxe sur les vaisseaux. Les puritains d'Ecosse signèrent, à Edimbourg, une ligue ou union, nommée le *convenant d'Ecosse*, qui étoit opposé à la liturgie anglicane, et qu'ils s'engagèrent à défendre, même contre le roi. Ce fut là le tocsin de la révolte. Charles convoqua le parlement, où il proposa de lever des troupes pour aller châtier les rebelles. Le parlement refusa de lui accorder les subsides qu'il demandoit. Le roi le cassa et fit marcher, vers les frontières d'Ecosse, une armée commandée par le comte de Stafford, vice-roi d'Irlande. Alors la noblesse écossaise

vint supplier Charles d'assembler de nouveau le parlement. Il le fit ; et ce parlement, devenu si fameux par ses crimes, a été nommé le *long parlement.*

Le plus grand nombre de ses membres se liguèrent avec les rebelles d'Ecosse, dans le dessein d'enchaîner l'autorité royale et d'établir une autre espèce de gouvernement. Il ne fut plus possible à Charles de dissoudre ce parlement, qui s'érigea en souverain, et qui traita de rebelles tous ceux qui étoient attachés au roi. Le comte de Stafford, son plus fidèle serviteur, fut condamné à mort ; et Charles lui-même, après bien des refus formels, fut contraint, par le parlement et le peuple de Londres, à signer sa condamnation. On assure que cet illustre innocent porta son généreux dévouement à la personne du roi jusqu'à le faire solliciter de souscrire, pour sa propre sûreté, à son arrêt de mort.

Mais le sang de Stafford, et la condescendance de Charles à se prêter à tout ce qu'on exigea de lui, non-seulement en Angleterre, mais encore en Ecosse, où il fit un voyage pour cet objet, n'apaisèrent point la fureur du parlement rebelle. Bientôt il fit soulever les ouvriers de Londres et les paysans des environs, dont les excès sans nombre obligèrent

le roi d'abandonner sa capitale. Dès-lors le feu de la guerre civile fut allumé de toutes parts. Charles, d'abord vainqueur, fut complètement battu, près de Nazerbi, par l'armée des parlementaires. Dépourvu d'hommes et d'argent, le monarque vaincu ne vit d'autre parti à prendre que d'aller demander un asyle aux Ecossais. Mais ceux-ci, loin de répondre à cette noble confiance de la part de leur souverain, eurent la sordide bassesse de le livrer au parlement d'Angleterre, moyennant une grosse somme d'argent, sous la condition néanmoins qu'on ne lui feroit aucun mal. La reine d'Angleterre, sœur de Louis XIII, jugeant alors les affaires de son époux entièrement désespérées, se retira en France, avec son fils Charles, prince de Galles.

Les puritains, ou rigides calvinistes, qui formoient la grande majorité du parlement, jouissoient du cruel plaisir d'avoir le monarque entre leurs mains, lorsqu'il s'éleva une secte nouvelle, appelée des *indépendans*, qui avoient pour principe de ne s'attacher, en matière de religion, à aucune créance particulière, et qui ne vouloient dépendre d'aucun ordre, soit ecclésiastique, soit politique; mais qui, en prétendant n'être gênés en rien, accordoient aux autres

la même liberté de dogmes et de discipline. A la tête de ce parti parurent Thomas Fairfax et le fameux Olivier Cromwel, qui avoient combattu dans l'armée du parlement contre le roi. Les indépendans se joignirent d'abord aux puritains ou presbytériens, qui, ayant à-peu-près les mêmes principes, ne vouloient cependant qu'affoiblir l'autorité royale, et abolir l'épiscopat. Mais bientôt ces indépendans, devenus les plus forts par le secours des officiers et des soldats qu'ils engagèrent dans leur parti, se rendirent maîtres de la personne du roi, sous prétexte de lui donner la liberté.

Cependant le peuple, mécontent de ces nouveaux tyrans, se souleva en quelques endroits. Les Ecossais même, se repentant, quoique trop tard, d'avoir livré le roi, envoyèrent une armée pour rompre ses fers. Cromwel la défit; et, après une autre victoire qu'il remporta dans les plaines d'Oxford, il devint maître absolu du parlement, qu'il empêcha d'entrer en négociation, et de faire aucune espèce d'accommodement avec l'infortuné monarque. Ce scélérat ambitieux ne se borna pas à ce premier acte de despotisme. Il établit un tribunal de justice, qui, ayant fait comparoître le

roi, le jugea, et le condamna à perdre la tête sur un échafaud; ce qui fut exécuté le 9 janvier 1649. Qu'on n'accuse point la nation anglaise d'avoir trempé les mains dans le sang de son roi Charles I. Le peu que j'ai dit de ce malheureux règne doit faire voir que quelques factieux, usurpateurs tyranniques du gouvernement, commirent seuls cet abominable attentat. L'Angleterre entière a toujours regardé et regarde encore aujourd'hui avec horreur ceux qui eurent part à cette sanglante tragédie; et la nation en renouvelle chaque année les témoignages authentiques de sa douleur par un jeûne public.

An de J. C. 1649. Le parlement s'étant assemblé, la chambre des communes, composée de différens sectaires, qui ne trouvoient point de gouvernement plus parfait que le républicain, défendit de proclamer *Charles Stuart*, fils du dernier roi, et dressa un acte, par lequel il abolit la royauté, en déclarant que les communes qui représentoient la nation, gouverneroient désormais l'Angleterre sans roi, sans chambre des pairs, et sous la forme d'une république.

Charles Stuart étoit alors à la Haye, et prit le titre de *roi*. Les Irlandais lui firent dire qu'ils se soumettroient à lui, si

si on leur envoyoit des armes et des munitions, qu'ils ne reçurent point. En ce même temps, les Ecossais l'ayant proclamé roi, Charles se rendit en Ecosse, où il se trouva bientôt à la tête d'une armée. Mais *Cromwel*, qui avoit été nommé généralissime des troupes d'Angleterre, marcha contre lui; et, après deux actions, dont le succès fut à-peu-près égal de part et d'autre, il tailla en pièces l'armée de Charles, qui se vit obligé de se déguiser pour sauver sa vie. Il passa en France, et de-là dans les Pays-Bas.

Fier de cette grande victoire, *Cromwel* entra triomphant dans Londres, où on lui rendit les mêmes honneurs qu'à un souverain. Bientôt il soumit, par lui-même, ou par ses lieutenans, l'Irlande et toute l'Ecosse. Sur ces entrefaites, la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la Hollande. Le parlement, voyant augmenter tous les jours le crédit dangereux de l'ambitieux Cromwel, qui avoit à sa disposition l'armée de terre, vouloit la licencier, pour épargner, disoit-on, l'argent qu'elle coûtoit à l'Etat, dans un temps où la guerre de Hollande occasionnoit de si grandes dépenses, mais en effet pour enlever au général un si puissant appui. Crom-

wel, sûr de l'attachement de ses troupes, se rendit aussitôt dans la chambre, en fit sortir tout le parlement, après l'avoir traité de tyran; en ferma lui-même la porte, et emporta la clef. On ajoute même qu'il fit mettre sur la porte de la salle cet écriteau : *Maison à louer.* Jamais aucun roi d'Angleterre n'eût osé faire un pareil acte d'autorité. Ceux qui règnent ou qui veulent régner par usurpation, ne mettent presque jamais de frein à leur tyrannique audace, toujours proportionnée à l'étendue de leur coupable ambition. Ils ne peuvent ni connoître, ni suivre d'autre loi que la force, ayant méconnu et violé ouvertement celle de la justice. Le souverain légitime, s'il n'est pas juste par principe et par caractère, est forcé de l'être par les lois sagement établies. Aussi est-il toujours attentif, et se trouve-t-il toujours intéressé à ne porter jamais son pouvoir au-delà des bornes que les lois ont posées.

Cromwel, poursuivant toujours ses projets ambitieux, forma un nouveau parlement, composé de fanatiques qui lui étoient dévoués, et qui, quelques mois après, lui offrirent la souveraineté. Il accepta, le 26 décembre 1653. Mais l'usurpateur régicide ne voulut

prendre que le titre modeste de *Protecteur de la république*. Ce politique artificieux, revêtu, dans la réalité, d'un pouvoir bien supérieur à celui qu'avoient jamais possédé les rois d'Angleterre, eut toujours deux armées, une de terre et une de mer, prêtes à le soutenir dans son usurpation. Il continua la guerre contre les Hollandais, qui, vaincus dans cinq grandes batailles navales, et, voyant leur commerce presque ruiné par la prise de sept cents de leurs vaisseaux marchands, furent obligés de faire la paix aux conditions que voulut leur imposer le vainqueur. Il réprima aussi la licence des corsaires de Barbarie; conquit, dans la guerre qu'il fit aux Espagnols, la Jamaïque, qui est encore au pouvoir des Anglais; eut l'adresse de découvrir toutes les conspirations que l'on forma contre lui, et reçut des ambassadeurs des plus grands princes de l'Europe.

Mais à quoi lui servirent, pour son intérêt personnel, tant de succès, tant de grandeurs, et cette prétendue gloire, si méprisable et si odieuse aux yeux de l'homme juste? Son ame ne put goûter un seul instant le bonheur qu'il poursuivoit toujours, qu'il croyoit toujours atteindre, et qu'il voyoit toujours

fuir rapidement bien loin de lui. Il sembloit que l'ombre de l'infortuné Charles I, voltigeant, le jour et la nuit, autour de son assassin, et, ne cessant de lui reprocher son crime, étoit le bourreau que le souverain vengeur avoit armé pour son supplice. Cromwel, dévoré d'inquiétudes et de soupçons, tourmenté de la crainte continuelle de se voir arracher la vie, ne se contenta pas de se couvrir d'une large et forte cuirasse, de se charger d'armes offensives, de s'entourer d'une garde nombreuse, pour se mettre à l'abri du fer des assassins. Il fit construire, dans le palais de Wittehal, qui regarde la Tamise, un grand nombre de chambres, dans chacune desquelles il y avoit une trappe, par où l'on pouvoit descendre à une petite porte qui donnoit sur la rivière, et ne coucha jamais deux fois de suite dans la même chambre, ne menant personne avec lui pour se faire déshabiller. Ce cruel état d'une ame déchirée par les remords lui causa une fièvre lente, dont il mourut le 13 septembre 1658, après un *protectorat* de quatre ans neuf mois et quelques jours. Son cadavre, embaumé et enseveli avec pompe dans le tombeau des rois, fut, deux ans après, exhumé, traîné sur la

claie, pendu, et enterré au pied du gibet.

Richard Cromwel fut proclamé *protecteur* après la mort de son père. C'étoit un jeune homme simple dans ses mœurs, d'un caractère doux et paisible, et pour lequel une place usurpée ne paroissoit pas avoir de grands attraits. Ce qui nous donne lieu de le croire, c'est qu'il auroit vraisemblablement conservé l'autorité, s'il avoit voulu faire mourir trois ou quatre officiers supérieurs, qui ne voyoient qu'avec peine son élévation. Mais, plutôt que de régner par des supplices, il aima mieux renoncer au protectorat, dont il se démit en 1659.

Le parlement, qui avoit été cassé par Cromwel, fut alors rétabli. Mais on ne voulut pas y admettre les puritains ou presbytériens, qui en avoient été chassés peu de temps avant la mort de Charles I. Le petit nombre de ses membres, qui ne se portoit qu'à quarante-deux, lui fit donner le nom de *Rump* (mot qui signifie le croupion décharné d'une volaille.) Bientôt la mésintelligence s'étant mise entre le parlement et l'armée, toute l'Angleterre se vit en proie aux fureurs des différens partis. Le général Monck, gouverneur d'Ecosse, homme

d'une politique profonde, vertueuse et modérée, résolut de terminer toutes ces dissensions, en rétablissant la monarchie, et en plaçant la couronne sur la tête de celui à qui elle appartenoit légitimement.

Après avoir bien pris ses mesures, et n'ayant d'autre confident de son secret que lui-même, Monck se mit en marche vers l'Angleterre à la tête d'une armée attachée à ses intérêts; y détruisit les restes du parti de Cromwel; entra dans Londres, où on lui fit toutes sortes d'honneurs; cassa le parlement factieux, et en forma un nouveau, composé, selon l'ancien usage, de deux chambres, l'une des seigneurs, et l'autre des communes. Le sage politique ne tarda pas à juger qu'il pouvoit, sans aucun risque, hâter l'heureux moment de l'exécution de son généreux projet. Il assembla les principaux membres du parlement, ainsi que les officiers de son armée, et en leur représentant, avec les couleurs vraies d'une éloquence simple et naturelle, les peuples fatigués de gémir sous la tyrannie des factions; les désordres de toutes les espèces ne faisant que s'accroître et s'étendre de jour en jour; les lois sans vigueur, les magistrats sans autorité; en un mot,

l'Angleterre sur le point de se détruire elle-même par les mains de ses propres enfans; il n'eut pas de peine à leur persuader que l'unique remède à tous ces maux étoit le rétablissement de la monarchie et du souverain légitime. On s'y porta avec enthousiasme : Londres se déclara en faveur de Charles, qui fut proclamé roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande : le parlement chargea un gentilhomme d'aller lui annoncer cette agréable nouvelle; et Monck lui-même se rendit à Douvres au-devant de son roi, pour lui porter le sceptre de ses pères. Ainsi se couvrit d'une gloire à jamais immortelle, et bien plus éclatante, aux yeux de l'homme de bien, que celle des plus grands conquérans, le général Monck, qui, comblé de biens et d'honneurs par son souverain, ne cessa, jusqu'à la fin de ses jours, de lui rendre les services les plus importans.

Charles II, assis sur son trône, rétablit la religion et le gouvernement dans le même état où ils étoient avant tous les troubles. Il fonda la société royale de Londres, pour accélérer les progrès des sciences; remit en vigueur les anciennes lois, et s'occupa efficacement du soin de faire refleurir le com- An de J. C. 1660.

merce. La Hollande disputoit alors à l'Angleterre l'empire de la mer. Charles lui déclara la guerre, qui, après plusieurs combats très-vifs et des succès à-peu-près égaux de part et d'autre, fut terminée par la paix conclue et signée à Bréda. Quelques années après, il se ligua avec Louis XIV contre cette même république. Mais la guerre, qui fut la suite de cette ligue, ne fut pas d'une longue durée.

Cependant l'esprit de révolte n'étoit pas entièrement éteint; et le règne de Charles ne fut pas exempt de troubles. Le duc d'Yorck, son frère, ayant embrassé la religion catholique, les mécontens eurent la perfidie de supposer une conspiration formée en sa faveur contre le roi. On fut obligé de sacrifier quelques seigneurs et quelques officiers de ce prince, qui, pour le bien de la paix, se retira en Hollande. La chambre des communes étoit presque toute composée de ces factieux, qui, ligués avec quelques fanatiques écossais, étoient soutenus par le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, auquel il se flattoit de pouvoir succéder, malgré le vice de sa naissance. Elle osa demander au roi, avec une hauteur peu respectueuse, qu'il déclarât le duc d'Yorck incapable

à jamais de porter la couronne. Charles, loin d'y consentir, cassa ce parlement, fit revenir son frère auprès de lui, et ordonna au duc de Montmouth de sortir du royaume. Ce fils rebelle, étant rentré en grace, trempa dans une conspiration formée contre la vie de son père et celle de son oncle. Elle fut découverte, et la plupart des conjurés furent punis de mort. Le duc coupable, ayant trouvé sa grace dans la tendresse paternelle, se retira en Hollande. Peu de temps après, Charles II mourut sans postérité légitime. Il avoit été toute sa vie catholique dans le cœur; et l'on assure que, dans sa dernière maladie, il reçut les sacremens de l'Eglise.

Le duc d'Yorck, qui s'étoit signalé par des victoires sur les Hollandais, succéda à Charles, son frère, sous le nom de *Jacques II*. Aussitôt que le duc de Montmouth eut appris son avènement à la couronne, il passa en Angleterre, avec le comte d'Argyle qu'il envoya en Ecosse, pour qu'il y rassemblât des troupes. Les deux rebelles formèrent en effet une armée assez considérable. Mais ils furent entièrement défaits en bataille rangée, et tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui leur fit trancher la tête. An de J. C. 1685.

Leur supplice n'intimida point les factieux, qui, sous prétexte de la religion du roi, en vouloient plutôt à sa personne qu'à son royaume. Jacques, voyant que toutes les religions étoient tolérées en Angleterre, crut pouvoir obtenir le même avantage pour celle qu'il professoit. Il demanda donc la révocation du *test*, serment qu'on faisoit contre la doctrine catholique; aussi bien que celles des lois pénales portées contre les catholiques qu'on appeloit *papistes*. Mais le parti rebelle, résolu de le renverser du trône, prit des mesures pour y placer Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et stathouder de Hollande, qui avoit épousé Marie, fille aînée du roi. Ce prince, en effet, immolant à son ambition les sentimens de la nature, arma une flotte avec laquelle il débarqua en Angleterre, sans que la flotte anglaise, qui l'avoit vue, eût fait aucun mouvement pour s'opposer à son passage. L'infortuné Jacques, abandonné de la plus grande partie de ses troupes, se voyant hors d'état de résister aux forces de son ennemi, fit partir la reine et le prince de Galles, son fils, pour la France, où il ne tarda pas à les suivre.

Le prince d'Orange fut couronné

roi d'Angleterre, sous le nom de *Guillaume III*, avec Marie, son épouse. Louis XIV, qui avoit donné un asyle au roi fugitif, lui fournit, cette même année, une flotte et une armée, pour l'aider à remonter sur son trône. La flotte française battit celle des ennemis; mais le roi Jacques, arrivé en Irlande, échoua au siége de Londonderri, et perdit une bataille décisive au passage de la rivière de Boine, où le maréchal de Schomberg fut tué. Il revint en France, et vécut à Saint-Germain-en-Laie, des bienfaits de Louis XIV, dans la pratique de toutes les vertus de l'homme social et du chrétien. An de J. C. 1689.

Le nouveau roi d'Angleterre étoit ce même prince d'Orange, moteur de la fameuse ligue d'Ausbourg, formée contre la France. Après avoir secondé les efforts de ses alliés, plus par la profondeur de sa politique que par la terreur de ses armes, il fut reconnu roi d'Angleterre par les puissances de l'Europe, à la paix de Riswick en 1697. Il prit parti dans la guerre de la succession à la couronne d'Espagne; mais il mourut sans enfans, très-peu de temps après que les premières hostilités eurent commencé. Le roi Jacques étoit mort une année auparavant.

An de J. C. 1702. Son fils, Jacques III, devoit naturellement monter sur le trône, mais les Anglais y placèrent sa sœur *Anne*, sans néanmoins proclamer roi Georges, prince de Danemarck, son époux. Elle continua la guerre, avec ses alliés, contre la France, et donna le commandement de ses armées au célèbre Marleborough. Cette reine fut la première à entrer dans les négociations pour la paix, qui fut conclue à Utrecht. Elle mourut un an après sans enfans; et, depuis cette époque, on n'a plus vu de prince de la maison Stuart porter la couronne d'Angleterre. On dit qu'elle avoit pris des mesures pour la faire rendre, après sa mort, à son frère Jacques III, et que son projet auroit été heureusement exécuté, si les ministres de cette reine avoient été plus secrets et plus unis entr'eux.

1714. Georges-Louis de Brunswick, électeur d'Hanovre, fils d'Ernest-Auguste de Brunswick et de la princesse Sophie, petite-fille de Jacques I, fut couronné roi d'Angleterre, sous le nom de *Georges I*. Il réprima quelques soulèvemens qui avoient eu lieu en Ecosse, et fit périr dans les supplices plusieurs partisans de Jacques III. Malgré ces troubles, la nation anglaise prospéra

sous le règne de ce monarque, qui mit trois flottes en mer. La première alla en Amérique, la seconde croisa sur les côtes d'Espagne, et la troisième entra dans la mer Baltique. L'année suivante, Georges mourut d'une attaque d'apoplexie, à Osnabruck, en allant d'Angleterre dans son électorat d'Hanovre.

Georges II, son fils et son successeur, fut continuellement en guerre avec la France et l'Espagne. Jacques III voulut profiter de ces circonstances pour recouvrer le sceptre de ses pères, et fit embarquer pour l'Ecosse, en 1745, Charles Edouard, son fils aîné. Ce prince, si connu par son courage, ayant été joint par un assez grand nombre de gentilshommes et de montagnards écossais, s'empara d'Edimbourg et de plusieurs autres places, et gagna la bataille de Falckirc, mais il fut battu par le duc de Cumberland, près de Culloden; et, voyant son armée entièrement détruite, il fut forcé de sortir de l'Ecosse pour repasser en France.

An de J. C. 1727.

Après la paix conclue à Aix-la-Chapelle, en 1748, le roi Georges II fit, avec de grands succès, une nouvelle guerre contre la France. Elle fut terminée par *Georges III*, son fils, qui lui succéda en 1760.

ÉCOSSE.

Il n'est pas possible de fixer l'époque où les Ecossais, unis avec les Pictes, s'établirent dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui. Mais, suivant l'opinion la plus commune, ces peuples ne furent gouvernés par des rois qu'au commencement du cinquième siècle ; et l'on regarde assez généralement *Fergus* comme le fondateur de la monarchie écossaise.

Après une longue suite de souverains, sous le règne desquels on ne voit que
An de J. C. 1371. troubles domestiques, ou guerres avec les anglais, les Danois et autres peuples voisins, *Robert I*, fils de Walter *Stuart*, grand - sénéchal d'Ecosse, fut élevé sur le trône. Il se ligua avec la France pour faire la guerre aux Anglais ; et les victoires qu'il remporta sur eux rendirent pour quelque temps le
1388. calme à son royaume.

Robert II, son fils, à qui il laissa la couronne, ne fit rien de remarquable, qui, du moins, nous ait été transmis par l'histoire.

1424. Celui-ci eut pour successeur son fils *Jacques I*, qui, ayant été pris par les Anglais, en passant en France, ne fut couronné qu'après une captivité de dix-

huit ans. La punition qu'il fit subir à quelques-uns de ceux qui avoient mal gouverné le royaume, durant le temps de sa prison, eut des suites bien funestes pour lui. Les parens de ceux-ci l'égorgèrent dans son lit.

Son fils *Jacques II*, voulant profiter des divisions des maisons de Lancastre et d'Yorck en Angleterre, pour porter la guerre dans ce pays, commença son expédition par le siége de Roxburg ; mais il fut tué devant cette place. An de J. C. 1437.

Jacques III souilla le trône de ses pères par toutes sortes de crimes et de cruautés. Il se fit généralement détester, et fut tué dans une bataille que lui livrèrent ses propres sujets. 1452.

Mais son fils, *Jacques IV*, l'un des plus grands princes qui aient régné en Ecosse, se rendit recommandable par sa valeur, sa grandeur d'ame, sa sagesse et sa piété. Ligué avec Louis XII, roi de France, il fit la guerre aux Anglais, et fut tué à la bataille de Floddon. 1488.

Jacques V, son fils, n'avoit alors qu'un an et demi ; et Marguerite d'Angleterre, sa mère, eut part au gouvernement durant sa minorité. Ce prince, devenu majeur, aima la justice, la paix et la religion. Il prit, contre l'empereur Charles-Quint, le parti de François I, 1513.

roi de France, qui, par reconnoissance, lui donna sa fille aînée en mariage.

An de J. C. 1536. *Marie Stuart*, née huit jours seulement avant la mort de son père, Jacques V, lui succéda. Après une minorité fort agitée, cette reine, une des plus belles princesses de l'Europe, épousa François, dauphin de France, fils du roi Henri II. Marie, reine d'Angleterre, étant morte sans enfans, Marie Stuart voulut faire valoir ses droits sur ce royaume, comme petite-fille de la sœur aînée de Henri VII; mais Elisabeth l'emporta, et ces deux reines firent un traité à Edimbourg. Après la mort de François II, roi de France, son époux, Marie retourna en Ecosse, où elle épousa *Henri Stuart Darnlei*, son cousin, à qui elle donna le titre de *roi d'Ecosse*, joignant son nom au sien dans tous les actes publics.

Ce prince avoit tous les agrémens extérieurs, les dehors les plus séduisans. Mais la reine découvrit bientôt, dans celui qu'elle avoit couronné, un homme insolent et bas tout à la fois, grossier, brutal dans ses plaisirs, violent jusqu'aux derniers excès, gouverné par les plus vils flatteurs, et plein d'une présomption qui lui faisoit toujours croire qu'il méritoit bien au-delà de ce qu'on fai-

soit pour lui. Dès-lors Marie usa de réserve à son égard, et prit pour son conseil David Rizzo, italien, homme d'un âge avancé, et ressentant déjà les infirmités de la vieillesse. Henri furieux, à la tête de quelques hommes armés, fit assassiner le vieux confident sous les yeux de la reine même, enceinte alors de cinq mois, et qui n'avoit dans ce moment auprès d'elle que la comtesse d'Argyle. Le comte de Bothwel succéda à Rizzo, dans la confiance de Marie. Quelque temps après, Henri mourut de la même mort qu'il avoit fait subir à Rizzo. Le comte fut universellement regardé comme l'auteur de cet assassinat; et cependant la reine eut l'imprudence de l'épouser. Ce mariage fut la principale cause de tous les malheurs de cette princesse.

L'Ecosse entière se souleva contre Marie, qui, abandonnée de son armée, fut enfermée dans un château, et obligée de céder la couronne à son fils *Jacques VI*, qui n'avoit guère plus d'un an. Marie, ayant trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, rassembla quelques troupes, hasarda une bataille qu'elle perdit, et alla chercher un asyle en Angleterre. Mais la reine Elisabeth, contre tous les droits de l'hospitalité et de l'hu- An de J. C. 1567.

manité même, la fit arrêter, et la retint pendant dix-huit ans dans une dure captivité. L'attachement de Marie à la religion catholique, et ses droits sur la couronne d'Angleterre, étoient, aux yeux d'Elisabeth, deux crimes irrémissibles. Elle fit enfin juger la reine d'Ecosse, son égale, comme si elle avoit été sa sujette. « Quarante-deux membres du parlement, dit un historien moderne, et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotteringhai. Elle protesta : mais elle répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent; et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avoit fait mourir, et dont on auroit pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités qu'exige l'équité pour le moindre des hommes; quand on auroit prouvé que Marie cherchoit partout des secours et des vengeurs, on ne pouvoit la déclarer criminelle. Elisabeth n'avoit sur elle d'autre juridiction que celle du puis-

sant sur le foible et sur le malheureux. »
L'infortunée Marie Stuart, condamnée à perdre la tête sur un échafaud, reçut la mort avec un courage dont les plus grands hommes ne sont pas toujours capables, et la fin de cette reine fut d'une héroïne chrétienne.

Son fils Jacques VI fut, comme je l'ai déjà dit, reconnu roi d'Angleterre, après la mort d'Elisabeth. Mais l'Ecosse fut toujours gouvernée comme un royaume séparé; et ce ne fut que sous la reine Anne, en 1707, qu'elle fut réunie et confondue avec celui d'Angleterre. An de J. C. 1603.

IRLANDE.

On prétend que les Irlandais, anciennement appelés *Scots* et *Milésiens*, descendent de *Milésius*, Scythe d'origine, et qu'ils fondèrent une monarchie dans leur île, plus de dix siècles avant J. C. Quoi qu'il en soit d'une antiquité si reculée, et sans doute fabuleuse, il est certain que l'Irlande fut dans la suite gouvernée par plusieurs souverains, dont chacun régnoit dans une province. Durant les cinquième, sixième, septième et huitième siècles de l'ère chrétienne, les sciences y fleurirent, quoiqu'elles parussent alors être bannies du reste de l'Europe.

An de J. C. 800. Vers le commencement du neuvième siècle, les Danois, les Norwégiens, et les autres peuples du Nord, ravagèrent l'Irlande, et ne cessèrent de le faire pendant près de deux cents ans.

980. A la fin de cette époque, *Brien*, surnommé *Boruma* ou *le Terrible*, le plus puissant des rois du pays, eut continuellement les armes à la main contre ces peuples. S'il faut en croire quelques historiens, il leur livra quarante-neuf batailles, et eut toujours l'avantage. Il profita des intervalles de paix que lui procurèrent ses victoires, pour établir en Irlande de nouveaux colléges, bâtir des forteresses, construire des chaussées, élever des ponts sur les rivières, et faire revivre les anciennes lois.

L'histoire ne dit rien de bien remarquable concernant le règne de ses successeurs, durant une longue suite d'années. Nous savons seulement que des divisions presque continuelles troubloient alors l'Irlande. Henri II, roi d'Angleterre, en profita pour faire la conquête de ce pays, dont il nomma
72. souverain son fils *Jean*, qui se contenta du titre de *seigneur*. Les Irlandais tentèrent plusieurs fois de chasser les Anglais. Mais ils ne purent point en venir à bout, quoiqu'ils les eussent

plusieurs fois obligés de traiter avec eux.

Henri VIII, roi d'Angleterre, fut le premier roi qui prit le titre de *roi d'Irlande*; et ses successeurs établirent insensiblement dans ce royaume le gouvernement anglais. Cependant la nation a toujours eu et a encore son parlement particulier, composé des seigneurs et des députés des comtés et des villes. An de J. C. 1509.

IV.

ESPAGNE.

L'Espagne, subjuguée en grande partie par Scipion l'*Africain*, et entièrement conquise par Auguste, devint, lors de la décadence de l'Empire romain en Occident, la proie des Vandales, des 408.
Suèves et des Alains, qui se la partagèrent: Peu de temps après, les Vandales allèrent s'établir en Afrique, et les Alains furent chassés par les Suèves. Ceux-ci, maîtres de presque toute l'Espagne, furent contraints d'en abandonner une partie aux Goths, qui avoient 466.
déjà formé un Etat autour des Pyrénées.

Les Romains, sous l'empereur Justinien, étant rentrés dans l'Arragon et dans les provinces de Valence et de Tolède, *Leuvigilde*, le premier roi des

Goths, qui ait pris en Espagne les marques de la royauté, les chassa de ce pays, et fixa sa cour à Tolède. Bientôt après,
An de J. C. 572. il profita habilement des troubles qui s'étoient élevés parmi les Suèves, et s'empara de leur royaume, qu'il réunit
583. au sien. Ce fut alors la seule monarchie de l'Espagne.

Il y avoit plus d'un siècle que cette monarchie existoit, lorsque le roi *Rodrigue*, prince voluptueux, imprudent, vindicatif, et haï de presque tous ses sujets, eut la brutalité de faire un outrage à la fille de Julien, comte de Tanger, dont les ancêtres avoient occupé le trône. Celui-ci, emporté par la vengeance, se ligua avec les deux fils du dernier roi, et leurs amis communs, pour livrer l'Espagne aux Sarasins d'Afrique, appelés *Maures*. Ces peuples, qui cherchoient depuis long-temps l'occasion de conquérir ce royaume, se hâ-
713. tèrent d'y entrer, taillèrent en pièces, près de Xérès, l'armée que leur opposa Rodrigue, se rendirent maîtres de tout le pays, détruisirent ainsi la monarchie des Goths.

Cependant *Pélage*, héros du sang royal, échappé aux fers des Maures, se sauva avec quelque débris de l'armée, vers Tolède, et alla ensuite se cantonner

dans les montagnes de l'Asturie. Ce prince, élu roi par les troupes, leur inspira le courage dont il étoit lui-même animé. Une grande bataille gagnée sur les Maures, la conquête de Léon, de Gyon, d'Astorga, et d'autres places, le rendirent le restaurateur de la monarchie espagnole. De toutes les villes conquises, il forma un Etat, et prit le titre de *roi des Asturies*, titre que ses successeurs conservèrent durant près de deux cents ans.

An de J. C. 730.

Alphonse I, gendre de Pélage, lui ayant succédé, fit de grandes conquêtes sur les Maures, divisés par des guerres civiles. Ces peuples s'étant même révoltés contre leur émir, appelèrent le prince Abdérame, de la race des *Ommiades*, à laquelle le califat venoit d'être enlevé par la famille des *Abassides*. Ce musulman, arrivé en Espagne, soumit les provinces de Castille, d'Arragon et de Navarre, s'empara de la Lusitanie et de Tolède, et fonda le royaume de Cordoue, indépendant des califes.

739.

762.

Le roi des Asturies, qui avoit demandé la paix, ne perdit rien de ses Etats. Il arriva même que les gouverneurs de Sarragosse et d'Arragon, ayant voulu se soustraire à la domination d'Abdérame, implorèrent le secours de Char-

lemagne, qui alla conquérir sur les Maures tout ce qu'ils possédoient jusqu'à l'Ebre.

An de J. C. 850. A la décadence de la maison de cet empereur, *Aznar*, comte de Gascogne, fonda le royaume de Navarre, qui eut pour premier roi *Garcie Ximenès*.

870. Celui des Asturies s'accrut par la valeur et la sagesse d'*Alphonse III*, surnommé *le Grand*, qui battit plusieurs fois les Maures.

Ramire II, roi de Léon, titre qu'avoient pris les rois des Asturies, les tailla
938. en pièces à Siminças, et leur tua quatre-vingt mille hommes. Cependant le premier ministre du roi de Cordoue, Almanzor, ennemi implacable des chrétiens, leur fit des maux effroyables, gagna sur eux plusieurs grandes batailles, et porta la désolation dans tout leur pays. Mais à la fin, vaincu, il mourut désespéré.

1020. Quelque temps après, et dans l'espace d'environ vingt années, il se passa dans la monarchie mahométane des révolutions qui l'affoiblirent considérablement. Une foule de seigneurs, ambitieux de régner, démembrèrent ce royaume de Cordoue. Tolède, Valence, Sarragoce, Séville, et presque toutes les grandes villes, eurent des rois indépendans. Mais

Mais malheureusement les chrétiens en firent de même. De tous les côtés, les provinces se changèrent en royaumes. *Sanche*, dit *le Grand*, roi de Navarre, fameux par les conquêtes qu'il avoit faites sur les Maures, partagea ses Etats entre ses quatre fils : de sorte que l'Espagne chrétienne eut alors six souverains, les rois de Léon, de Navarre, de Castille, d'Arragon, de Ribagorce, le comte de Barcelonne, et peu de temps après, le roi de Galice. Pour surcroît de malheur, ces rois, sortis de la même tige, étoient sans cesse divisés. An de J. C. 1035.

Cependant, sous *Alphonse VI*, qui réunit la couronne de Castille à celle de Léon, Rodrigue Diaz de Vivar, surnommé *le Cid*, se signala par de grands exploits contre les Maures, et leur enleva Tolède, dont Alphonse fit la capitale de son royaume. Ce monarque donna à Henri, son gendre, la Lusitanie, qu'il érigea en comté. 1072.

Alphonse III, surnommé *le Guerrier*, roi de Navarre, et, après la mort de son frère, roi d'Arragon, battit aussi plusieurs fois les Mahométans, et s'empara de Sarragosse, où il établit sa cour. 1118.

A sa mort, l'Arragon et la Navarre formèrent encore deux royaumes séparés. En ce même temps, *Alphonse* 1134.

Raimond, roi de Léon, le plus puissant des monarques chrétiens, eut la vanité de se faire proclamer empereur d'Espagne, titre trop fastueux pour le temps, et que ses successeurs négligèrent.

Les princes chrétiens se faisoient alors cruellement la guerre, même pour des usurpations qui n'étoient colorées d'aucun prétexte. Les rois de Castille et d'Arragon profitèrent de l'absence de *Sanche VIII*, roi de Navarre, pour envahir une partie de ses Etats. Mais ces
An trois princes se réunirent ensuite pour
de J. C. combattre les Maures, qu'ils taillèrent
1212. en pièces près de Tolose, où ils leur tuèrent, dit-on, deux cent mille hommes. Les Musulmans firent, bientôt après, des pertes plus considérables.

1238. A peine *Jacques I*, roi d'Arragon, se fut emparé des îles de Majorque, de Minorque, d'Ivica et du royaume de Valence, que *Ferdinand III*, dit *le Saint*, roi de Castille et de Léon, prit la ville et le royaume de Cordoue, fut reconnu suzerain par les rois musulmans de Murcie et de Grenade, et se rendit maître de Séville et d'une grande partie de l'Andalousie.

1252. *Alphonse X*, surnommé *le Sage*, successeur de Ferdinand, ne laissa pas, au milieu des révoltes et des guerres

civiles qui troublèrent son règne, de protéger et d'encourager les sciences. Il fonda plusieurs chaires dans l'université de Salamanque, et publia les tables astronomiques connues sous le nom d'*Alphonsines*. Il fut élu empereur d'Allemagne par la plupart des électeurs. Mais il perdit l'Empire pour avoir tardé à aller en prendre possession. Il mourut durant les troubles qu'occasionna la révolte de *Sanche*, son second fils.

Son successeur fut ce même prince rebelle, qui monta sur le trône de Castille, au préjudice de ses deux neveux, à qui il appartenoit en vertu des droits de feu leur père, frère aîné du roi *Sanche IV*. Quelques années après, ce prince s'unit avec le roi d'Arragon contre les Maures. Leurs succès se bornèrent à la prise de Gibraltar, de Quéhada et de Bedmar : mais ils perdirent presqu'en même temps Gibraltar. An de J. C. 1284.

Le règne de *Ferdinand IV*, fils de Sanche, fut rempli de divisions et de révoltes, malgré lesquelles il se maintint sur le trône que son père avoit usurpé. 1295.

Alphonse XI, son fils et son successeur, régna glorieusement en Castille. Il soumit les grands de son royaume, qui persistoient dans leur rébellion, et 1312.

remporta plusieurs victoires sur les rois d'Arragon et de Navarre. Quand la paix eut été rétablie parmi les princes chrétiens, ils tournèrent leurs armes contre les Maures, qu'ils battirent sur terre et sur mer. Alphonse mourut au siége de Gibraltar.

An de J. C. 1350. Les troubles se renouvelèrent sous son fils Pierre *le Cruel*. Les vexations qu'il exerça sur ses peuples, sa tyrannie portée aux derniers excès, excitèrent une révolte générale, dont Henri de Transtamare, son frère naturel, se déclara le chef. Soutenu par Pierre IV, roi d'Arragon, il enleva la couronne au tyran, qui se sauva en Gascogne. Mais bientôt, aidé des sècours du fameux Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, il rentra en Castille à la tête d'une nombreuse armée; et, après une grande victoire, il remonta sur son trône. Henri, qui s'étoit retiré en France, ne tarda pas à marcher contre lui, avec les troupes qu'on lui avoit données, le défit dans plusieurs batailles, et le tua de sa main dans la dernière.

1368. *Henri II* se mit donc de nouveau en possession de la couronne de Castille. Ce ne fut cependant pas sans qu'il éprouvât de grandes difficultés de la part de ses voisins. Mais il vint à bout de vain-

cre tous les obstacles, et de gagner même, par ses libéralités, l'affection des grands du royaume.

Jean I, son fils et son successeur, avoit épousé la fille de Ferdinand, roi de Portugal. Après la mort de son beau-père, il prétendit à ce royaume, et arma pour faire valoir ses droits. Mais il échoua dans son entreprise. An de J. C. 1379.

La minorité de son fils *Henri III* fut très-agitée. Ce prince, devenu majeur, retira des mains des grands les domaines de la couronne, dont ils s'étoient emparés. 1390.

Il laissa pour successeur son fils *Jean II*, âgé seulement de deux ans, qui fut mis sous la tutelle de la reine, sa mère et de Ferdinand de Castille, son oncle paternel. Les Etats offrirent la couronne à celui-ci. Mais il protesta qu'il la conserveroit toujours pour son neveu, à qui elle appartenoit, et il ne viola point sa parole. Jean, parvenu à l'âge de gouverner, se livra tout entier aux plaisirs, laissant le soin des affaires à son ministre Alvarez de Lune, qui, par son insolence et ses injustices, fit naître dans le royaume une guerre ouverte de la part des grands. Après de longues divisions, le roi sortit enfin de sa funeste indolence, et fit examiner la 1406.

conduite de son ministre, qui eut la tête tranchée. Mais il mourut lui-même l'année suivante.

An de J. C. 1453. Son fils aîné, *Henri IV*, dit l'*Impuissant*, fut sur le trône l'opprobre de la Castille, par ses crimes et ses désordres de toutes les espèces. Ses sujets, fatigués de ses horribles déréglemens et de ceux de la reine, son épouse, le détrônèrent, et mirent à sa place son frère Alphonse. Celui-ci étant mort très-peu de temps après, Isabelle de Castille, leur sœur, qui avoit épousé en 1469, Ferdinand, fils de Jean II, roi d'Arragon, fut appelée à la succession.

Tous les Etats chrétiens d'Espagne,
1474. excepté le Portugal, étoient depuis long-temps confondus dans les trois royaumes de Castille, d'Arragon et de Navarre. Les Maures, tant de fois battus avec des pertes très-considérables, ne possédoient plus que celui de Grenade.

Après la mort de Jean II, roi d'Arragon, *Ferdinand V*, son fils, possesseur de cette couronne, y réunit celle de Castille, du chef d'Isabelle, son épouse;
1479. et cette réunion éleva la monarchie espagnole à un si haut degré de puissance, qu'elle inspira, dans la suite, de la terreur ou de la jalousie à tous les souve-

rains de l'Europe. Né avec de grandes qualités pour régner, habile politique, mais sacrifiant tout à son ambition, Ferdinand s'appliqua d'abord à réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement durant les guerres civiles; établit l'inquisition en Castille; attaqua ensuite les Maures de Grenade, qu'il chassa de ce royaume, dont il se rendit le maître; fit plusieurs conquêtes en Afrique, et prit alors le surnom de *Catholique.*

Ce fut vers ce même temps que Christophe *Colomb*, gênois, découvrit l'Amérique, et soumit à ce monarque tout ce riche continent.

Charles VIII, roi de France, voulant conquérir le royaume de Naples, donna le Roussillon à Ferdinand, pour l'engager dans son parti. Mais le monarque espagnol n'eut pas honte de le tromper, en faisant une alliance contraire, et en envoyant un grand capitaine, Gonzalve Fernandez de Cordoue, au secours des Napolitains. Ligué ensuite avec Louis XII, il fit la conquête de ce royaume, dont le partage entraîna une guerre ouverte. Ferdinand le conquit entièrement, et termina son règne par une usurpation. Il dépouilla Jean d'Albret de la partie de son royaume de Na-

varre, qui s'étend au-delà des Pyrénées.

Il n'avoit eu qu'une fille nommée *Jeanne*, qui avoit été mariée à Philippe, archiduc d'Autriche : l'un et l'autre
An de J. C. 1516. étoient morts. *Charles*, leur fils, connu sous le nom de *Charles-Quint*, occupa le trône d'Espagne, et, après la mort de Maximilien I, son grand-père, fut élu empereur, malgré la concurrence de François I, roi de France. Son ambition, soutenue d'une politique artificieuse, aspiroit à la monarchie universelle. La jalousie de ces deux monarques ne tarda pas à éclater. Ils se firent d'abord la guerre dans les Pays-Bas, où Charles-Quint s'empara d'Ardres et de Tournai. Il entreprit ensuite de chasser les Français de Milan, et y réussit. François I le reprit : mais il perdit la fameuse bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Charles-Quint le retint deux ans à Madrid ; au bout duquel temps, ayant lieu de craindre que François I ne finît ses jours dans l'ennui d'une si longue captivité, il traita avec lui, pour ne pas perdre la rançon de son illustre prisonnier. Il avoit toujours continué la guerre en Italie ; et le connétable de Bourbon, qui commandoit son armée, assiégea Rome. Ce général

y fut tué à l'assaut. La ville fut néanmoins prise, et livrée durant plusieurs jours au pillage.

Peu de temps après la paix de Cambrai, Charles-Quint passa en Afrique, et rétablit Muley-Hessen sur le trône de Tunis. Il reprit ensuite les armes contre François I, et entra dans la Provence. Mais il fut contraint d'en sortir, après avoir perdu presque toute son armée. On conclut une trève à Nice; et François I lui accorda, l'année suivante, le passage par la France, qu'il lui avoit demandé pour aller châtier les Gantois qui s'étoient révoltés.

A son retour, Charles-Quint n'ayant pas voulu ratifier la promesse qu'il avoit faite à François I, la trève fut rompue. Les Espagnols furent défaits à Cérizoles. Mais, d'un autre côté, ils vinrent jusqu'à Soissons, et la paix se conclut à Crépi. Charles-Quint fit ensuite la guerre aux protestans d'Allemagne; Henri II, successeur de François I, s'étant uni avec eux, se rendit maître, pour toujours, de Metz, de Toul et de Verdun. Cette guerre n'étoit pas encore terminée, lorsqu'au grand étonnement de toute l'Europe, Charles-Quint remit l'Empire entre les mains de Ferdinand, son frère, abdiqua la couronne d'Es-

pagne en faveur de Philippe, son fils, et se jeta dans un monastère, où il finit ses jours.

An de J. C. 1555. *Philippe II* continua la guerre contre la France, et gagna la fameuse bataille de Saint-Quentin, dont les suites ne lui procurèrent aucun avantage. Quelque temps après, les provinces des Pays-Bas, qu'il gouvernoit tyranniquement, se révoltèrent, formèrent l'*Union d'Utrecht*, et secouèrent le joug de l'Espagne. Mais, cette même année, Henri, roi de Portugal, étant mort sans postérité, Philippe s'empara de ce royaume, et devint ainsi maître des Indes orientales et des occidentales. Irrité contre les Anglais de ce qu'ils avoient fourni des secours aux rebelles des Pays-Bas, il arma une flotte qu'on appela *invincible*, et qui devoit conquérir l'Angleterre. Elle étoit composée de cent cinquante voiles, et portoit huit mille matelots et vingt mille soldats, outre la noblesse et les volontaires. Mais elle fut ruinée dans la mer du nord, en partie par les Anglais et les Hollandais réunis, en partie par une violente tempête. A la nouvelle de ce désastre, Philippe se contenta de dire, sans faire paroître la moindre altération : *Je ne l'avois pas envoyée pour combattre les vents et les flots.* Ce mo-

narque espagnol osa demander la couronne de France, durant les troubles de la ligue, et fortifia ouvertement le parti des ligueurs. Henri IV, ayant été reconnu roi par toute la nation française, lui déclara la guerre. Les Espagnols assiégèrent et emportèrent Amiens, que les Français reprirent bientôt après. Cette guerre fut terminée par la paix de Vervins.

Philippe III, son fils et son successeur, entreprit de réduire les Provinces-Unies. Mais, désespérant d'en venir à bout, quoiqu'il se fût emparé d'Ostende, il conclut une trève de douze ans. Il bannit de son royaume plus de neuf cent mille Juifs et Maures, qui laissèrent des provinces entières désertes. An de J. C. 1598.

Le règne de *Philippe IV* fut un enchaînement de malheurs. Il recommença la guerre contre la Hollande, et en eut une autre bien plus vive à soutenir contre la France, pour s'être emparé de Trèves, et avoir fait enlever l'électeur qui s'étoit mis sous la protection des Français. Quelques années après, les Portugais brisèrent le joug de la domination espagnole, et couronnèrent le duc de Bragance, sous le nom de *Jean IV*. La Catalogne se donna à la France. Les Provinces-Unies furent per- 1622.

dues sans retour pour l'Espagne, qui fut forcée d'en reconnoître l'indépendance à la paix de Westphalie. Elle rentra, il est vrai, en possession de la Catalogne. Mais, par la paix des Pyrénées, le Roussillon et une partie de l'Artois restèrent à la France. Philippe, alors tranquille, tourna ses armes contre le Portugal, mais sans succès.

An de J. C. 1665. Sous le règne de *Charles II*, son fils, l'Espagne fit encore des pertes considérables. Louis XIV réclama, par la voie des armes, la succession de Marie-Thérèse, son épouse, sœur du monarque espagnol, et conquit, en Flandre, plusieurs villes qui lui restèrent. Charles fut encore obligé de terminer la guerre qu'il avoit continuée contre les Portugais. Dans celle que Louis XIV fit aux Hollandais, avec lesquels toute l'Europe se ligua, l'Espagne perdit la Franche-Comté, dont la possession fut assurée à la France par la paix de Nimègue. Charles entra dans la fameuse ligue d'Ausbourg contre la France. Mais, à la paix de Riswick, Louis XIV fit le sacrifice de toutes ses conquêtes; et les choses furent remises dans le même état où elles étoient auparavant. Charles II, n'ayant point d'enfans, et se voyant près du tombeau, déclara, dans son tes-

tament *héritier et souverain universel de tous les Etats de la monarchie d'Espagne, sans exception*, Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin, et petit-fils de Louis XIV.

Philippe V eut de bien grands obstacles à surmonter de la part de l'empereur et des autres puissances liguées contre la France et l'Espagne. Les affreux revers qu'il essuya lui avoient fait prendre la généreuse résolution de passer en Amérique, où il auroit établi son trône, plutôt que de se désister de ses droits au royaume d'Espagne. Enfin, après une longue et sanglante guerre, il en fut reconnu souverain par le traité de paix signé à Utrecht. Mais il perdit tous ses Etats en Italie, le royaume de Naples et de Sicile, et le duché de Milan. Ce monarque pieux, ferme, plein de courage et de sagesse, faisoit, depuis plusieurs années, le bonheur de ses sujets, lorsqu'au grand regret de la nation, il se démit de la couronne en faveur de *Louis*, son fils aîné. Mais, le nouveau roi étant mort, la même année, de la petite vérole, Philippe, à la prière des grands de son royaume, reprit les rênes du gouvernement.

An de J. C. 1701.

Quelque temps après, Antoine Farnèse, son beau-père, duc de Parme et

de Plaisance, mourut sans enfans ; et don Carlos, fils de Philippe, alla prendre possession des Etats de ce duc. Dans la guerre qui fut occasionnée par la double élection d'un roi de Pologne, Philippe fit la conquête du royaume de Naples et de Sicile. Don Carlos en fut reconnu roi, en cédant néanmoins ses duchés de Parme et de Plaisance à l'empereur. Bientôt la guerre se ralluma en Europe, au sujet de la succession de l'empereur Charles VI, à laquelle Philippe prétendoit avoir des droits. Mais ce monarque mourut fort regretté de ses sujets.

An de J. C. 1746. Son fils aîné, Ferdinand VI, venoit de lui succéder, lorsqu'il vit cette guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle. Don Philippe, son frère, eut les duchés de Parme et de Plaisance avec celui de Guastalla. Ce monarque, mort en 1759, fut remplacé sur le trône d'Espagne par son fils Charles III.

V.

PORTUGAL.

448. Peu de temps après que les *Suèves* furent établis en Espagne, ils conquirent sur les Romains le Portugal qu'on nommoit alors *Lusitanie*. Il ne fut en-

suite qu'une province de la monarchie An
des Goths, jusqu'à l'invasion des Maures de J. C.
où Sarasins, à qui les rois de Castille 712.
l'enlevèrent, à mesure qu'ils reculoient les frontières de leur royaume.

Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, dans la guerre qu'il fit à ces infidèles, ayant reçu les services les plus signalés de *Henri*, prince de la maison de Bourgogne, et de la famille de Hugues Capet, le premier des rois de France
de la troisième race, lui donna en ma- 1094.
riage Thérèse, sa fille naturelle, avec le gouvernement de la ville de Porto, en titre de comté mouvant de la couronne de Castille. Il le lui céda ensuite sans aucun assujettissement, et y joignit tout ce qu'il possédoit dans la Lusitanie, qui prit alors le nom de *Portugal*, de celui de la ville de *Porto*.

Alphonse I, fils de Henri, fut pro- 1139.
clamé roi par les Portugais, et en prit le titre, après la fameuse bataille qu'il gagna sur cinq rois maures, dans la plaine d'Ourique. Les cinq étendards de ces princes mahométans furent enlevés; et ce fut en mémoire de cette glorieuse action qu'Alphonse prit pour armes cinq écus.

Sanche I, son fils et son succes- 1185.
seur, fit, sur un roi maure, la conquête

du royaume des Algarves, et mérita, par son amour pour ses sujets, le surnom flatteur de *Père de la patrie.*

An de J. C. 1211. Le règne d'*Alphonse II*, son fils, fut glorieux par les victoires qu'il remporta sur les Maures, et par les nouvelles lois qu'il établit, pour faire régner la justice et le bon ordre.

1222. *Sanche II*, loin de marcher sur les traces de son père, s'abandonna aux plaisirs, et fut détrôné par ses sujets.

1248. *Alphonse III*, son frère et son successeur, réunit pour toujours à la couronne de Portugal le royaume des Algarves, qui avoit été tant de fois perdu et recouvré.

1279. On vit dans son fils *Denis*, surnommé *le Libéral*, un roi uniquement occupé du bonheur de ses sujets, du maintien de la tranquillité publique, et de l'embellissement de son royaume. Il fonda à Conimbre une académie des sciences et des beaux-arts, et institua l'ordre du *Christ*, auquel on donna les biens des Templiers, avec l'agrément du pape.

1325. *Alphonse VI*, surnommé *le Brave*, et fils de Denis, veilla à l'administration de la justice dans ses Etats, et gagna, avec le roi de Castille, la fameuse bataille de Salado sur les Maures, qui y perdirent, dit-on, deux cent mille hommes.

Le règne de *Pierre I*, son fils, fut tranquille et florissant. L'attention de ce prince à faire punir sévèrement les crimes les moins graves lui mérita le surnom de *Justicier*. An de J. C. 1357.

Ferdinand I, fils de Pierre, et prince indolent, voluptueux, léger, eut l'imprudente vanité de prétendre à la couronne de Castille, que Henri de Transtamare venoit d'usurper. Mais, loin de conduire glorieusement son entreprise, il fut attaqué dans ses propres Etats; et, tandis qu'il se livroit aux plaisirs, il eut cependant le bonheur de voir quelques places de son royaume conservées par le courage et la valeur de ses sujets. Il mourut sans enfans. 1367.

Après un interrègne, durant lequel le roi de Castille s'empara d'une partie du Portugal, *Jean I*, né d'un second mariage secret, mais reconnu légitime, de Pierre *le Justicier*, avec Inès de Castro, fut proclamé roi. Il se hâta de reconquérir les villes perdues, et porta la guerre dans la Castille même, avec laquelle il fit une paix glorieuse. Il tourna ensuite ses armes contre les Africains, et leur prit Ceuta et d'autres places. Sous son règne, les Portugais découvrirent l'île de Madère. 1385.

Son fils *Edouard I*, fit en Afrique 1433.

une expédition des plus malheureuses, et fut obligé de rendre Ceuta.

An de J. C. 1438. *Alphonse V*, son fils, surnommé *l'Africain*, y fut plus heureux, et se rendit maître d'Alcazar, d'Arzile et de Tanger. Il fit aussi la guerre aux Anglais, qu'il contraignit à demander la paix. Il avoit fiancé Jeanne, fille de Henri IV, dernier roi de Castille, et voulut faire valoir ses droits sur ce royaume. Mais il fut battu, près de Toro, par Ferdinand V, qui en avoit épousé Isabelle, l'héritière. Sous son règne, les Portugais formèrent des établissemens sur la côte de Guinée, et en apportèrent une grande quantité de richesses.

1481. Le roi *Jean II*, fils d'Alphonse V, abattit la trop grande puissance des seigneurs de son royaume, et fit périr le duc de Bragance, qui s'étoit révolté. Il envoya dans les Indes orientales des vaisseaux qui découvrirent le royaume de Congo, où la religion chrétienne fut alors établie. Barthelemi Diaz poussa plus loin sa navigation, et fit la découverte du cap, qu'il nomma *de Bonne-Espérance*.

1495. *Emmanuel I*, surnommé *le Grand*, cousin-germain de Jean II, qui n'avoit point laissé de postérité, monta sur le

trône. Après avoir chassé les Maures de ses Etats, il arma quatre vaisseaux, dont il donna le commandement à Vasquez Gama, qui découvrit la côte orientale d'Ethiopie, la plupart des îles qui s'y trouvent, et la côte de Malabar. Alphonse, duc d'Albuquerque, fit plusieurs conquêtes dans les Indes, dont il fut nommé vice-roi. Une autre flotte de treize vaisseaux, commandée par Pierre Alvarez Capral, fit la découverte du Brésil. Les Portugais pénétrèrent même jusqu'à la Chine.

L'inquisition fut établie en Portu- An
gal par *Jean III*, fils d'Emmanuel. Ce de J. C. 1521.
prince, uniquement occupé à conserver ses nouvelles possessions en Asie et en Amérique, perdit en Afrique toutes les conquêtes de ses prédécesseurs.

Sébastien, son fils et son successeur, 1557.
eut l'imprudence de porter la guerre dans cette partie du monde. Il y passa à la tête d'une armée qui fut taillée en pièces dans la plaine d'Alcazar, et périt lui-même dans le combat.

Le cardinal *Henri*, son grand-oncle, presque septuagénaire, lui succéda, et ne régna que deux ans.

Après sa mort, le prince *Antoine*, 1580.
fils naturel de l'infant don Louis, frère de Henri, fut proclamé roi par le peuple,

malgré les cinq régens, que le feu cardinal avoit nommés, pour qu'ils eussent l'administration des affaires après sa mort, et lui donnassent un successeur. Mais Philippe II, roi d'Espagne, fils d'Elisabeth, sœur du même Henri, prétendit à la couronne. Il envoya contre Antoine une armée commandée par le duc d'Albe, qui le battit près d'Alcantara. Le roi de Portugal, abandonné de ses propres sujets, fut contraint de quitter le trône, et ne put y remonter, malgré les secours que lui donna d'abord la France, et ceux qu'il reçut ensuite de l'Angleterre. Désespéré de tant de mauvais succès, il vint se retirer à Paris, où il mourut.

Durant les soixante années que le Portugal resta soumis aux rois d'Espagne, les Hollandais, qui étoient en guerre avec les Espagnols, prirent aux Portugais plusieurs places dans les Indes, sur les côtes d'Afrique et en Amérique. Ces pertes indisposèrent vivement les Portugais contre la domination espagnole. La conduite dure et cruelle de Philippe IV, qui leur enleva tous leurs priviléges, qui fit passer les charges de l'Etat entre les mains des étrangers, et qui accabla le peuple d'impôts, acheva de leur rendre le joug de l'Espagne insup-

portable Des murmures on en vint à une révolte déclarée; et le duc de Bragance, descendant de Jean I, fils de Pierre *le Justicier*, fut proclamé roi de Portugal sous le nom de *Jean IV*. Il sut mettre dans ses intérêts les puissances de l'Europe, et se maintint sur le trône, par les secours que lui fournirent la France et la Hollande. Il battit les Espagnols près de Badajoz, et, quelque temps après, il reconquit le Brésil sur les Hollandais. An de J. C. 1640.

Alphonse VI, son fils, étoit fort jeune, lorsqu'il lui succéda. La reine-mère eut la régence du royaume pendant sa minorité. Deux batailles que les Portugais gagnèrent sur les Espagnols, près d'Estramos et de Villaviciosa, forcèrent à la paix l'Espagne, qui renonça a toutes ses prétentions sur le royaume de Portugal. Cependant Alphonse s'attira le mépris et la haine de ses sujets par ses inclinations vicieuses et ses mœurs féroces. On l'obligea de se démettre de la couronne, en 1668, et l'on nomma régent du royaume don Pèdre, son frère, qui ne prit le titre de roi qu'après la mort du monarque. 1656.

Pierre II, alors maître absolu de ses Etats, les gouverna avec sagesse, et mérita, par ses vertus, l'estime et l'amour 1683.

de ses sujets. Il se ligua avec la maison d'Autriche contre Philippe V, dans la guerre de la succession à la couronne d'Espagne, et ses troupes pénétrèrent même jusqu'à Madrid.

An de J. C. 1706. *Jean V*, son fils et son successeur, demeura dans cette alliance. Mais son armée, ayant été battue près d'Almanza, par le maréchal de Berwick, n'eut plus que de mauvais succès. Après la paix d'Utrecht, le Portugal jouit assez constamment de la paix, ne prenant aucune part aux guerres qui troublèrent l'Europe. Jean mourut après un règne de quarante-quatre ans; et son fils *Joseph-Emmanuel* lui succéda en 1750.

VI.

ITALIE.

La division de l'Empire romain est la première époque des grandes révolutions dont l'Italie moderne a été le
410. théâtre. Sous Honorius, premier empereur d'Occident, Alaric, roi des Visigoths, prit et saccagea Rome. Peu de
451. temps après, le fier Attila, roi des Huns, peuples sortis des Palus-Méotides, désola l'univers, et ravagea l'Italie avec une armée immense. Enfin Odoacre, roi des Hérules, anéantit l'Empire d'Occident,

et prit le titre de roi d'Italie. Mais, après un règne d'environ quatorze ans, il en fut chassé par Théodoric, roi des Goths. Les empereurs d'Orient, ne pouvant défendre l'Italie, l'avoient laissée en proie à ces peuples barbares. Cependant Justinien la reprit, et la réunit à l'Empire d'Orient. An de J. C. 476. 552.

Quelques années après, les Lombards, sous la conduite de leur roi Alboin, en firent la conquête, et s'y établirent. Rome, Bologne, Parme, Plaisance, Ferrare, et plusieurs autres villes, pour se garantir de l'invasion de ces barbares, s'érigèrent en républiques, et formèrent une ligue, dont le pape étoit le chef et le protecteur. Les Lombards s'étant emparés de ces villes, Pepin, roi de France, qui battit Astolphe, leur roi, les força de les rendre au Saint-Siége. Une nouvelle donation lui en fut faite par Charlemagne, qui, après avoir détrôné Didier, dernier roi des Lombards, fut reconnu roi d'Italie, et couronné empereur d'Occident. 568. 773.

Ses descendans furent souverains de ce pays, jusqu'à Charles *le Gros*. Les Italiens, dégoûtés alors d'une domination étrangère, s'emparèrent de ce royaume. Les Bérenger, ducs de Frioul, et les Guy, ducs de Spolette, se le dispu- 885.

tèrent et le possédèrent tour-à-tour. Les rois italiens furent chassés par l'empe-
An reur Othon I, qui fut proclamé roi d'I-
de J. C. talie, et reconnu empereur romain. Ses
962. successeurs à l'Empire jouirent de ce royaume jusques vers le milieu du douzième siècle qu'il fut entièrement éteint, les papes s'étant rendus souverains dans une partie de cette contrée.

Les différens Etats, dont l'Italie est aujourd'hui remplie, doivent leur naissance à la foiblesse des successeurs de Charlemagne, et aux troubles que causèrent dans ce pays les fréquentes divisions des papes et des empereurs. Quelques-uns de ces Etats relèvent du Saint-Siége, et quelques autres de l'Empire.

NAPLES ET SICILE.

Après la mort de Charlemagne, les Sarasins envahirent la Sicile et le duché de Naples. Ils les possédèrent jusqu'au
1070. temps où ils en furent chassés par des seigneurs normands, qui s'emparèrent de Salerne, de la Pouille, de la Calabre, de la principauté de Capoue, de celle de Bénévent et de la Sicile. *Robert Guiscard*, et son frère *Roger*, fils de Tancrède de Hauteville, eurent la plus grande part à cette conquête. *Roger*, comte de Sicile, fils du plus jeune de ces

ces deux frères ayant réuni toutes ces provinces, après la mort de leurs souverains qui n'avoient point laissé d'enfans, se fit couronner roi de Sicile. Il fut un des plus grands princes de son siècle, et ne se rendit pas moins célèbre par ses belles qualités que par ses nombreux exploits. Naples se soumit à Roger, qui en devint le maître, en conservant à cette ville les priviléges et les prérogatives dont elle avoit joui jusqu'alors. An de J. C. 1129.

A ce premier roi de Sicile succéda son fils *Guillaume*, dit *le Mauvais*, dont la conduite fut bien différente de celle de son père. Il eut pour successeur son fils *Guillaume*, surnommé *le Bon*. Celui-ci étant mort sans enfans, *Constance*, fille posthume de Roger, mariée avec Henri, fils de l'empereur Frédéric *Barberousse*, rendit son époux héritier des Etats de son père. Cependant *Tancrède*, fils naturel de Roger, s'empara du trône de Sicile, et l'occupa durant quatre années. Son fils *Guillaume* lui avoit succédé, lorsque *Henri VI*, devenu empereur, le détrôna, et porta le royaume de Naples et de Sicile dans la maison de Souabe. 1154. 1166. 1194.

Après sa mort, il fut possédé par l'empereur *Frédéric*, son fils, dont le règne 1197.

fut long et qui eut de grands démêlés
An de J. C. avec le pape. Son fils *Conrad* hérita de
1250. la couronne de Naples et de Sicile, et la
laissa à son fils *Conradin*, qui étoit encore en bas âge. Mainfroi, bâtard de
Frédéric, profita de cette circonstance
1257. pour monter sur le trône. Mais, le pape
Clément IV ayant donné l'investiture de
ce royaume à *Charles* de France, comte
d'Anjou et de Provence, et frère de saint
1266. Louis, ce prince fut couronné roi de
Naples et de Sicile. Il battit ensuite et
fit prisonnier Conradin qui eut la tête
tranchée.

Quelques années après, *Pierre III*,
1282. roi d'Arragon, qui avoit épousé Constance, fille du bâtard Mainfroi, fit égorger en Sicile tous les Français, et s'empara de cette île. On a donné à ce massacre le nom de *Vêpres siciliennes*, parce qu'il se fit le jour de Pâques à l'heure des vêpres. Naples et la Sicile formèrent à cette époque deux royaumes séparés. Le premier fut possédé par les princes de la maison d'Anjou, jusqu'à
1382. la mort de *Jeanne*, dernière reine de
cette race. Elle avoit adopté *Louis* de
France, duc d'Anjou, oncle du roi
Charles VI. Mais celui-ci tenta vainement de s'y établir. Les Arragonais,
qui avoient toujours conservé le trône

de Sicile, y réunirent alors celui de Naples, et en jouirent paisiblement, jusqu'à Charles VIII, roi de France, qui le conquit, et le perdit presque aussitôt. Louis XII, son successeur, en fit aussi la conquête. Mais Ferdinand, roi d'Espagne, le lui reprit. An de J. C. 1495.

Bien long-temps après, une révolte s'étant déclarée à Naples, Henri, duc de Guise, y fut appelé par les rebelles, et reçu avec des démonstrations de joie extraordinaires. Mais, faute de secours, il ne put s'emparer de la souveraineté, et tomba lui-même entre les mains des Espagnols. 1646.

A la paix d'Utrecht, Naples fut cédé à l'empereur Charles VI, et la Sicile au duc de Savoie. Cette dernière province revint bientôt à l'empereur, et le duc de Savoie eut en échange la Sardaigne. Mais ce royaume de Naples et de Sicile ne resta pas long-temps sous la domination de la maison d'Autriche. Le traité de Vienne en assura la possession à don *Carlos*, infant d'Espagne, qui céda Parme et Plaisance à l'empereur. 1713. 1736.

MALTE. SAINT-MARIN.

L'île de Malte est un fief du royaume de Naples, depuis l'époque où Roger, comte de Sicile, la conquit sur les Sa-

rasins qui l'avoient enlevée aux Romains. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui la possèdent, en ont pris le nom. Cet ordre, institué vers le milieu du onzième siècle, pour le service de l'hôpital des pauvres pélerins et des malades à Jérusalem, n'étoit composé, dans son origine, que de frères laïcs, soumis à des religieux. Bientôt obligés de s'armer pour la défense des pélerins, que les voleurs arabes attaquoient sur les chemins, ils se donnèrent un chef, qui les commandoit en campagne, se rendirent insensiblement indépendans, et formèrent enfin un ordre tout à la fois religieux et militaire, qui s'est signalé par les actions les plus mémorables contre les infidèles.

Après la destruction du royaume de Jérusalem par les Turcs, en 1187, les chevaliers suivirent Guy de Lusignan dans son nouveau royaume de Chypre, et y demeurèrent jusqu'en 1310, qu'ils s'emparèrent de l'île de Rhodes, où ils établirent le siége de leur ordre. Ils y soutinrent, en 1480, sous leur grand-maître d'Aubusson, un vigoureux siége, formé par Mahomet II, empereur des Turcs, qui fut obligé de le lever au bout de deux mois, laissant neuf mille morts sous les murs de la ville, et emmenant

quinze cents blessés. Environ cinquante ans après, le sultan Soliman II, plus habile ou plus heureux, vint à bout de les chasser de cette île.

L'empereur Charles-Quint donna aux chevaliers un asyle dans l'île de Malte. Ils s'y établirent en 1530, et Soliman la fit assiéger en 1565. Mustapha Bassa de Bude y fit la descente; et, quelque temps après, le fameux Dragut, et le vieux Occhiali, tous deux redoutables par leurs pirateries, s'y joignirent aux vaisseaux des corsaires d'Afrique. Ce siége, qui dura quatre mois, fut poussé avec la plus grande vigueur, et soutenu avec une intrépidité peu commune. Les infidèles y perdirent soixante-dix-huit mille coups de canon, quinze mille soldats, huit mille matelots, et furent contraints de se retirer. La ville et l'île de Malte sont aujourd'hui bien fortifiées.

Dans le domaine temporel de l'Eglise, limitrophe du royaume de Naples, est enclavée la république de *Saint-Marin*, qui a sept villages sous sa dépendance, et qui se gouverne sous la protection du pape. On en fait remonter la première origine jusque vers le cinquième siècle. Un artisan de Dalmatie, nommé *Marin*, retiré sur le sommet de cette montagne, y avoit bâti une petite

chaumière, pour ne s'occuper que du salut de son ame. Bientôt le bruit de la sainteté du solitaire se répandit dans tout le voisinage. On accourut à lui, pour se recommander à ses prières. Une princesse, propriétaire de cette montagne, lui en fit présent. Le concours augmenta de son vivant, et continua après sa mort. On bâtit, autour de l'hermitage et du tombeau du saint, des maisons, qui insensiblement formèrent une ville assez considérable. Elle se donna des lois, et s'érigea en république. Dans la suite, elle fit élever deux forteresses sur l'endroit où commence l'escarpement de la montagne ; l'une l'an 1000, et l'autre en 1170. Depuis plus de treize siècles, cette petite république jouit de la paix et du bonheur. Ces deux avantages valent bien les victoires et les conquêtes de ces grandes républiques, qui ont rempli l'univers du bruit de leur nom.

TOSCANE.

Le grand duché de Toscane comprend les anciennes républiques de Florence, de Pise et de Sienne. Florence, dont l'origine est fort reculée, étoit déjà très-riche et très-peuplée dans le sixième siècle, lorsqu'elle fut prise et ruinée par

Totila, roi des Goths. Charlemagne, ayant conquis l'Italie, fit rebâtir cette ville, qui fut soumise à ses descendans. Elle passa ensuite sous la domination des Bérengers, rois de cette contrée, et enfin sous celle des empereurs d'Allemagne.

Au milieu des querelles qui s'élevèrent entre les papes et les empereurs, les Florentins restèrent unis et tranquilles, s'occupant uniquement de leur propre conservation. Mais la mort d'un jeune gentilhomme, nommé *Buadelmonté*, assassiné pour avoir violé ses engagemens à l'égard d'une demoiselle qu'il avoit promis d'épouser, divisa la noblesse en deux partis, qui prirent les noms de *Guelfes* et de *Gibelins*; mots dont j'ai rapporté ailleurs la première origine, en observant que les premiers étoient ordinairement pour les papes, et les seconds pour les empereurs, mais que souvent des seigneurs, animés entre eux d'inimitiés personnelles, prenoient l'un de ces deux noms, pour augmenter le nombre de leurs partisans. Ces deux factions, toujours prêtes à en venir aux mains, causèrent dans Florence les plus grands désordres, se répandirent ensuite dans les autres villes d'Italie, et y firent des maux effroyables.

An de J. C. 1215.

Malgré les troubles qui bouleversoient Florence, malgré les variations perpétuelles de son gouvernement, elle devint, par ses conquêtes et sa puissance, le chef-lieu de toute la Toscane. Tous les peuples de cette contrée étoient ses vassaux ou ses alliés ; et, vers la fin du treizième siècle, Rodolphe I, qui fut la tige de la maison d'Autriche, la reconnut pour une ville libre et indépendante. Mais Florence étoit trop agitée, pour qu'elle pût jouir de sa gloire. Outre les factions des *Guelfes* et des *Gibelins*, qui déchiroient cette république, il s'en forma dans son sein deux autres, qui prirent les noms de *Blancs* et de *Noirs*. Toutes ces divisions intestines ne l'empêchèrent cependant pas de remporter de grands avantages dans les différentes guerres qu'elle soutint, et de
An de J. C. 1406. subjuguer enfin pour toujours la florissante république de Pise.

Ce fut vers ce temps-là que la maison de Médicis, l'une des plus anciennes de Florence, commença à se rendre célèbre dans toute l'Europe. *Jean* posséda toutes les charges de la république, sans
1427. les avoir briguées. Son fils *Côme*, son successeur, surnommé *le Grand*, fut un des plus grands hommes et des plus habiles politiques de son siècle, et mé-

rita le beau titre de *Père de la Patrie*, qui lui fut donné par ses concitoyens. Ses descendans gouvernèrent la république avec une sagesse et une autorité qui leur suscitèrent plusieurs orages de la part des grands, jaloux de leur pouvoir et de leur élévation. Il se forma même, contre les deux frères *Laurent* et *Julien*, des conspirations dont ce dernier fut la victime, étant mort assassiné.

An de J. C. 1464.

Les Médicis avoient presque régné en souverains durant soixante-dix ans, lorsque *Pierre*, qui avoit conclu avec Charles VIII, roi de France, un traité peu avantageux à la république, fut obligé, avec tous ses parens, de sortir de Florence. Mais, quelques années après, ils furent rétablis, et gouvernèrent avec plus d'empire que n'avoient fait leurs ancêtres.

1494.

Les Florentins s'étant liés avec les ennemis de Charles-Quint, cet empereur irrité assiégea Florence, la prit, et érigea cette république en duché, qu'il donna à *Alexandre* de Médicis, neveu du pape Léon X, pour qu'il fût transmis à sa postérité. Son fils *Côme* reçut du pape Pie V le titre de grand duc. La république de Sienne, dont Charles-Quint s'étoit emparé, fut donnée par

1530.

An de J. C. 1557. Philippe II, son fils, au grand duc, à titre d'arrière-fief d'Espagne. Le dernier des Médicis étant mort sans enfans mâles, le duc de Lorraine, époux de l'héritière d'Autriche, prit possession du grand duché de Toscane, par un
1736. accord fait entre l'empereur, la France et l'Espagne.

LUCQUES. MODÈNE. PARME. MANTOUE.

On ignore la première origine de la petite république de Lucques. Quelques historiens disent qu'elle étoit estimée de Rome républicaine, et que, sous les empereurs, elle tint un rang distingué entre les villes d'Italie. Cette ville, assiégée, en 555, par Narsès, général de Justinien, ne se rendit qu'au bout de sept mois. Alors, dit-on, elle cessa d'être république, et fut assujétie à des comtes et à des marquis jusqu'en 1115, qu'elle reprit sa première forme de gouvernement. Dans le quatorzième siècle, deux ambitieux, *Castruccio* et *Cuinigi*, en usurpèrent successivement la souveraineté. Les factions des *Guelfes* et des *Gibelins* y firent de grands ravages; et l'empereur abandonna la ville de Lucques à une troupe d'Allemands,

pour le paiement de la solde qu'il leur devoit. Ceux-ci la vendirent aux Florentins, qui armèrent pour s'en rendre les maîtres. Après une longue et sanglante guerre que se firent ces deux républiques, elles conclurent la paix, et rentrèrent dans l'état où elles étoient auparavant. Mais celle de Lucques, se fiant peu à la garantie des traités, se mit sous la protection des empereurs, en 1430. Depuis cette époque, elle a toujours conservé ses priviléges; et, quoique regardée comme fief de l'Empire, elle s'est maintenue dans l'indépendance.

Modène, ainsi que les villes de Ferrare et de Reggio, furent possédées par les comtes et marquis de Toscane jusqu'au douzième siècle. Ces trois villes, profitant des divisions élevées entre les papes et les empereurs, concernant la succession de la comtesse Mathilde, se réunirent, et se donnèrent un même seigneur de la maison d'Est, une des plus anciennes d'Italie. En 1740, Modène fut érigée en duché par l'empereur Frédéric III. Ferrare l'avoit été, quelques années auparavant, par le pape Paul II. Mais en 1597, ce dernier duché fut réuni au domaine du Saint-Siége. La maison d'Est possède toujours

celui de Modène, qui renferme plusieurs petites principautés.

La ville de *Parme* et celle de *Plaisance*, établies en république depuis l'invasion des Lombards, furent rendues à l'Eglise par Charlemagne. Plusieurs siècles après, les Visconti, qui régnoient à Milan, en obtinrent, du pape, vers 1349, l'investiture pour eux et pour leurs successeurs. Ces deux villes secouèrent plusieurs fois le joug, et éprouvèrent diverses révolutions, jusques au temps des guerres qu'occasionna la succession du duché de Milan. Les papes rentrèrent alors en possession de Parme et de Plaisance. Paul III, qui avoit été marié, avant de prendre les ordres sacrés, en donna, l'an 1545, l'investiture à son fils Pierre-Louis *Farnèse*, qui en fut le premier duc. Ses descendans, parmi lesquels on remarque son petit-fils *Alexandre*, un des plus grands héros de son siècle, possédèrent ce duché jusqu'en 1731, que don *Carlos*, infant d'Espagne, en eut la souveraineté, en vertu d'un traité signé à Vienne. Ce prince étant monté, en 1736, sur le trône de Naples et de Sicile, Parme et Plaisance furent cédées à l'empereur, qui, en 1743, abandonna Plaisance au roi de Sardaigne. Mais en

1748, don *Philippe*, frère de don Carlos, devint duc de Parme et de Plaisance, et eut aussi le duché de Guastalla.

Mantoue, une des plus anciennes villes d'Italie, après s'être soustraite à l'obéissance des empereurs, s'érigea en république ; mais il s'éleva dans son sein une suite de tyrans particuliers, qui lui firent éprouver toutes les rigueurs de la servitude. *Louis de Gonzague*, les en ayant chassés, en 1328, s'en fit déclarer capitaine par ses concitoyens, et puis seigneur. Quelque temps après, l'empereur Charles IV lui confirma ce titre, en y ajoutant celui de vicaire de l'Empire ; et l'empereur Sigismond, son fils, éleva, en 1433, le seigneur de Mantoue à la qualité de marquis. *Frédéric*, un des successeurs de Louis, joignit, par mariage, le marquisat de Montferrat à celui de Mantoue. En 1530, l'empereur Charles-Quint lui accorda la qualité de duc de Mantoue ; et, trois ans après, il lui donna l'investiture du Montferrat, qui fut ensuite érigé pareillement en duché par l'empereur Maximilien II. *Charles* de Gonzague, dernier duc de Mantoue, s'étant déclaré pour Philippe de France, dans la guerre de la succession à la couronne d'Espagne, fut mis au ban de

l'Empire, et mourut à Venise en 1708. L'empereur s'empara de Mantoue, comme d'une place très-importante.

VENISE.

Il n'y a pas en Europe de république plus ancienne que celle de Venise. Elle doit son origine à une troupe de fugitifs, que les Goths contraignirent d'abandonner leurs villes voisines des *lagunes*, marais ou étangs qui formoient de petites îles dans la mer Adriatique. Ils se retirèrent dans ces îles, et y bâtirent des maisons de bois et de roseaux. Les Padouans, qui étoient alors
An de J. C. 452. maîtres des lagunes, firent proclamer l'île de Rialte *place de refuge*. Ce nouvel établissement fut bientôt peuplé de réfugiés, qui cherchoient à échapper à la fureur d'Attila. Les habitans des autres îles se multiplièrent; et tous ces peuples se réunirent enfin pour former un Etat républicain, auquel ils donnèrent, pour le gouverner, un chef qu'ils appelèrent *Doge*. Telle fut la naissance de cette république, qui devint dans la suite si puissante et si redoutable.

Les guerres que les Vénitiens eurent à soutenir contre leurs voisins, tournèrent presque toujours à leur avantage. Mais il s'écoula un long espace d'an-

nées, avant qu'ils se signalassent par de grandes conquêtes. La première qu'ils firent fut celle de la Dalmatie. Deux siècles après, les îles de Corfou et de Candie passèrent sous leur domination. Ils y formèrent des établissemens qui augmentèrent considérablement leurs richesses. Enfin ils devinrent souverains du royaume de Chypre, par la donation que leur en fit la veuve du dernier roi.

An de J. C. 994.

1205.

1473.

A cette époque brillante, Venise était le boulevard de la Chrétienté, la rivale des forces maritimes de l'Empire ottoman, et la maîtresse de la navigation dans la Méditerranée. Elle parvint à un si haut degré de gloire et de puissance, qu'elle excita la jalousie des plus grands souverains de l'Europe, qui se réunirent pour la détruire. Un ou deux articles de cette fameuse ligue, conclue à Cambrai entre le pape, l'empereur, le roi de France et celui d'Espagne, peuvent donner une juste idée des conquêtes qu'avait déjà faites cette république commerçante et guerrière.

1508.

Il fut arrêté « qu'on prendrait les ar-
» mes contre ces républicains, pour les
» obliger à rendre les villes et les terres
» qu'ils avaient enlevées à chacun des
» confédérés ; savoir, Faenza, Rimini,
» Ravenne et Cervie au pape ; Padoue,

» Vicence et Véronne à l'empereur ; » le Frioul et Trévise à la maison d'Autriche ; Crémone, la Giaradadda, » Bresce, Bergame et Crème au roi de » France ; enfin au roi d'Arragon les » ports et les places du royaume de » Naples, engagés par Ferdinand. » Il fut encore décidé « que le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, et tous » ceux qui prétendraient avoir été dépouillés par les Vénitiens, pourraient » accéder a la ligue dans trois mois. » Quoique le courage des Vénitiens n'eût pas été abattu à la vue de tant de puissances liguées contre eux, quoiqu'ils se fussent préparés à la guerre avec une ardeur incroyable, ils auraient sans doute succombé ; mais la négligence de l'empereur à remplir les conditions du traité les sauva.

An de J. C. 1571. Quelque temps après, Venise déchut un peu de sa grandeur, en perdant le royaume de Chypre, et beaucoup d'autres places que les Turcs lui enlevèrent. Bientôt il s'éleva contre elle des ennemis secrets, et par-là même plus dangereux, qui ne tendoient à rien moins qu'à l'anéantir. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples ; don Pierre de Tolède, gouverneur de Milan, et don Alphonse de Cueva, ambassadeur d'Espagne à

Venise, furent les auteurs d'un affreux complot, qui se trama dans le sein de cette république. Des traîtres, gagnés par l'Espagnol, devoient mettre le feu à l'arsenal et dans plusieurs endroits de la ville, et faire entrer, à la faveur de l'incendie, des troupes envoyées par le vice-roi de Naples, pour soutenir les conjurés, massacrer les sénateurs, et livrer Venise au pillage. D'un autre côté, le gouverneur de Milan devoit s'emparer de toutes les places fortes, que les Vénitiens possédoient en Terre-Ferme. Heureusement l'un des conjurés, nommé Jaffier, rongé de remords, trahit le secret de cette horrible conjuration, la veille du jour qu'elle devoit éclater. L'ambassadeur d'Espagne se retira aussitôt à Milan, et les conjurés subirent le supplice que méritoit leur crime. An de J. C. 1618.

Les différentes guerres dans lesquelles les Vénitiens se trouvèrent engagés depuis cette époque, les affoiblirent, et leur firent perdre cette puissance qui les avoit rendus si respectables à toutes les nations de l'Europe. Les Turcs leur enlevèrent l'île de Candie, après un siége de vingt-cinq ans, le plus long dont il soit parlé dans l'histoire moderne. 1669.

On pourroit regarder la très-petite république de Raguse, comme annexée à celle de Venise, puisqu'elle est sous sa protection, en lui payant un tribut. Mais elle est protégée aussi par le Turc sous la même condition. L'ancienne *Epidaure*, si fameuse par la naissance et le séjour d'*Esculape*, n'étoit pas éloignée du lieu où est Raguse. Aussi dit-on communément que celle-ci a succédé à la première.

MILAN.

On peut mettre aussi Milan au rang des villes les plus anciennes de l'Italie. Conquise par Charlemagne, elle forma avec son territoire une portion du nouvel Empire d'Occident. Quelques siècles après, elle devint si riche, si puissante et si orgueilleuse, que l'empereur Frédéric I fut obligé de faire la guerre aux Milanais, et de les humilier par des impôts excessifs. Ceux-ci, pour s'en venger, eurent l'audace d'insulter l'impératrice, qui s'étoit rendue à Milan, et la cruauté d'égorger la garnison allemande. L'empereur irrité assiégea aussitôt cette ville et la fit raser jusques dans ses fondemens. Mais, peu de temps après, (An de J. C. 1162.) les habitans, qui s'étoient sauvés, la rebâtirent, sous la protection du pape

Alexandre III, et avec le secours de leurs voisins. Milan se rétablit insensiblement, et fut d'abord gouverné par des seigneurs. Le premier fut *Mathieu Visconti*, dont les descendans possédèrent la souveraineté de cette ville. *Jean Galéas III* reçut de l'empereur Venceslas le titre de duc, avec les marques de cette dignité. Il augmenta considérablement ses Etats par la valeur de ses généraux, et soutint avec gloire plusieurs guerres contre les plus grandes puissances de l'Europe.

An de J. C. 1171. 1310. 1395.

A la mort de *Philippe Visconti*, qui ne laissa point d'enfans mâles, plusieurs princes se disputèrent le duché de Milan. Charles de France, duc d'Orléans, y avoit le droit le plus légitime, en vertu du contrat de mariage de Valentine, sa mère, fille de Jean Galéas. Il avoit été stipulé dans ce contrat que, si Galéas venoit à mourir sans enfans mâles, le duché appartiendroit à son gendre. Cependant *François Sforce*, qui avoit épousé la fille de Philippe, s'en empara, et le laissa à sa postérité.

1447. 1450.

Quelque temps après, Louis XII, roi de France, en vertu des droits qu'il avoit sur Milan, du chef de sa grand'mère, en fit la conquête. Mais il en fut dépossédé au bout de deux ans par *Maxi-*

1500.

milien Sforce. François I, successeur de Louis, l'enleva à celui-ci, qu'il mena en France, où il lui fit une pension
An de J. C. 1522. considérable. *François Sforce*, frère de Maximilien, trouva moyen de s'emparer de Milan; en fut ensuite chassé, et enfin rétabli par Charles-Quint. Cet empereur, après la mort de Sforce, qui ne laissa point d'enfans, prit possession de ce duché, et en donna l'investiture à son fils *Philippe II*, qui monta sur le trône d'Espagne. Ses successeurs le possédèrent jusqu'à la mort de *Char-*
1700. *les II.* Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de ce monarque espagnol, perdit Milan, durant la guerre de la succession à cette couronne. L'empereur Charles VI en fit la conquête, et la possession lui en fut confirmée par le traité de Bade, en 1714.

GÊNES.

La ville de Gênes, tombée, comme toutes les autres, au pouvoir de Charlemagne, conquérant de l'Italie, resta sous la domination française jusqu'à Charles *le Gros*. Saccagée ensuite, à plusieurs reprises, par les Sarasins, elle trouva les moyens de se rétablir, et s'érigea en république, vers la fin du onzième siècle. Elle devint bientôt un

Etat des plus florissans, et assez considérable, pour donner des secours aux princes chrétiens, lors des croisades. Sa puissance avoit commencé et s'accrut par de grandes conquêtes, qu'elle sut conserver. La république de Pise, qui étoit alors une rivale redoutable, lui disputa vainement, durant plus d'un siècle, les îles de Corse et de Sardaigne. Celle de Venise n'eut pas un succès plus heureux, dans neuf guerres longues et très-vives qu'elle lui fit.

Mais, tandis que Gênes étendoit sa gloire au-dehors, les factions des *Guelfes* et des *Gibelins* ne cessoient de mettre obstacle au bonheur de ses citoyens. Ces funestes divisions occasionnèrent un changement dans le gouvernement; et l'on élut un doge, auquel toute l'au- An
torité souveraine fut confiée. Sous ce de J. C.
nouveau magistrat, les Génois ne fu- 1339.
rent ni plus tranquilles ni plus heureux. Pour établir solidement la paix dans leur république, ils cherchèrent à se mettre sous la protection d'une puissance de l'Europe. Ils reconnurent pour
leur souverain Charles VI, roi de France, 1396.
qui envoya un gouverneur à Gènes, pour qu'il régît l'Etat conformément aux lois de la république. Mais les Génois, regrettant bientôt leur ancienne

An de J. C. 1409. liberté, égorgèrent la garnison française, secouèrent le joug, et nommèrent de rechef un doge.

Quelque temps après, ces républicains ayant été attaqués, d'un côté, par le roi d'Arragon, qui fit une entreprise sur l'île de Corse, et de l'autre, par le duc de Milan, qui voulait s'emparer de la souveraineté de Gènes, implorèrent de nouveau le secours de la France, et se mirent sous la protec-
1447. tion de Charles VII. Mais ce peuple inconstant ne tarda pas à se révolter. Louis XI, à son avénement à la couronne de France, ne voulant point employer ses forces pour les soumettre, céda ses droits à François Sforce, duc de Milan, qui fut reconnu souverain de cette république.

Louis XII, ayant conquis le Milanais, se rendit maître de Gênes qui dépendoit alors de ce duché. Les Génois, plusieurs fois rebelles, furent châtiés. Mais François I perdit la souveraineté de cette ville, qui recouvra sa liberté, par la valeur d'André Doria, Génois, sou-
1530. tenu de l'empereur Charles-Quint. Ce grand homme établit dans sa patrie la forme de gouvernement à laquelle on n'a rien changé jusqu'à nos jours.

Cependant les factions n'étoient point

étouffées dans Gênes. Elles se ranimèrent plus que jamais, et la conspiration de la famille des Fiesque, qui, jaloux de la puissance de celle des Doria, vouloient s'emparer de l'autorité, pensa causer la ruine totale de la république. André Doria réprima cette conspiration, et fut le libérateur de sa patrie, dont il refusa généreusement la souveraineté. Peu de temps après, les Génois ayant fourni de l'argent à l'empereur, qui étoit en guerre avec la France, Henri II s'empara de l'île de Corse, qu'il rendit à la paix de Cateau-Cambrésis.

An de J. C. 1547.

Quelques différends, élevés entre les anciens nobles et les nouveaux, allumèrent une guerre civile dans Gênes. Elle ne fut pas plutôt éteinte, que cette république eut à se défendre contre Louis XIII, ligué avec le duc de Savoie, qui avoit des prétentions sur le marquisat de Zaccarello, vendu aux Génois par l'empereur. Ils dûrent leur salut aux brouilleries des généraux de ces deux puissances, et aux troubles qui agitoient alors la France. Un Génois, nommé *Vacchéro*, forma dans sa patrie, en faveur du duc de Savoie, une conjuration qui fut découverte, et dont les auteurs furent punis de mort.

Dans la guerre que Louis XIV faisoit à l'Espagne, les Génois prirent avec chaleur les intérêts de cette dernière puissance, quoiqu'ils eussent fait une alliance avec la France. Leur ville fut aussitôt bombardée par le marquis du Quesne; et le doge lui-même, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles témoigner au roi, au nom de la république, l'extrême regret qu'elle avoit de l'avoir offensé.

An de J. C. 1684.

CORSE. SARDAIGNE.

L'île de *Corse*, conquise, dans le huitième siècle, par les Sarasins, fut envahie, sous Charlemagne, par des barons romains, de la maison de *Colonne*, qui y exercèrent pendant long-temps la principale autorité. Dans la suite, plusieurs puissances de l'Europe, et plusieurs républiques d'Italie, se la disputèrent tour à tour. Les Génois en avoient alors acheté plusieurs parties. La possession de l'île entière leur fut assurée, en 1508, par le traité de ligue signé à Cambrai. Mais les Corses, peu faits à un joug étranger, furent presque continuellement en guerre avec leurs nouveaux maîtres. La haine dont ils étoient animés contre les Génois devint si forte, qu'ils aimèrent mieux se

se donner un souverain particulier, que d'être soumis à ces républicains. Ils proclamèrent donc roi, en 1736, *Théodore de Neuhoff*, baron allemand, qui avoit apporté de Tunis quelques armes, quelques munitions et quelque argent. Les Génois demandèrent alors des secours à la France, qui renversa bientôt le nouveau monarque de son trône mal affermi. Mais, après le départ des troupes françaises, la guerre recommença, et continua sous différens chefs. Les rebelles, commandés par *Paschal Paoli*, qu'ils avoient choisi pour leur général, lassèrent enfin les Génois, qui cédèrent la Corse à la France en 1768; et cette puissance en fit l'entière conquête, qui lui est restée.

L'île de *Sardaigne* fut occupée par les Sarasins, à la même époque que celle de Corse, et retomba ensuite sous la domination des empereurs. Les Pisans et les Génois, devenus puissans, se la disputèrent fort long-temps; et les derniers en restèrent enfin les maîtres. Ils en furent chassés en 1323, par les Espagnols, qui la possédèrent jusqu'en 1713, qu'ils furent obligés de la céder à l'empereur. En 1720, elle fut donnée, en échange de la Sicile, et à titre de royaume, au duc de Savoie,

qui en fut reconnu roi par toutes les puissances de l'Europe.

SAVOIE.

La Savoie n'a pas eu d'autres souverains que ceux de la maison qui y règne aujourd'hui, et qui a produit de très-grands capitaines. *Berold* ou *Berthold*, dont les ancêtres tiroient, dit-on, leur origine des princes saxons, et lieutenant-général des armées de Rodolphe III, roi d'Arles, ayant rendu des services signalés à ce prince, en reçut pour récompense la Savoie et la Maurienne, qui faisoient partie de son royaume. Ses successeurs augmentèrent leurs domaines par des services, par des alliances, et par des acquisitions.

An de J. C. 1001.

Humbert I, dit *aux blanches mains*, fils de Berthold, servit aussi très-utilement l'empereur Conrad *le Salique*, devenu héritier du roi d'Arles; et ce prince lui donna le Vallais et le Chablais. *Othon*, fils puîné d'Humbert, et successeur de son frère Amédée I, eut, par un mariage, le comté de Suze, le Piémont, avec la ville de Turin, et la vallée d'Aost. L'empereur Henri IV, pressé d'entrer en Italie dans le temps de ses querelles avec le pape Grégoire VII, au sujet des investitures, ne put obte-

nir d'*Amédée II* le passage par ses terres, qu'après lui avoir cédé le Bugey et plusieurs évêchés voisins. *Humbert II*, son fils, agrandit ses Etats par l'acquisition de la Tarentaise. *Amédée III*, son successeur, fut, suivant quelques auteurs, le premier, en 1108, qui prit le titre de comte de Savoie. Mais il est certain que tous ses prédécesseurs l'avoient porté avant lui.

Son fils, *Humbert III*, régna quarante ans, et eut pour successeur *Thomas*, son fils, qui fut vicaire-général de l'Empire en Italie. Après celui-ci, le comté de Savoie fut successivement possédé par *Amédée IV*, *Boniface*, *Pierre* et *Philippe I*. Le successeur de ce dernier, *Amédée V*, acquit, par un mariage, la possession de la Bresse, reçut des présens de la reine de France, ainsi que de l'empereur Henri VII, et contribua à sauver l'île de Rhodes contre les infidèles. *Edouard* se signala à la bataille de Cassel, que Philippe de Valois, roi de France, livra aux Flamands. Il laissa ses Etats à son fils *Aymon*, qui, après les avoir gouvernés en paix, les transmit à *Amédée VI*. Ce prince rendit des services aux empereurs de Constantinople et à Louis d'Anjou, roi de Naples; fit la guerre

An de J. C. 1148.
1233.
1285.
1323.
1343.

aux Dauphins de Viennois, et aux marquis de Montferrat, et institua l'ordre de Savoie, dit du *lacs d'amour. Amédée VII* s'empara du comté de Nice, et les habitans de Villefranche et de Barcelonnette voulurent bien se donner à lui.

Amédée VIII acheta le comté de Génevois, et c'est de là que les princes
An de J. C. 1391. de Savoie tirent leurs prétentions sur la ville de Genève. Il obtint de l'empereur Sigismond l'érection du comté de Savoie en duché. Mais le nouveau duc quitta bientôt ses Etats et ses enfans, pour se retirer, avec plusieurs seigneurs de sa cour, à Ripailles, sur le lac de Genève. Il étoit dans cette solitude, où il avoit fait bâtir un palais superbe, lorsqu'il fut élu pape, sous le nom de *Félix V.* Mais, pour ne pas perpétuer le grand schisme d'Occident, qui divisoit alors l'Eglise, il se démit du Pontificat en 1449, et mourut deux ans après.

1451. Tous ceux qui avoient abusé de leur pouvoir auprès de ce prince, furent recherchés et punis par son fils *Louis*. Les successeurs de celui-ci, *Amédée IX*, *Philibert I*, *Charles I*, *Charles II*, *Philippe II*, et *Philibert II*, firent des alliances dans toutes les grandes maisons de l'Europe, même dans celles de France et d'Autriche.

Charles III, obligé de se déclarer dans la guerre que se faisoient l'empereur Charles-Quint et le roi de France, François I, prit ouvertement le parti de l'empereur, et secourut le connétable de Bourbon dans sa révolte. François I, qui avoit d'ailleurs à réclamer la dot de Louise de Savoie, sa mère, entra dans cette province et en conquit la plus grande partie, dans le même temps que, d'un autre côté, plusieurs villes furent enlevées à Charles par les Suisses. Ce prince, dépouillé tout-à-coup de ses Etats, et se voyant abandonné de ses sujets, se retira à Verceil, où il mourut de chagrin. An de J. C. 1504.

Son fils *Emmanuel Philibert*, qui avoit été élevé à la cour de Charles-Quint, lui succéda. Il commanda l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, dans la fameuse bataille de Saint-Quentin, gagnée sur les Français. Une partie de ses Etats lui fut rendue, en 1559, par le traité de paix signé à Cateau-Cambrésis. Henri III, parvenu à la couronne de France, en 1574, lui rendit généreusement, cette même année, l'autre partie. 1553.

Charles Emmanuel I avoit des talens admirables pour le gouvernement; et il ne laissa échapper aucune occasion d'en faire usage pour ses intérêts, lors même 1580.

qu'ils ne se concilioient ni avec la justice, ni avec son propre honneur. Loin d'être animé de la moindre reconnoissance envers Henri III, le bienfaiteur du duc Philibert, son père, il profita des troubles de la ligue, pour lui enlever le marquisat de Saluces, qui étoit à sa bienséance. Bien plus, il fit frapper une médaille, où l'on voyoit d'un côté son portrait, et de l'autre un centaure, tenant un arc bandé et foulant aux pieds une couronne, avec ce mot *opportunè* (*à propos*), pour marquer qu'il avoit saisi l'occasion. Henri IV, successeur de Henri III au trône de France, ne put empêcher Emmanuel d'envahir la Provence, dont il se fit déclarer lieutenant-général. Mais, lorsque le nouveau monarque eut réduit les ligueurs et fait la paix à Vervins avec l'Espagne, il tourna ses armes contre Emmanuel, et lui prit en peu de temps toute la Savoie et la Bresse. Alors, pour venger l'insulte faite à son prédécesseur, il fit frapper une médaille, où il étoit lui-même représenté, et sur le revers étoit un Hercule qui assommoit un centaure, avec ce mot *opportuniùs* (*plus à propos*), pour marquer que, l'occasion étant plus noble, étoit aussi plus avantageuse. Cette guerre finit par la médiation du pape.

Le duc de Savoie garda le marquisat de Saluces. Mais il abandonna à la France la Bresse, le Bugey, Valromey, Gex, et quelques places.

L'ambition d'Emmanuel étoit sans bornes. Il vouloit s'emparer de la ville de Genève; et il eut la perfidie de la faire surprendre de nuit en pleine paix. Mais les habitans, éveillés au premier bruit, coururent aussitôt aux armes, mirent en fuite les troupes savoyardes, et firent pendre comme voleurs de nuit tous ceux qui n'avoient pas eu le temps de sortir de la ville. Deux guerres que fit ensuite Emmanuel, l'une contre la république de Gênes, et l'autre contre le duc de Mantoue, furent sans succès. Dans celle-ci, les Français, alliés du duc, lui enlevèrent Pignerol; et la perte de cette place lui causa un chagrin dont il mourut.

Son fils et son successeur, *Victor* An
Amédée I, vit terminer cette guerre de J. C.
par le traité de Quierasque. Le Mont- 1630.
ferrat fut divisé en deux parties, dont l'une, où étoient les villes d'Albe et de Trin, fut cédée au duc de Savoie; l'autre resta au duc de Mantoue. Engagé ensuite avec la France dans une guerre contre l'Espagne, il agit puissamment du côté du Milanais, et battit deux fois

les Espagnols. Mais il mourut très-peu de temps après, laissant deux fils en bas âge.

An de J. C. 1637. *François Hyacinthe*, l'aîné, lui succéda, sous la régence de la duchesse, sa mère. Mais il ne vécut qu'un an.

1638. La duchesse continua à avoir la régence sous son second fils, *Charles Emmanuel II*. Les Espagnols profitèrent de cette minorité pour s'emparer de plusieurs places. Mais elles furent rendues à la paix des Pyrénées en 1659. Depuis cette époque, la tranquillité de la Savoie ne fut troublée par aucune guerre, jusqu'à la mort du duc, qui laissa la ville de Turin, et plusieurs autres, décorées d'embellissemens.

1675. Il eut pour successeur son fils, *Victor Amédée II*, âgé de onze ans; et la régence fut déférée à la duchesse sa mère. Lorsqu'il fut en âge de gouverner par lui-même, il chassa, avec le secours de Louis XIV, des vallées de Luzerne et d'Angrone, les Vaudois, nommés communément *Barbets*, qui lui donnoient des inquiétudes dans cette partie de ses Etats. Il se déclara cependant contre la France dans la guerre de 1688. Battu par Catinat à Staffarde, et après avoir perdu toute la Savoie, il se jeta sur le Dauphiné, où il s'empara de Gap et

d'Embrun. Mais, vaincu une seconde fois par Catinat, dans les plaines de Marsaille, dépouillé de Casal et de quelques autres places, il se vit obligé de faire une paix particulière avec la France.

La fille aînée de Victor Amédée fut mariée au duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, et la seconde fille au duc d'Anjou, son frère, qui, bientôt après, fut appelé au trône d'Espagne. Malgré cette double alliance si honorable pour lui, et qui devoit être si chère à son cœur; malgré la noble confiance avec laquelle Louis XIV le nomma généralissime des armées de France, dans la guerre qui s'alluma au sujet de la succession à la couronne d'Espagne, le duc de Savoie tourna subitement ses armes contre son gendre et Louis XIV, en s'unissant avec leurs ennemis. Il perdit, comme je l'ai dit ailleurs, la plus grande partie de ses Etats. Mais il recouvra tout à la paix d'Utrecht, obtint le Montferrat en entier, et reçut du roi d'Espagne le royaume de Sicile, qu'il fut obligé de céder, quelque temps après, pour la Sardaigne, qu'on lui donna à titre de royaume. Ce prince, lassé des affaires qui l'avoient occupé pendant un règne de cinquante-cinq ans, se démit de tous

ses Etats en faveur de *Charles Emmanuel III*, son fils unique.

An de J. C. 1730. Celui-ci se ligua avec la France et l'Espagne contre l'empereur, et se signala dans cette courte guerre. Il y gagna, par la paix de Vienne, en 1736, le Novarois, le Tortonois, et quelques fiefs du Milanais, dont la possession lui fut confirmée par le traité de paix signé à Aix-la-Chapelle en 1748. Emmanuel III ne prit aucune part à la guerre de 1756. Livré tout entier au bonheur de ses sujets, il vint à bout, par une sage économie, de les soulager des impôts que les circonstances avoient rendus nécessaires; publia un code de législation très-sage, qui a été traduit en français, et mourut en 1773, laissant pour son successeur *Victor Amédée III*, son fils.

VII.

SUISSE ET GENÈVE.

La Suisse, dont les habitans étoient autrefois nommés *Helvétiens*, étoit comprise, ainsi que Genève, dans l'ancienne Gaule, lorsque Jules César en fit la conquête. Quelque temps après, l'une et l'autre furent enlevées aux Romains par les Bourguignons, passèrent

ensuite sous la domination des rois de France, et enfin sous celle des rois de la Bourgogne transjurane. Elles firent partie de ce royaume jusqu'à la mort de Rodolphe III, qui, ne laissant point d'enfans mâles, institua pour son héritier son beau-frère l'empereur Conrad *le Salique.*

Dans ce changement de souverains, la plupart des évêques se rendirent maîtres de leur résidence, et les comtes ou gouverneurs s'emparèrent de leurs provinces, que les empereurs d'Allemagne leur laissèrent en fief. Genève reconnut son évêque pour son souverain, à-peu-près comme les Vénitiens reconnoissent leur doge. Cependant la Suisse resta soumise aux empereurs; et, quoique vers le milieu du treizième siècle, elle formât plusieurs petits Etats indépendans les uns des autres, elle étoit encore sous la jurisdiction de l'Empire. Mais elle en fut bientôt dégoûtée par la conduite tyrannique des gouverneurs allemands, et se délivra enfin de la dure servitude sous laquelle ils la faisoient gémir. An de J. C. 1032.

La révolte commença à éclater dans les trois cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, et d'*Underwald*. Ce fut alors que les Helvétiens furent appelés *Suisses*, du nom du canton de *Schwitz*, qui étoit 1308.

le plus considérable. Les rebelles avoient à leur tête *Guillaume Tell*, qu'un gouverneur avoit obligé d'abattre d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils, qui n'avoit que six ans. Cet homme despotique, et follement brutal, vouloit, par cet ordre barbare, le punir de ce qu'il avoit refusé de s'incliner devant une perche, au bout de laquelle on avoit arboré le chapeau du gouverneur. Cette violence irrita tellement les esprits, que la révolte devint générale dans ces trois cantons, dont la confédération fut cimentée, quelques années après, par l'entière défaite des Autrichiens, qui avoient voulu les soumettre. Les autres cantons, c'est-à-dire ceux de *Lucerne*, de *Zurich*, de *Glaris*, de *Zug*, de *Berne*, de *Fribourg*, de *Soleure*, de *Bâle*, de *Schaffouse* et d'*Appenzell*, s'unirent en divers temps aux trois premiers; et tous, au nombre de treize, formèrent le corps helvétique, tel à-peu-près qu'il existe aujourd'hui.

An de J. C. 1315.

Vers le milieu du quinzième siècle, les Suisses soutinrent avec gloire une rude guerre contre le duc de Bourgogne, et commencèrent à se faire une grande réputation de bravoure. Louis XI, encore dauphin, témoin de la valeur avec laquelle ils avoient combattu contre

lui, lorsqu'il alla en personne secourir l'empereur Frédéric III, engagea son père Charles VII à faire un traité d'al- An de J. C.
liance avec eux. Il le confirma lui-même, 1452.
lorsqu'il fut monté sur le trône; et son exemple fut suivi par Charles VIII et Louis XII. Mais les Suisses se brouillèrent avec ce dernier prince, et lui firent essuyer bien des revers dans le
Milanais. François I, après les avoir 1526.
battus à Marignan, fit avec eux un traité de paix perpétuelle, qui subsiste encore.

Le duc de Savoie ayant voulu s'emparer de Genève, cette ville s'unit avec
les cantons de Fribourg, de Berne et de 1526.
Zurich. Elle secoua ensuite le joug de son évêque, embrassa le calvinisme, et contracta bientôt après une alliance
solennelle avec tous les cantons. Henri 1584.
III, roi de France, la comprit dans le traité de paix perpétuelle, conclu avec le corps helvétique. Depuis 1477, les Suisses ne servaient en France que durant le temps de la guerre dans laquelle ils étoient employés. En 1671, leur service devint stable en paix comme en guerre.

Une division entre les conseils et la 1734.
bourgeoisie de Genève pensa causer, dans le dernier siècle, la ruine totale de

cette petite république. La France et les Suisses se portèrent pour médiateurs, et firent un code de pacification qui réunit les deux partis.

VIII.

PROVINCES-UNIES.

Cette étendue de pays bornée par la France, l'Allemagne et l'Océan, comprise sous le nom de *Pays-Bas*, renferme plusieurs provinces, dont une très-grande partie est possédée par l'empereur et la France : les autres forment la république des *Provinces-Unies*. Les anciens habitans en étoient les Belges, les Frisons et les Bataves, peuples belliqueux et intrépides, qui se firent redouter des Romains même.

Sous la seconde race des rois de France, époque où les grands seigneurs se rendirent souverains dans leurs gouvernemens, ce pays éprouva diverses révolutions. Tantôt il fut en entier gouverné par un seul prince, tantôt divisé en différentes provinces séparées les unes des autres. La Frise eut des rois ; la Gueldre et le Brabant eurent des ducs, la Hollande et la Flandre des comtes; et Utrecht avec ses dépendances vit ses maîtres dans ses évêques.

La plupart de ces provinces passèrent enfin sous la domination des derniers ducs de Bourgogne. Marguerite de Flandre apporta pour dot la Flandre et le Brabant à Philippe *le Hardi*, qui acquit encore l'Artois par la mort de son beau-père. Philippe *le Bon*, après avoir acheté le comté de Namur, hérita de la Hollande et du Hainault, et ensuite du duché de Luxembourg. Marie, fille de Charles *le Téméraire*, et unique héritière de la maison de Bourgogne, porta cette riche succession dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I. Charles-Quint, petit-fils de ce prince, et son successeur à l'Empire, devenu roi d'Espagne, joignit à ces provinces celles d'Utrecht, d'Over-Issel, de Frise, de Groningue et de Gueldres.

An de J. C. 1477.

Les habitans des Pays-Bas vécurent en paix durant plusieurs années, sujets de la maison d'Autriche, se gouvernant néanmoins suivant leurs anciennes lois. Mais le caractère dur de Philippe II, roi d'Espagne, ranima dans le cœur de ces peuples l'amour de l'indépendance, et les porta à la révolte. La crainte de perdre leurs anciens priviléges, jointe à celle de l'inquisition, que le monarque espagnol vouloit établir dans leur pays, fut la pre-

mière cause des guerres qui s'y allumèrent.

An de J. C. 1566. Philippe avoit confié le gouvernement des Pays-Bas à la duchesse de Parme, et lui avoit en même temps donné pour conseil le cardinal Grandvelle, homme impérieux et sévère, qui dégoûta entièrement les peuples de la domination espagnole. Bientôt on y envoya le duc d'Albe, qui ne fit qu'aigrir les esprits par ses cruautés inouies, et par ce *conseil de sang* qu'il y établit. Sept provinces, savoir, celles de la *Gueldre* septentrionale, de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Frise*, d'*Over-Issel*, et de *Groningue*, se liguèrent aussitôt, par les artificieuses intrigues et l'activité du prince d'Orange. Elles le nommèrent *Stathoudher* ou chef de la république,
1579. et formèrent l'*Union d'Utrecht* dans la ville de ce nom. C'est de cette union, qu'on les appelle *Provinces-Unies*, ou *Etats-Généraux de Hollande*, de cette province, la plus considérable de toutes.

Il se livra entre l'Espagne et cette nouvelle république plusieurs combats, où les rebelles furent d'abord battus. Mais leurs affaires prirent bientôt une autre face, par la valeur et l'habileté du comte Maurice, nommé capitaine-général. Les

Espagnols furent chassés des Pays-Bas ; An
et les *Etats-Généraux* entreprirent de J. C.
presqu'en ce même temps la navigation 1592.
des Indes orientales, où ils ont encore de grandes possessions. La guerre cependant fut continuée avec vigueur, toujours à leur avantage. Tromp, qui commandoit leur flotte, fut regardé à la
célèbre journée de Gibraltar comme le 1607.
plus grand homme de mer qui eût paru jusqu'alors. L'Espagne rechercha la paix, sans vouloir néanmoins reconnoître
l'indépendance des Provinces-Unies, et 1609.
conclut, par la médiation de la France, une trève de douze ans.

A peine fut-elle expirée, qu'on reprit les armes. Mais les *Etats-Généraux* avoient si bien affermi leur nouvelle puissance, que les Espagnols, dont les nombreuses flottes furent toujours battues par l'amiral Tromp, désespérèrent de les réduire. Le roi d'Espagne les reconnut pour une nation libre, indépendante, et sur laquelle il n'avoit rien à
prétendre. Durant cette guerre, les 1630.
Hollandais avoient fait la conquête du Brésil, et s'y étoient établis.

La république jouissoit de la paix, que les autres puissances avoient donnée à l'Europe, par le traité de Westphalie, lorsqu'elle eut à soutenir contre

An de J. C. les Anglais une guerre qui ne se ter-
1654. mina point à son avantage. L'année suivante, elle perdit aussi le Brésil, que les Portugais lui enlevèrent. Les Hollandais ne purent recouvrer cette conquête. Mais ils s'emparèrent d'une grande partie des places que les Portugais possédoient dans les Indes. Leurs forces maritimes balancèrent dès-lors celles des nations les plus puissantes de l'Europe.

Dans une nouvelle guerre qu'ils eurent avec les Anglais, Ruyter soutint sur toutes les mers la gloire du pavillon hollandais; et l'action hardie de ces braves républicains, qui entrèrent dans la Tamise, et firent une descente à Chatam, força l'Angleterre à la paix. Enivrés de ces succès, et se regardant comme les arbitres des rois, parce qu'ils avoient eu part au traité de paix conclu entre la France et l'Espagne en 1659, ils eurent l'imprudence orgueilleuse de choquer Louis XIV par une médaille qu'ils firent frapper. Ce jeune monarque, si
1674. jaloux de sa gloire, les humilia par la conquête de la Hollande; et Ruyter trouva bientôt dans Duquesne un rival plus habile ou plus heureux que lui.

Les États-Généraux entrèrent dans la fameuse ligue d'Ausbourg formée contre

Louis XIV. Mais, quoiqu'ils eussent contribué à nos désastres dans la funeste journée de la Hogue, ils virent leur commerce ruiné par nos armateurs. Ils s'unirent ensuite avec l'Angleterre et l'empereur contre la France, dans la guerre de la succession à la couronne d'Espagne; augmentèrent encore le nombre de nos ennemis, dans celle de 1741, et eurent lieu de s'en repentir. Toutes ces guerres ont considérablement affoibli les *Provinces-Unies*, et leur ont fait perdre cette ancienne puissance qui les avoit rendues si redoutables. An de J. C. 1692.

IX.

ALLEMAGNE.

Avant la naissance de J. C. l'Allemagne étoit habitée par différens peuples, tous sortis d'une origine scythe, et venus du nord de l'Asie par les extrémités septentrionales de l'Europe. Ce pays étoit alors appelé *Germanie*, des mots teutons *ger* et *man*, qui signifient homme de guerre. Voilà pourquoi l'on a compris, sous le nom générique de *Germains*, tous ces différens peuples, quoique chacun d'eux portât un nom particulier. Les *Allemands*, qui habitoient la Souabe

d'aujourd'hui, donnerent insensiblement leur nom à toute l'Allemagne.

On a vu que ces peuples germains, après avoir détruit l'Empire romain en Occident, fondèrent, dans le cinquième siècle, les diverses monarchies de l'Europe; qu'en 800, Charlemagne rétablit cet Empire; que son fils Louis *le Débonnaire* donna l'Allemagne, à titre de royaume, à un de ses enfans; que, sous Louis III, le dernier empereur français, commencèrent à se former les divers Etats souverains, soit ecclésiastiques, soit séculiers, dont l'Allemagne est aujourd'hui remplie; qu'après la mort de cet empereur, en 912, l'Empire devint électif, et à la disposition des Etats d'Allemagne; qu'en 1125, un comité de dix princes, tant ecclésiastiques que séculiers, après avoir reçu le plein pouvoir de nommer un empereur, élurent Lothaire II; qu'une assemblée tenue à Francfort, en 1152, et qui éleva sur le trône impérial Frédéric I, dit *Barberousse*, est regardée par quelques historiens comme le berceau du collége électoral; qu'enfin, durant l'interrègne qui commença en 1254, et qui finit en 1273 par l'élection de Rodolphe I, comte de Hapsbourg, se formèrent en même temps ce collége *électoral*, le collége des

princes, le corps de la *noblesse immédiate*, le corps des villes *libres* et *impériales*, et celui des villes *anséatiques*. Les électorats et les autres souverainetés, soit grandes, soit petites, soit ecclésastiques, soit séculières, composent le corps de l'Empire.

Il y a neuf électorats; trois ecclésiastiques, qui sont les archevêchés de Mayence, de Cologne, de Trèves; et six laïcs, qui sont, 1.° le royaume de *Bohême*, possédé par l'empereur; 2.° le marquisat de *Brandebourg*, qui appartient au roi de Prusse; 3.° le *Palatinat*, qui tire son nom des anciens *comtes du palais*, auxquels les rois d'Allemagne confièrent l'administration des différentes provinces; 4.° la *Bavière*, qui a porté autrefois le titre de royaume. Ces deux derniers électorats étoient possédés par les deux branches de la même maison. Celle de Bavière ayant été éteinte en 1777, les deux Etats furent réunis dans les mains de *Charles Théodore*, électeur palatin, et l'électorat de Bavière resta supprimé; 5.° le duché de *Saxe*, dont les souverains descendent de ce célèbre *Witikind*, qui, à la tête de ses Saxons, résista pendant trente-trois ans à Charlemagne; 6.° le duché d'*Hanovre*, possédé par le roi d'Angleterre, de la

maison de Brunswick. C'est l'électorat le plus récent de tous, ayant été créé en 1692.

Les autres souverainetés d'Allemagne sont des évêchés, des abbayes, soit d'hommes, soit de femmes; des principautés, des duchés, des comtés, des marquisats, des seigneuries, des *landgraviats*, des *margraviats*, des *burgraviats*, etc. Les *landgraves* étoient, dans leur première institution, des juges provinciaux, ou comtes de province, qui, par la suite, se rendirent indépendans dans leur juridiction. Les *margraves*, ou marquis, étoient des officiers établis pour commander sur une frontière, qu'on appeloit alors *Marche*. Les *burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou sur une ville.

BOHÊME.

A la décadence de l'Empire romain en Occident, la Bohême avoit été presque entièrement ravagée par les Huns et par les Goths, lorsque deux frères, nommés *Czechus* et *Lechus*, marchèrent vers le nord, à la tête d'une colonie de Sarmates, peuple sorti du Bosphore cimmérien, et qui furent connus dans la suite sous le nom de *Slaves* ou *Esclavons*. Cette colonie s'étant divisée

en deux peuplades, la première s'avança jusques dans la Bohême, sous la conduite de *Czechus*, et la seconde s'arrêta dans la Pologne. An de J. C. 550.

Après la mort de leur chef, les *Czechiens*, qui ne tardèrent pas à prendre le nom de *Bohémiens*, formèrent, suivant quelques auteurs, une espèce de république. Ils furent gouvernés par des ducs, parmi lesquels on peut distinguer *Borivorius*, qui embrassa le christianisme, qu'il établit dans la Bohême, et qui fonda des écoles où l'on enseigna la langue latine; *Spitignée*, son fils, qui fut le premier créateur d'une académie littéraire, et *Wratislas*, prince belliqueux, qui se fit redouter de l'empereur Henri IV.

Ce prince, voulant se l'attacher par ses bienfaits, lui accorda le titre de roi, 1086.
dans une diète tenue à Mayence. Mais les successeurs de Wratislas se contentèrent de celui de duc jusqu'à *Premislas I*, qui fut couronné roi de Bohême à Mayence, par l'empereur Philippe.

Les Bohémiens furent presque conti- 1199.
nuellement en guerre avec les Hongrois, les Polonais, les empereurs, et ne laissèrent pas de faire d'assez grandes conquêtes. Lorsque Rodolphe de Hapsbourg monta sur le trône impérial, le

royaume de Bohême comprenoit la Bohême propre, la Moravie, l'Autriche, la Styrie et la Carinthie. Le nouvel em-
An de J. C. 1280. pereur, après avoir battu *Presmislas II*, le força de lui céder ces trois dernières provinces, et le rendit lui-même vassal de l'Empire. Le monarque bohémien ayant été tué dans une seconde bataille, Rodolphe donna un tuteur à son fils, et introduisit dans la Bohême, comme dans un pays de conquête, les lois et les usages de l'Allemagne.

Au commencement du quinzième siècle, l'hérésie de Jean *Hus* et de Jérôme de Prague fit de ce royaume un théâtre de sang; et ce ne fut, comme je l'ai dit ailleurs, qu'après une guerre des plus sanglantes, que l'empereur vint à bout de réduire les Bohémiens.

Plusieurs de leurs rois furent élevés à l'Empire. Il y en eut même qui réunirent à la couronne impériale celle de Hongrie. Ferdinand I, s'étant fait élire
1526. roi de Bohême, rendit ce royaume électif; mais il devint héréditaire dans la maison d'Autriche, par le traité de Westphalie, en 1648.

PRUSSE.

La Prusse tire son nom d'une colonie de Scythes, nommés *Borusses* ou *Prussiens*,

Prussiens, qui allèrent s'y fixer. L'époque de leur établissement dans ce pays ne nous est pas connue, non plus que l'histoire de ces premiers peuples. On sait seulement qu'ils faisoient de fréquentes incursions sur les terres de leurs voisins, et que les rois de Pologne et de Danemarck tentèrent plusieurs fois inutilement de les soumettre.

Conrad, duc de Moravie et prince polonais, ne pouvant se mettre à l'abri de leurs ravages, eut recours aux *chevaliers teutoniques*, ou allemands, dont l'ordre avoit pris naissance dans la Palestine, vers le milieu du douzième siècle, après la conquête de Jérusalem par l'armée des croisés. Le duc de Moravie, alors tuteur du jeune Boleslas, roi de Pologne, céda, au nom de la nation, le territoire de Culm à ces chevaliers, qui s'engagèrent à conquérir la Prusse. Ils y entrèrent en effet et s'en rendirent entièrement les maîtres, après une cruelle guerre de cinquante-trois ans. An de J. C. 1230.

Mais, dans la suite, ces chevaliers furent eux-mêmes attaqués par les princes voisins, qui s'efforçoient de leur enlever une partie de leurs possessions. Plusieurs villes prussiennes se révoltèrent, et se mirent sous la protection des Po-

lonais. Cette guerre sanglante fut terminée par un traité qui assura la *Prusse*
An de J. C. 1466. *occidentale* ou *royale* au roi de Pologne, et la *Prusse orientale* aux chevaliers teutoniques, pour qu'ils la tinssent comme un fief de la couronne de Pologne, duquel leur grand-maître rendroit hommage en personne.

1525. Sigismond I, roi de Pologne, l'accorda au grand-maître *Albert*, de la maison de Brandebourg, sous le titre de *duché séculier*. La Prusse orientale, qui fut alors nommée *ducale*, fut même déclarée héréditaire dans cette famille, à condition que les ducs en feroient hommage à la Pologne.

1660. *Guillaume I*, fils d'Albert, profita des troubles qui agitoient ce royaume, pour obtenir la cessation de l'hommage, et fut reconnu duc et souverain indépendant.

1701. *Frédéric I*, son fils, porta ses vues plus loin, et, de sa propre autorité, se fit couronner roi de Prusse. Les puissances de l'Europe le reconnurent sous ce titre à la paix d'Utrecht.

1713. Son fils *Guillaume II*, qui lui succéda la même année, s'appliqua à faire fleurir les sciences et les arts utiles dans son nouveau royaume. Il acquit, dans une guerre contre la Suède, le duché

de Stettin, qu'il détacha de la Poméranie suédoise.

Frédéric II, son fils, après la mort de l'empereur Charles VI, s'empara de la Silésie, qui lui resta par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Il fit, contre la maison d'Autriche-Lorraine, à laquelle la France s'étoit alliée, une guerre des plus glorieuses, qui fut terminée par la paix de 1763. Il joignit à ses Etats, en 1772, la nouvelle Prusse, démembrée du royaume de Pologne. An de J. C. 1740.

X.

HONGRIE.

Quelques siècles après que les Romains eurent pénétré dans la Hongrie, qui faisoit partie de la Pannonie, elle fut tour-à-tour occupée par les Huns, les Ostrogoths, les Lombards, d'autres peuples qui étoient un mélange de tous ceux-là, et enfin par les Avares sortis de la Scythie asiatique. Ces derniers eurent de fréquentes guerres avec les empereurs de Constantinople et avec Charlemagne, qui les extermina presqu'entièrement.

Vers la fin du neuvième siècle, des 891.
barbares, venus de la Scythie asiatique et des environs du Volga, à l'Orient,

franchirent, vers les sources de la Teisse, les montagnes qui séparent la Pologne de la Hongrie, et s'emparèrent d'un château nommé *Hung-Var*, d'où ils firent des courses sur les terres voisines. *Arpad*, chef de ces barbares, qui furent alors appelés *Hongrois*, étendit ses conquêtes et passa le Danube. Son fils
An de J. C. 907. *Zulta* envoya plusieurs lieutenans qui ravagèrent l'Allemagne. A leur retour, il fixa les limites de son nouvel Etat, qui furent à-peu-près les mêmes que celles d'aujourd'hui.

Geisa, troisième duc de Hongrie, embrassa le christianisme et eut le courage de le professer ouvertement, malgré les clameurs de ses sujets livrés à l'idolâtrie. Son fils *Etienne* marcha sur ses traces et fut l'apôtre de son peuple. Il reçut du pape ou de l'empereur le titre de roi, adoucit les mœurs féroces
1000. des Hongrois, et publia un nouveau code de législation.

Ses successeurs eurent diverses guerres à soutenir contre les Bohémiens, les Polonais, les Russes, les Grecs et les Vénitiens. Ils ne purent se mettre à l'abri de l'irruption des Tartares, qui fondirent tout-à-coup en Europe, au nombre de cinq cent mille hommes, sous la conduite de Batu, petit-fils de Gengis-Kan.

Après avoir ravagé la Russie et la Pologne, ces Tartares entrèrent dans la Hongrie, massacrèrent la plus grande partie des habitans, s'emparèrent de toutes leurs richesses, et détruisirent tout ce qu'ils ne purent emporter. Quand ils ne trouvèrent plus rien qui fût capable de satisfaire leur cupidité, ils abandonnèrent le pays d'où ils n'étoient pas sortis depuis trois ans. *Béla*, roi de Hongrie, qui s'étoit retiré en Autriche, rentra dans ses Etats, et répara, ainsi que ses successeurs, les désordres que les Tartares y avoient causés. An de J. C. 1241.

La race des Geisa ayant été éteinte, le trône de Hongrie devint électif, et fut successivement occupé par des princes de diverses familles, dont quelques-unes étoient étrangères. De tous les peuples, avec lesquels les Hongrois furent en guerre, ils n'en eurent pas de plus redoutables à combattre que les Turcs. Leur empereur Amurat II, après avoir été plusieurs fois battu par le brave Huniade, gouverneur de Transylvanie, défit enfin les Hongrois, qui perdirent leur roi dans cette bataille. Mahomet II, fils d'Amurat, vint faire le siége de Belgrade, que Huniade le força de lever. Mais Soliman II, plus 1301.

heureux et plus terrible, fit la conquête de plusieurs provinces; réduisit le royaume aux dernières extrémités, et tailla
An de J. C. en pièces les Hongrois, près de Mohatz,
1526. où Louis, fils de *Ladislas VI*, roi de Hongrie et de Bohême, fut tué.

Ces deux couronnes furent alors demandées par Ferdinand I, archiduc d'Autriche, qui avoit épousé la sœur de Louis. Mais Jean Zoposki, gouverneur de Transylvanie, élu par la plus grande partie des Hongrois, ayant appelé les Turcs à son secours, obtint la jouissance de ce royaume durant sa vie, à condition que Ferdinand lui succéderoit.

1540. Cependant, après la mort de Zoposki, sa veuve fit donner la couronne à son fils, et eut encore recours aux Ottomans, qui entrèrent en Hongrie, et s'emparèrent des principales villes. *Ferdinand*, possesseur du reste, garda le titre de roi de Hongrie et de Bohême, et fit passer ces deux couronnes dans la maison d'autriche, qui, depuis cette époque, les a constamment possédées.

1683. L'empereur Léopold I enleva aux Turcs tout ce qu'ils possédoient en Hongrie, excepté le comté de Temeswar. Peu de temps après, les Etats, assemblés à Presbourg, déclarèrent ce royaume

héréditaire dans la maison d'Autriche, et la nation renouvela cette déclaration en 1723. Les Turcs n'y possèdent plus rien, depuis qu'ils perdirent Temeswar, en 1716.

XI.

POLOGNE.

Lechus, chef d'une peuplade de Sarmates, s'étant établi comme je l'ai déjà dit, dans la Pologne, éleva aux environs de la Vistule plusieursforts et châteaux, et bâtit la ville de Gnesne. Ses descendans portèrent le titre de duc et régnèrent durant cent cinquante ans. An de J. C. 550.

Après l'extinction de sa famille, les Polonais confièrent l'autorité souveraine à *Cracus*. Celui-ci s'appliqua à faire cultiver les terres, bâtit des villes, et fonda Cracovie, qui devint la capitale de ses Etats. Quelque temps après, *Popiel II*, dont les ancêtres avoient été, comme lui, ducs de Pologne, étant mort sans enfans, on élut un bourgeois de la ville de Crusvicie, nommé *Piastre*, dont les descendans occupèrent le trône durant plusieurs siècles. 700. 875.

Boleslas I fut le premier qui porta le titre de roi. Il fut couronné par l'empereur Othon III, dans l'église métro- 1000.

politaine de Gnesne. Ce monarque guerrier conquit toute la Bohême et la Moravie, battit les Russes, les Prussiens, les Saxons, les princes de Poméranie, et se rendit tous ces peuples tributaires. Mais l'efféminé *Miecislas*, son successeur, perdit la plus grande partie de ces conquêtes.

An de J. C. 1040. *Casimir*, son fils, après un funeste interrègne de six ans, rétablit le bon ordre et la paix, fit fleurir la religion et les arts, et reprit sur les Bohémiens toutes les places qu'ils avoient enlevées à la Pologne.

1067. *Boleslas II* fit la conquête de la Russie entière. Mais, après cet exploit, il se porta à des excès d'inhumanité qui le firent détrôner. Les Russes profitèrent de ces troubles pour secouer le joug.

1081. *Ladislas*, frère de Boleslas, élu à sa place, se contenta du titre de duc, qui fut celui que portèrent ses successeurs pendant plus de deux cents ans.

Durant ce long espace de temps, la Pologne fut déchirée par l'ambition des grands, qui se la partagèrent : elle devint même souvent la proie des étrangers. Les Polonais, sentant la nécessité d'être gouvernés par un souverain qui réunît toute l'autorité, donnèrent

à *Premislas II* le titre de roi, qui
ne varia plus.

Casimir III, un de ses successeurs, An
fut la gloire de la Pologne. Il subjugua, de J. C. 1295.
en une seule campagne, la Russie Noi- 1333.
re; inspira de la terreur à ses voisins; fit le bonheur de ses sujets; publia un code de législation, qui fut approuvé dans une diète générale; fonda une université à Cracovie, des églises, des hôpitaux; bâtit un grand nombre de forteresses; délivra les paysans du joug odieux dont la noblesse les accabloit, et reçut, à juste titre, le surnom *de Grand.* Il mourut sans enfans, et avec lui fut éteinte la race des *Piastres.* Il avoit désigné pour son successeur *Louis*, roi de Hongrie, qui fut élevé sur le trône.

Après la mort de celui-ci, *Jagellon*, grand duc de Lithuanie, fit demander en mariage Edwige, fille de Louis, avec promesse d'embrasser le christianisme, d'inviter ses sujets à suivre son exemple, et d'incorporer pour toujours au royaume de Pologne le grand duché de Lithuanie, la Samogitie et les terres qu'il possédoit en Russie. Les Polonais acceptèrent avec joie des offres si avantageuses. *Jagellon* épousa Hedwige;
fut couronné roi sous le nom de *Ladis-* 1386.

las VI, et montra bien, par son courage, ses victoires et sa sagesse, qu'il étoit digne de porter la couronne qu'il avoit demandée. Elle fut possédée par des princes de sa race jusqu'à *Sigismond II*, surnommé *Auguste*, qui acquit la Livonie et la Pologne.

An de J. C. 1572. Depuis cette époque, elle eut des rois de diverses maisons, parmi lesquels on compte *Henri de Valois*, qui, trois mois après avoir été couronné, ayant appris la mort de Charles IX, son frère, roi de France, quitta secrètement la Pologne, et vint occuper le trône de ses pères, sous le nom de Henri III. L'élection de ces différens souverains occasionna souvent des interrègnes qui furent bien funestes à l'Etat.

1649. *Casimir V*, qui avoit été jésuite, et ensuite cardinal, obtint une dispense du pape, pour se rendre aux vœux des Polonais, qui l'avoient élu pour leur souverain. Vaincu d'abord par Charles Gustave, roi de Suède, il ne tarda pas à reconquérir ses Etats qu'il avoit perdus, et fit une paix avantageuse avec le successeur du monarque suédois. Après avoir battu les Russes, et réprimé une sédition qui s'étoit élevée contre lui, il abdiqua la couronne, et vint mourir en France, où Louis XIV lui

avoit donné l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, et celle de Saint-Martin de Nevers.

Michel Koribut Wiesnowiski le remplaça sur un trône qu'il étoit incapable d'occuper dignement. Mais il avoit pour grand maréchal et grand général du royaume Jean Sobieski, l'un des plus habiles généraux de son siècle. Celui-ci fit de grandes conquêtes sur les Cosaques et les Tartares, battit plusieurs fois les Turcs, et gagna sur eux la fameuse bataille de Choczin. An de J. C. 1667.

Sobieski, élu roi de Pologne à la mort de Michel, continua la guerre contre les Ottomans, et força le grand visir Mustapha, qui étoit entré en Allemagne à la tête de deux cent quarante mille hommes, de lever le siége de Vienne. Ce héros, qui mérita le surnom de *Grand*, aimoit les sciences, et protégeoit les gens de lettres. 1674.

Sa mort fut suivie d'un interrègne de deux ans, encore plus agité que tous les précédens. *Frédéric Auguste I*, électeur de Saxe, couronné roi de Pologne, eut une longue guerre à soutenir contre Charles XII, roi de Suède, qui fit élire *Stanislas Leczinski*, palatin de Posnonie, et qui obligea Auguste de renoncer à son élection. Mais Charles 1698. 1704.

ayant été défait à Pultava par Pierre
An *le Grand*, empereur de Russie, Au-
de J. C. guste remonta sur le trône de Pologne,
1709. et l'occupa jusqu'à sa mort.

1733. A cette époque, Stanislas, à qui Charles XII avoit donné une retraite dans le duché de Deux-Ponts, fut élu de nouveau. Mais son élection fut encore traversée par l'empereur Charles VI, qui fit donner la couronne de Pologne à *Auguste II*, électeur de Saxe, fils du feu roi. Après une guerre, dans laquelle la France prit parti, Stanislas abdiqua la couronne, et on lui donna les duchés de Lorraine et de Bar.

1764. *Stanislas Auguste* Poniatowski, successeur d'Auguste, monta sur le trône au milieu des plus grands troubles, qui furent suivis, en 1772, d'un démembrement du royaume de Pologne. L'empereur, le roi de Prusse et la Russie, firent un traité de partage, concernant plusieurs provinces dont ils s'emparèrent. Ce partage fut approuvé en 1774 par une diète de Pologne.

XII.

DANEMARCK.

Les Danois, suivant l'opinion la plus commune, doivent leur origine à un

prince d'Asie, nommé *Othin* ou *Odin*, qui fut chassé de ses Etats par le grand Pompée, soixante-dix ans avant J. C. Ce monarque, s'étant retiré dans le nord de l'Europe, avec un grand nombre de ses sujets, soumit les peuples qui habitoient la Russie, la Pologne, la Suède, le Danemarck et la Norwège. Il céda une partie de ses conquêtes à ses enfans, garda pour lui la Suède, et donna le Danemarck à *Skiold*, son fils, qui en fut le premier roi.

L'histoire des premiers temps de cette monarchie se perd dans les ténèbres ou dans les fictions les plus absurdes. On entrevoit quelque foible lumière vers le milieu du neuvième siècle, époque où les Danois, adonnés à la piraterie, et connus sous le nom de *Normands*, entrèrent dans différentes provinces de France et d'Angleterre, et firent de grands ravages. Mais ce n'est que vers le milieu du douzième siècle que les événemens ont ce degré de certitude qui mérite la foi des lecteurs. La fin du quatorzième est l'époque de la grande puissance de la monarchie danoise. *Olaüs V*, héritier, du chef de son père, du royaume de Norwège, qui, depuis l'an 1263, avoit été agrandi par la conquête de l'Islande, se vit en même temps

roi de Danemarck, en vertu des droits que lui avoit laissés Waldemar III, son grand-père maternel.

An de J. C. 1385. Après la mort d'Olaüs, *Marguerite*, sa mère, fut revêtue, contre l'usage alors établi, de la souveraine puissance, qu'on n'accordoit plus aux femmes. Cette princesse, surnommée *la Sémiramis du Nord*, ayant été appelée au secours des Suédois contre leur propre roi, lui livra bataille, le fit prisonnier avec son fils, fut reconnue reine de Suède, et fit même déclarer son successeur à cette couronne le jeune Eric, duc de Poméranie, petit-fils de sa sœur Ingéburge. Les trois royaumes de Danemarck, de Norwège et de Suède, furent ensuite réunis sur la tête d'un même monarque : l'acte de réunion fut passé à Colmar. Marguerite continua toujours à régner avec beaucoup de sagesse et d'autorité.

1412. Son petit-neveu *Eric* hérita des trois couronnes. Le règne de ce prince fut entièrement rempli par la guerre qu'il fit à la maison de Holstein.

1439. *Cristophe*, duc de Bavière, palatin du Rhin, lui succéda, et se donna beaucoup de soin pour entretenir la paix, tant en Suède que dans ses propres Etats, et pour y faire fleurir le commerce.

Après sa mort, les Danois élurent *Christiern*, comte d'Oldembourg, dont la postérité occupe encore le trône. Il se fit admirer par sa prudence et par sa modestie, et engagea la nation à reconnoître pour son successeur son fils *Jean*. An de J. C. 1448.

Celui-ci, étant monté sur le trône, soumit les Suédois qui cherchoient continuellement à secouer le joug, et parcourut ensuite les différentes provinces de son royaume, pour y rendre lui-même la justice à ses peuples. 1481.

Son fils, *Christiern II*, surnommé *le Cruel*, après avoir fait la conquête de la Suède, qui s'étoit révoltée, la perdit sans retour, et fut dépouillé de sa couronne par ses propres sujets, fatigués de l'excès de ses cruautés. 1513.

Frédéric, son oncle, duc de Holstein, élu à sa place, introduisit le luthéranisme dans ses Etats, et vainquit Christiern, qui tenta vainement de remonter sur le trône. 1523.

Sous *Christiern III*, la religion catholique fut entièrement abolie. Ce prince, qui aimoit les lettres, établit le collége de Copenhague, où il forma une belle bibliothèque. 1533.

Le règne de son fils, *Frédéric II*, fut encore plus favorable aux sciences 1559.

et aux arts. Ce monarque honora d'une protection particulière Ticho-Brahé, astronome célèbre, et plusieurs autres savans. Il soumit la province de Dietmarsen, qui refusoit de reconnoître le roi de Danemarck pour son souverain, et défendit la Livonie et la liberté de la mer Baltique contre la régence de Lubeck et les Suédois.

An de J. C. 1588. *Christiern IV* se distingua par un grand nombre de belles actions, dans la guerre qu'il fit aux Suédois, et fut élu chef de la ligue des protestans pour le rétablissement du prince palatin.

1648. Son fils, *Frédéric III*, obligea les Etats de son royaume de déclarer la couronne héréditaire, même aux filles, et rendit, par la fameuse *loi royale*, l'autorité des rois de Danemarck absolue et indépendante.

1670. *Christiern V*, monarque courageux et entreprenant, se ligua avec les princes d'Allemagne contre la Suède. Mais il fut battu en diverses occasions.

1699. Son fils, *Frédéric IV*, fit aussi la guerre contre Charles XII, roi de Suède, qui le contraignit à faire la paix. Il remporta cependant dans la suite de grands avantages sur les Suédois, et leur enleva plusieurs places.

1730. *Christiern VI* eut avec diverses

puissances plusieurs démêlés, qui furent terminés par la voie des négociations. Ce prince établit des manufactures, et fit fleurir le commerce dans ses Etats. Son fils, *Christiern VII*, lui succéda en 1766.

XIII.

SUÈDE.

J'ai déjà dit qu'*Othen*, ou *Odin*, prince d'Asie, ayant été vaincu par les Romains, alla s'établir en Suède, après en avoir fait la conquête. L'histoire de cette monarchie est aussi obscure et aussi incertaine que celle de Danemarck, jusques vers le milieu du douzième siècle. A cette époque, la religion chrétienne avoit déjà fait de grands progrès en Suède, où régnoit *Éric*, dit *le Saint*. Ce prince, pieux et brave, fit le bonheur de ses peuples, rendit de sages ordonnances, et rassembla dans un livre toutes les anciennes lois du royaume.

Sa postérité occupa le trône de Suède durant plus de deux cents ans. Le dernier roi de cette race fut *Magnus Sméeck*, que les Etats de Suède déposèrent, parce qu'il avoit aliéné quelques provinces de la couronne, chargé ses

sujets d'impositions extraordinaires, et voulut exterminer les principaux de la noblesse.

An de J. C. 1365. *Albert*, duc de Mecklembourg, ayant été élevé sur le trône, chercha, à l'exemple de ses prédécesseurs, les moyens de parvenir à une autorité absolue, et de s'emparer des biens des nobles. Ceux-ci, indignés de ses vexations et de ses injustices, implorèrent le secours de
1397. Marguerite, reine de Danemarck et de Norwège, qui, comme je l'ai deja dit, réunit à ces deux couronnes celle de Suède.

Après la mort de cette princese, les Suédois secouèrent plusieurs fois le joug des Danois, et retombèrent autant de fois sous le pouvoir de leurs maîtres. Christiern II, après les avoir battus; exerça des cruautés inouies à Stockolm; y ordonna les plus sanglantes exécutions; livra la ville au pillage, et fit conduire en Danemarck plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit *Gustave Ericson*, fils du sénateur Eric-Vasa, duc de Grisholm. Ce jeune seigneur, ayant trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, se rendit à Lubeck, où on lui fournit un vaisseau; parcourut toutes les provinces, souleva les peuples, se rendit maître de plusieurs places,

et conquit enfin toute la Suède, dont il An de J. C.
fut reconnu souverain par ses conci- 1523.
toyens, qu'il délivra pour toujours de
l'oppression des Danois. Sous son règne,
le luthéranisme fut, après bien des trou-
bles, introduit dans ses Etats, et la re-
ligion catholique entièrement abolie. Le
royaume de Suède avoit été jusqu'alors
électif. Gustave le rendit héréditaire
dans sa maison, et fit couronner, avant
sa mort, son fils *Eric*.

Celui-ci fut en effet son successeur. 1560.
Mais *Jean* et Charles, ses frères, le dé-
trônèrent, et la couronne resta au pre-
mier, dont le règne n'offre rien de re- 1568.
marquable.

Sigismond son fils lui succéda. Après 1594.
avoir fait la guerre avec succès aux
Tartares et aux Moscovites, il fut dé-
pouillé de la couronne par *Charles*, son
oncle.

L'usurpateur eut à combattre, durant 1604.
tout son règne, les Danois, les Russes
et les Polonais, réunis contre la Suède,
et fit de très-grandes pertes.

Gustave Adolphe, son fils et son 1611.
successeur, reprit sur les Danois toutes
les places qu'ils avoient conquises; en
enleva plusieurs aux Russes, et battit
les Polonais. L'Allemagne fut aussi le
théâtre de sa gloire. Ligué avec les pro-

testans contre la maison d'Autriche, il ravagea le Palatinat, la Souabe, la Bavière, et se rendit redoutable à toute l'Europe par un grand nombre de victoires, dont la plus célèbre est celle de Leipsick. Ce grand monarque fut tué à
An de J. C. 1632. la bataille de Lutzen, qu'il gagna sur les Impériaux.

Il eut pour successeur sa fille *Christine*, princesse illustre par son esprit, ses grandes connaissances, et son affection pour les gens de lettres. Après un règne glorieux de vingt-un ans, elle abdiqua la couronne en faveur de *Charles Gustave*, duc de Deux-Ponts, son cousin-germain.

1654. Le nouveau monarque déclara d'abord la guerre aux Polonais, leur enleva plusieurs places qu'ils reprirent ensuite, et remporta de grands avantages sur les Danois.

1660. Son fils *Charles XI* battit aussi ces mêmes peuples en plusieurs occasions. Il perdit néanmoins toutes les places qu'il possédoit en Poméranie. Mais elles lui furent rendues par le traité de Nimègue.

1697. Son successeur fut *Charles XII*, la terreur du Nord, l'un des plus grands guerriers qui aient paru dans le monde. Forcé à prendre les armes contre le Da-

nemarck et la Russie, il alla d'abord faire le siége de Copenhague par mer et par terre ; débarqua à la tête de cinq mille hommes, et, se jetant lui-même à l'eau, suivi de ses troupes, emporta le poste de Humblébeck, et força le roi de Danemarck à demander la paix. Il gagna ensuite, avec huit mille hommes seulement, la fameuse bataille de Nerva, contre une armée de cent mille Russes. Trente mille furent tués ; vingt mille demandèrent quartier ; le reste fut pris ou dispersés. Charles ne perdit qu'environ deux mille hommes tués ou blessés. Après cet immortel exploit, il remporta une victoire complète sur les Saxons ; fit élire roi de Pologne Stanislas Leczinski ; se rendit maître de la plus grande partie de l'électorat de Saxe, et força le roi Auguste à renoncer au trône de Pologne. Il fut ensuite en guerre avec Pierre *le Grand*, empereur de Russie, et gagna sur lui un grand nombre de batailles. Mais il perdit celle de Pultawa ; et cette malheureuse journée ruina pour toujours ses affaires. Il fut tué au siége de Frédéricshall, au moment où il alloit reconnoître la place.

Ulrique Eléonore, sa sœur, épouse de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, lui succéda ; et, deux ans après être mon- An de J. C. 1718.

tée sur le trône, elle fit proclamer roi son mari. Sous le règne de celui-ci, *Adolphe-Frédéric*, duc de Holstein-Hutin, fut reconnu, par les Etats du royaume, héritier présomptif de la couronne, et successeur au trône de Suède.

An de J. C. 1731. Il y monta en effet après la mort du dernier roi, et l'occupa jusqu'en 1772. Son fils, *Gustave III*, qui lui succéda, cassa, cette même année, une diète, qui ordonnoit que les affaires d'Etat seroient décidées à la pluralité des voix des sénateurs, et que le roi seroit obligé de s'y conformer. Il rétablit ainsi l'autorité royale, et le gouvernement suédois, dans la forme observée sous les règnes de Charles XI et de Charles XII.

XIV.

RUSSIE.

Les Russes tirent leur origine des anciens Sarmates; et leur vaste Empire faisoit autrefois partie de la Sarmatie. On ne sait ni en quel temps ni comment le nom de Russie a été donné à ce pays. Ce qui s'y est passé depuis l'établissement de la nation russe est aussi très-incertain jusqu'au neuvième siècle.

La Russie étoit alors divisée en plusieurs principautés. Elles furent ensuite

réunies par *Wolodimer*, qui fut reconnu seul souverain de tout l'Empire. An de J. C. 987.
Après avoir embrassé le christianisme, il épousa Anne, sœur de Constantin, et de Basile *Porphyrogénète*, empereur de Constantinople.

Les enfans de Wolodimer démembrèrent l'Empire, qui resta dans cet état pendant plus d'un siècle. *Wolodimer II* le réduisit tout entier sous sa puissance. Mais bientôt après, il fut 1152.
encore partagé entre divers souverains; et, durant une longue suite d'années, il devint souvent la proie des Tartares et des autres nations voisines. Enfin, *Iwan Danielowitz*, ou *Jean*, fils de Basile *l'Aveugle*, vint à bout de soumettre tous ces petits princes, et de réunir pour toujours toute la Russie 1330.
en un seul Empire.

Dans le siècle suivant, *Basile Iwanowitz* fut le premier qui prit le titre de *tzar* ou *czar ;* mot qui signifie *césar* ou *empereur*. 1490.

Son fils, *Iwan Basilowitz*, dont le règne fut de plus de cinquante ans, fit la conquête des royaumes de Casan et d'Astracan en Asie, et commença à policer ses sujets par des lois très-sages, par les arts et les sciences qu'il introduisit en Russie. Les troubles dont ce 1533.

pays fut agité sous les règnes suivans, le replongèrent dans sa première barbarie.

Un religieux moscovite, prétendant être le prince Démétrius, fils d'Iwan Basilowitz, et soutenu d'une puissante armée que le vaivode, ou gouverneur
An de J. C. 1606. de Sandomir, avoit levée, trouva le moyen d'usurper le trône. Mais les Russes, alarmés des changemens qu'il vouloit introduire dans l'Etat, l'assassinèrent le jour même qu'il avoit épousé la fille du gouverneur.

Au milieu des diverses autres révolutions, qui firent répandre bien du sang,
1613. les Russes élurent grand duc *Michel Fœderowitz*, de la maison de Romanow, qui mit fin à ces guerres intestines. Les Suédois s'étoient emparés, à la faveur de ces troubles, de plusieurs places que Michel ne put reprendre. Il fut encore obligé de céder à la Pologne les duchés de Smolensko et de Severie.

1645. Son fils *Alexis Michelowitz* reprit les villes de Smolensko et de Kiovie, ravagea la Lithuanie, et remporta de grands avantages sur les Polonais.

1675. Il laissa plusieurs fils, et eut pour successeur *Fœdor Alexiowitz*, qui forma le projet de tirer les Russes de la barbarie dans laquelle ils étoient ensevelis.

Mais

Mais il vécut trop peu pour l'exécuter.

Pierre, son frère et son successeur, en eut la gloire. Nul monarque n'a mérité à plus juste titre le surnom de *Grand*. Ce prince, grand et extraordinaire, régna d'abord conjointement avec *Jean*, son autre frère ; et, durant ce temps, il forma une compagnie de cinquante hommes commandés par des officiers étrangers. Il voulut lui-même y servir dans tous les grades, en commençant par celui de tambour ; ne vécut que de sa paie, coucha dans une tente, et obéit à ses officiers, comme un simple soldat. Devenu seul maître de l'Empire par la mort de son frère, il fit en personne le siége d'Asof, qu'il prit sur les Turcs. Pour apprendre par lui-même la construction des vaisseaux, il se mit à la suite d'une ambassade qu'il envoya en Hollande, et travailla à Amsterdam dans le chantier, avec les autres ouvriers, sous le nom de *Pierre Michaëlof*. An de J. C. 1682.

De retour dans ses Etats, Pierre fit la guerre à Charles XII, roi de Suède ; et ses troupes, qui n'étoient pas encore disciplinées, furent, comme il l'avoit prévu, long-temps battues. Mais, après de grands désavantages, il gagna sur les Suédois la fameuse bataille de Pultawa,

conquit la Livonie, l'Ingrie, la Finlande, et une partie de la Poméranie. Il fit ensuite, dans le dessein de s'instruire, un voyage en Allemagne, en Hollande et en France. Etant arrivé à Paris, il alla visiter la Sorbonne. A la vue du mausolée du cardinal de Richelieu, il s'élance sur la statue de ce célèbre ministre, se jette à son cou, l'embrasse, et s'écrie : *Que n'es-tu encore en vie ! je te donnerois la moitié de mon Empire, pour que tu m'apprisses à gouverner l'autre.*

Pierre le Grand, au milieu des guerres qu'il eut à soutenir, rendit les lois et les ordonnances les plus sages, et fonda les plus beaux établissemens. La ville de Pétersbourg fut bâtie, plusieurs places fortifiées, une nombreuse infanterie mise sur pied, une puissante marine formée, et des colléges institués pour les langues, les belles-lettres et toutes les sciences. Il prit, en 1721, le titre d'*empereur de toutes les Russies.*

An de J. C. 1725. Après la mort de Pierre *le Grand*, l'impératrice Catherine fut reconnue souveraine. Elle vécut peu d'années, ainsi que *Pierre II*, son successeur.

1730. *Anne*, duchesse douairière de Courlande, le remplaça sur le trône, et remporta des avantages considérables sur les Ottomans et sur les Tartares.

Iwan lui eut à peine succédé, qu'il perdit l'Empire, et fut remplacé par *Elisabeth*, fille de Pierre *le Grand*. Cette princesse désigna pour son successeur *Pierre*, son neveu, duc de Holstein-Gottorp, qui en effet lui succéda en 1762. Mais il fut détrôné la même année de son couronnement; et sa femme fut reconnue impératrice, sous le nom de *Catherine Alexiewna II*.

An de J. C. 1740.

1742.

XV.

TURQUIE.

Les Turcs ou Turcomans, venus de la Scythie, tirent leur première origine de ces peuples anciennement connus sous le nom de *Huns*, qui habitoient cette vaste contrée. Ils furent autrefois divisés en plusieurs branches, dont chacune portoit le nom de son auteur. Elles régnèrent toutes dans le même temps en Asie, après avoir considérablement démembré le grand Empire des califes, fondé par Mahomet, dont ils embrassèrent la religion. Au commencement du treizième siècle, les Turcs Seljoucides, ainsi nommés de Seldgiouc, leur premier chef, possédoient l'Asie mineure, lorsqu'ils furent attaqués et battus par le célèbre Gengis-Kan, prince tartare.

Pour échapper au joug du vainqueur, ils se retirèrent dans les montagnes, où ils formèrent plusieurs principautés.

An de J. C. 1298. Mais, quelques temps après, *Othman*, possesseur d'un seul petit canton, se réunit avec quelques autres émirs, ou chefs de tribus; fondit sur les terres des empereurs de Constantinople, et jeta, par ses conquêtes rapides, les fondemens de l'Empire qui porte son nom.

1326. Son fils *Orcan* l'agrandit beaucoup, en se rendant maître de la Lydie, d'une partie de la Cappadoce, et de la ville de Nicée. Il battit l'empereur Andronic, et se fit redouter des autres émirs.

1360. *Amurath I*, son successeur, passa en Europe, où il répandit la terreur; força l'empereur grec à lui payer tribut, et fixa sa cour à Andrinople. Il établit la milice des janissaires, telle qu'on la voit aujourd'hui, et fut assassiné dans son camp.

1389. *Bajazeth I*, surnommé l'*Eclair* ou *le Foudre*, fit étrangler son frère aîné, pour monter sur le trône de son père, et fut ainsi le premier à introduire cette coutume barbare et dénaturée chez les princes ottomans. En Europe, la Bulgarie, la Macédoine et la Thessalie, subirent le joug de ce fier conquérant. En Asie, presque tous les princes musul-

mans furent dépouillés de leurs Etats. Il défit, à la bataille de Nicopolis, Sigismond, roi de Hongrie, secouru du comte de Nevers, qui commandoit deux mille gentilshommes francais. Mais Tamerlan, prince tartare, le battit près d'Ancyre, et le fit prisonnier. Il est faux que celui-ci l'ait fait enfermer dans une cage de fer.

Après la mort de Bajazet, ses enfans se disputèrent l'empire, et se firent une guerre sanglante. *Soliman I*, qui avait été couronné par les Turcs, fut tué dans une bataille que lui livra son frère *Moyse* ou *Mousa;* et celui-ci fut détrôné par son frère *Mahomet I*, qui sut bien affermir l'empire ottoman, que tant de secousses avoient ébranlé. An de J. C. 1403. 1413.

Son fils *Amurath II*, après avoir enlevé Thessalonique aux Vénitiens, pris quelques places en Hongrie, et rendu tributaire le prince de Bosnie, fut battu par le célèbre Hunniade, qui le força de lever le siége de Belgrade, et de demander la paix. Mais, quelque temps après, le sultan s'en vengea près de Varne en Bulgarie, où les Hongrois, taillés en pièces, perdirent leur roi Ladislas. Amurath eut ensuite à combattre, et ne put jamais vaincre Georges Castriot, connu sous le nom de *Scanderberg*, qui avoit 1421.

été élevé dans sa cour, et qui se rétablit dans son royaume d'Albanie, que Bajazet avoit conquis sur son père.

An de J. C. 1451. *Mahomet II*, fils et successeur d'Amurath, fut la terreur des chrétiens, et fit trembler l'Italie et toute l'Europe. Il s'empara de Constantinople où son père et Bajazet avoient échoué, détruisit entièrement l'Empire des Grecs par la prise de Trébisonde, et se rendit maître de près de deux cents villes. Il fut cependant battu dans la Moldavie et dans la Hongrie. Le brave Hunniade le força de lever le siége de Belgrade, et le grand-maître d'Aubusson, celui de Rhodes. Les inclinations martiales, et les conquêtes de ce sultan, ne l'empêchèrent pas d'avoir du goût pour les sciences et les arts, qu'il cultiva.

1481. *Bajazet II*, deux fois battu par le sultan des Mammelucs d'Egypte, fit plusieurs conquêtes sur les Vénitiens, et fut détrôné par *Sélim*, son troisième fils, qui fit mourir ses deux frères.

1512. Celui-ci fut défait par les Perses. Mais il fit la conquête de toute l'Egypte, possédée par les Mammelucs, descendans du fameux Saladin, et la réduisit en province de l'Empire ottoman.

1520. Son fils unique, *Soliman II*, signala son règne par la prise de Belgrade, et

de l'île de Rhodes, et par la fameuse bataille qu'il gagna près de Mohatz sur les Hongrois, dont le roi Louis II périt dans un marais. Ce sultan, après avoir inutilement assiégé Vienne et l'île de Malte, s'empara de l'île de Chio, qui appartenoit aux Génois.

La conquête de celle de Chypre sur An
les Vénitiens fut faite par son fils *Sé-* de J. C.
lim II, qui eut pour successeur son fils 1566.
Amurath III.

Ce prince cruel et débauché fit étran- 1574.
gler ses cinq frères, fut battu en Perse et dans la Hongrie, et mourut du chagrin que lui causèrent la révolte des janissaires et celle des vaivodes de Transylvanie.

Sous *Mahomet III*, prince indolent 1595.
et sanguinaire, qui fit mourir ses frères et les femmes de son père, les chrétiens délivrèrent du joug des Ottomans la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie.

Achmet I, fils et successeur de Maho- 1603.
met, fit bâtir la superbe mosquée qu'on voit à Constantinople.

Les règnes de son frère *Mustapha I*, 1617.
et d'*Othman II* n'offrent point d'événe- 1618.
mens bien remarquables.

Celui d'*Amurath IV*, frère d'Othman, 1623.
n'est célèbre que par la prise de Bagdad sur les Perses.

An de J. C. 1639. *Ibrahim*, troisième fils d'Achmet, enleva la Canée aux Vénitiens, et alloit se rendre maître de Candie, lorsque ses cruautés et ses débauches firent révolter ses officiers, qui l'étranglèrent.

1649. Son fils, *Mahomet IV*, fut battu sur mer par les Vénitiens, et sur terre par les Français, joints aux Imperiaux, que commandoit le célèbre Montécuculli. Mais il prit Candie, après y avoir perdu plus de cent mille hommes. Ce fut à ce siége que les lignes parallèles furent pour la première fois mises en usage, par le grand visir Coproglie. Mahomet, ambitionnant la conquête de l'Allemagne, y envoya le grand visir Mustapha avec une armée de deux cent quarante mille hommes, pour faire le siége de Vienne Mais Jean Sobieski, roi de Pologne, qui l'avoit déjà battu, lorsqu'il n'etoit que grand maréchal, le força d'abandonner cette place. La défaite de Mahomet à la célèbre bataille de Mohatz, que gagna le prince de Lorraine, acheva d'irriter les Turcs qui le déposèrent.

1687. *Soliman III*, son frère, fut mis à sa place. Le règne de ce sultan offre une vicissitude de bons et mauvais succès dans les guerres qu'il fit.

Il eut pour succésseur son frère *Achmet II*, dont le règne fut tranquille. An de J. C. 1691.

Mustapha II, fils de Mahomet IV, après avoir été battu par le prince Eugène, et forcé à conclure une paix désavantageuse, fut dépouillé de la couronne, que les Turcs donnèrent à son frère *Achmet III*. 1695.

Le nouveau sultan prit la Morée aux Vénitiens. Mais l'empereur Charles VI lui enleva Belgrade, et le comté de Témeswar. Achmet, après avoir fait une paix glorieuse avec la Perse, fut battu par Schah-Thamas, qui avoit recommencé la guerre. Ces mauvais succès le firent déposer. 1703.

Mahomet V, fils de Mustapha II, fut proclamé sultan. Il perdit la Georgie, les deux Arménies, et d'autres places que lui enleva Thamas-Koulikan, usurpateur du trône des Perses. Mais il força l'empereur Charles VI à lui céder Belgrade, la Servie et la Valachie. 1730.

Son frère *Othman III* lui succéda, et mourut dans la troisième année de son règne. 1754.

Celui de *Mustapha III* fut assez tranquille, et dura jusqu'en 1774, que *Achmet IV* monta sur le trône ottoman. 1757.

ASIE.

Une grande partie de l'Asie est possédée par l'empereur de Russie, et par le sultan des Turcs. Dans l'autre partie sont l'Arabie, la Perse, la Tartarie indépendante, l'Indostan ou Empire du Mogol, et la Chine.

I.

ARABIE.

On sait que l'Arabie est divisée en trois parties, qui sont la *Pétrée*, la *Déserte* et l'*Heureuse*. Les habitans des deux premières sont des peuplades de barbares errans dans des déserts arides et sablonneux; conduisant avec eux leurs familles, leurs chameaux, leurs troupeaux, et leurs provisions; attaquant et dépouillant les *caravanes*, ou troupes de voyageurs, qui vont de compagnie pour traverser leur pays. Il n'est question ici que des habitans de l'Arabie heureuse.

Ces Arabes, gouvernés du temps des Romains par des princes particuliers, et vaincus dans plusieurs batailles par Pompée, ne furent entièrement assujé-

tis à l'Empire que sous Trajan, l'an 103 de J. C. Ils tentèrent plusieurs fois de secouer le joug, et furent toujours réduits par les armes des empereurs, soit d'Occident, soit d'Orient. Ce ne fut qu'au commencement du septième siècle que le fameux *Mahomet* les rendit indépendans de toute puissance étrangère.

Cet habile imposteur, né de parens obscurs, à la Mecque, dans l'Arabie heureuse, au milieu d'une nation guerrière, s'érigeant tout-à-coup en prophète, y prêcha une religion toute sensuelle, toute favorable aux passions, et se fit des prosélytes en assez grand nombre. Mais un parti élevé contre lui l'obligea de sortir de sa patrie. Betiré à Médine, avec ses plus zélés disciples, Mahomet leur découvrit le dessein qu'il avoit formé d'établir sa religion par les armes; religion, qui, loin d'être nouvelle, disoit-il, étoit celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne que celle des juifs et des chrétiens. Il eut en effet l'audace de prêcher le glaive à la main, attira autour de lui une foule d'enthousiastes, soumit toute l'Arabie, en fut reconnu le seul maître, et jeta ainsi les fondemens de son Empire, dont l'étendue égala celle de l'Empire romain.

A l'autorité de roi, Mahomet joignit

la dignité de grand-prêtre de sa nouvelle religion qu'il expliquoit lui-même, et qu'il laissa écrite par chapitres, qu'il disoit lui avoir été apportés du ciel par l'ange Gabriël, et dont l'assemblage forma le livre appelé l'*Alcoran* (ou plutôt le *Coran*); mot qui signifie l'écriture par excellence. Il y convient de la divinité des écritures et du Nouveau Testament; traite par-tout Moïse de grand prophète, inférieur cependant à Jésus-Christ, qu'il regarde comme le Messie, le Verbe, et l'esprit de Dieu, conçu sans aucun père, mais par un souffle divin, et reconnoît pour saints, Jean-Baptiste, le divin précurseur, les apôtres, et les martyrs de la religion chrétienne. L'unité d'un dieu créateur est la base de sa doctrine; et il veut que les jeunes enfans soient instruits à répéter sans cesse qu'*il n'y a qu'un Dieu*, et que *Mahomet est son prophète*. On a remarqué que, pour plaire aux juifs, il garda la loi de la circoncision, et que, pour ne pas déplaire aux païens, il adopta de leur religion l'irrévocabilité du destin. Enfin, il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine, et leur ordonna de ne répondre que par le glaive aux objections des contradicteurs.

Les derniers jours de ce prétendu prophète furent troublés par deux autres imposteurs, Alasvaad et Molozeïma, qui, à son exemple, tentèrent, dans des provinces éloignées, de soumettre le peuple en leur propre nom, et de lui donner des lois différentes. Le premier venoit d'être trahi et assassiné dans sa propre maison, lorsque Mahomet mourut à Médine, où il avoit bâti une mosquée, nom qu'il donna à ses temples, et y fut enterré avec beaucoup de pompe. Les Musulmans vont encore visiter son tombeau; et ce pélerinage est parmi eux le plus célèbre, après celui de la Mecque.

Les successeurs de Mahomet prirent le nom de *calife*, c'est-à-dire, vicaire, et leurs sujets furent appelés *Sarasins*. Le premier devoit être naturellement Ali, son unique gendre. Mais *Abou-bèkre*, dont le prophète avoit épousé la fille, nommée Aïesa, eut pour lui tous les suffrages. Le nouveau calife réunit aussi les deux glaives. Il écrasa le parti de Molozeïma, le dernier rival de son maître; soumit quelque foible reste de l'Arabie, qui n'avoit pas encore plié sous le joug; s'empara du royaume d'Yrac, et de la Syrie, jusques par-delà Damas; défit plusieurs armées nom-

An de J. C. 633.

breuses de l'empereur Héraclius, et recueillit, dans un livre appelé la *Sunna*, la mémoire des paroles et des faits remarquables de Mahomet.

An de J. C. 635. *Omar*, qu'Aboubèkre avoit choisi à sa mort pour son successeur, ne parut point à la tête des armées. Mais il conquit par ses généraux la Palestine, le reste de la Syrie, toute l'Egypte, Tripoli d'Afrique et son territoire, une grande partie du pays de Barca, du Korasan, de l'Arménie et de la Perse. A la première nouvelle de la prise de l'Egypte, le calife ordonna qu'on brûlât la fameuse et magnifique bibliothèque d'Alexandrie, fondée par les Ptolomées, 323 ans avant J. C., et dont on fait monter le nombre des volumes jusqu'à sept cent mille. Il mourut assassiné par un esclave, dont il n'avoit pas voulu écouter les plaintes, et qui se tua lui-même pour éviter une mort plus cruelle.

645. Avant d'expirer, Omar avoit chargé six anciens compagnons de Mahomet de nommer son successeur. Ils déférèrent la suprême puissance à *Othman*, malgré la concurrence d'Ali. Les généraux du nouveau calife achevèrent la conquête du Korasan et de la Perse, se rendirent maîtres de l'île de Rhodes, entrèrent dans la Nubie, et chassèrent d'Alexan-

drie les troupes de l'empereur de Constantinople qui l'avoient reprise. Pendant ce temps-là, Othman, livré à une honteuse mollesse, et à tous les excès du despotisme, enrichissoit ses flatteurs aux dépens des gouverneurs de provinces qu'il dépouilloit de leurs charges. Aïesa, veuve de Mahomet, et qu'on nommoit la mère des croyans, voulant mettre sur le trône Telha, jeune homme qui avoit su lui plaire, trama, sans se montrer en aucune manière, une sourde intrigue auprès des gouverneurs destitués, qui soulevèrent le peuple de Médine, et assassinèrent le calife.

Alors on mit à sa place le vieux *Ali*, en qui l'âge avoit modéré l'ambition, et qui ne se rendit qu'avec peine aux vœux des Médinois. Mais Aïesa, qui, pour voiler ses desseins, s'étoit retirée à la Mecque avant l'assassinat d'Othman, parut aussitôt à la tête d'une nombreuse armée, sous prétexte de venger sa mort, dont elle étoit le véritable auteur. Ali marcha contre elle, et lui livra une bataille des plus meurtrières, où périt Telha auprès de sa bienfaitrice, qui se trouva dans la mêlée. Celle-ci, tombée entre les mains du calife, fut enfermée pour le reste de ses jours, et

An de J. C. 656.

servie avec le respect qu'on devoit à la veuve de Mahomet.

Cette victoire sembloit devoir affermir la puissance d'Ali. Mais Moavie, gouverneur de Damas, et descendant d'Ommias, oncle de Mahomet ; avoit déjà assemblé une armée, sous le même prétexte de venger l'assassinat de son maître Othman, qui, de plus, étoit son cousin-germain, et se fit déclarer calife de Syrie. Alors s'alluma une guerre civile, qui fut poursuivie avec fureur. Deux arbitres, choisis pour terminer la querelle du calife arabe et du calife syrien, s'assemblèrent chacun avec leurs partisans. Mais ils se séparèrent divisés plus que jamais. Le sang des Musulmans coula de nouveau sous le fer des Musulmans même; et l'Egypte entière se rendit à Moavie. Ces discordes civiles suscitèrent des assassins, qui crurent délivrer leur patrie, en arrachant la vie à ses oppresseurs. L'un frappa Moavie, qui étoit à Damas : mais la blessure ne fut pas mortelle. L'autre perça avec une épée empoisonnée Ali, dans la mosquée même de Cufa. Les Persans, et plusieurs autres peuples musulmans, qui suivent encore aujourd'hui la secte d'Ali, pensent qu'il est le premier successeur légitime de Ma-

homet, et traitent d'usurpateurs les trois premiers califes.

Assan, l'aîné de ses enfans, lui succéda; mais, après un combat meurtrier, qui devoit être suivi de bien d'autres, le paisible calife, avare du sang humain, prit le parti de remettre la puissance à Moavie et de se retirer à Médine, où il vécut dans la pratique des vertus bienfaisantes. An de J. C. 661.

Moavie I, seul possesseur du trône, fut très-heureux dans toutes ses entreprises. Sous son règne, les armes des Sarasins continuèrent à se rendre redoutables, et les étendards de ce calife flottèrent jusques sous les murs de Constantinople. 661.

Il eut pour successeur son fils *Iesid I*, qu'il avoit fait nommer son collègue, plusieurs années avant sa mort. Tout l'empire lui était soumis, excepté la Mecque et Médine, que les partisans de la maison d'Ali avoient fait déclarer pour Osein, son second fils. Iesid, ayant marché contre lui, le vainquit dans un combat où Osein perdit la vie, et où ses deux fils, Mahomet et Amru, encore enfans, furent faits prisonniers. Peu de temps après, le vainqueur les renvoya à Médine. Les habitans de cette ville, voulant secouer le joug des califes 680.

Omniades, mirent à leur tête *Abdallah*, de la même famille que le premier Ali. Iesid fit partir en hâte une grande armée, qui, après un siége long et meurtrier, s'empara de Médine ; mais, en ce même temps, il mourut.

An de J. C. 684. On lui donna aussitôt pour successeur *Moavie II*, son fils, qui, six semaines après, descendit d'un trône qu'il regardoit comme usurpé sur la maison d'Ali, et alla s'enfermer dans la retraite. Les Syriens vouloient alors faire reconnoître Abdallah ; mais, instruits que ce calife arabe exerçoit tous les jours à la Mecque des cruautés qui n'avoient ni motifs ni mesures, ils élurent à Damas, à la place de Moavie II, *Mervan I*, de la race des Ommiades. Cependant Abdallah se maintint toujours dans le califat d'Arabie, malgré le sang qu'il y faisoit couler.

685. Après un règne de dix mois seulement, Mervan mourut, et son fils *Abdalmalec* fut déclaré son successeur. Dès les premiers jours de son exaltation, le calife de Syrie ordonna que le pélerinage que les Syriens avoient fait jusqu'alors à la Mecque se feroit à l'avenir à Jérusalem. Après s'être emparé de Médine et de la Mecque, il vainquit dans un combat Abdallah, qui y périt,

et qui fut le dernier calife de la maison d'Ali. Abdalmalec, reconnu seul souverain de tout l'Empire, eut plusieurs guerres contre les empereurs de Constantinople, sur lesquels il fit la conquête de Carthage et de toute l'Afrique proprement dite. Ce calife, qui fonda sa puissance sur la crainte et les châtimens, mourut après vingt-un ans d'un règne plus brillant que juste.

Celui de *Walid I*, son fils, fut célèbre par la conquête d'Espagne, que firent les Arabes, connus alors sous le nom de *Maures*, ou Sarasins d'Afrique. Ils y détruisirent, comme je l'ai dit ailleurs, l'Empire des Goths, et voulurent s'étendre en-deçà des Pyrénées; mais Charles Martel, prince et duc des Français, les tailla en pièces, près de Tours. An de J. C. 706.

Soliman, frère et successeur de Walid, porta ses armes jusques sous les murs de Constantinople, qu'il assiégea. La peste et la famine firent mourir, dit-on, dans cette ville, soixante mille habitans, pendant le siége qui dura onze mois; mais aussi presqu'aucun Arabe ne retourna dans son pays. 715.

Omar II, cousin de Soliman, qui l'avoit désigné pour son successeur, conserva sur le trône toutes les vertus 717.

qu'il y avoit apportées, et remplit avec une exactitude scrupuleuse tous les devoirs de sa religion.

An de J. C. 720. Son cousin *Iesid II*, qui lui succéda, fit bâtir de belles mosquées et persécuta les chrétiens.

724. Nous ne savons pas des choses bien importantes d'*Hesam*, son frère et son successeur, qui régna dix-neuf ans.

743. *Walid II*, son neveu, fils d'Iesid II, le remplaça sur le trône; mais, prodigue et dissipateur, adonné à l'ivrognerie et à toutes sortes de débauches, il fut déposé et tué, quinze mois après y être monté.

744. Ses enfans ne lui succédèrent pas. Ce fut *Iesid III*, son cousin, qui mourut de la peste au bout de six mois.

745. Le règne d'*Ibrahim* fut encore moins long. Il y avoit à peine trois mois qu'il possédoit le califat, lorsque *Mervan*, gouverneur de la Mésopotamie, le fit déposer, en se déclarant le vengeur des enfans de Walid II, et s'empara lui-même du trône.

745. Dès la première année du règne de *Mervan II*, les peuples, indignés de ses cruautés, se soulevèrent, et prirent la résolution de ne plus obéir à une race d'usurpateurs, dont le trône n'avoit été cimenté que par des flots de sang. Mais

ils ne songèrent point à y rétablir les Alides, qui étoient tombés dans l'obscurité. Les yeux des mécontens se portèrent sur les trois fils d'un vieillard, nommé *Mahomet*, issu d'Abbas, cousin-germain du prophète. *Ibrahim*, l'aîné, fut mis à la tête de la grande entreprise qu'ils avoient projetée. La révolte se manifesta en même temps dans les provinces les plus considérables de l'Empire. Le parti des Abbassides fut presque par-tout vainqueur; mais Ibrahim, leur chef, succomba au milieu de ses succès. Fait prisonnier dans une bataille, il fut chargé de chaînes, et mourut le lendemain empoisonné. *Abul-Abbas*, son frère, mis à sa place, se hâta de venger sa mort, et tailla en pièces l'armée de Mervan, qui s'enfuit en Egypte, où on lui ôta la vie dans une mosquée. Ainsi finit la dynastie de ces sanguinaires Ommiades, qui avoient usurpé la puissance souveraine sur la maison de Mahomet.

Les califes Abbassides ne versèrent pas moins de sang que leurs prédécesseurs. *Abul-Abbas*, reconnu calife, eut à combattre les Alides, qui, tirés de leur obscurité par des mécontens, voulurent faire valoir leurs droits. Ils furent vaincus, et trois d'entr'eux payèrent de An de J. C. 750.

leur tête cette nouvelle tentative. Le calife fit aussi tous ses efforts pour détruire la race des Ommiades ; mais, malgré ses recherches, il lui en échappa un, dont descendit Abderame, qui renouvela cette famille en Espagne, où il prit le titre de calife. Le règne d'Abul-Abbas est remarquable par les nombreuses victoires qu'il remporta sur l'empereur de Constantinople.

An de J. C. 754. *Almanzor*, son frère et son successeur, essuya aussi une révolte de la part de deux frères de la maison d'Ali, dont l'aîné se fit déclarer calife à Médine. Ils furent battus, faits prisonniers et décapités. Almanzor fit bâtir, à une journée de l'ancienne Babylone, la ville de Bagdad, où il transféra le siége de son Empire.

775. Sous son fils *Mahadi*, l'Empire de Mahomet pensa être détruit par les mêmes moyens qui l'avoient élevé. Un Arabe, nommé *Mokanna*, contrefaisant l'inspiré, prêcha une religion nouvelle, et se fit une multitude de partisans dans plusieurs villes de l'Arabie. Heureusement on s'opposa de bonne heure, et d'une manière efficace, à ces progrès rapides. On envoya contre lui des troupes qui le battirent plusieurs fois. Réfugié dans un poste où il ne pouvoit pas se

défendre long-temps, il fit boire du vin empoisonné à tous ses compagnons, et mit ensuite le feu à sa retraite, où ils furent tous consumés. Mahadi fut en guerre avec l'impératrice Irène, et l'obligea, par ses victoires, de demander la paix, qu'elle n'obtint qu'en lui payant une somme annuelle.

Musa, son fils, dissipa promptement le parti d'Osein, chef des Alides, qui avoit voulu lui disputer le trône, en se faisant proclamer calife à Médine. An de J. C. 785.

Il eut pour successeur son frère *Aaron-al-Raschid*, célèbre par son amour pour les lettres, qu'il introduisit dans son Empire. Animé du plus vif et du plus juste désir de tirer les Musulmans de l'ignorance profonde dans laquelle ils avoient croupi jusqu'alors, il appela de tous les pays des savans, qui furent chargés de traduire en langue arabe et en langue syriaque les livres de philosophie et d'astronomie, qu'il avoit achetés des chrétiens. Il encouragea d'une manière spéciale la médecine, et récompensa magnifiquement les poëtes, dont il aimoit beaucoup les ouvrages. Ce calife ne s'illustra pas moins par les armes. Il réprima les Alides, qui avoient encore tenté de recouvrer l'Arabie; vainquit Nicéphore, successeur de l'impératrice 786.

Irène, qui refusoit de lui payer le tribut imposé à cette princesse, et ne lui accorda la paix qu'en le soumettant à un nouvel impôt. Avant de mourir, il donna le gouvernement de l'Afrique occidentale à Ibrahim, fils d'Aglab. C'est là l'origine des *Aglabites*, qui ne tardèrent pas à devenir souverains d'Afrique.

An de J. C. 809. *Amine*, son fils aîné, fut bien loin de marcher sur les glorieuses traces de son père. Uniquement occupé de ses plaisirs, adonné au vin, passionné pour le jeu, la danse et la musique, il se livra si scandaleusement à la débauche, que
813. le peuple et les grands le déposèrent.

Son frère, *Almamon*, fit fleurir les sciences dans son Empire; mais il aima la controverse, poussée jusqu'aux subtilités les plus rafinées. On commença, sous son règne, à disputer pour savoir si l'alcoran avoit été créé, ou s'il étoit de toute éternité avec Dieu; discussion qui, dans la suite, excita bien des persécutions et fit couler bien du sang.

833. *Montamasen*, troisième fils d'Aaron-al-Raschid, succéda à Almamon, quoique celui-ci laissât un fils. Il eut quelques concurrens, qu'il battit par ses généraux. Ce calife fut le premier à prendre des Turcs dans ses armées, et leur confia même la garde de sa personne; imprudence

imprudence grossière, qui prépara de loin la ruine de l'Empire de Mahomet.

Son fils, *Vathek*, fut aussi exposé à des conspirations dont il prévint les effets par des emprisonnemens. Il ressembloit à son grand-père Aaron-al-Raschid par son amour pour les sciences. An de J. C. 842.

Le règne de *Motavakkel*, son frère, ne fut que trop remarquable par des fléaux de toute espèce, des guerres, des rébellions, la famine, des persécutions, des ouragans terribles, d'affreux tremblemens de terre. C'est ce qui le fit nommer *le règne des prodiges*. Les querelles de religion devinrent plus vives que jamais; et les sectateurs d'Ali, protégés par les trois derniers califes, furent proscrits. Ce calife, naturellement cruel, ajouta au supplice des criminels le raffinement des tourmens les plus douloureux, et se plaisoit à des divertissemens bizarres, qui sembloient présenter une mort certaine à tous ceux qui l'approchoient. Son fils *Mostanser*, qu'il accabloit de mauvais traitemens, le fit assassiner par la garde turque, et lui succéda. Mais il ne régna que six mois. 847.

Deux capitaines de cette garde élevèrent au califat *Mostain*, cousin de Mostanser, au préjudice des frères de celui- 862.

ci. Mais une brouillerie, survenue entre ces deux officiers, alluma une guerre civile, qui fut terminée par la mort du calife.

An de J. C. 865. *Motaz*, frère de Mostanser, en montant sur le trône, fit mourir deux de ses frères, et condamna le troisième à vivre dans l'obscurité. Quoiqu'il ne fût âgé que de dix-huit ans, il eut l'adresse de se soutenir contre la garde turque, qui étoit devenue redoutable, et suscita habilement des querelles parmi les chefs, dont la plupart périrent. Le calife crut ensuite soumettre aisément les autres par une garde de Musulmans d'Afrique, dont il s'environna. Mais elle fut taillée en pièces par les Turcs, qui, après avoir obligé Motaz de se démettre du califat, le laissèrent mourir de faim.

869. La garde turque, devenue maîtresse, donna le trône à *Moihadi*, fils de Vathek. Le nouveau calife ordonna la pratique des lois de l'Alcoran, dont il offroit lui-même l'exemple; diminua les impôts, régla les finances, et rendit en personne la justice avec la plus rigoureuse impartialité. L'avenir le plus heureux se présentoit aux regards de ses peuples, lorsque la garde, dont il vouloit réprimer la licence, conspira contre lui, et le fit mourir.

Motamed fut choisi pour lui succé- An de J. C. 870.
der. Il étoit indolent, ami du repos et des plaisirs. Mais il donna une confiance sans bornes à son frère Monaffec, qui étoit aussi propre au gouvernement qu'à la guerre. Celui-ci eut presque continuellement les armes à la main, tantôt contre des rebelles, tantôt contre les Grecs, tantôt contre des peuples voisins qui faisoient des incursions sur les terres de l'Empire; et il termina toutes ces expéditions avec gloire. Une maladie emporta Monaffec dans la force de l'âge. Son fils Mothaded le remplaça auprès du calife, qui le fit reconnoître calife de son vivant, quoiqu'il eût un fils nommé *Giafar*.

L'abondance enrichit les provinces 892.
sous le règne de *Mothaded*, calife juste, mais sévère. La paix n'en fut troublée que par les Karmates, fanatiques dont l'origine n'est pas très-connue, et qui furent repoussés.

Moctafi, fils de Mothaded, remporta 902.
de grandes victoires sur ces mêmes ennemis. Il combattit aussi, soit en personne, soit par ses généraux, contre les Grecs et contre les Turcs. En mourant, après un règne de six ans, il laissa ses finances en bon état, et de grandes armées sur pied.

An de J. C. 908. Son fils *Moctader*, âgé de quatorze ans, lui succéda. Son règne fut celui de la mollesse, du luxe et de la débauche. La maison d'Ali sortoit de l'obscurité où elle vivoit depuis bien long-temps. Mahadi Obdeillah, chef de cette race illustre et malheureuse, ayant rassemblé un parti considérable, chassa de l'Afrique les Aglabites, se plaça sur le trône de Kervan, et devint le fondateur de la dynastie des *Fatimites*, ainsi appelés du nom de *Fatime*, femme d'Ali et fille unique de Mahomet. Environ cinquante ans après, un des successeurs de Mahadi s'empara de l'Egypte, et y établit le siége de son Empire. D'autres guerres malheureuses, soit contre les Grecs, soit contre les Karmates, l'augmentation des impôts, la mauvaise administration des finances, le mécontentement des peuples, et celui des troupes mal payées, excitèrent une révolte générale contre le calife, que rien ne pouvoit arracher aux délices de son sérail, et qui fut déposé.

932. Son frère *Kaher*, mis à sa place, ne se montra pas plus digne du trône. Ses cruautés et ses débauches indignèrent de plus en plus le peuple et la milice. La garde turque le tira du fond de son palais, lui creva les yeux, et le con-

traignit de prononcer son abdication.

Rhadi, son neveu, à qui l'on donna le sceptre, acheva de perdre l'autorité des califes, déjà si chancelante. Les gouverneurs des provinces, d'officiers amovibles qu'ils avoient été dans l'origine, étoient devenus des souverains, tributaires seulement de leurs anciens maîtres. Ils étoient au nombre de quatorze; et, par l'étendue des possessions de chacun d'eux, le califat se trouvoit réduit au territoire qui environnoit sa capitale. L'indolent et inepte Rhadi ne sut pas même user de la puissance qui lui restoit dans Bagdad. Ce n'étoit pas assez pour lui d'avoir un visir chargé de lui rendre compte de toutes les affaires importantes, et de faire exécuter ses décisions; il créa, entre lui et le visir, un officier, qui fut nommé *Emir-al-Orma*, c'est-à-dire, émir des émirs, ou prince des princes. Ce nouveau maître, à qui le gouvernement fut entièrement confié, devint le véritable monarque. An de J. C. 933.

Je peux passer sous silence les successeurs de Rhadi, jusqu'au calife *Kaïembar Illach*, et je dirai seulement que, sous son règne, Trogrudbek, grand guerrier conquérant, petit-fils de Seldgiouc, fondateur de la dynastie des Turcs Seljoucides, ambitionna, en 1054, 1031.

la dignité d'émir des émirs, et l'obtint. Depuis cette époque, le califat ne fut plus qu'un vain titre. Les Turcs déchirèrent cet Empire, pour s'en approprier les débris.

An de J. C. 1075. Après la mort de Kaïembar, tous les califes, ses successeurs, ne firent que languir sur le trône de Mahomet.

1171. Environ cent ans après, *Mostadi* l'occupoit, lorsque Saladin, curde d'origine, et venu de Perse, fit la conquête de l'Egypte sur Adhud, le dernier calife fatimite. Les Tartares Mongols ou Mogols firent en même temps des irruptions dans la domination musulmane.

1225. Sous le calife *Nazer*, le fameux Gengis-Kan, sorti du fond de la Corée, détruisit les Turcs, usurpateurs de la plus grande partie de l'Empire de Mahomet.
1238. Quelques années après, Holakon, son petit-fils, s'empara de la ville de Bagdad, qui fut livrée au pillage, et le califat fut éteint par la mort du dernier calife *Mostasen*.

Il y a aujourd'hui en Arabie plusieurs souverains, dont les principaux sont le chérif, ou prince de la Mecque; celui de Médine, et le roi d'Yemen.

II.

PERSE.

On a vu, dans un des articles des peuples anciens, la Perse devenir, sous le grand Cyrus, l'an 536 avant J. C., la deuxième des quatre grandes monarchies conquises, l'an 330 avant J. C., par Alexandre, et, après sa mort, faire partie du royaume de Syrie ; le plus grand nombre de ses provinces, incorporées, l'an 256 avant J. C., au royaume des Parthes, fondé à cette époque par Arsace ; enfin les habitans de ces provinces persanes, ayant à leur tête *Artaxercès* ou *Artaxare*, briser, l'an de J. C. 227, le joug qui les assujétissoit aux Parthes ; reprendre l'empire de leur pays, et y établir un nouveau royaume de Perse qui subsiste encore aujourd'hui.

Artaxercès I, affermi sur son trône, voulut recouvrer ce que les Romains avoient conquis du premier Empire persan. Il fut d'abord vaincu par l'empereur Sévère, qui reçut à Rome les honneurs du triomphe. Mais Artaxercès reprit ensuite les pays qu'il avoit perdus au commencement de l'expédition. Ce prince avoit de grands talens et de grandes vertus. Son règne sage et glorieux l'a fait surnommer *le Salomon de la Perse.*

An Son fils, *Sapor I*, ravagea plusieurs
de J. C. provinces de l'Empire romain. L'em-
240. pereur Gardien, *le jeune*, le contraignit de se retirer dans ses Etats. Philippe, successeur de celui-ci, fit la paix avec le monarque persan. Quelques années après, Sapor recommença ses hostilités contre l'empereur Valérien, qu'il fit prisonnier, et dont il hâta la mort par les plus cruels traitemens. Odenat, prince de Palmyre, et allié des Romains, instruit de ses barbaries, marcha contre lui, et, après plusieurs conquêtes, tailla en pièces son armée. Sapor, poursuivi jusques sous les murs de Ctesiphone, sa capitale, y fut assassiné par les satrapes ou gouverneurs des provinces. Sous son règne et dans son royaume, parut l'hérétique *Manès*, fondateur de la secte des Manichéens, et qui vouloit adapter à la religion chrétienne l'opinion de deux principes, pour expliquer l'origine du mal et du bien.

272. *Hormidas I*, fils et successeur de Sapor, fit la paix avec les Romains, et ne secourut point l'intéressante et courageuse Zénobie, reine de Palmyre, qui fut menée en triomphe à Rome par l'empereur Aurélien.

277. A son fils *Varane I*, qui ne régna
278. qu'un an, succéda *Varane II*, fils de

celui-ci. Il fut en guerre avec les Romains, et l'empereur Probus lui enleva quelques provinces, qu'il jugea ensuite à propos de lui rendre.

Varane III maintint la paix dans ses Etats. Mais, sous le règne de son fils *Narsès*, la guerre contre les Romains se ralluma. Le roi persan battit d'abord l'empereur Galère, et fut ensuite battu à son tour. Il fut obligé de faire la paix, qui dura quarante ans. An de J. C. 285. 294.

Son fils *Hormisdas II*, après un règne de cinq ans, ne laissa qu'une espérance très-incertaine pour la succession à la couronne. Il n'avoit point d'enfans, et la reine étoit enceinte. Les mages, hommes savans dans l'astrologie, et qui avoient l'intendance de la religion, furent consultés par les grands, qui leur demandèrent de quel sexe seroit cet enfant. Ils répondirent hardiment que ce seroit un mâle; et ce mâle fut couronné avant sa naissance. 303.

Sapor II naquit donc sur le trône même. On croit qu'il fut élevé dans la religion chrétienne, qu'il abjura, lorsqu'il gouverna par lui-même. Il rompit la paix faite avec les Romains depuis quarante ans, leur prit plusieurs places, et remporta sur eux plusieurs victoires. Pendant cette guerre, il suscita une des 308.

plus horribles persécutions aux chrétiens. L'empereur Constance avoit arrêté les progrès de Sapor. Julien l'*Apostat*, qui lui succéda sur le trône impérial, marcha en Perse à la tête d'une armée nombreuse, et ces deux implacables ennemis et persécuteurs du christianisme en vinrent aux mains dans une sanglante bataille, où Julien périt. Jovien, son successeur, se vit obligé de conclure la paix avec Sapor, en lui cédant plusieurs villes. Mais le monarque persan renouvela la guerre en Arménie, où il battit l'empereur Valens. Il avoit fait de nouveau la paix, lorsqu'il mourut, après un règne de soixante-douze ans.

An de J. C. 380. De quatre fils que Sapor laissa, il avoit mis sur le trône, de son vivant, le quatrième, nommé *Artaxercès II*. Celui-ci vécut en paix avec les Romains, ainsi
384. que *Sapor III*, son neveu et son succes-
389. seur, et *Varane IV*, qui monta sur le trône après ce dernier.

399. *Isdigerde I*, son fils, eut beaucoup de chrétiens à sa cour, et le christianisme fit d'abord de grands progrès en Perse. Mais, sur la fin de son règne, suivant les uns, ou au commencement de
420. celui de son successeur *Varane V*, suivant les autres, le zèle indiscret d'un

chrétien, qui mit le feu à un temple persan, fit élever contre eux une persécution des plus violentes, et alluma la guerre entre les Perses et Théodose II, empereur d'Orient. Le monarque persan appela à son secours les Sarasins, qui parurent pour la première fois dans ces contrées.

Cependant, sous *Isdigerde II*, son successeur, la religion reprit faveur par la charité bienfaisante d'Acace, évêque d'Amide. Sept mille prisonniers persans avoient été renfermés dans cette ville par les Romains, sans qu'on eût pourvu à leur subsistance. Le vertueux prélat et son clergé vendirent les vases sacrés pour nourrir ces prisonniers, et leur donnèrent à la paix de l'argent pour qu'ils pussent s'en retourner dans leur pays. Isdigerde, instruit de cette pieuse action, appela le charitable évêque à sa cour, et protégea les chrétiens. An de J. C. 440.

Son fils, *Prozès* ou *Perose*, attaqua les Huns, qui habitoient le nord de la Perse, et pénétra dans leur pays. Mais, se voyant investi de toutes parts, il fut réduit à promettre de ne plus inquiéter ces peuples, et obligé de rendre à leur roi un hommage humiliant. Quelque temps après, il chercha à s'en venger, et voulut surprendre les Huns. 457.

Mais il fut battu, et tué dans l'action.

An de J. C. 488. Le foible *Balascès* ou *Obalas*, son successeur, ne put s'affranchir du tribut imposé à la Perse par ces barbares, et en mourut de déplaisir.

491. *Cavade*, qui lui succéda, y réussit, et devint si fier de ses victoires, qu'il entreprit de changer la constitution de son royaume. Les grands conspirèrent contre lui, se rendirent maîtres de sa personne, et le confinèrent dans une prison pour le reste de sa vie, après avoir donné le diadême à un de ses parens, nommé *Zambade*. Le roi détrôné trouva, par la reine son épouse, le moyen de s'évader; se réfugia chez les Huns, dont il reçut des secours d'hommes; lia des correspondances avec quelques seigneurs persans; rentra dans son royaume et reprit la couronne à laquelle il rendit son premier éclat. Cavade déclara la guerre à l'empereur d'Orient, Anastase; et, après avoir ravagé l'Arménie et la Mésopotamie, il s'empara de la ville d'Amide qu'il abandonna au pillage. Quelque temps après, la paix fut conclue. Mais bientôt la guerre se renouvela; et Cavade, vaincu par Bélisaire, général de Justinien, venoit de signer un second traité de paix, lorsqu'il mourut.

Son fils *Chosroës*, dit *le Grand*, après une conjuration qu'il punit au commencement de son règne, n'éprouva plus d'inquiétudes de la part des grands de son royaume. Il fit la guerre avec succès à Justinien, et ne consentit à la paix qu'à condition qu'il lui rendroit les villes conquises, et qu'il ne fortifieroit pas de places frontières. Quelques années après, il fit une nouvelle irruption sur les terres de l'empereur. Mais Bélisaire le repoussa, et le força de rentrer dans ses Etats. Après la mort de Justinien, Justin II, son successeur, ayant refusé de payer à Chosroës la somme annuelle que lui devoit l'Empire, le monarque persan se mit en marche à la tête d'une puissante armée; prit plusieurs villes, et n'accorda une trève de trois ans qu'après beaucoup de ravages. Bientôt après, il la rompit, et désola la Mésopotamie et la Cappadoce. Mais, son armée ayant été entièrement défaite par les troupes de l'empereur Tibère II, et lui-même contraint de prendre la fuite, il mourut de chagrin de voir son royaume ouvert aux Romains. Ce prince mérita le surnom de *Grand*, par ses talens militaires et ses conquêtes seulement, suivant quelques historiens. Mais les écrivains arabes lui donnent autant de

An de J. C. 531.

vertus que de talens. Suivant eux, sa cour étoit l'asyle du mérite malheureux. Il protégeoit les sciences, et connoissoit la mécanique aussi bien que les meilleurs artistes.

An de J. C. 579. *Hormisdas III*, loin de marcher sur les traces de son père, lâcha la bride à toutes ses passions, et se fit détester de ses sujets. Varame, un de ses généraux, après plusieurs avantages remportés sur les Romains, essuya une défaite. Hormisdas lui envoya aussitôt un habit de femme, avec une lettre insultante, et fit marcher une armée contre lui. Varame, en prenant ses mesures pour se défendre, séduisit une partie de cette armée. Les habitans des principales villes se révoltèrent en même temps, pillèrent les maisons royales, ouvrirent les prisons, et rendirent la liberté à Bindoës, prince du sang royal, qu'Hormisdas avoit chargé de fers pour un sujet assez léger. Ce prince alla se jeter dans le reste de l'armée, qui ne s'étoit point rangée sous les drapeaux de Varame, et qui le reconnut pour son chef. Il s'avança vers Ctesiphone, qu'il prit sans peine; se rendit au palais, où il trouva Hormisdas assis sur son trône avec tout l'appareil de sa dignité, lui arracha les ornemens royaux, et le fit

traîner en prison. Du fond de son cachot, le roi demanda à être entendu dans une assemblée de la nation. Il le fut : mais Bindoës, par une réponse longue et injurieuse, détermina les juges à faire ramener en prison l'infortuné monarque, à qui l'on creva les yeux. Il demanda qu'on lui donnât pour successeur celui de ses deux fils qui étoit nommé *Hormisdas* comme lui, et qui feroit le bonheur de son peuple. Loin d'avoir le moindre égard à sa recommandation, on fit mourir le jeune prince, avec sa mère, et l'on plaça son frère sur le trône.

C'étoit *Chosroës II*, fils dénaturé, qui n'avoit jamais aimé son père, et qui signala le commencement de son règne en le faisant assassiner dans sa prison. Le général Varame, qui n'avoit pris aucune part à cette révolution, s'avança avec son armée, faisant entendre qu'il ne vouloit que venger son roi, et punir un parricide. Il rencontra Chosroës à la tête de la sienne, et le battit si complètement, qu'il l'obligea de se sauver seul par des chemins détournés. Le vainqueur, maître de la capitale, fit emprisonner Bindoës et ses complices, se revêtit des ornemens royaux, et dissipa, à main armée, un complot formé contre

An de J. C. 590.

lui par la noblesse. Au milieu du tumulte, Bindoës, échappé de sa prison. alla joindre Chosroës qui s'étoit réfugié sur les frontières de l'Empire d'Orient. L'empereur Maurice eut la générosité de lui fournir des troupes, à l'aide desquelles il remonta sur le trône, après avoir défait Varame, qui s'enfuit presque seul au nord de la Perse, chez un prince barbare, où, peu de temps après, il fut empoisonné.

Chosroës avoit montré dans son adversité des égards pour la religion chrétienne. Nous le verrons bientôt en devenir un des persécuteurs les plus cruels et les plus acharnés. Tant que Maurice, son bienfaiteur, vécut, le monarque persan, dont le cœur étoit fermé au sentiment de la reconnaissance, n'osa cependant pas pousser l'ingratitude jusqu'à déclarer la guerre à l'Empire, Mais à peine Phocas, assassin de Maurice, eut usurpé le trône impérial, que Chosroës, sous prétexte de venger la mort de son ami, se jeta avec une puissante armée sur les terres de l'Empire; se rendit maître de plusieurs villes; entra dans l'Arménie, dans la Cappadoce, dans la Paphlagonie; défit les Romains dans plusieurs combats, et porta ses ravages jusques sous les murs de Chalcédoine.

L'usurpateur Phocas ayant fait une fin digne de ses crimes, Héraclius reçut le sceptre d'Orient. Dès ce moment, aucun juste sujet de guerre n'existoit plus entre la Perse et l'Empire. Le nouvel empereur fit des propositions de paix à Chosroës, qui, pour toute réponse, envoya une formidable armée en Palestine. Ses troupes prirent Jérusalem; et, comme je l'ai dit ailleurs, elles brûlèrent les églises, enlevèrent les vases sacrés et les reliques, parmi lesquelles étoit la vraie croix, massacrèrent les clercs, et vendirent aux Juifs tous les chrétiens qui furent faits prisonniers.

Héraclius demanda une seconde fois la paix. « Je vous l'accorderai, répondit » arrogamment Chosroës, quand vous » et vos sujets aurez abjuré le Dieu cru- » cifié, et que vous aurez embrassé la » religion des Perses. » L'empereur, débarrassé des autres guerres qu'il avoit eu à soutenir, marcha en personne contre lui, le défit dans plusieurs grandes batailles, et l'obligea de prendre la fuite. Abattu par tant de revers, le monarque persan alloit donner la couronne à Merdasas, le plus jeune de ses fils. Mais il semble que Chosroës, parricide, devoit périr de la main d'un parricide. Siroës, son fils aîné, prit les armes contre lui,

se rendit sans peine maître de sa personne, et le fit jeter dans une prison. Le monstre poussa la barbarie jusqu'à faire mourir, sous les yeux de son père, son fils bien-aimé Merdasas, et à ordonner ensuite qu'on le perçât lui-même à coups de flèches, et qu'on le laissât expirer de ses blessures.

An de J. C. 629. Ce misérable *Siroës* ne porta le diadême teint du sang de son père que huit mois.

630. Son fils *Ardezer* lui succéda. *Sarbazas*, général de l'armée, prétendant qu'avant de l'élever sur le trône, on auroit dû consulter les troupes, le fit mourir au bout de sept mois, et s'y plaça lui-même.

631. Mais, deux mois après, les grands, ne voulant pas avoir pour maître un de leurs pareils, firent mourir l'usurpateur, et proclamèrent roi *Isdiberge III*, fils d'un frère de Siroës, et qui avoit échappé au massacre. Les Sarasins, dont l'Empire venoit d'être fondé, effrayoient alors l'Asie et l'Afrique par l'étendue et la rapidité de leurs conquêtes. Ils firent d'abord celle d'une grande partie de la Perse, et soumirent ensuite tout le reste en 651. Les Perses furent incorporés aux Sarasins, et la religion de Mahomet fut substituée à celle des Mages.

L'Empire des califes ayant été insensiblement démembré, plusieurs monarchies s'élevèrent successivement dans la Perse, qui, au milieu du onzième siècle, fut toute conquise par les Turcs Seljoucides. Au commencement du treizième, le fameux *Gengis-Kan*, prince tartare, en assujétit la plus grande partie, et son fils *Kouli-Kan* s'en rendit entièrement le maître. Elle fut gouvernée par ses descendans, jusqu'à la conquête qu'en fit *Tamerlan*, autre prince tartare, à la fin du quatorzième siècle, en 1395. Son fils, son petit-fils, et son arrière petit-fils, nommé *Jooncha*, occupèrent successivement après lui le trône de Perse.

Usum Cassan, prince turcoman, parconséquent descendant des Tartares, et de la tribu du *Bélier blanc*, ainsi nommée pour qu'on la distinguât de celle du *Bélier noir*, les deux principales des Turcomans, qui avoient chacune un animal de l'une ou de l'autre de ces couleurs peint sur leurs enseignes, *Usum Cassan*, dis-je, n'étoit que gou- An de J. C.
verneur de l'Arménie, sous le règne de 1467.
Jooncha. Il leva l'étendard de la révolte contre son roi; et, après lui avoir ôté la vie, ainsi qu'à son fils Acen-Ali, il s'empara du trône de Perse, qu'il oc-

cupa jusqu'à sa mort, laissant la réputation d'un prince remuant, ambitieux et cruel.

An de J. C. 1473. Son fils *Jucup* lui succéda, et, après un règne de sept ans, il périt par le poison que lui fit donner la reine son épouse. Cette méchante princesse s'étoit sans doute flattée de pouvoir s'approprier l'autorité suprême.

1485. Mais la couronne fut donnée à *Julaver*, un des grands seigneurs de Perse, qui ne la porta que trois ans.

1488. Le règne de *Baysancor*, autre seigneur persan, fut encore moins long.

1490. Celui de *Rustan*, son successeur, fut de sept années.

1497. Après lui *Ahmed* monda sur le trône de Perse, où il fut remplacé par *Alvand* au bout de quelques mois. La plupart de ces rois avoient été des usurpateurs, qui s'étoient saisis du pouvoir souverain par quelque crime, et qui avoient rempli la Perse de troubles et de désordres.

1499. *Sah Ismaël I*, petit-fils d'Usum Cassan par une de ses filles, mit fin à toutes ces divisions intestines. Le jeune prince, plein de valeur, rassembla une petite armée entièrement dévouée à ses intérêts, et s'empara du trône. Mais il le teignit de sang, en faisant massacrer ou jeter dans des bûchers tous ceux

qui s'étoient opposés aux progrès de ses armes. Au lieu de prendre le titre de roi, il prit celui de *Sophi*, qu'ont porté et que portent encore ses successeurs. Ce mot, qui signifie en grec *sage*, veut dire en langue persane *laine* : c'est de cette étoffe que les princes de cette nation faisoient faire leur turban. Ismaël recouvra tous les pays que ses prédécesseurs avoient laissé prendre aux ennemis de la Perse. Comme il prétendoit descendre d'Ali, gendre de Mahomet, il établit dans son nouveau royaume la religion des sectateurs d'Ali; et c'est sous son règne que commença une lutte violente entre les Perses et les Turcs. La guerre étoit à peine allumée, lorsqu'Ismaël mourut laissant quatre fils.

An de J. C. 1523.

Thamas I, l'aîné, lui succéda; prince indolent et concentré dans les plaisirs de son sérail. Quelques années après qu'il fut monté sur le trône, les Turcs profitèrent de sa mollesse, pour attaquer la Perse, et y firent de grands progrès. Thamas auroit pu et dû envoyer contre eux son fils Ismaël, jeune homme vif, ardent, et ambitieux de se signaler. Mais son père, naturellement ombrageux, le fit enfermer dans un château, et donna le commandement de ses armées à son autre fils Bay-

dar. Celui-ci, après bien des expéditions contre les ennemis, lassé de se voir toujours réduit à la condition de sujet, et, trouvant que son père tardoit trop à laisser le trône vacant, quoiqu'il l'occupât depuis cinquante-trois ans, l'empoisonna et se mit à sa place. Mais sa sœur aînée, nommée *Périakoukanna*, fit aussitôt assassiner le parricide, et brisa les fers de son autre frère captif.

An de J. C. 1575. *Ismaël II*, à peine assis sur le trône, se livra sans mesure à la vengeance contre tous les amis de son frère Baydar, contre tous ceux qui avoient conseillé ou approuvé son emprisonnement, et même contre son troisième frère, qui furent tous massacrés par ses ordres. Son quatrième frère, nommé *Kodabendé*, n'échappa à la mort que parce qu'il avoit la vue très-foible. La sœur d'Ismaël, révoltée de toutes ces sanglantes violences, le fit assassiner lui-même au bout de deux ans.

1577. *Kodabendé* accepta la couronne malgré lui, et après avoir exigé qu'on le délivreroit de sa sœur Périakoukanna, qu'il regardoit comme une dangereuse surintendante du palais; et cette condition fut ponctuellement exécutée. Il fit la guerre aux Turcs : mais ce fut tou-

jours par ses généraux. Il avoit la plus grande répugnance pour la guerre ; et, durant tout le cours de son règne, il n'apporta aucune attention aux affaires de son royaume.

Il laissa trois fils, dont les deux pre- An
miers, *Hamzed* et *Ismaël III*, ne firent de J. C.
que passer sur le trône, et sont à peine 1585.
comptés parmi les sophis.

Le troisième, *Abbas I*, mérita le sur- 1586.
nom de *Grand*, du moins par ses expéditions militaires. Les plus belles frontières de la Perse avoient été envahies par les puissances voisines. Il les reprit d'abord en attaquant les Tartares, qu'il chassa de ses Etats ; puis en tournant ses armes contre les Turcs, auxquels il enleva ses anciens domaines, et sur lesquels il conquit leurs propres provinces. Mais, dans le gouvernement de son royaume, Abbas fut dur, défiant, injuste et cruel. Il établit en Perse l'autorité despotique, et fit mourir, moins sur des preuves que sur des soupçons, un grand nombre de seigneurs, jusqu'à ses plus intimes favoris, et même son fils Mirza, sous le faux prétexte qu'il avoit voulu attenter à sa vie. Il mourut dans les plus grandes agitations, après un règne de quarante-deux ans. Avant d'expirer, il ordonna qu'on mît

la couronne sur la tête de Séfi, son petit-fils, et qu'il prît le nom de Mirza, son père.

An de J. C. 1628. Le règne de *Mirza* fut moins le règne d'un prince que celui d'un bourreau. On frémit à la lecture de ses atrocités, dont le détail a été consigné dans l'histoire. Nouveau Néron, ce monstre fut l'assassin de sa mère, de sa femme et de sa famille. On lui fit prendre du poison dans son serail. Mais il y résista par la force de son tempérament, et n'en devint que plus féroce. Pendant sa convalescence, il fit enterrer en une seule nuit quarante femmes toutes vives. On croit qu'il mourut empoisonné.

1642. Son fils *Abbas II* signala son règne par d'affreuses cruautés, qui n'égalèrent cependant pas celles de son père. Il aima à faire rendre la justice. Mais il fit lui-même bien souvent des injustices, en mettant de l'arbitraire dans l'application des peines.

1666. *Soliman*, le second de ses fils, et son successeur, encore plus fidèle imitateur de la conduite de son barbare aïeul, fut un tigre altéré de sang, dont on compteroit à peine les atrocités. Il eut deux guerres à soutenir, l'une contre les Tartares Usbecs, l'autre contre les

les Cosaques, et en laissa tout le soin à ses généraux.

Son fils *Hussein*, d'un caractère bien différent de ses trois prédécesseurs, s'ensevelit dans les délices de son sérail, oubliant tout le reste, et abandonnant toutes les affaires du gouvernement à un conseil d'eunuques, qui, avides d'enrichir leurs familles, vendoient tous les emplois, épuisoient les peuples par la multiplicité des impôts, et qui finirent par se diviser en deux factions, celle des *blancs* et celle des *noirs*. Les désordres de toutes les espèces, les dangers les plus éminens, rien ne put réveiller l'indolent monarque de son assoupissement. Les ennemis s'étant avancés presque jusqu'aux portes d'Ispahan, on lui peignit vivement la proximité du péril. Ce sont vos affaires, répondit froidement l'insouciant Hussein; vous avez des armées, c'est à vous à y pourvoir. Heureusement les ennemis furent repoussés.

An de J. C. 1694.

Ce prince si foible, si voluptueux, indifférent pour tout ce qui n'étoit pas plaisir, ne pouvoit sentir, en aucune, manière, l'espèce de tyrannie sous laquelle le faisoient vivre ses eunuques. Mais les habitans des provinces ne sentoient que trop l'oppression réelle sous

laquelle les faisoient gémir leurs impitoyables gouverneurs. *Mir-Weis*, un des plus riches seigneurs de celle de Kandahar, s'étant formé un parti, leva l'étendard de la révolte, se fit proclamer roi de cette contrée; et, malgré les armes et les offres insidieuses des ministres persans, il posséda jusqu'à sa mort cette couronne, qu'il transmit à son frère *Abdallah*, parce qu'il croyoit ses propres enfans trop jeunes pour qu'ils pussent la conserver.

Mais le nouveau roi de Kandahar, sans génie, sans courage et sans ambition, étoit prêt à signer un traité avec le roi de Perse, lorsque *Mahmoud*, fils de Mir-Weis, et qui n'étoit âgé que de dix-huit ans, ayant appris avec dépit cette foiblesse de son oncle, rassembla une quarantaine d'amis de son père, se rendit maître du palais, coupa la tête à Abdallah, et prit possession du trône de Kandahar.

Bientôt Mamhoud médita la conquête entière de la Perse, et, après une sanglante guerre de quelques années, il alla mettre le siége devant Ispahan. Hussein, renfermé dans cette capitale, avoit, depuis quelque temps, déclaré son successeur au trône de Perse Mirza Abbas, son fils aîné. Mais ce prince ayant

commencé l'exercice de son pouvoir par des actes d'une trop sévère rigueur, les seigneurs le firent tomber dans la disgrace de son père. Son second et son troisième fils leur déplurent par des défauts contraires, et l'on adjugea la couronne à *Thamas*, le quatrième, qu'on fit sortir de la ville, tant pour le mettre en sûreté, que pour le faire servir de point de réunion aux troupes qu'on attendoit des provinces.

Cependant Hussein, vivement pressé par les assiégeans, et voyant les habitans d'Ispahan réduits aux dernières extrémités de la famine, proposa à Mahmoud l'abdication de sa couronne en sa faveur. Celui-ci l'accepta, fit son entrée dans Ispahan; et, après avoir reçu de la main d'Hussein l'aigrette royale de son turban, il lui promit de le regarder toujours comme son père. Il eut toujours en effet, pour le monarque détrôné, tous les égards dûs à son ancien état.

Mamhoud, maître d'Ispahan, et souverain de la plus grande partie de la Perse, ne tarda pas à aliéner les esprits par des exécutions qui ôtèrent la vie, la liberté ou les biens, à un nombre infini de citoyens de toutes les classes. *Thamas*, qui, comme je l'ai dit, avoit été nommé successeur de son père Hus- An de J. C. 1722.

sein, fut proclamé roi de Perse dans Kosbin, ville de l'Yrac, où il s'étoit retiré, et combattit Mahmoud, à qui il fit essuyer plusieurs échecs. Malheureusement il eut à se défendre contre les Turcs et les Russes, qui, profitant des troubles de la Perse, étoient entrés, chacun de leur côté, dans ce malheureux royaume. Sur ces entrefaites, Mahmoud, devenu de jour en jour plus odieux à ses sujets, fut attaqué d'une maladie aiguë, et ses douleurs ne firent qu'augmenter sa cruauté. Il n'avoit plus que quelques heures à vivre, lorsque l'on donna la couronne de Perse à *Ashraff*, son cousin-germain, fils de son oncle Abdallah.

An de J. C. 1725. *Ashraff*, non moins cruel ni moins injuste que son prédécesseur, fit mourir le fils unique de Mahmoud, ses ministres, ses confidens, et même ceux qui l'avoient élevé lui-même sur le trône. Il craignoit sans doute que ceux-ci ne rendissent le même service à un autre. Thamas, maître de deux ou trois provinces seulement, étoit dans une bien triste situation, lorsqu'un homme déjà fameux envoya lui offrir ses services, avec cinq mille chevaux qu'il avoit sous ses ordres. C'étoit *Nadir-Kouli*, né dans le Korasan, une des provinces les

plus orientales de la Perse, et dont le père étoit gouverneur d'une forteresse, bâtie contre les incursions des Tartares. Thamas ne balança point à accepter ses offres ; et, dans la première campagne, Nadir-Kouli eut des succès, qui lui méritèrent, de la part de ce prince, le titre de généralissime. Après une victoire presque décisive qu'il remporta, *Thamas* crut ne pouvoir lui faire un plus grand honneur, qu'en substituant à son nom de *Nadir* son propre nom de *Thamas*, et en ajoutant à celui de *Kouli*, le mot *Kan*, qui signifie seigneur ; de sorte que ce général fut dès-lors appelé *Thamas-Kouli-Kan*. En trois campagnes, il conquit tous les pays que possédoit Ashraff, qui, réduit enfin à deux cents hommes, seul reste de tant de batailles perdues, se défendit en désespéré, et perdit la vie dans cette dernière action.

Thamas II, placé sur le trône de ses aïeux, ne le posséda pas long-temps. Les Turcs avoient fait, pendant les troubles, des conquêtes sur les frontières de ses Etats. Il envoya contre eux Thamas-Kouli-Kan, qui les leur enleva toutes. Mais le monarque persan eut l'imprudence et la mauvaise politique de faire la paix avec les Turcs, à l'insçu

An de J. C. 1730.

de son général, et de leur céder plusieurs belles provinces. Il congédia en même temps le peu de troupes qu'il avoit auprès de lui, et ordonna à Thamas-Kouli-Kan de licencier son armée. Celui-ci, loin d'obéir, et déclamant contre ce traité ignominieux, comme contre une trahison de la part des ministres, prit la route d'Ispahan, à la tête de soixante-dix mille Tartares sur lesquels il pouvoit compter; alla trouver le sophi, à qui il prouva qu'il avoit été trompé par ses mauvais conseillers, et finit par lui demander la punition des coupables. Mais le général, voyant que Thamas avoit l'air de s'y refuser, ou que du moins il ne montroit que peu d'ardeur pour cet acte de justice, fit prononcer la déposition de ce prince, dont le fils, encore au berceau, fut mis à sa place, sous le nom d'*Abbas III.*

An de J. C. 1733. Le jeune monarque n'avoit que six mois; et l'on doit bien juger que Thamas-Kouli-Kan, nommé régent du royaume, fut le véritable souverain. Il battit les Turcs, et les força à demander la paix, qui ne leur fut accordée qu'à condition qu'ils rendroient toutes leurs usurpations, et rentreroient dans leurs anciennes limites. A cette époque, le roi enfant mourut, six mois après avoir été

proclamé ; et la couronne de Perse fut déférée, par les grands du royaume, au vainqueur des Ottomans.

Le règne de *Thamas-Kouli-Kan* n'offre qu'un enchaînement de victoires, qu'il remporta en personne sur les peuples voisins de la Perse, et sur l'empereur du Mogol ou de l'Indostan. Il enleva à ce prince une grande partie de son vaste Empire, et revint de cette expédition chargé de richesses immenses. Son gouvernement en Perse fut absolument despotique, et il le maintint à l'aide d'une armée de Tartares, et d'autres peuples belliqueux qu'il tenoit toujours près de lui. Mais les Persans, lassés de vivre sous un joug si pesant et si dur, l'assassinèrent, après un règne de quatorze ans. Ses trois fils et seize autres princes de son sang furent égorgés le même jour. Les Tartares coururent aussitôt aux armes, et fondirent sur les Persans. Il se livra, dans la capitale même, un combat où cinq mille hommes périrent. L'armée tartare, s'étant débandée, alla porter dans les provinces le désordre avec l'anarchie, qui, depuis ce temps, déchire ce malheureux royaume, presque toujours en proie aux guerres civiles.

An de J. C. 1733.

1747.

III.

TARTARIE.

Les habitans de la Tartarie descendent de ces barbares, qui firent d'effroyables ravages en Asie, en Europe et en Afrique, sous le nom de *Huns*. Les peuples dont il est ici question étoient divisés en plusieurs tribus ou hordes, qui avoient chacune leur chef et leurs distinctions particulières. Vers le onzième siècle, celle des *Tartares*, ou plutôt *Tatars*, étant devenue la plus puissante, on s'accoutuma peu-à-peu à donner ce nom au reste de la nation.

An de J. C. 1204. *Gengis-Kan*, chef de la tribu des *Mongols*, ou *Mogols*, après avoir subjugué toutes les autres, réunit ces peuples sous une même domination. Ce fameux conquérant, dont les exploits égalent ceux d'Alexandre et des Romains, se signala durant vingt-deux ans par les victoires les plus éclatantes, et fonda un des plus grands Empires qui aient jamais existé. Il s'étendoit dans l'espace de dix-huit cents lieues de l'orient à l'occident, et de plus de mille, du nord au midi.

1226. Peu de temps avant sa mort, Gengis-Kan partagea ses Etats à ses quatre fils,

qui étoient ses quatre lieutenans-généraux. Il déclara grand kan des Tartares son fils aîné *Oktaï*, dont la postérité régna dans le nord de la Chine, jusques vers le milieu du quatorzième siècle. *Touschi*, deuxième fils du conquérant, eut le Turkeskan, la Bactriane, le royaume d'Astracan et le pays des Usbecks. Le fils de celui-ci, nommé *Boutou-Kan*, alla jusqu'en Pologne, en Dalmatie, en Hongrie, aux portes de Constantinople, et fut la tige des princes de la Tartarie-Crimée et des Kans Usbecks. *Kouli-Kan*, troisième fils de Gengis-Kan, eut la Perse, le Korasan et une partie des Indes. Le quatrième, nommé *Zagathaï*, régna dans la Transoxane, dans l'Inde septentrionale et dans le Tibet. Ce démembrement d'une monarchie si vaste fut, bientôt après, suivi, dans chacune de ces quatre grandes parties, de l'établissement de plusieurs souverainetés, qui durèrent près de deux siècles.

Timur Bec, plus généralement appelé *Tamerlan*, issu, comme Gengis-Kan, des princes mogols, se rendit maître de la plus grande partie de la Tartarie, et fit des conquêtes prodigieuses, que ses enfans se partagèrent après sa mort, arrivée en 1405. Cepen- An de J. C. 1390.

dant les divers princes qui règnent aujourd'hui dans la Tartarie qu'on appelle *indépendante*, descendent de Gengis-Kan. Les deux autres parties sont, comme je l'ai déjà dit, soumises à l'empereur de la Chine et à celui de Russie.

IV.

INDOSTAN OU EMPIRE DU MOGOL.

L'Empire du Mogol doit sa naissance aux Tartares. Environ deux siècles après que *Gengis-Kan* se fut emparé d'une partie des Indes, *Tamerlan* y fit aussi de grandes conquêtes. Ses descendans, qui occupèrent le trône de Perse, en ayant été chassés par Usum-Cassan, se retirèrent dans les possessions qu'ils avoient aux Indes, et y fondèrent, à la fin du quinzième siècle, un puissant Empire.

Le premier empereur fut *Babour*, dont le règne tranquille fut de plus de quarante années.

An de J. C. 1530. Le sage et vertueux *Houmaïour*, son fils, rendit ses peuples heureux, et son Empire florissant.

1552. Son fils, *Hakbar*, dit *le Grand*, remporta des victoires signalées, et fit de grandes conquêtes sur les princes ses

voisins. On prétend qu'il a laissé des mémoires de son règne.

Après lui vinrent *Géhangir* et *Géhan*, qui occupèrent successivement le trône pendant cinquante-trois ans. An de J. C. 1605.

Aureng Zeb régna long-temps. Il fit mourir ses frères, parce qu'ils vouloient partager son autorité, et recula considérablement les bornes de ses Etats. 1658.

Il eut pour successeur *Alem*, qui, après un règne de onze ans, laissa le trône à *Mahomet Schak*. 1707.

Sous ce prince, l'Empire du Mogol devint le plus riche de l'Univers. Thamas-Kouli-Kan, affermi sur le trône de Perse, s'y précipita comme un torrent à la tête d'une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, le conquit presqu'entièrement, et, après un accommodement fait avec le souverain de ce pays, il en emporta la plus grande partie de ses richesses, qu'on calculeroit à peine. Le palais seul de l'empereur renfermoit, dit-on, des trésors inestimables. La salle du trône étoit revêtue de lames d'or, et des diamans en ornoient le plafond. Douze colonnes d'or massif, garnies de perles et de pierres précieuses, formoient trois côtés du trône, dont le dais surtout étoit digne d'attention. Il représentoit la fi- 1718.

gure d'un paon, qui, étendant sa queue et ses ailes, couvroit le monarque de son ombre. Les diamans, les rubis, les émeraudes, toutes les pierreries dont ce prodige de l'art étoit composé, représentoient au naturel les couleurs de cet oiseau brillant. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Perses à près de trois milliards de notre monnoie.

L'Indostan renferme plusieurs petits royaumes, qui sont tributaires de l'empereur du Mogol.

On sait que les Indes en général renferment trois pays, qui sont l'*Indostan*, la Presqu'île en-deçà du Gange, ou *Presqu'île occidentale*, et la Presqu'île au-delà du Gange, ou *Presqu'île orientale*. Dans ces trois contrées, le dépôt de la religion et de la science est entre les mains des *Brachmanes*, espèce de prêtres qui tirent leur nom de *Brama*, dont ils font un dieu, ou un génie du premier ordre. La doctrine qu'ils enseignent, est que le monde a commencé et qu'il finira, que Dieu le remplit de sa présence; que les premiers hommes, ayant abusé de leur bonheur, furent condamnés à vivre de leur travail; qu'après la mort, il se fait une métempsycose, c'est-à-dire, que les ames

passent dans d'autres corps ; qu'elles sont punies de leurs crimes, en passant dans le corps d'animaux immondes et malheureux ; que, purifiées par une suite de transmigrations et d'épreuves, elles se réuniront à leur origine, pour jouir d'une éternelle félicité.

CHINE.

Rien de plus absurde que cette prétendue origine des Chinois, que quelques écrivains font remonter bien avant l'époque du déluge, et même avant celle de la création du monde. Les Chinois sont, dit l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, une colonie égyptienne. Leurs caractères ne sont que des espèces de monogrammes, formés de lettres égyptiennes ou de lettres phéniciennes, et les prémiers empereurs de la Chine sont les anciens rois de Thèbes en Egypte. Cela est prouvé, ajoute-t-il, dans un mémoire, lu par M. *de Guignes* à l'académie, et il s'est proposé de le démontrer.

Suivant le même *Lenglet du Fresnoy*, l'histoire de la Chine, avant l'an 400 qui précéda la naissance de J. C. ne contient, pour ainsi dire, que la succession des princes, encore avec bien des variations, les écrivains chinois étant continuellement divisés entre eux

sur le nombre des années. Elle n'est détaillée que depuis l'an 200 avant J. C. *Se-matsien*, qui est le père de l'histoire chinoise, n'écrivoit que vers l'an 97 avant l'ère chrétienne.

Cet Empire a éprouvé de bien grandes et bien fréquentes révolutions, occasionnées par des troubles intestins ou par des guerres étrangères. On y compte jusqu'à vingt-deux principales dynasties, sans parler de ces prétendues dynasties, antérieures de plusieurs milliers d'années, et que les savans même de cette nation regardent comme fabuleuses. La première dynastie impériale, appelée des *Hia*, commença deux mille et quelques années avant J. C., et eut dix-sept empereurs. La seconde, nommée des *Cham*, qui commença l'an 1767 avant J. C., en eut vingt-huit.

La troisième dynastie, appelée des *Tcheou*, commença environ l'an 1122, avant J. C., et produisit trente-cinq empereurs. C'est cette même année que parut à la Chine une colonie égyptienne. Voici du moins ce que dit à ce sujet l'abbé *Lenglet du Fresnoy*. « M. de *Guignés* pense, dans le mémoire cité, que l'ancienne histoire d'Egypte, transportée à la Chine par la colonie égyptienne, qui alla s'y établir vers l'an 1122

avant J. C., a été entée sur la véritable histoire chinoise, qui ne commence ainsi qu'aux *Tcheou*. Les deux premières dynasties sont tellement des rois de Thèbes en Egypte, qu'en comparant les noms, et en faisant l'analyse des caractères chinois, il a trouvé que le nom d'*Yu*, le premier de ces empereurs, est composé de caractères phéniciens, qui font Men ou Ménès; *Ki*, deuxième empereur, est Athot; *Kang*, troisième, est Diabiès; *Tehoug*, quatrième, est Peuphos, et ainsi, dit-il, des autres rois de Thèbes dans la haute Egypte. Il ajoute qu'on voit, dans le fondateur de la troisième dynastie chinoise, un empereur agir comme un conquérant, diviser les provinces, donner des souverainetés à ses capitaines et à ses amis; que de plus les Chinois conviennent eux-mêmes dans leurs histoires qu'il y a des peuples à l'occident, et au-delà de la mer Caspienne, qui ont une même origine qu'eux. »

Sous cette dynastie, en effet, les grands devinrent indépendans, chacun dans leurs provinces, et formèrent plusieurs royaumes. En ce même temps, parut *Confucius*, le plus célèbre des philosophes chinois. Il avoit, dit-on, dans son école trois mille disciples. On pré-

tend qu'il avoit été instruit par des philosophes indiens, qui avoient recueilli la science des Babyloniens et des Egyptiens. La doctrine de Confucius est la base de la religion d'une secte qui considère les premiers rois et leurs philosophes comme des espèces de divinités. C'est celle des *lettrés*, c'est-à-dire, de l'empereur, des grands du royaume et des savans. Il y en a une autre dont les prêtres sont appelés *bonzes*. Ils professent la sorcellerie et l'astrologie, et croient à la métempsycose.

La quatrième dynastie, appelée des *Ta-Tsin*, commença l'an 258 avant J. C., et n'eut que trois empereurs. Le second, nommé *Chi-Houam-ti*, voulant arrêter les Tartares, qui, depuis longtemps, désoloient la Chine par leurs incursions, fit joindre plusieurs murailles qu'avoient bâties divers petits rois du pays, et acheva cette *grande muraille* de huit cents lieues, qui sert de rempart à la Chine du côté du nord. Dans bien d'autres actions de sa vie, il fut bien loin d'imiter la conduite de ses prédécesseurs. Les mandarins (c'est l'ordre le plus distingué de la Chine ; et il y en a de lettrés et de militaires), les mandarins ayant pris la liberté de lui faire des représentations à ce sujet, ce prince

fit brûler tous les livres historiques, *pour empêcher*, disoit son premier ministre, *que le goût de l'antiquité ne fît condamner les usages modernes et censurer la politique de l'empereur*. Sous le règne de son fils, l'Empire fut encore divisé en plusieurs petits royaumes. Du reste, cette dynastie, si peu nombreuse, le rendit formidable à tous ses voisins, et fit des conquêtes dans les Indes. C'est, dit-on, de son nom *Tsin* ou *Sin*, qu'est venu celui de *Chine*, donné à cet Empire chez les étrangers.

La cinquième dynastie, dite des *Han*, qui commença l'an 207 avant J. C., eut vingt-cinq empereurs. Elle fut la restauratrice de la littérature chinoise, et fit vivement la guerre aux Tartares ou Huns. Les Chinois vainqueurs s'étendirent jusqu'à la petite Bukarie et vers la mer Caspienne. De là ils eurent des relations avec les peuples occidentaux de l'Asie, les Indiens, les Parthes, et, dans la suite, avec les empereurs romains et les califes. Mithridate II, roi des Parthes, envoya, au commencement du siècle qui précéda la naissance de J. C., des ambassadeurs avec des présens à l'empereur de la Chine. Un des princes de cette dynastie détruisit, l'an 93 de l'ère chrétienne, le grand Empire des Huns,

peuples qui, quelque temps après, firent tant d'incursions et de ravages en Europe. Dans le siècle suivant, l'empereur Marc-Aurèle envoya au souverain de la Chine des marchands romains avec des présens, pour qu'ils pussent faire le commerce de la soie. Cet empereur romain est appelé, par les écrivains chinois, *le roi du Ta-Tsin*, ou *Grand-Pays*. On croit que, sous cette dynastie, la religion chrétienne pénétra dans la Chine par les Indes. Les écrivains chinois la confondent avec celle de leur principal dieu qu'ils nomment *Fé*, ou des bonzes, qui sont les prêtres de ces peuples. Des savans pensent que ce *Fé* est le même que Noë.

An de J. C. 228. Après cette dynastie, il y eut un *san-houc*, c'est-à-dire, un partage. L'Empire de la Chine fut divisé en trois royaumes, et par conséquent en trois dynasties, nommées *Heou-Han*, *Goet*, et *Ou*. Mais on n'en compte qu'une, qui sans doute étoit la plus considérable, ou qui avoit directement succédé à la précédente.

265. Celle-ci fut bientôt suivie de la septième, dite des *Tçin*, qui eut quinze empereurs, dont un reçut une ambassade avec des présens de la part des Romains. Elle réunit les trois royaumes de

la Chine. Mais elle vit ensuite s'élever plusieurs petites dynasties, qui usurpèrent de grandes provinces.

Quelque temps après, on fit un partage de la Chine en deux Empires, ou *Nan-pe-tchao*, c'est-à-dire Empire du midi et Empire du nord. Ce dernier fut successivement occupé par quatre familles presque toutes tartares. Dans l'Empire du midi, régnèrent cinq familles, appelées *Tcien-ou-Tai*; et l'on ne compte que celles-ci dans le nombre des vingt-deux dynasties impériales de la Chine. Plusieurs de ces empereurs, soit du nord, soit du midi, reçurent diverses ambassades des rois de Perse et des empereurs de Constantinople. La dynastie des *Soui*, la dernière des cinq du midi, réunit les deux Empires chinois sous sa domination. An de J. C. 420.

La treizième dynastie impériale, appelée des *Tam*, ou *Tang*, fut très-puissante, et eut vingt-deux empereurs. Sous leur règne arrivèrent à la Chine de nouveaux missionnaires chrétiens, que les habitans de ce pays appeloient *bonzes du Ta-Tsin.* Mais le mahométisme y pénétra dans le même temps. On voit encore ici à la Chine des ambassadeurs, soit des rois de Perse, soit des empereurs de Constantinople, et, quelque temps 628.

après, des califes. Un des derniers princes de cette dynastie fit publier un édit contre les chrétiens, et l'on détruisit un grand nombre de leurs églises.

An de J. C. 907. A cette dynastie en succédèrent cinq autres des *Héou-ou-Tai*, mais qui ne régnèrent pas long-temps.

969. Elles furent remplacées par la dix-neuvième, celle des *Sum* ou *Song*, qui fut une des plus célèbres. Presque tous les dix-huit empereurs qu'elle donna régnèrent avec gloire.

1220. Il y avoit deux cent cinquante ans qu'elle occupoit le trône, lorsque les Tartares orientaux, commandés par le fameux Gengis-Kan, lui enlevèrent les provinces septentrionales. Alors commença la vingtième dynastie, dite des *Yuan*, Mogols ou Tartares gengis-kanides. Elle eut dix empereurs, et l'un des premiers fit la conquête de toute la Chine. Sous leur règne, on vit dans ce pays des négocians et des artistes européens, ainsi que des évêques, que le pape y envoya.

1368. La vingt-unième dynastie, appelée des *Mim* ou *Ming*, Chinois, chassa la précédente, et produisit seize empereurs. Quelques années après, les Portugais abordèrent, pour la première fois, à la Chine, et y firent le commerce que

les Européens continuent encore. Il s'y établit aussi un grand nombre de missionnaires. Les Tartares Mantchoux ou Niuchées avoient leurs habitations au nord de la Chine. On leur permit, en 1586, de les étendre au-delà de leurs limites; mais, six ans après, on voulut leur reprendre le terrain cédé, et l'on entreprit de les en chasser les armes à la main. Les Mantchoux, sentant alors la nécessité de se réunir en corps d'armée sous un chef absolu, se donnèrent un roi, qui, comme on se l'imagine, étoit un des plus notables de sa tribu. Cette guerre sanglante dura cinquante ans, et fut terminée par l'entière conquête de la Chine, que firent les Tartares.

Chin-Chim fut le premier empereur de cette vingt-deuxième dynastie, dite des *Tçim* ou *Tsing*, qui occupe encore le trône. Ce prince obligea les Chinois à se conformer, en certaines choses, aux mœurs des Tartares, comme les Tartares s'appliquèrent, en bien d'autres, à prendre les usages des Chinois. An de J. C. 1644.

Sous la minorité de *Cam-Hi*, son fils et son successeur, âgé de huit ans, la religion chrétienne fut persécutée par la haine et l'artifice des grands. Mais, dès que ce prince fut en état de gouverner par lui-même, il lui accorda une pro- 1663.

tection spéciale, et montra beaucoup d'affection aux missionnaires jésuites, qu'il appeloit souvent auprès de lui pour les consulter. Il publia un édit qui permettoit aux grands du royaume d'embrasser et de professer ouvertement le christianisme. Il étoit lui-même sur le point de le faire, lorsqu'il mourut, sans avoir exécuté ce pieux dessein.

An de J. C. 1723. *Yum-Tim*, son quatrième fils, lui succéda. Ce prince, trop appliqué aux affaires, fit quelques changemens dans l'Etat, et rechercha ceux qui avoient eu quelque part au gouvernement sous le règne de son père. Mais, trompé lui-même par ceux à qui il avoit donné sa confiance, il publia, à leur instigation, un édit qui proscrivit la religion chrétienne. La persécution contre les missionnaires et les fidèles éclata pour lors avec tant de violence que plus de trois cents églises furent détruites, et plus de trois cent mille chrétiens massacrés. *Kien-Lung* succéda à son père *Yum-Tim* en 1735.

A l'orient de la Chine, est un assemblage de diverses îles qui n'en sont séparées que par un petit trajet de mer, et qui forme l'Empire du Japon. Les Portugais, jetés sur les côtes par une tempête, en firent la découverte l'an

1542. L'histoire de ce pays, quoique moins ancienne que celle de la Chine, ne laisse pas de remonter à plus de six cent cinquante ans avant l'ère chrétienne. On est porté à croire que les Japonais pourroient tirer leur origine des Tartares, parce qu'ils en ont l'humeur pétulante et martiale, et qu'ils vivoient anciennement par hordes ou par tribus, dont chacune obéissoit à un chef. Dans le seizième siècle, S. François Xavier porta la lumière de l'Evangile au Japon; et les Jésuites, ses confrères, y formèrent une église nombreuse. Mais, dans le siècle suivant, la religion chrétienne y fut persécutée et abolie par la jalousie de quelques négocians, qui en firent chasser les Portugais. Les Hollandais sont aujourd'hui le seul peuple européen qui ait des relations de commerce avec les Japonais.

AFRIQUE.

Après avoir été, durant plus de quatre siècles, une province romaine, l'Afrique devint la conquête des Vandales, qui étoient déjà établis en Espagne. Un peu plus de cent ans après, Bélisaire, général de Justinien, la reconquit; et

An de J. C. 429.

533.

elle resta sous la domination des empereurs de Constantinople jusqu'à la première incursion qu'y firent les Arabes
An ou Sarasins. Les pays qui, depuis cette
de J. C. époque, méritent quelqu'attention, et
640. dont je vais donner une idée succincte, sont l'Egypte et les Etats de la Barbarie, appelée simplement *Afrique*, même dans l'histoire moderne, avant qu'elle reçût ce nom qu'elle porte aujourd'hui.

I.

EGYPTE.

640. *Omar*, deuxième calife après le faux prophète Mahomet, enleva, comme je l'ai dit ailleurs, l'Egypte à Héraclius, empereur de Constantinople. Ses successeurs y régnèrent pendant plus de trois cents ans, par les gouverneurs qu'ils y envoyèrent. Un des princes de la dynastie des *fatimites*, qui régnoit en Afrique, après en avoir chassé celle des *aglabites*, tourna ses armes contre l'Egypte, vint à bout de la conquérir, et
965. s'y établit sous le titre de *soudan* ou *sultan*. Cette souveraineté resta, pendant environ deux siècles, à ses descendans, sous lesquels on bâtit la ville du Caire. Adhud, dernier de ces princes musulmans fatimites,

fatimites, occupoit le trône, lorsqu'ayant besoin de quelques secours, dans une guerre qu'il avoit à soutenir, il en demanda à Noradin, souverain de la Syrie et de la Mésopotamie. Ce prince lui envoya une armée commandée par Saladin, curde d'origine, qu'Adhud nomma visir et général de ses armées.

Quelque temps après, ce soudan d'Egypte, le dernier des fatimites, étant mort, *Saladin* se fit proclamer roi d'Egypte à sa place. Après avoir établi des lois dans son nouveau royaume, il fit de grandes conquêtes dans la Syrie, l'Arabie et la Perse, et fut la terreur des chrétiens, qu'il dépouilla, comme je l'ai dit ailleurs, du trône de Jérusalem. Il laissa ses vastes Etats à ses fils, qui se les partagèrent. Leurs successeurs en Egypte furent très-puissans pendant les treizième et quatorzième siècles, et augmentèrent considérablement l'étendue de leur domination, tant du côté de la Syrie que de celui de l'Afrique. Ils avoient un corps de milice nombreux, brave, ardent à la guerre, et qu'on appeloit les *Mammelucks*, nom qui fut donné à leurs souverains. Mais en temps de paix, ils étoient très-dangereux, parce qu'ils étoient indisciplinés et remuans. Enfin ils jetèrent l'Egypte dans

An de J. C. 1171.

une si grande confusion, que Sélim I, empereur des Turcs, ayant profité de ces désordres pour l'attaquer, n'eut pas de peine à la conquérir, après avoir battu les Mammelucks et tué le Soudan. Il la réunit, en 1516, à l'Empire ottoman, dont elle forme encore une province, gouvernée par un pacha, au nom de l'empereur mahométan.

Au midi de l'Egypte est l'Abyssinie, ou l'Empire du *grand Négus*. L'histoire de ce pays nous est absolument inconnue. Ce que nous en savons de plus intéressant, c'est que les Abyssins sont chrétiens, ainsi que leur souverain, mais que plusieurs sont infectés de l'hérésie d'*Eutichès*.

II.

ÉTATS BARBARESQUES.

Le pays qui renferme les Etats Barbaresques, et qui s'étend le long de la mer Méditerranée, depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan, portoit, comme je l'ai déjà dit, le nom général d'*Afrique*. Il commença à être appelé *Barbarie*, dans le septième siècle, lors de l'invasion des Arabes, à qui la langue des Africains paroissoit un jargon inintelligible. Ce nom lui fut donné du mot *barbar*, qui marque, dans leur langue arabe, le son

que forme une personne qui parle entre les dents.

Dès leur première entrée en Afrique, les Arabes eurent de très-grands succès contre les armées des empereurs de Constantinople. Dans le même temps qu'ils se rendirent maîtres de l'Egypte, ils s'emparèrent de Tripoli et d'une grande partie du pays de Barca. Ils y bâtirent, sur les ruines de l'ancienne Cyrène, une ville qu'on appela *Cairouan*, et qui fut leur première capitale dans cette partie du monde. D'année en année, ils y firent de nouveaux progrès; et insensiblement ils réduisirent sous leur domination, avant la fin du septième siècle, toute l'Afrique qui avoit été possédée par les Romains. Ces Arabes ou Sarasins, que l'on s'accoutuma à appeler *Maures*, parce qu'ils occupoient la Mauritanie, restèrent fidèles aux califes de Bagdad pendant tout le huitième siècle.

An de J. C. 640.

Mais, dans le cours du neuvième, cet Empire des califes fut en proie à des divisions intestines; et, au milieu de cette confusion, les gouverneurs des différentes provinces d'Afrique se rendirent indépendans. Un émir, nommé *Edris*, établit un royaume particulier à Fez, dans l'ancienne Mauritanie tingitane, et

un autre s'empara du reste de la côte. Celui-ci étoit un descendant d'Aglab, dont le fils Ibrahim avoit été nommé gouverneur d'Afrique, il y avoit plusieurs années, par le calife Aaron-al-Raschid. Cette dynastie des *aglabites* y régna pendant plus d'un siècle, résidant tantôt à Cairouan, tantôt à Tunis. Dans le milieu du dixième, celle des *fatimites*, ainsi nommés de Fatime, fille unique de Mahomet, et femme d'Ali, leur premier chef, chassa de l'Afrique les Aglabites, et environ cinquante ans après, fit, comme je l'ai déjà dit, la conquête de l'Egypte, où ces princes, sous le titre de *soudan*, s'approprièrent tous les droits du califat. Mais en même temps leur puissance s'affoiblit considérablement en Afrique; et c'est depuis cette époque que se sont formés les divers Etats ou royaumes dont je vais dire un mot, en suivant l'ordre chronologique de leur établissement.

Le pays d'*Alger*, qui comprend toute l'ancienne Numidie, se rendit indépendant des califes d'Egypte, au commencement du onzième siècle, et prit le titre de royaume. Il fut gouverné, pendant deux cents ans, par des rois de la dynastie des *zeïrides*; tomba ensuite sous celle des rois ou empereurs de

Maroc, de la famille des *Almoades*, et suivit le sort de cet Empire jusqu'aux premières années du seizième siècle, où les chérifs, descendans de Mahomet, s'en rendirent les maîtres. Les Algériens demandèrent alors des secours aux Espagnols, pour secouer le joug des chérifs, et ils y réussirent. Mais en même temps ils devinrent tributaires de l'Espagne ; et, comme ils aimoient mieux dépendre d'un prince mahométan que d'un roi chrétien, ils s'adressèrent à *Aruch-Barberousse*, fameux corsaire, qui étoit au service de Soliman I, sultan de Turcs, et le proclamèrent roi, sous la protection de l'empereur ottoman. Barberousse régna dans Alger, avec une autorité despotique, même barbare, et s'empara de Tunis, malgré un grand armement des Espagnols qui le défendoit.

Cheredin - Barberousse, son frère, lui succéda, et fit des maux infinis aux chrétiens. Il résista aux forces de Charles-Quint, qui assiégea inutilement Alger, en 1541. Mais il ne put l'empêcher de prendre Tunis. Après la mort de leur souverain, les Algériens furent gouvernés pendant plus d'un siècle par des vice-rois de Constantinople, et se donnèrent ensuite un *dey* ou chef de l'Etat,

An de J. C. 1518.

sous le bon plaisir et la protection du grand-seigneur. Ils ne subsistent aujourd'hui que par les pirateries qu'ils exercent sur la Méditerranée. Le roi Louis XIV, choqué de ce qu'ils n'avoient pas respecté le pavillon français, fit bombarder Alger en 1682 et 1683. Les Espagnols leur enlevèrent en 1732 Oran et Marsalquivir, deux villes fortes avec de bons ports, qu'ils possèdent encore.

L'Empire de *Maroc*, compris, ainsi que le royaume de *Fez*, dans l'ancienne Mauritanie tingitane, fut fondé, dans le onzième siècle, par un prince mahométan, de la race des *Almoravides*, à laquelle succéda celle des *Almohades*, qui fut remplacée par celle des *Merins*; trois familles qui occupèrent le trône pendant près de cinq siècles. Cet Empire est composé de quatre souverainetés démembrées, à différentes époques, de l'Empire des califes en Afrique. Dans les premières années du seizième siècle, les descendans de certains chefs de tribus d'Arabes errans, et qu'on appeloit les *Chérifs*, s'étant introduits à la cour de Maroc, un d'entre eux s'empara de ce trône, après en avoir massacré le souverain. Un autre conquit le royaume de *Fez*; un troisième celui de *Tafilet*, et un quatrième, celui de *Sus*. Pendant

An de J. C. 1068.

le reste du seizième siècle, et une partie du dix-septième, ces royaumes furent plusieurs fois séparés et réunis. Des frères et des enfans des chérifs se firent souvent la guerre. Mais enfin, aujourd'hui, l'Empire de Maroc et les trois autres royaumes sont soumis à un seul chef, qui prend le titre d'empereur d'Afrique, et qui en est le prince le plus puissant.

Le royaume de *Tunis* renferme tout ce qui composoit autrefois la vraie province d'Afrique, où l'on voyoit les villes de Carthage et d'Utique. Les souverains de Maroc, de la race des *Almohades*, le gouvernèrent par délégués jusqu'au treizième siècle. Alors les *Lassis* les supplantèrent, et prirent le titre de rois de Tunis, où ils établirent leur résidence. Ils avoient une cour brillante, une cavalerie nombreuse, et jusqu'à quarante mille hommes d'infanterie. C'est presque tout ce que nous savons de leur histoire jusques vers le milieu du seizième siècle. An de J. C. 1206.

A cette époque, Mulei-Hassem, qui occupoit le trône, en fut chassé par Barberousse, roi d'Alger. Charles-Quint le rétablit, et le rendit son tributaire. Quelques années après, Sélim II, sultan des Turcs, s'empara de Tunis, et du fort 1532. 1574.

de la Goulette, permit aux Tunisiens d'élire un *dey*, et prit cette république sous sa protection. Mais insensiblement les *beys*, seconds officiers de l'Etat, s'élevèrent à la souveraine puissance sur la ruine de celle des deys. Sous ces deux autorités rivales, la ville de Tunis a éprouvé dans ses propres murs les horreurs de la guerre civile, et se voit presque tous les jours exposée à de nouvelles discordes.

Le royaume de *Tripoli*, plus proche des califes d'Egypte que les autres Etats de l'Afrique, fut le dernier à s'en détacher. On croit cependant qu'après la destruction du califat, arrivée en 1258, cette ville eut ses rois particuliers. Mais on n'en connoît guère l'histoire. Au
An commencement du seizième siècle, elle
de J. C. 1510. fut assiégée et prise par les Espagnols.
1528. Quelques années après, Charles-Quint la donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui venoient de perdre
1551. l'île de Rhodes. Ils en furent chassés, très-peu de temps après, par les Turcs, qui s'en emparèrent. Tripoli se gouverne aujourd'hui en république, sous la protection du grand-seigneur. La principale occupation de ses habitans est la piraterie. Ils l'exercèrent sur les vaisseaux français en 1680; et l'année

suivante, Louis XIV fit bombarber leur ville.

AMÉRIQUE.

VERS le milieu du quinzième siècle, quelques marchands flamands découvrirent les îles *Açores* ou *Tercères*, situées sur la route d'Europe en Amérique, vers l'Afrique. Mais ils n'y firent aucun établissement. Gonsalve Velez y aborda en 1449, et en prit possession pour le roi de Portugal, son souverain, à qui elles appartiennent encore aujourd'hui.

Christophe *Colomb*, génois, habile marin, faisoit alors de profondes réflexions sur la figure de la terre, ainsi que sur les vents d'ouest qu'il avoit vus régner aux îles Canaries, et qui ne pouvoient venir que de quelques terres occidentales. Persuadé qu'il y avoit des pays qui nous étoient inconnus, il forma le projet d'aller les découvrir. Il proposa d'abord son entreprise à Gênes, sa patrie, où il fut traité de visionnaire. Les cours d'Angleterre et de Portugal, auxquelles il s'adressa successivement, ne lui firent pas un plus favorable accueil. Un mémoire qu'il présenta à celle

d'Espagne, où régnoient Ferdinand et Isabelle de Castille, ne fut point lu, ou le fut sans attention. Mais, dès qu'on sut qu'il étoit dans le dessein d'aller offrir ses services à la cour de France, on réfléchit sur l'utilité de son projet, et on lui fournit les moyens de l'exécuter.

Colomb partit du port de Palos avec
An de J. C. 1492. trois vaisseaux, et alla mouiller aux îles Canaries, d'où il prit sa route vers l'occident. Des calmes de longue durée traversèrent cette navigation, et lui firent essuyer des murmures de son équipage, qui vouloit même attenter à sa vie. Il n'en fut ni effrayé, ni découragé: il poursuivit son entreprise, qu'il vit couronner par un premier succès. Ce fut la découverte des îles *Lucayes*, et de celles de *Cuba* et de *Saint-Domingue*, dont il prit possession au nom de sa Majesté Catholique. L'année suivante, il retourna en Espagne, où on le reçut avec beaucoup de distinction, et où on lui confirma les priviléges qui lui avoient été accordés.

1493. Cette même année, Colomb fit, par ordre de Ferdinand, un second voyage, avec dix-sept vaisseaux équipés dans le port de Cadix. Ses succès ne furent pas moins heureux que dans le premier. A la découverte de plusieurs îles,

il joignit celle de la *Jamaïque*. Pendant son absence, les envieux de sa gloire l'ayant calomnié auprès de Ferdinand, il laissa ses deux frères à la Jamaïque, et repassa en Espagne en 1496.

Après avoir confondu ses ennemis, Colomb se remit en mer pour la troisième fois, et découvrit enfin le continent. Mais *Améric Vespuce*, riche marchand florentin, qui s'embarqua l'année suivante, et qui ne vit guère que les pays où le Génois avoit été avant lui, donna son nom à l'*Amérique*, qu'on appelle aussi *le Nouveau-Monde*. Ce ne fut pas la seule injustice qu'éprouva Colomb. La calomnie, toujours acharnée contre lui, ne cessoit de le poursuivre. Ferdinand, trompé par les ennemis de ce grand homme, envoya un nouveau gouverneur à Saint-Domingue, et rappela Colomb, qui, chargé de fers, fut conduit à Madrid. An de J. C. 1498.

Dans cet intervalle, Vincent Yanez Pinçon, qui l'avoit accompagné dans son premier voyage, fit la découverte du *Brésil*. Mais Alvarez Capral, portugais, y aborda la même année, et en prit possession au nom de son souverain. 1500.

Cependant Colomb, s'étant pleine-

ment justifié à la cour d'Espagne, fit un
An quatrième voyage en Amérique, et dé-
de J. C. couvrit la *Martinique*, aujourd'hui la
1502. plus florissante colonie des Français, et l'isthme de *Panama* ou de *Darien*. Une violente tempête l'obligea de relâcher à la Jamaïque, où il se trouva dépourvu de vivres. Il en demanda aux naturels du pays, qui lui en refusèrent. Colomb les menaça de la colère céleste, leur déclarant que la lune perdroit sa lumière à telle heure. La lune en effet s'éclipsa, et les Américains, saisis de frayeur, vinrent implorer la clémence du Génois, en lui apportant des provisions.

Les succès de ce hardi navigateur ai-
1504. guillonnèrent les autres nations à tenter de pareilles entreprises. Les Portugais étendirent leurs premières découvertes en Asie, et les Français découvrirent en Amérique le *Canada*.

Mais les Espagnols se montrèrent les plus ardens à suivre la route que leur avoit tracée Colomb. Ils découvrirent le
1516. *Paraguai*, dont ils possèdent encore aujourd'hui la plus grande partie. La
1518. découverte du *Mexique* fut faite par Jean de Grizalva, que Vélasquez, gouverneur de l'île de Cuba, y avoit envoyé. Fernand Cortez, aidé des Américains

avec lesquels il avoit fait alliance, le conquit sur Montezume, souverain de cette contrée, et dont la famille, encore existante en Espagne, en est une des plus considérables. Quelques années après, Pizaro extermina la race des Incas qui régnoient depuis près de quatre cents ans dans le *Pérou*. Cette conquête fut suivie de la découverte du *Chili*, dont les Espagnols ne purent se rendre entièrement les maîtres, et où l'on voit encore des peuples gouvernés par leurs *caciques* ou commandans.

An de J. C. 1522.

1533.

1539.

Enfin, les Français, après avoir formé des établissemens en divers endroits, découvrirent, sous Louis XIV, la *Louisiane;* et, dans le siècle dernier, les Russes firent des découvertes au nord-ouest du Canada.

1580.

Toutes les nations de l'Europe adonnées au commerce maritime ont des possessions en Amérique. Ainsi, quand la guerre s'allume entre elles dans notre continent, l'embrasement s'étend jusque dans le Nouveau-Monde. Les Anglais y avoient de nombreuses et puissantes colonies. Mais plusieurs villes, connues aujourd'hui sous le nom des *Treize-Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, secouèrent le joug, et déclarèrent leur indépendance en 1776. Se-

courus par la France et l'Espagne, ils forcèrent, en 1783, l'Angleterre à les reconnoître, après une guerre malheureuse, qu'elle leur avoit faite pour les soumettre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

SUITE DES PEUPLES MODERNES DE L'EUROPE. II. FRANCE. Origine des Français. Leurs premiers rois dans la Gaule. *Clovis*, fondateur de la monarchie. Ses victoires. Sa conversion au christianisme. Agrandissement de son nouveau royaume. Loi *salique*. Concile tenu à Orléans. Principe du droit de *régale*. . 1

Le royaume de France est partagé entre les quatre enfans de Clovis. Guerres allumées entre les frères régnans. Assassinats. Conquête du royaume de Bourgogne. *Théodebert*, prince estimable. Autres guerres, mais de peu de durée. *Clotaire I* devenu seul maître de la monarchie. Révolte et mort funeste de Chramme, son fils naturel. 7

La monarchie est encore partagée entre les quatre enfans de Clotaire I. Brunehaut, épouse de Sigebert, et Frédégonde, épouse de Chilpéric. Horribles excès où se portent ces deux furies. Guerres sanglantes. Cours non interrompu de meurtres et d'assassinats. Mort de Frédégonde. La guerre entre les princes régnans se continue. Brunehaut meurt d'un nouveau genre de supplice 9

Clotaire II, seul maître de toute la France. Espèces de parlemens ambulatoires. Maires du palais rendus perpétuels. Magnificence de la cour. *Dagobert I*. Fondation de l'abbaye de S.-Denis. L'oriflamme. Cri de guerre. Action

d'une vertu bien dirigée de *Clovis II*, roi de Neustrie et de Bourgogne. L'autorité royale absorbée par celle des maires du palais. Troubles qu'excitent ces officiers. Despotisme et cruauté du maire Ebroin. Les rois *Childeric II* et *Dagobert II* meurent assassinés. Ebroin périt du même genre de mort. 15

Le maire Pepin *Héristel*, déclaré duc ou gouverneur d'Austrasie, prend ensuite le titre de duc et de prince des Français. Rois fainéans. Autorité absolue de Pepin. Charles-Martel, son fils, lui succède. Ses grands exploits contre les Sarasins d'Afrique, les Frisons et les Saxons. Il laisse, en mourant, sa charge à son fils Pepin, dit *le Bref*. Fin de la première race des rois de France 20

Pepin, dit le Bref, proclamé roi de France. Ses différentes guerres et ses succès. *Charles I*, dit *Charlemagne*. Ses vastes conquêtes. Ambassade qu'il reçoit. Son gouvernement. Ses *capitulaires. Envoyés royaux.* Vaisseaux toujours armés et équipés. Ecoles et académies fondées. *Louis I*, dit *le Débonnaire*. Révoltes de ses enfans. Il est déposé, ensuite rétabli. *Charles II*, dit *le Chauve*. Sanglante bataille de Fontenai entre ce prince et ses deux frères. Ravages des Normands 23

Louis II, dit *le Bègue*. Seigneuries, duchés et comtés donnés. *Louis III*. Autorité royale contre-balancée par la puissance des grands. Fondation du royaume de Bourgogne, dite *Bourgogne cisjurane*. *Charles le Gros*. Sa lâche conduite envers les Normands. *Eudes* revêtu de la puissance royale. Fondation du royaume de Bourgogne, dite *Bourgogne transjurane*. Accommodement entre Eudes et le jeune Charles, roi légitime. *Charles III*, dit

le simple. La Normandie cédée à Rollon, chef des Normands. Révolte des seigneurs contre le ministre de Charles. Ce prince, d'abord vainqueur, est battu par Hugues *le Grand*, et se réfugie en Allemagne. *Raoul*, beau-frère de Hugues, accepte la couronne qui lui est offerte. Etablissemens des fiefs. Sédition et révoltes continuelles. *Louis IV*, dit *d'Outre-Mer*. Guerres entre ce prince et Hugues *le Grand*. *Lothaire*. Mort de Hugues. Guerres entre les divers seigneurs. *Louis V*. Fin de la seconde race des rois de France. Anarchie 30

Toute la nation se réunit pour placer sur le trône *Hugues Capet*. Charles de Lorraine lui fait la guerre sans succès. Guerre entre les grands vassaux de la couronne. Commencement de la pairie. *Robert*. Acquisition du duché de Bourgogne. Piété remarquable de ce prince. *Henri I*. Guerre contre le comte de Champagne. Fin du second royaume de Bourgogne. *Philippe I*. Croisade pour la terre sainte. Source de la rivalité de la France et de l'Angleterre. *Louis VI*, dit *le Gros*. Guerre contre l'Angleterre. Formation du gouvernement municipal. *Louis VII*, surnommé *le jeune*. Saccagement de Vitri. Seconde croisade pour la terre sainte. Régence de l'abbé Suger. La reine Eléonore d'Aquitaine répudiée. 41

Philippe II, surnommé *Auguste*. Ses victoires successives sur le comte de Champagne, celui de Flandre et le roi d'Angleterre. Il part pour la terre sainte. Guerres et conquêtes en France contre les Anglais. Croisade dans le royaume contre les Albigeois. Autre guerre contre l'Angleterre. Batailles de Bouvines. Louis, fils de Philippe, est couronné à Lon-

dres roi d'Angleterre. Mais il est forcé d'en revenir. *Louis VIII,* dit *Cœur-de-Lion.* Serfs affranchis. Nouvelles conquêtes faites en France sur les Anglais 49

Louis IX, dit *saint Louis*, sous la régence de la pieuse reine Blanche de Castille, sa mère. Factions étouffées pendant sa minorité. Achat du comté de Mâcon. Guerre contre le comte de la Marche, secouru par le roi d'Angleterre. Saint Louis part pour la terre sainte. Il y est fait prisonnier. A son retour, il réforme les abus par l'établissement des lois les plus sages et les plus justes. Traité avec le roi d'Arragon. Autre avec le roi d'Angleterre. Trois sortes d'hommages. Fondation de l'hospice des Quinze-Vingts. Saint Louis part de nouveau pour la Palestine. Il meurt de la peste devant Tunis. Son portrait. 56

Philippe III, surnommé *le Hardi.* Grands domaines d'Alphonse, son oncle, et de sa femme, morts sans héritiers, réunis à la couronne. *Vêpres siciliennes.* Loi des apanages mieux expliquée. *Philippe IV,* dit *le Bel.* Guerre contre l'Angleterre. Autre contre les Flamands. Bataille de Mons-en-Puelle. Grands démêlés de Philippe avec le pape Boniface VIII. Parlement *ambulatoire*, rendu sédentaire. Destruction de l'ordre des Templiers. Comté de Lyon réuni à la couronne. Altération des monnaies. *Louis X*, surnommé *le Hutin.* Enguerrand de Marigni, surintendant des finances, pendu au gibet de Montfaucon. *Philippe V*, dit *le Long.* Juifs suppliciés. Biens des *ladreries* confisqués. *Charles IV,* surnommé *le Bel.* Plusieurs places de Guienne enlevées aux Anglais. Mémoire d'Enguerrand de Marigni réhabilitée. Ba-

ronnie de Bourgogne érigée en duché-pairie 64

Prétention ridicule d'Edouard III, roi d'Angleterre, au trône de France. *Philippe VI, dit de Valois*, est couronné au gré de toute la nation. Guerre contre les Flamands. Bataille de Cassel. Robert d'Artois, beau-frère de Philippe, se retire auprès d'Edouard, et l'engage à prendre les armes contre la France. Bataille navale de l'Ecluse. Sanglante bataille de Créci. Prise de Calais. Noble dévouement de six généreux citoyens. Les comtés d'Anjou et du Maine réunis à la couronne. 79

Jean. Acte de violence de ce prince au commencement de son règne. Guerre avec l'Angleterre. Bataille de Poitiers. Jean y est fait prisonnier. Assemblée des Etats-généraux. Faction de *la Jacquerie.* Autres Etats-généraux assemblés à Compiègne. Excès commis dans Paris par Charles *le Mauvais*, roi de Navarre. Mort de Marcel, prévôt de cette ville, un des premiers factieux. Autres Etats-généraux. Paix de Bretigny. 85

Charles V, surnommé *le Sage. Grandes Compagnies* ou de *Malandrins.* Paix rompue entre la France et l'Angleterre. Ordonnance concernant la majorité des rois de France. Grands succès du connétable Duguesclin. Mort de ce digne chevalier. Mort de Charles V. . . . 90

Charles VI. Ses quatre oncles se disputent la régence. Révolte dans Paris. Charles taille en pièces les Flamands, rebelles contre leur prince ; et, à son retour dans la capitale, il punit les principaux de ces séditieux appelés *Maillotins*, Trève rompue entre la France et l'Angleterre. Assassinat du connétable de

Clisson. Le roi tombe en démence. Division des deux maisons d'Orléans et de Bourgogne. Situation déplorable de Charles VI. Assassinat du duc d'Orléans. Factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs*. Les bouchers de Paris, appelés *Cabochiens*, prennent les armes. Bataille d'Azincourt gagnée par les Anglais. Ligue de la reine Isabelle de Bavière avec le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre, contre son propre fils Charles, dauphin. Massacre dans Paris. Guerre civile dans les provinces. Perte de la Normandie. Assassinat du duc de Bourgogne. Son fils se joint à la reine et à l'Anglais contre Charles, qu'on appeloit *soi-disant dauphin*. Bataille de Baugé gagnée sur les Anglais. Mort de Charles VI. . . . 94
Charles VII. Le comte de Dunois se signale contre les Anglais. Ils font le siége d'Orléans. Jeanne d'Arc, qu'on a surnommée *la Pucelle d'Orléans*, les oblige de le lever. Les Anglais sont battus en divers endroits. Le roi va se faire sacrer à Reims, s'empare de Montereau, où il monte à l'assaut comme un soldat, et entre dans Paris, où il est reçu en triomphe. Pragmatique-Sanction. Discipline militaire rétablie. Parti nommé *la Praguerie* dissipé. Trait de générosité du duc de Bourgogne. Nouvelles victoires sur les Anglais qui sont chassés du royaume. Révolte du dauphin qui se retire en Dauphiné, et ensuite dans le Brabant 184
Louis XI. Ligue du bien public. Bataille de Monthléri. Traité entre Louis et Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, qui le tenoit prisonnier dans Péronne. Louis soupçonné d'avoir fait empoisonner son frère. Siége de Beauvais par le duc de Bourgogne. Bravoure

des femmes de cette ville, ayant à leur tête *Jeanne Hachette*. Trève de sept années conclue avec Edouard IV, roi d'Angleterre. Le connetable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, périt sur un échafaud. La Bourgogne revient à la couronne par la mort du duc. Trait de barbarie de Louis XI, à l'égard du duc de Nemours. Nouvelle trève conclue avec le roi d'Angleterre. Guerre avec Maximilien d'Autriche. Bataille de Guinegate. La Provence réunie à la couronne. Établissement des postes. Institution de l'ordre de S. Michel. 110

Charles VIII. Révolte du duc d'Orléans. Bataille de Saint-Aubin. Mariage du roi avec Anne, duchesse de Bretagne. Conquête du royaume de Naples. Bataille de Fornoue. Perte de ce royaume. 117

Louis XII, surnommé *le Père du Peuple*. Marques qu'il donne de son désintéressement. Réforme des abus dans l'administration de la justice. Excès des étudians de l'université réprimés. Rétablissement de la discipline militaire. Mariage de Louis XII avec Jeanne de France, cassé. Il épouse Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Conquêtes du Milanais et du royaume de Naples. Guerre contre l'Espagne. Bataille de Cerignoles, et au passage du Garillan. Trait de bravoure de Bayard. Paix conclue à Blois. Etats-généraux assemblés à Tours. Louis y reçoit le titre de *Père du Peuple*. Gênes rebelle, soumise par les armes du roi. Ligue de Cambrai contre Venise. Bataille d'Agnadel. Guerre en Italie. Le pape Jules, l'Espagne, les Vénitiens et le roi d'Angleterre, ligués contre la France. Bataille de Ravenne. Succès suivis de revers. . . . 120

François I. Les charges de judicature rendues vénales. Expédition en Italie. Bataille de Marignan. Paix de Noyon. Concordat. Traité de paix perpétuelle avec les Suisses. Entrevue avec le roi d'Angleterre, appelée *le Camp de drap d'or*. Guerre avec l'empereur Charles-Quint. Ligue formée contre la France. Révolte du connétable de Bourbon, qui va commander les armées de l'empereur. Bons et mauvais succès. Bataille de Pavie. François I y est fait prisonnier. Traité conclu à Madrid. Nouvelle guerre en Italie. Paix de Cambrai. Guerre rallumée en Italie après la mort du duc de Milan. Trève de dix ans. François I accorde le passage par la France à Charles-Quint, qui ne veut pas ensuite remplir la promesse qu'il lui avoit faite. La guerre se rallume encore. Siége de Perpignan et de Nice. Bataille de Cerizoles en Italie. Paix de Crépi. Progrès du calvinisme en France. Cruautés exercées envers les habitans de Cabrières et de Mirandol. François I mérite le titre de *Restaurateur des Lettres*. 132

Henri II. Il se ligue avec les princes d'Allemagne contre Charles-Quint, et s'empare de Metz, de Toul et de Verdun. Siége de Metz par l'empereur qui est forcé de le lever. Divers succès et diverses pertes. Retraite de Charles-Quint dans un monastère. Ligue de Henri II avec le pape Paul VI, pour la conquête du royaume de Naples. Guerre malheureuse en Italie. Bataille de Saint-Quentin, dont la perte alarme toute la France. Les succès du duc de Guise hâtent la conclusion de la paix. 145

François II. La cour divisée par trois puissantes factions. Le président Minard, catholique,

assassiné. Bientôt Anne du Bourg, conseiller-clerc, pendu et brûlé comme hérétique. Conspiration d'Amboise découverte. Le prince de Condé mis en prison, le roi de Navarre gardé à vue. 149
Charles IX, âgé d'environ dix ans. Catherine de Médicis, sa mère, a l'administration des affaires. Condé et le roi de Navarre mis en liberté. Etats d'Orléans. *Colloques de Poissy.* Union appelée le *Triumvirat.* Edit qui accorde aux protestans l'exercice public de leur religion. Massacre de Vassi. Prise d'Orléans par les protestans. Bataille de Dreux. Siége d'Orléans par les catholiques. Assassinat du duc de Guise. Traité de paix. Prétexte dont se servent les protestans pour rallumer la guerre. Bataille de saint-Denis. Nouvelle paix. Nouvelle guerre. Bataille de Jarnac. Condé tué de sang froid par Montesquiou. Bataille de Montcontour. Paix des plus avantageuses accordée aux protestans. *Massacre de la Saint-Barthélemi.* Siége de la Rochelle. Siége de Sancerre. Parti nommé *des Politiques.* Sous ce règne, la législation française est perfectionnée. Ordonnance qui fixe pour la suite le commencement de l'année au premier janvier. 152
Henri III. Supplice de Montgommeri. Guerre résolue contre les huguenots. Elle éclate dans les provinces. Paix la plus avantageuse aux protestans. Confédération formée par les catholiques, sous le nom de *Sainte Ligue.* Institution de l'ordre du Saint-Esprit. Le duc de Guise fait éclater la ligue. Manifeste du vieux cardinal de Bourbon. Succès des ligueurs. Paix qui leur est favorable. Faction *des Seize* dans Paris. Guerre appelée *des trois Henri.*

Etrange décision de la Sorbonne. Guise, Maître de Paris, va voir Achilles de Harlai, président du parlement. Traité d'union, qui est tout à la honte du trône. Etats-généraux assemblés à Blois. Assassinat du duc et du cardinal de Guise. Fureur *des Seize*. Le parlement enfermé à la Bastille et remplacé par un nouveau. Le duc de Mayenne, frère des Guises, arrive à Paris. Henri III, réconcilié avec le roi de Navarre, s'empare de Saint-Cloud. Il y meurt assassiné. . . . 162

Henri IV. Obligé de lever le siége de Paris, il gagne la Normandie. Mayenne, chef de la ligue, fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon, sous le nom de *Charles X*. Bataille d'Arques. Bataille de Dreux. Mort du Cardinal. Henri reparoit sous les murs de Paris. Il s'en éloigne pour aller au-devant du duc de Parme, que le roi avoit envoyé au secours des Parisiens. Le duc de Savoie se jette sur le Dauphiné, et envahit la Provence. *Journée des Farines.* Combat près de Villemur dans le Haut-Languedoc. Paris agité par la faction *des Seize*, et celle *des Politiques*. Prétendus Etats convoqués pour abolir la loi salique. Arrêt du parlement, quoique captif, conforme aux lois fondamentales du royaume. Henri IV abjure la religion protestante à Saint-Denis, est reconnu roi dans tout le royaume, et fait son entrée dans Paris. Dessein de *Barrière* pour l'assassiner. Attentat de *Châtel*. Les jésuites bannis du royaume, mais retenus dans les ressorts de quelques parlemens. Trève accordée à Mayenne et suivie de la paix. Edit de Nantes. Paix conclue avec l'Espagne, et ensuite avec le duc de Savoie. Conspiration du maréchal de

de Biron. Rappel des jésuites dans le royaume. Discours du roi honorable à ces religieux. Conspiration de la marquise de Verneuil et d'Entragues, son père. La Navarre reunie à la couronne. Institution de l'ordre du Mont-Carmel, auquel fut réuni celui de Saint-Lazare. Mort tragique de Henri IV. . . . 173

Louis XIII. Conduite du duc d'Epernon. Factions à la cour. Guerre civile. Richelieu, ministre. Guerre contre les Huguenots. Prise de la Rochelle. Guerre étrangère. Cabales contre Richelieu. Révoltes de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Affoiblissement de la maison d'Autriche. 190

Louis XIV. Régence de la reine mère. Ministère de Mazarin. Bataille de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue, et de Lens. Paix de Westphalie. Guerre de la Fronde. Paix des Pyrenées. Colbert, ministre des finances. Guerre contre l'Espagne. Paix d'Aix-la-Chapelle. Beaux jours de Louis XIV. Progrès des sciences et des arts. Fondation des Invalides. Guerre contre la Hollande. Paix de Nimègue. Ligue d'Augsbourg. Bataille de la Hogue. Paix de Riswick. Guerre pour la succession à la couronne d'Espagne. Revers de la France. Chagrins domestiques de Louis XIV. Paix d'Utrecht. Hérésies de *Jansénius.* Les quatre fameux articles du clergé de France. Condamnation d'un livre de Fénélon, qui, par sa soumission, s'acquiert une gloire immortelle. Bulle *Unigenitus,* qui condamne les erreurs du P. *Quesnel*, prêtre de l'oratoire. Mort de Louis XIV. 212

Louis XV. Régence du duc d'Orléans. Système de *Lass.* Guerre contre l'empereur. Paix de Vienne. Guerre contre la reine de Hongrie.

Bataille de Fontenoi. Paix d'Aix-la-Chapelle. Fondation de l'école militaire. Guerre contre l'Angleterre. Paix de Versailles. Destruction des jésuites. Destruction des parlemens. 259
Iles britanniques. Angleterre. Premiers rois de ce pays, ou heptarchie. Rois anglo-saxons. 267
Rois de la maison de Normandie. *Guillaume I*, conquérant de l'Angleterre. *Guillaume II. Henri I.* Guerre contre son frère Robert *Etienne.* Guerre civile 272
Rois de la maison de Plantagenet. *Henri II.* Conspirations. Révoltes de ses propres enfans. Assassinat de Saint Thomas de Cantorbéri. *Richard I*, dit *Cœur-de-Lion.* Retenu prisonnier en Autriche à son retour de la Palestine. *Jean* dit *Sans-Terre.* Il perd ses terres situées en France. Les barons lui font signer la grande chartre. Il est détrôné. *Henri III.* Confirmation de la grande chartre. Guerre civile. *Edouard I.* Il donne un roi à l'Ecosse. Etat florissant de l'Angleterre. Le pays de Galles réuni à la couronne. *Edouard II.* Troubles et guerre civile. Il est dépouillé de la couronne, et meurt dans une prison. *Edouard III.* Guerre contre la France. Bataille de Creci. Prise de Calais. Bataille de Poitiers. Les Anglais chassés de la France. *Richard II.* Révoltes. Guerre civile. Il est détrôné 276
Henri IV. Querelles des maisons d'Yorck et de la Lancastre. *Rose blanche* et *rose rouge. Henri V.* Guerre contre la France. Bataille d'Azincourt. Il règne dans Paris. *Henri VI.* Il en est chassé. Guerre civile en Angleterre. Henri est fait prisonnier. Il est délivré par la reine Marguerite, sa femme. *Edouard IV.*

Guerre contre les partisans de Henri VI. Horribles assassinats. *Edouard V. Richard III.* Révolte. Il périt dans une bataille. . . . 292

Rois de la maison de Tudor. *Henri VII.* Conspirations. Gouvernement sage. *Henri VIII.* Guerre contre la France. Religion catholique persécutée. Schisme. *Edouard VI.* Etablissement de la religion protestante en Angleterre. *Marie.* Rétablissement de la religion catholique. Conspiration découverte. *Elisabeth.* Etablissement de la religion anglicane. Supplice de Marie Stuart, reine d'Écosse. Règne glorieux d'Elisabeth. Guerres contre les Irlandais. 299

Rois de la maison de Stuart. *Jacques I.* Conspiration des poudres. *Serment d'Allégeance.* Partis des *Torys* et des *Whiggs. Charles I.* Grands troubles. *Convenant d'Ecosse.* Parlement nommé *le long parlement.* Guerre civile. Charles I livré au parlement. Secte des indépendans. Cromwel maître dans Londres. Mort de Charles I sur un échafaud. *Charles II. Cromwel,* généralissime. Son despotisme. Il est nommé *Protecteur* de la république. Ses victoires. Ses cruelles inquiétudes. Sa mort. 307

Richard, fils et successeur de Cromwel. Il se démet du protectorat. Le général Monk rétablit la monarchie, et place *Charles II* sur le trône. Conspiration du duc de Montmouth, son fils naturel. Ses complices punis. *Jacques II.* Nouvelle révolte et supplice du duc de Montmouth. Progrès du parti rebelle. Le roi se retire en France. *Guillaume III,* élevé sur le trône. Il défait l'armée du roi Jacques, et est reconnu roi d'Angleterre à la paix de Riswick. *Anne,* fille de Jacques II. Guerre

contre la France au sujet de la succession à la couronne d'Espagne 317

Rois de la maison d'Hanovre. *Georges I. Georges II.* Guerres contre la France et l'Espagne. 324

Ecosse. Troubles domestiques sous ses premiers rois. Maison de *Stuart* qui monte sur ce trône. *Marie Stuart.* Ses differends avec Elisabeth. Soulèvemens en Ecosse. Marie se réfugie en Angleterre. Elisabeth l'y fait emprisonner et la fait mourir 326

Irlande. Ses premiers rois. *Brien*, surnommé *le Terrible.* Henri VIII, roi d'Angleterre, prend le titre de roi d'Irlande. 331

Espagne. Ses premiers rois goths. Leur monarchie détruite par les Sarasins. Rétablie par *Pélage.* Ses successeurs. Royaume de Navarre fondé. Révolutions dans la monarchie mahométane d'Espagne. Démembrement du royaume chrétien de ce pays en six souverainetés particulières. Guerre entre ces chrétiens. Sciences encouragées sous *Alphonse X,* roi de Castille et de Léon. Troubles sous *Pierre-le-Cruel*, roi de Castille, et sous *Charles-le-Mauvais*, roi de Navarre. Etats chrétiens confondus dans les trois royaumes de Castille, d'Arragon et de Navarre. 333

Ferdinand V, roi d'Arragon, et *Isabelle*, reine de Castille. L'Espagne réunie, par leur mariage, en une seule monarchie. Maures chassés du royaume de Grenade, le seul qui leur restoit. Guerre avec la France. Partie de celui de Navarre usurpée. *Charles-Quint.* Guerre contre la France. François I est fait prisonnier. Expéditions de Charles-Quint en Afrique. Autre guerre contre la France. Paix de Crépi. Charles-Quint abdique la couronne.

Philippe II. Guerre continuée contre la France. Bataille de Saint-Quentin. Philippe perd les pays-Bas. Il s'empare du Portugal. Flotte appelée *invincible*. *Philippe III*. Juifs et Maures bannis de son royaume. *Philippe IV*. Guerre sans succès contre la Hollande. Le Portugal détaché de l'Espagne. *Charles II*. Perte de la Franche-comté. *Philippe V* monte sur le trône d'Espagne. Il abdique la couronne en faveur de son fils, après la mort duquel il la reprend. *Ferdinand VI*. *Charles III*. 342

PORTUGAL. *Henri*, de la maison de France, comte de Portugal. *Alphonse I*, reconnu roi. Ses successeurs. Interrègne. *Jean I*, fils naturel de *Pierre*, dit *le Justicier*. Découverte de l'île de Madère. Autres découvertes sous ses successeurs. Le Portugal soumis aux rois d'Espagne. Le duc de Bragance les en chasse, et en est reconnu roi. *Alphonse VI*, son fils. Il est obligé de se démettre de la couronne. *Pierre II*. Il se déclare contre Philippe V, appelé au trône d'Espagne. *Jean V* continue cette guerre, et son armée est battue. . 350

ITALIE. 358

Royaume de Naples et de Sicile. Ses premiers rois normands. Possédé par les empereurs. *Charles* de France en est couronné roi. *Vêpres Siciliennes*. Naples et la Sicile forment des royaumes séparés. Les divers souverains. . 360

Malte. Saint-Marin. 363

Toscane. Querelles élevées dans Florence. Factions des *Guelfes* et des *Gibelins*. Autres factions des *blancs* et des *noirs*. Maison de *Médicis*. 366

Lucques. Modène. Parme. Mantoue. . . . 370

Venise. Origine de cette république. Sa grande

puissance. Ligue de Cambrai. Conjuration contre Venise. République de Raguse. . 374
Milan. Ses premiers seigneurs. Ses ducs. Tombé au pouvoir des empereurs. 378
Gênes. Origine de cette république. Factions élevées dans son sein. Elle se donne à la France. Division entre les familles de Fiesques et de Doria. Gênes bombardée par les Français. Son doge vient à Versailles faire satisfaction à Louis XIV. 380
CORSE. Sardaigne. *Théodore de Neuff* proclamé roi de Corse 384
SAVOIE. Ses premiers comtes. Augmentation de leur domaine. Erection du comté de Savoie en duché. Suite de ses ducs. Son agrandissement. La Sardaigne y est réunie sous le titre de royaume 386
SUISSE ET GENEVE. 394
PROVINCES-UNIES. Leurs anciens habitans. Soumises aux ducs de Bourgogne, et ensuite aux rois d'Espagne. Elles s'érigent en république 398
ALLEMAGNE. 403
Bohême. Ses ducs et ses rois 406
Prusse. Chevaliers teutoniques. Ducs de Prusse. *Guillaume II* en est reconnu roi 408
HONGRIE. Ses ducs, et ses rois de la race de Geisa. Les empereurs en deviennent souverains 411
POLOGNE. Ses premiers ducs. Rois de la race des *Piastre.* Rois de la race des *Jagellon.* Démembrement de la Pologne. 415
DANEMARCK. Antiquité de cette monarchie. Suite de ses rois connus. 420
SUÈDE. Antiquité de cette monarchie. Elle tombe sous le pouvoir du Danemarck. *Gustave-Eric-Son* en brise le joug et se fait recon-

noître souverain. Suite de ses rois. Guerres glorieuses de *Gustave-Adolphe*. Exploits étonnans de *Charles XII*. 425
RUSSIE. Origine des Russes Leurs premiers ducs. Suite de leurs empereurs. Règne de *Pierre-le-Grand*. 430
TURQUIE. Fondation de cet Empire. Grandes conquêtes des premiers empereurs. Leur suite. 435
ASIE. Arabie. Empire des Califes, fondé par Mahomet. Ses premiers successeurs. Leurs conquêtes. 442
Califes de la race des *Ommiades*. Succès de leurs armes. Troubles intestins. 449
Califes de la race des *Abbassides*. Sciences florissantes sous *Aaron-al-Raschid*. Discordes et guerres civiles. Décadence et destruction du califat. 453
PERSE. Artaxercès, fondateur de ce nouveau royaume. Ses successeurs. Les chrétiens persécutés par *Sapor II*. Exploits militaires de *Chosroës I*, dit *le Grand*. *Chosroës II* fait assassiner son père, persécute horriblement les chrétiens. Sa mort funeste. Guerre contre les empereurs de Constantinople, et contre les Sarasins. Ceux-ci s'emparent de la Perse. Les Turcs les en chassent, et en sont chassés par les Tartares. 463
Usum-Cassan se révolte et se fait proclamer roi. Plusieurs usurpateurs vinrent après lui. *Shah-Ismaël*, son petit-fils, premier Sophi de Perse. Ses successeurs. Divisions, révoltes, guerres civiles presque continuelles, et cruautés qui en sont les suites. *Thamas-Kouli-Kan*, usurpateur du trône de Perse, meurt assassiné. 475
TARTARIE. Subjuguée par *Gengis-Kan*, et

possédée par ses successeurs. La plus grande partie conquise par Tamerlan. 488
INDOSTAN, ou empire du Mogol. Ses fondateurs. La plus grande partie de ses richesses, enlevée par Thamas-Kouli-Kan. Religion des Indiens. 490
CHINE. Fausse origine des Chinois. Dynasties de leurs empereurs. Le philosophe *Confucius*. Grande muraille bâtie. Livres historiques brûlés. Partage de la Chine en deux empires. Missionnaires chrétiens dans ce pays. Conquête de la Chine par les Tartares. Religion chrétienne protégée, persécutée et proscrite. 493
Japon. Lumière de l'évangile portée dans ce pays. 502
AFRIQUE. Egypte. Abyssinie. 503
Etats Barbaresques. Le royaume d'Alger. L'empire de Maroc. Le royaume de Tunis. Le royaume de Tripoli. 506
AMÉRIQUE. Découverte de quelques îles. Découverte du continent par Colomb. Autres découvertes par divers navigateurs. *États-Unis de l'Amérique septentrionale*. 513

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

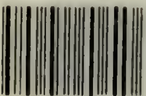
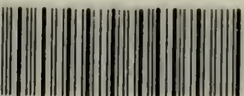
DE L'IMPRIMERIE DE SAINTON, FILS, A TROYES.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

D 20 .D65R8 1822 V3
DOMAIRON, M.
RUDIMENTS DE L.HISTOIR

